

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE,

Des Etabliſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

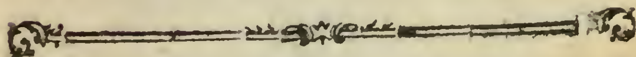
NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE & augmentée d'une Table des Matieres.

TOME CINQUIEME.

Par Raynal



A AMSTERDAM.



M. DCC. LXXIII.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE,

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.



ARMI les aventuriers François qui fréquentoient les parages des îles du vent, pour intercepter les batimens Espagnols que la position de leurs colonies réduisoit à y passer, il y en eut de si maltraités dans un combat, qu'ils se virent forcés de chercher un asyle pour se radouber. Ils le trouverent à Saint Christophe. L'espoir d'assurer davantage le succès de leurs armemens leur fit desirer d'être autorisés à former un établissement dans cette île. Denambuc, leur chef, n'obtint pas seulement cette liberté; mais encore celle de s'étendre, autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand

archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permission, qui n'étoit accompagnée d'aucun secours, d'aucun appui, le vingtieme des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

Une compagnie se présenta en 1626 pour exercer ce privilege. C'étoit l'usage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore assez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit la propriété de toutes les îles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorisoit à se faire payer cent livres de tabac ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis seize jusqu'à soixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclusivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq mille livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les îles voisines. Si la compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privileges, eût eu à tous égards une conduite bien raisonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureusement, elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole · l'ambition d'un gain excessif la rendit injuste & cruelle.

Les Hollandois avertis de cette tyrannie se présenterent avec des vivres & des marchandises qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propositions.

Il se forma dès-lors entre ces républicains & les colons une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la compagnie dans le nouveau monde, où elle l'empêchoit de débiter ses cargaisons; elle la poursuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des îles Françoises à meilleur marché. Découragée par ces revers mérités, la compagnie tomba dans une inaction entiere qui la privoit de la plus grande partie de ses bénéfices, sans diminuer aucune de ses charges. Le sacrifice que lui fit le gouvernement du vingtieme qu'il s'étoit réservé, ne fut pas suffisant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéressés penserent qu'en abjurant les principes destructeurs qui avoient été constamment suivis, on pourroit regagner le terrain perdu : le plus grand nombre désespéra, malgré ces avantages, de balancer seulement des négocians particuliers, aussi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette persuasion décida une révolution. La compagnie, pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagemens, mit ses possessions en vente : elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme gouverneurs.

Boisseret obtint en 1649 pour soixante-treize mille livres la Guadaloupe, Marie Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces îles : il céda la moitié de son marché à Houel son beau-frere. Duparquet ne paya en 1650 que soixante mille livres la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers

de plus que ne lui avoit coûté ſon acquiſition entiere. Malthe acquit en 1651 Saint Chriſtophe, Saint Martin, Saint Barthelemi, Sainte Croix & la Tortue, pour quarante mille écus: ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces îles. La religion devoit les poſſéder comme fiefs de la couronne, & n'en pouvoit confier l'adminiſtration qu'à des François.

Les nouveaux poſſeſſeurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils diſpoſoient des terrains. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits ſouverains. On devoit croire que régiſſant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture ſe réaliſa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes, ſous de tels maîtres. Cependant, ce ſecond état des colonies Françoiſes ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approviſionner & à en emporter les productions, qu'ils livroient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui par la propriété devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert ſe trompa ſur le choix du remede. Ce grand homme qui conduiſoit depuis quelque tems les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de ſa carriere. L'habitude de vivre avec des traitans, du tems de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent qui n'eſt qu'un inſtrument de circulation, comme la ſource de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas

de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'état, & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de premiere nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu, & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture subjugua tous les esprits, & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire, il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadaloupe & les îles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres; la Martinique pour quarante mille écus; la Grenade pour cent mille francs; toutes les possessions de Malthe pour cinq cens mille livres. Jusque-là sa conduite étoit digne d'éloges: il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes possessions sous le joug d'une compagnie exclusive, que les expériences, d'accord avec les principes, proscrivoient également. Le ministere espéra vraisemblablement qu'une société dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique septentrionale, & ce qui commençoit à se faire de commerce sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes

destinées, en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans le dixieme du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissemens, & en proscrivant, autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agens, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. Sa chûte paroissoit assurée & prochaine en 1674, lorsque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à trois millions cinq cens vingt-trois mille livres, & de lui rembourser son capital qui étoit d'un million deux cens quatre-vingt-sept mille cent quatre-vingt-cinq livres. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'état des possessions précieuses qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoises; & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les îles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-tems étoient rompus, & rien ne paroissoit plus pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carriere à son ambition: chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuser ni leur présomption, ni leur indolence. Leurs espérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours na-

turel des choſes, & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſerent malheureuſement des obſtacles inſurmontables.

D'abord on exigea dans les îles même de chaque homme libre, de chaque eſclave des deux ſexes, une capitation annuelle de cent livres peſant de ſucre. On repréſenta vainement que l'obligation impoſée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt aſſez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces repréſentations ne firent pas l'impreſſion qu'elles méritoient. Soit beſoin, ſoit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts ſans intérêt, par des gratifications, virent paſſer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui reverſée dans des champs fertiles auroit augmenté graduellement la reproduction.

Dans le tems que les îles ſe voyoient ainſi dépouillées d'une partie de leurs denrées, l'eſprit d'excluſion prenoit en France des meſures ſûres pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiſſoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeſte contre les rades du royaume qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient eſſentiellement; mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui par cet arrangement voyoient diminuer ſur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce déſavantage s'en joignit bientôt un autre. Le miniſtere avoit cherché à exclure les vaiſſeaux étrangers de ſes poſſeſſions éloignées, & il y avoit réuſſi, parce qu'il l'avoit voulu verbalement. Ces navigateurs obtinrent de l'a-

varice ce que l'autorité leur refusoit. Ils acheterent aux négocians François des passe-ports pour aller aux colonies, & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtimens se virent obligés, non seulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasionoit nécessairement des frais considérables en pure perte; elle devoit influer beaucoup sur le prix des productions de l'Amérique.

Le sucre, la plus importante de ces productions, ne tarda pas à recevoir un nouvel échec. Ceux qui le raffinoient demanderent en 1682 que la sortie des sucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroissoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premieres allassent alimenter les fabriques étrangeres, & que l'état se privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert. Qu'arriva-t-il? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas: la culture Françoise diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le systême qu'on avoit pris, solliciterent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt dans les marchés étrangers la préférence qu'on y avoit

perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoient n'eût été assujetti à un droit de huit livres à son entrée dans le royaume. Tout ce qu'ils purent faire, malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut consommé tout entier, & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le tems; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut, qui en 1682 se vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou six en 1713.

Le bas prix de la marchandise principale auroit mis les colons dans l'impossibilité de multiplier leurs esclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas contribué par ses opérations. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives, qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer qu'en 1698 il n'y avoit pas vingt mille negres dans ces nombreux établissemens; & il

ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les îles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entraves multipliées. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur constance à quelques légers encouragemens, qui leur firent toujours espérer que leur situation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut assez savorisée. Le gouvernement la soutint d'une maniere indirecte, en mettant des droits excessifs sur l'importation étrangere de ces denrées. Cette légere faveur donna le tems d'attendre une révolution plus heureuse. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arraché successivement aux besoins, à la foiblesse du gouvernement. Les marchandises destinées pour les colonies furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique qui se consommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers devoient être perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même dont l'usage n'étoit pas prohibé, paieroient les droits à leur entrée dans le royaume, quoique destinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumieres du tems le comportoient, si l'édit eut rendu général le commerce de l'Amérique, concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eut déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles loix limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconvéniens, & se proposoient sans doute de rendre un jour au commerce, la liberté, l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse le colon qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins, dès qu'on le lui permit. Son activité, sa prospérité étonnerent toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le nouveau monde, eut eu par prévoyance les lumieres qu'il tenoit de l'expérience un siecle après, l'état auroit joui de bonne

heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir, qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & sacrifié Saint-Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763, on seroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois! Après avoir sacrifié des milliers d'hommes pour acquérir & pour conserver une possession éloignée, il faut en immoler davantage pour la perdre. Cependant, il reste encore à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pese leur valeur. Commençons par la Guyane, qui est au vent de toutes les autres.

Cette vaste contrée annonce sa grandeur par ses bornes mêmes. Baignée à l'orient, de l'océan; au nord, de l'Orenoque; au midi, de l'Amazone; au couchant, du Rio-Negro, qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale, la Guyanne sous cet aspect est comme une île, qui a deux cens lieues au moins, du nord au sud, & plus de trois cens, de l'est à l'ouest.

Les peuples qui erroient dans ce grand espace si heureusement circonscrit avant l'arrivée des Européens, étoient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, se distinguoient par un usage remarquable dans le

choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumieres que perſonne; & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit juſqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il reſtoit expoſé un tems conſidérable à des piquures vives & ſanglantes. S'il montroit dans toutes ces ſituations une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expoſe la vie des ſauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les ſuffrages s'arrêtoient ſur lui. Cependant, comme s'il eut ſenti ce qu'impoſe l'honneur de commander à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtans lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſiere par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place. C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ſes pieds; & la nation obéiſſoit à ſes loix ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient les habitans de la Guyane, quand l'Eſpagnol Alphonſe Ojeda, y aborda le premier en 1499, avec Americ Veſpuce & Jean de la

Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays désigné sous le nom *del Dau-rado*, qui renfermoit des richesses immenses en or & en pierreries, plus de mines & de trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoient pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caracteres singuliers. Il avoit une passion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipsoit les plus grands noms; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siecle; quelque chose de romanesque dans les sentimens & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane; mais il la quitta, sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre, une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait abusé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage imposant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit tant de célébrité. Long-tems auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la

vivacité qui leur est particuliere. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs espérances du côté de l'Orenoque, ils cherchoient à réaliser les leurs sur l'Amazone. L'inutilité de leurs courses les détermina à se fixer enfin dans l'île de Cayenne en 1635.

Quelques négocians de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré. Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651, une nouvelle compagnie, qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cens colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noya en entrant dans son bateau. Royville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit une telle horreur. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une île déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim, à la misere, à la fureur des sauvages du continent, qu'on avoit provoqués de cent manieres, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les îles du Vent sur un

bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'île.

Il se forma en 1663, une nouvelle compagnie, sous la direction de la Barre, maître de requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fonds. Les secours du ministere la mirent en état de chasser de sa concession les Hollandois qui s'y étoient établis sous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été évacuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie, qui réunissoit les possessions, les privileges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut prise en 1667, par les Anglois, en 1676, par les Hollandois; mais depuis elle n'a pas été même attaquée.

Cet établissement tant de fois bouleversé respiroit à peine. A peine il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques flibustiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du sud, s'y fixerent; & ce qui étoit plus important, se déterminerent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens, lorsque Ducasse, qui avec des vaisseaux avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires; & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque, & les autres

faits prisonniers furent envoyés aux Antilles où ils s'établirent. La colonie ne s'est jamais relevée de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette île qui n'est séparée du continent que par les eaux de deux rivieres, peut avoir seize lieues de circuit. Par une conformation que la nature donne rarement aux îles & qui la rend peu habitable, élevée sur les côtés & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guere praticables que par de grands détours. Il n'y a que les côteaux & les monticules qui soient susceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un sol excellent & noir; mais il est communément rouge, sec, sabloneux, & bientôt épuisé. Le seul bourg qui soit dans la colonie est défendu par un mur, par un fossé, par cinq mauvais bastions. Il est protégé par une forteresse qui domine aussi le port. On n'arrive à ce port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent seules introduire, à travers les roches & les écueils, dont il est bordé & parsemé.

La premiere production de Cayenne fut le rocou. C'est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui donne cette lessive, a l'écorce roussâtre, des feuilles grandes, fortes, dures & d'un verd foncé. Il est aussi haut & plus touffu que le prunier. Ses bouquets de fleurs, assez semblables aux roses sauvages, sont remplacés deux fois l'an, par des gousses moins grandes que celles de la châtaigne, mais aussi piquantes. Elles renferment de

petites graines couvertes d'une pellicule incarnate, & c'est celle-ci qui compose le rocou.

Il suffit qu'une des huit ou dix gousses que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puisse les cueillir toutes. On en détache les graines qui sont mises aussitôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines sont écrasées à différentes reprises avec des pilons de bois, jusqu'à ce que la pellicule en soit entiérement détachée. On verse ensuite le tout dans des cribles de jonc qui retiennent ce qu'il y a de solide, & laissent écouler dans des chaudieres de fer une liqueur épaissie, rougeâtre & fétide. A mesure qu'elle bout, on recueille son écume dans de grandes bassines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudiere l'écume qu'on en a tirée.

Cet écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une spatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudiere, pour qu'elle ne noircisse point. Lorsqu'elle est cuite suffisamment & un peu durcie, on la met sur des planches où elle se refroidit On la divise ensuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations sont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du sucre. Ce fut la premiere des colonies Françoises qui cultiva le café. Elle le reçut en 1721 de quelques-uns de ses déserteurs, qui racheterent leur grace, en l'apportant de Surimam où ils s'étoient réfugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1738, on comptoit dans l'île soixante fabriques de rocou, dix-neuf petites sucreries,

quatre indigoteries, quelques milliers d'arbres de café, de coton & de cacao. Ces produits réunis ne passoient pas annuellement cent mille écus. Ils étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cens noirs, qui formoient la colonie entiere.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Versailles, chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On sortoit des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avoit décidé le ministere à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs colonies importantes. Il paroissoit également nécessaire de faire oublier à la nation, ses calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'espérance d'une meilleure fortune pouvoit amuser son oisiveté, tromper sa malignité; & l'on détourna ses regards des possessions qu'elle avoit perdues, vers la Guyane qui devoit, disoit-on, couvrir avec avantage de nombreuses pertes.

Cette vaste contrée, qu'on décora long-tems du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entiere à cette puissance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établissant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient resserrée, entre la riviere de Marony & celle de Vincent Pinçon. Plusieurs traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'île de Cayenne, l'étendue qui les sépare n'a pas moins de cent lieues de côtes. La navigation y est fort difficile à cause de la rapidité des courans, & continuellement embarrassée par des îlots, par des bancs de sable & de vase durcie, par des mangliers forts & serrés qui avancent jusqu'à deux & trois lieues

dans la mer. Il n'y a point de port. On trouve peu d'endroits où les vaisseaux puissent aborder ; & les chaloupes les plus légeres y rencontrent souvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuses rivieres qui arrosent ce continent ne sont pas plus praticables. Leur lit est barré de distance en distance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte-basse presque par-tout, est inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées, deviennent aussi des marais dans la saison des pluies. On ne trouve alors de sûreté que dans les terrains un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui suspendent tous les travaux, toutes les cultures rendent les chaleurs assez supportables, sans donner au climat une influence aussi maligne qu'on pourroit le présumer. On ne peut former que des conjectures vagues sur la population des terres éloignées de la mer. Celles des côtes peut être de neuf ou dix mille hommes divisés en plusieurs nations dont les Galibis sont la plus puissante. Des missionnaires sont parvenus, à force de soins & de constance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les reconcilier avec les François contre lesquels ils avoient de préjugés de haine très-redoutables ; & ce n'étoit pas sans fondement. Les premiers aventuriers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient sur un sol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'esclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des Antilles. Leur prix ordinaire, fut d'abord de vingt pistoles. Heureusement, ils enchérirent si fort qu'on s'en dégoûta dans la suite. On aima mieux acheter des

noirs qui presque aussi propres à la chasse & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établissoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une ressource très-précieuse au ministere de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va juger de ses motifs, après quelques réflexions.

L'Amérique se présente à l'Europe sous deux faces & deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride & la Zone tempérée du Nord. La premiere plus féconde, plus riche, mais en matieres de luxe & de volupté, devoit jeter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étendue aux puissances qui s'en emparerent. Faite, ce semble, pour le despotisme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du sol y façonnent les ames à l'esclavage pour l'amour du repos & du plaisir, elle ne devoit être occupée que par des monarchies absolues, & peuplée d'esclaves qui n'y cultivent que des productions propres à énerver la vigueur & le ressort des fibres en multipliant les sensations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richesses sans le travail, devoient hâter doublement la caducité des états, par l'irritation des desirs & la facilité des jouissances. Les peuples qui occupent cette zone, devoient tomber dans la mollesse, ou se précipiter dans les entreprises d'une ambition d'autant plus ruineuse, qu'elle seroit d'abord heureuse. Prenant le fruit ou le signe des richesses, pour le principe créateur de forces politiques, ces états s'imaginerent, qu'avec de l'argent, ils auroient les nations à leur solde, comme ils avoient les negres sous leurs chaî-

nes ; ſans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puiſſans, qui joignant à leurs armes les richeſſes étrangeres, ſe ſerviroient de ce double inſtrument pour tout détruire.

La zone tempérée de l'Amérique ſeptentrionale, ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires ; mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matiere à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices & les travaux qui nourriſſent les forces du corps & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le nord qui ſubjuguera le midi. L'un ſe couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages par ſes liaiſons avec des peuples libres ; l'autre ne ſera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une nation de tyrans ſoumis à des gouvernemens abſolus.

Il étoit eſſentiel pour les colonies du midi, qu'elles euſſent de racines de population & de vigueur dans le nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de

besoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un asyle dans la défaite, un contrepoids de forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françoises, jouissoient avant la derniere guerre de cette protection. Le Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitans, par ses alliances avec des peuplades sauvages amis de la franchise & de la liberté des mœurs Françoises, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le ministere de France à chercher de l'appui dans un autre; & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangeres, & propre à voler avec le tems au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son systême. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but, qu'en cultivant avec aussi peu de frais que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécessité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étoient dirigées par un ministre actif & éclairé. En politique sage, qui ne sacrifie pas la sûreté aux richesses, il ne se proposoit que d'élever un boulevard pour défendre les possessions Françoises. En philosophe sen-

ſible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les reſpecte, il vouloit peupler d'hommes libres ces contrées fertiles & déſertes. Mais le génie ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens ſoutiendroient ſous la zone torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient; enfin qu'on pourroit établir des liaiſons faciles & importantes entre la Guyane & les îles Françoiſes.

Ce faux ſyſtême où le miniſtere ſe laiſſa entraîner par des hommes qui ne connoiſſoient ſans doute, ni le pays qu'il s'agiſſoit de peupler, ni la maniere d'y fonder des colonies, fut auſſi malheureuſement exécuté que légérement conçu. Tout y fut combiné, ſans principes de légiſlation, ſans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette diſtribution qui ſe trouve établie en Europe & preſque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des hazards infinis que le tems amene; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité; mais non la baſe & le fondement de la ſociété qui dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour

pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des espérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eut donné une portion de terrain à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déserte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ses forces & à ses moyens, l'un avec son argent, l'autre avec ses bras. Il ne falloit, ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naissante ; ni leur donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne pussent pas trouver des coopérateurs qui ne voudroient pas se mettre dans leur dépendance. Il étoit indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration une propriété où ils trouvassent à faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur situation, ne quitteroient pas leur patrie, sans l'espérance d'un meilleur sort ; & que tromper leur espoir & leur confiance à cet égard, seroit ruiner la colonie dont on projetoit les fondemens.

Envain le gouvernement se chargea de la subsistance des colons pour deux ans. C'étoit trop de provisions à la fois. Elles doivent se gâter, soit dans le trajet, soit au terme. Le transport seul, en consommant une partie, altérant le reste, ne pouvoit que les rendre cheres, rares, nuisibles. Un climat chaud, un pays humide étoient un double principe de corruption pour les alimens, d'épidémie & de mortalité pour les hommes. C'eût été une folie de transporter d'Europe à la Guyane une assez grande quantité

d'animaux vivans, pour fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuse colonie. La plupart seroient morts en route ou en arrivant, parce que les animaux étant plus immédiatement sous la direction de la nature, sont aussi plus sujets aux brusques altérations de l'air, & au changement du climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par degrés, & jeter dans cette région éloignée les termes de la culture, avant d'y multiplier les habitans. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les secours nécessaires pour l'exploitation. A mesure que la colonie naissante auroit cultivé pour sa consommation & au delà, l'achat du superflu de ses récoltes, seroit devenu une source d'accroissement. L'agriculture & la population seseroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres ; & la société auroit pris ses forces comme l'individu dans l'espace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions si simples, si naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, sur des plages désertes & impraticables. On sait que dans presque toute la zone torride, l'année est partagée en deux saisons, l'une seche & l'autre pluvieuse. A la Guyane, les pluies sont si abondantes depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de mai, que les terres sont submergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la saison seche, placés sur les terrains qu'on leur destinoit, ils auroient eu le tems d'arranger leurs habitations, de couper les fo-

rêts ou de les brûler, de labourer & d'ensemencer leurs champs.

Faute de ces combinaisons, on ne sut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup sur coup dans la saison des pluies. L'île de Cayenne auroit pu servir d'entrepôt & de rafraîchissement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des secours. Mais la fausse idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejeter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa douze mille victimes sur les bords du Kourou, dans une langue de sable, parmi des îlots mal sains, sous un mauvais angar. C'est-là que livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace d'hommes transportés de loin sous un nouveau ciel, aux miseres & aux maladies contagieuses qui naissent d'une semblable situation, ils virent finir leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les imposteurs qui ont abusé de la confiance du gouvernement, pour consommer à si grands frais tant de malheureux à la fois; comme si la guerre dont ils étoient destinés à combler les vuides, n'en avoit pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à cette horrible tragédie, il falloit que quinze cens hommes échappés à la mortalité fussent la proie de l'inondation. On les distribua sur des terrains où ils furent submergés au retour des pluies. Tous y périrent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a poursuivi & puni les auteurs; mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les ministres, pour les sujets,

pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer à des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques! Eh! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entiere que ses chefs soient éclairés! Mais peuvent-ils l'être que par elle-même? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'instrument? Espere-t-on de commander aux volontés sans l'opinion, & d'inspirer le courage sans la confiance? Les vraies lumieres sont dans les écrits publics où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers, ne sont guere que l'ouvrage des esprits adroits & intéressés qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un prince, un ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il a des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des guerres & des traités faits sans le conseil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'insu de tous ceux qui en répondent sur leur vie & sur leur fortune; qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrette, une conjuration de quelques individus contre la société entiere? L'amour du bien public, la conservation des peuples: rois & ministres, ce n'est qu'à ce prix, à cette condition qu'il vous est permis de gouverner des hommes à qui la nature & Dieu même ont donné le droit & la force.

Qu'est-il arrivé de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du ministere François sur la Guyane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute

à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres. Cette opinion est appuyée sur la stérilité de son sol, sur l'humidité excessive de son climat, sur les prodigieux essaims de fourmis dont le pays est infesté, sur la facilité qu'auront les esclaves de déserter de leurs atteliers. Il y a de la vérité; il y a de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'île de Cayenne n'est pas d'une grande fertilité, l'on ne peut sans injustice en conclure que le continent voisin soit également rebelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction se sont arrêtés sur les côtes marécageuses d'une terre si vaste. Mais les observateurs qui ont pénétré dans l'intérieur sont d'un avis bien contraire, & le peu d'expériences qu'on a déja faites démentent un préjugé qui n'est fondé que sur les premieres apparences.

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies n'est pas aussi vaine. Ce vice des saisons met en péril la vie des cultivateurs, les oblige à des travaux plus pénibles, rend les récoltes incertaines, sur-tout celle du sucre qui jusqu'à présent n'a pas été aussi abondante, ni d'aussi bonne qualité dans le continent que dans les îles. Mais on ne doute pas que les inondations ne diminuent, à mesure qu'on abattra les bois qui depuis l'origine du monde couvrent ces déserts immenses. Les arbres attirent les pluies & les rosées; ils entretiennent l'humidité de la terre en lui dérobant les rayons du soleil. Otez ces grands végétaux qui par leurs profondes racines, par l'étendue de leurs branches, absor-

bent & pompent tous les sucs de la végétation qui circulent, soit dans l'intérieur, soit dans l'atmosphere du globe, il n'y restera plus qu'une fraîcheur utile & tempérée pour la plus grande partie des cultures.

La plupart sont actuellement attaquées par les fourmis, & plusieurs le sont assez vivement pour voir s'anéantir par intervalle les espérances les mieux fondées. Mais c'est un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établissemens de l'Amérique. Ils en ont été délivrés avec le tems. Plusieurs n'en souffrent plus rien, les autres en souffrent peu. La Guyane s'en ressentira toujours moins, à mesure que les défrichemens se multiplieront.

A l'égard des noirs, si l'on risque de les voir déserter, se réfugier, s'attrouper, se retrancher dans les bois, c'est la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuser. Cet inconvénient est plus grand sans doute sur le continent que dans les îles; mais on préviendra l'évasion de ces malheureux, quand on rendra leur condition supportable. La loi de la nécessité qui commande même aux tyrans, prescrira dans la Guyane une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

L'obstacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il soit le plus insurmontable, c'est la difficulté, l'impossiblité même d'entreprendre des cultures importantes sur les côtes de la Guyane. Celle qui est au sud de Cayenne n'offre dans l'espace de vingt lieues qu'un cloaque qui deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, est desséché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui est au nord est réguliérement couverte d'eau pendant six mois, & dès-lors ne sauroit avoir qu'une

fertilité précaire. On y voit périr la canne de sucre à sa premiere portée, ce qui doit multiplier les travaux, sans augmenter les productions. Cette partie est d'ailleurs extrêmement mal saine. Un vent d'est y pousse réguliérement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du soleil fait sortir des terres marécageuses de la côte du sud. La riviere d'Oyapoco n'éprouve pas les mêmes inconvéniens. On y respire un air toujours pur, on y voit un sol excellent qui n'est jamais submergé; mais pour jouir de ces avantages, il faut s'établir à vingt lieues de la mer. Cependant la facilité que trouvent à y arriver sans risque les bâtimens qui ne tirent que quatorze pieds d'eau, doit encourager à surmonter les difficultés que présente cet éloignement. Avec un peu plus de constance encore on pourra tirer parti d'autres terres & d'autres rivieres de la colonie.

Toutes ces discussions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le sucre y sera d'abord plein d'eau, sans saveur, en petite quantité; mais il ne fut presque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le café, le cacao, le coton prennent à la Guyane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y peut, y doit prospérer. L'indigo qui y croissoit autrefois en abondance s'y est abâtardi; mais il y recouvrera sa premiere qualité, si on le renouvelle par des graines de Saint Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur; mais le débit en est assuré. La vanille y est naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gousses qui le contiennent se pourrissent aussi-tôt qu'elles sont cueillies. Il est aisé de s'instruire de la culture des arbres qui les portent, & d'en-

richir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de ris, de bois, de bestiaux, de poisson salé, dont on ose se flatter, n'y sont pas aussi sûres. La colonie pourroit s'y attacher sans doute ; mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des îles Françoises du vent, le seul qui se présente, ne sauroit jamais être fort considérable. Ces établissemens n'ayant rien à lui donner en échange de ses denrées, les frais de navigation rendront nécessairement la communication languissante.

Mais cette derniere liaison peut manquer, & celle de la Guyane avec la métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragemens que la cour de Versailles versera dans cet établissement. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus suivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions que les îles. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoise, par les avances & les gratifications qu'un état doit toujours faire quand il s'agit de grands défrichemens vraiment utiles. Les défrichemens : Voilà des conquêtes sur le cahos & le néant, à l'avantage de tous les hommes ; & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste, pour mieux s'en emparer ; qui coûtent le sang de deux nations, pour n'en enrichir aucune ; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des siecles, avant de s'en promettre la paisible possession. La Guyane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne pas les lui refuser ?

Cette colonie peut multiplier à son gré ses

troupeaux & ses subsistances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne sera donc pas conquise. Les Antilles, au contraire, déja perdues une fois, attirent les regrets & sollicitent l'ambition d'un peuple vivement aigri de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, dans la situation florissante de ses colonies septentrionales, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la derniere paix. Si la fortune secondoit encore la sage administration de son heureux gouvernement; si un peuple encouragé par des victoires dont les sujets recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois; ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions, dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout est encore à faire, pour s'assurer des avantages que présente cet établissement. On n'y voyoit au premier janvier 1769, que 1291 hommes libres, & 8047 esclaves. Ses troupeaux ne s'élevoient pas au dessus de 1923 têtes de gros bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs, sans intelligence, que des noirs, sans subordination. Il est réservé au tems d'amener des lumieres & de la discipline. En attendant cette heureuse épo-

que, laissons la Guyane, & passons à Sainte-Lucie.

Les Anglois occuperent, sans opposition, cette île dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paisiblement depuis dix-huit mois, lorsqu'un navire de leur nation, qui avoit été surpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraibes accourus sur leurs pirogues, avec des fruits. Cette violence décida les sauvages de Saint-Vincent, de la Martinique à se réunir aux sauvages offensés; & ils fondirent tous ensemble au mois d'août 1640, sur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils massacrerent tout ce qui se présenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établissement qui ne pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit sur toutes les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vue d'état primitif, que les nations de l'Europe, comptant les naturels du pays pour rien, envisagerent l'Amérique, lorsqu'elle eut été découverte. Pour s'emparer d'un pays, il leur suffisoit qu'aucun peuple de notre continent n'en fut en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le nouveau monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justifier en ce siecle, pendant les dernieres hostilités.

D'après ces principes, que l'auteur d'une hiſtoire philoſophique du commerce, rougiroit d'approuver, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puiſſance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviſerent les premiers. Ils y firent paſſer en 1650, quarante habitans ſous la conduite de Rouſſelan, homme brave, actif, prudent, & ſinguliérement aimé des ſauvages, pour avoir épouſé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ſes ſucceſſeurs furent maſſacrés par les Caraïbes mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faiſoit que languir, lorſqu'elle fut priſe en 1664 par les Anglois qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'île. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fut la cauſe, lorſque l'ennemi qui les avoit chaſſés la premiere fois, les força de nouveau vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'île ſe réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invaſion paſſagere, ſe fut retiré, ils reprirent leurs occupations Ce ne fut pas pour long-tems. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corſaire qui auroit envie de les piller; & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établiſſemens de leur nation, qui avoient plus de force ou qui pouvoient ſe promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture ſuivie, ni de colonie réguliere à Sainte-Lucie. Elle étoit ſeulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faiſoient des canots, qui y entretenoient des chantiers aſſez conſidérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrech, il vint en pensée au maréchal d'Estrées, d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres, qui avoit des prétentions sur l'île, à raison de la propriété d'établissement, comme celle de Versailles, à raison d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le ministere de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois, soit qu'elle persuadât qu'ils pouvoient tout oser, ils donnerent eux-mêmes, en 1722, Sainte-Lucie au duc de Montaigu qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêt donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en sortirent en 1731, en convenant que jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'île seroit évacuée par les deux nations, mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouissance de leurs habitations ; mais il se servit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaisons interlopes, que les sujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité jusqu'au traité de 1763, qui a assuré à la France la propriété si long tems & si opiniâtrement disputée de Sainte-Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la cour de Versailles se proposa de faire de son acqui-

ſition. Depuis quelques années il s'étoit établi, que ſes colonies du vent ne pouvoient ſe paſſer, ni des bois, ni des beſtiaux de l'Amérique ſeptentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement; & Sainte-Lucie fut choiſie comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les ſirops de la Martinique, de la Guadaloupe. L'expérience ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit, ou que les Anglois entrepoſaſſent leurs cargaiſons, ou qu'ils les gardaſſent à bord, ou qu'ils les vendiſſent à des négocians établis dans l'île : trois combinaiſons également impoſſibles.

Jamais ces navigateurs ne ſe détermineront à perdre de vue leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient, ni à payer des magaſins pour leurs bois, parce qu'une marchandiſe de ſi mince valeur, d'auſſi gros volume ne ſoutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas ſe flatter qu'ils attendront paiſiblement ſur leurs bâtimens, qu'il vienne des îles Françoiſes des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut ſe concilier avec ces lenteurs. Il ne reſteroit que la voie des négocians qui s'établiroient à Sainte-Lucie, comme acheteurs & vendeurs intermédiaires; mais leur miniſtere ſeroit néceſſairement ſi cher, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en ſervir.

Les difficultés ne ſont pas moins grandes de la part des propriétaires des ſirops, que du côté des fourniſſeurs des productions ſeptentrionales. Accoutumé à les vendre trente-cinq à trente-ſix livres la barrique, il ne conſentira jamais à la diminution des deux cinquiemes qu'emporteront les voitures, le coulage & la commiſſion.

Que si l'Anglois est obligé de les payer plus cher qu'il ne les payoit, il se verra forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, que le consommateur sera hors d'état d'acheter après ce surhaussement.

Le ministere de France, détaché de la premiere idée qu'il avoit eue, sans y renoncer formellement, s'est occupé du soin d'établir des cultures à Sainte-Lucie. En 1763, il y a fait passer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit, sept ou huit cens hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les Tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des soldats qui y sont envoyés; quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés; est-il étonnant que des misérables ramassés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, aient généralement péri dans une île inculte & mal saine?

L'avantage de la peupler étoit réservé aux établissemens voisins. Des François qui avoient vendu très-avantageusement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits à acheter un sol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans dont les possessions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds, pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement distribué à chacun d'eux un terrain proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens, se sont bornés à des travaux qui

n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches se sont élevés à des entreprises plus considérables.

Déja se sont formées dans la colonie neuf paroisses, huit sous le vent, & une seulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'île sur l'autre ne vient pas de la supériorité du sol; mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaisseaux. Avec le tems, l'espace qu'on a d'abord négligé, sera occupé à son tour, parce qu'on découvre tous les jours des anses où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'île, & deux chemins qui la traversent de l'est à l'ouest, donnent les facilités qu'on pouvoit desirer pour porter les denrées des plantations aux embarcadaires. Avec le tems & des richesses, ces routes parviendront à un degré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, sans des dépenses trop coûteuses pour la naissance d'un établissement. Les corvées dont ces chemins sont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures; mais les colons commencent à bénir la main sage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier janvier 1769, la population libre de l'île montoit à 2524 personnes de tout âge & de tout sexe, & celle des esclaves à 10270. Elle avoit pour ses troupeaux 598 mulets ou chevaux, 1819 bêtes à corne, & 2378 à laine. Ses cultures consistoient en 1, 279, 880 pieds de cacao, en 2, 463, 880 pieds de café, en 681 quarrés de coton, en 454 quarrés de cannes à sucre. Il y avoit seize sucreries roulantes, & dixhuit qui travailloient à leur établissement. Le gou-

vernement avoit déja distribué 20478 quarrés de terre, qui donneront avec le tems un revenu fort considérable. On ne le doit évaluer actuellement, qu'à deux millions cinq cens mille livres.

Il régnoit depuis bien des années dans les îles du vent un préjugé contre Sainte-Lucie. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux, qui ne paieroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le désespoir y feroient passer. Ces idées étoient universellement reçues.

Des expériences heureuses doivent détromper les plus prévenus. Le sol de Sainte-Lucie n'est point mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur à mesure qu'on avance dans les terres. A l'exception de quelques montagnes hautes & escarpées, sur lesquelles on remarque aisément des traces d'anciens volcans, tout peut être défriché avec succès On n'y trouve pas à la vérité de grandes plaines, mais beaucoup de petites, où l'on peut pousser la culture du sucre jusqu'à quinze millions de livres pesant. La forme étroite & allongée de l'île, en rendra le transport aisé, dans quelques lieux que les cannes soient plantées.

L'air dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'est que ce qu'il étoit dans les autres îles, avant qu'on les eut habitées, d'abord impur & peu sain; mais à mesure que les bois sont abattus, que la terre se découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on respire sur une partie des côtes est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent

quelques foibles rivieres qui partant du pied des montagnes, n'ont point assez de pente pour entraîner les sables dont le flux de l'océan embarrasse leur embouchure. Cette barriere insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal sains. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de cette contrée le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'île, en y abordant pour la premiere fois. Les François poussés dans le nouveau monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue, qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils seront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La salubrité dont on jouit sur les rivieres du Carenage & du Marigot, qui tombent dans des anses un peu profondes, fait présumer que cet expédient réussiroit.

Le caractere & les lumieres de monsieur le comte de Dennery, fondateur de la colonie nous autorisent à assurer, que lorsque cette île d'environ quarante cinq lieues de circuit, sera parvenue à toute la culture dont elle est susceptible, elle pourra occuper cinquante mille esclaves, & fournir au commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de prospérité ne doit pas même être fort éloigneé, puisque l'activité des cultivateurs est débarrassée de toutes les entraves qui ont par-tout ailleurs ralenti les travaux. Cinquante hommes destinés à maintenir l'ordre public, sont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte-Lucie. Elle ne paie, ni directement, ni indirectement aucun impôt. Dans ses rades sont reçus indifféremment, sans droit d'entrée, sans

droits de sortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à son gré les marchandises qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des possessions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Une faveur si signalée aura sans doute un terme; & cette île sera mise un jour, comme toutes les autres, sous le joug des loix prohibitives. Mais six ans de paix & de liberté lui donneront la force de soutenir ce fardeau.

Avant de l'y soumettre, la métropole prendra les moyens de s'assurer les produits d'une île qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le port du Carenage.

Ce port fameux réunit beaucoup d'avantages. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fonds est excellente. La nature y a formé trois Carenages qui peuvent se passer de quai; & qui n'ont besoin que de cabestan pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays qui y ont séjourné long-tems, n'ont jamais été piqués par les vers; cependant on n'espere pas que cet avantage puisse durer, qu'elle qu'en soit la cause. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir; & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable peut non seulement défendre toutes les possessions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible escadre partie de Sainte-Lucie

porteroit en peu de jours la désolation dans les colonies qui paroissant les moins exposées, seroient dans la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croisiere, aussi dispendieuse que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oseroit tout ce qu'on peut à la mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'exposer au danger manifeste d'être pris les vaisseaux qui sont à sa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande Bretagne assez puissante, assez éclairée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France, ce port possede la plus grande défense maritime; une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ses deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquans de s'y emboisser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois; & il seroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'anse du choc, plage d'une lieue, qui n'est séparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette anse. Maître de la Vigie, il couleroir bas ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade; & ce seroit sans perte de son côté, parce que cette péninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'assaillant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortier; il ne tireroit pas un coup de canon; il ne hasarderoit pas la vie d'un homme.

S'il suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il seroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces Angloises, les réduire à la bloquer, & profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la péninsule. On ne doit pas se dissimuler qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi?

De l'autre côté de la rade est une hauteur nommée le morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projetée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anse du Carenage dans tous ses points, de commander à toutes les élévations qui l'entourent, de rendre à l'ennemi le port impraticable, de mettre en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne, d'empêcher enfin l'assaillant de pénétrer dans l'île, quand même il auroit fait sa descente au choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art.

Il vaut mieux fixer l'attention du lecteur sur la Martinique.

Cette île a seize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules qui ont la forme d'un pain de sucre. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal saine, qui acheve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presque entiérement cultivées. De ces montagnes, mais sur-tout de la premiere, sortent les nombreuses sources dont l'île est arrosée. Leurs eaux qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrain qu'elles traversent, excellentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635 de Saint Christophe pour y établir sa nation. Ce ne fut pas d'Europe qu'il tira les rameaux d'une nouvelle population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un climat nouveau, ou par la misere qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-tems dans son gouvernement de Saint Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue, habiles à défricher la terre, à former des habitations,

abondamment pourvus de plans de patates & de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établissement se fit sans trouble. Les naturels du pays intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnerent aux François la partie de l'île qui regarde au couchant & au midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers si vifs, si entreprenans, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine qu'en les exterminant eux-mêmes, & il associa les sauvages des îles voisines à sa politique. Tous ensemble ils fondirent sur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit construit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils se replierent, en laissant sept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers sur la place. Cet échec les fit disparoître pour long-tems; & ils ne revinrent qu'avec des présens, & des discours pleins de repentir. On les accueillit amicalement, & la réconciliation fut scellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles jusqu'à cette époque. La crainte d'être surpris obligeoit les colons des trois habitations à se réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défense. C'est-là qu'ils dormoient sans inquiétude, sous la garde de leurs chiens & d'une sentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec son fusil, & deux pistolets à sa ceinture. Ces précautions cesserent, lorsque les deux nations se furent rapprochées; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance abusa si fort de sa supériorité pour étendre ses usurpations, qu'elle ne tarda pas à

rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les sauvages dont le genre de vie exige un territoire vaste, se trouvant chaque jour plus resserrés, eurent recours à la ruse, pour affoiblir un ennemi contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup; & sans lui donner le tems de recharger, ils fondoient sur lui brusquement & l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu, avant qu'on eût su comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les agresseurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on massacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François devenus par cette retraite seuls possesseurs de l'île entiere, occuperent tranquillement les postes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La premiere étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique: on les appelloit habitans. Le gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens aux dépenses qu'exigeoient l'utilité, la sûreté communes. A leurs ordres étoient une foule de libertins qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, sous le nom d'*engagés*. C'étoit un espece d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient par le recouvrement de leur liberté les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du sucre ne commença que vers 1650. Benjamin Dacosta, l'un de ces juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors le cacao fut la ressource de la plupart des colons qui n'avoient pas des fonds suffisans pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités que les saisons apportent & versent tantôt sur les hommes & tantôt sur les plantes, fit périr en 1718 tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur présenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le ministere de France avoit reçu des Hollandois en présent deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejetons. Desclieux, chargé de les apporter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea avec ses arbustes le peu qu'il en recevoit pour sa boisson, & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le café se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaire; & ce vertueux citoyen jouit avec une douce satisfaction du bonheur si rare d'avoir sauvé, pour ainsi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie.

Indépendamment de cette ressource, la Martinique

tinique avoit des avantages naturels qui ſembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune conſidérable. De tous les établiſſemens François, elle a la plus heureuſe ſituation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'ineſtimable commodité d'offrir un aſyle sûr contre les ouragans qui déſolent ces parages. Sa poſition l'ayant rendue le ſiege du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une adminiſtration plus éclairée & moins infidele. L'ennemi a conſtamment reſpecté la valeur de ſes habitans, & l'a rarement provoquée, ſans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorſqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux mais conduit avec meſure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faiſoient gémir ſous le deſpotiſme de leur avidité. L'ordre, la tranquillité, l'union qu'ils ſurent maintenir en ce tems d'anarchie, prouverent plus d'averſion pour la tyrannie que d'éloignement pour l'autorité, & juſtifierent en quelque ſorte aux yeux de la métropole ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de proſpérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoiſes, l'étoit cependant fort peu, à la fin du dernier ſiecle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs, Le nombre de ſauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfans n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14566 eſclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21640 perſonnes. Les troupeaux ſe réduiſoient à 3663 chevaux, mulets ou ânes, & à 9217 bêtes à

cornes. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre vingt-trois foibles ſucreries.

Lorſque les guerres longues & cruelles qui portoient la déſolation ſur tous les continens, ſur toutes les mers du monde, furent aſſoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'adminiſtration qui l'avoient long-tems égarée, la Martinique, ſortit de l'eſpece de langueur où tous ces maux l'avoient laiſſée. Bientôt ſes proſpérités furent éclatantes. Elle devint le marché général des établiſſemens nationaux du Vent. C'étoit dans ſes ports que les îles voiſines vendoient leurs productions. C'étoit dans ſes ports qu'elles achetoient les marchandiſes de la métropole. Les navigateurs François ne dépoſoient, ne formoient leurs cargaiſons que dans ſes ports. L'Europe ne connoiſſoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les ſpéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Eſpagnole & ſeptentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 ſucreries, 11953232 pieds de café; 193870 pieds de cacao; 2068480 pieds de coton; 39400 pieds de tabac; 6750 pieds de rocou. Ses vivres conſiſtoient en 4806142 bananiers, 34483000 foſſes de manioc; 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout ſexe. Leur travail avoit élevé ſa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la conſommation que l'Europe faiſoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de ſeize millions de livres tournois.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres îles lui valoient la commission & les frais de transport, parce qu'elle seule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixieme de leurs productions, dont l'ensemble formoit une masse de vingt millions de livres. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de besoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fut à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'île Royale, avec le Canada, avec la Louysiane, lui procuroient le débouché de son sucre commun, de son café inférieur, de ses sirops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange, de la morue, des légumes secs, du bois de sapin & quelques farines. Dans son commerce interlope aux côtes de l'Amérique Espagnole, tout composé de marchandises de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne vouloit pas s'exposer. Ce trafic moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ses effets. Il lui rendoit un bénéfice communément de quatre vingt-dix pour cent sur une valeur de quatre millions de livres, qu'on portoit tous les ans à Caraque ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Dix-huit millions qui y circuloient habituellement avec une extrême rapidité, donnoient de la vie à tout. C'est peut-être le seul pays de

la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fut indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cens bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour Guinée, soixante du Canada, dix ou douze de la Marguerite ou de la Trinité; sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particuliere de l'île aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux îles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à soixante-dix tonneaux, monté par six cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens esclaves formés de longue main à la marine.

Dans les premiers tems, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du nord & du nord-est qui regnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entr'elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles étoient souvent retenues dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le tems de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages, & une augmentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages, celui d'accélérer ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens & beaucoup d'autres firent desirer à quelques habitans & à tous les naviga-

teurs, qu'il ſe formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fuſſens réunis. La nature paroiſſoit avoir préparé le fort Royal pour cette deſtination. Son port étoit un des meilleurs des îles du Vent, & ſa sûreté ſi généralement connue, que lorſqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retiraſſent dans les mois de juin, de juillet & d'août, pour ſe mettre à l'abri des ouragans ſi fréquens & ſi furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin qui n'en ſont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuſes rivieres qui arroſoient ce pays fécond, portoient des canots chargés juſqu'à une certaine diſtance de leur embouchure. La protection des fortifications aſſuroit la jouiſſance paiſible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal ſain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'aſyle de la marine militaire qui de tout tems opprima la marine marchande. Ainſi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles ſe porterent à Saint Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-ſept cens quarante-huit maiſons, eſt ſitué ſur la côte occidentale de l'île dans une anſe ou enfoncement à peu près circulaire. Une partie eſt bâtie le long de la mer ſur le rivage même; on l'appelle le mouillage : c'eſt là où ſont les vaiſſeaux & les magaſins. L'autre partie du bourg eſt bâtie ſur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'eſt là qu'eſt placée une petite fortification qui fut conſtruite en 1665 pour réprimer les ſéditions

des habitans contre la tyrannie du monopole, mais qui sert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg sont séparées par un ruisseau ou par une riviere guéable.

Le mouillage est adossé à un côteau assez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainsi dire, par cette colline qui lui intercepte les vents de l'est, les plus constans & les plus salutaires dans ces contrées ; exposé sans aucun souffle rafraîchissant aux rayons du soleil qui lui sont réfléchis par le côteau, par la mer & par le sable noir du rivage ; ce séjour est brûlant & toujours mal sain. D'ailleurs il n'a point de port, & les bâtimens qui ne peuvent tenir sur ses côtes durant l'hyvernage, sont forcés de se réfugier au fort Royal. Mais ces désavantages sont compensés par les facilités que présente la rade de Saint Pierre, soit pour le débarquement & l'embarquement des marchandises, soit par la liberté que donne sa position de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg est le premier de l'île qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'est moins cependant à cette ancienneté qu'à ses commodités, qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons dont les habitans situés sur des côtes orageuses & constamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes sans se déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'île, furent déterminés par l'appas du gain à prendre une de-

mure fixe. La bonne foi seule étoit l'ame de ces liaisons. La plupart de ces commissionnaires ne savoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre un sac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le sac étoit épuiſé, le commiſſionnaire ne fourniſſoit plus & le compte se trouvoit rendu. Cette confiance qui doit paroître une fable dans nos mœurs & nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siecle. Il exiſte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

Ces hommes simples furent remplacés succeſſivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paſſer quelques-uns dans la colonie, lorſqu'elle étoit sortie des mains des compagnies excluſives. Leur nombre s'accrut à mesure que les denrées se multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture par les avances qu'ils firent à l'habitant dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens néceſſaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déja de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainsi dire, dans leur dépendance, par le besoin qu'il pouvoit avoir de leur secours. Que le tems de la récolte soit retardé; que le feu prenne à une piece de cannes; qu'un moulin soit démonté; que des édifices croulent; que la mortalité se mette dans des beſtiaux ou parmi les esclaves; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout: où

trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils causent? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours. Le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commissionnaires de Saint Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitans riches qui sembloient par leur fortune être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, déserterent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presqu'arbitrairement imposé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers, ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui s'étant établis dans le seul port fréquenté, se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadaloupe, la Grenade suivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes besoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces prospérités. Ce n'est pas que la Martinique se manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vi-

gueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, se trouva toute formée pour les combats. En moins de six mois, quarante corsaires armés à Saint Pierre se répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens flibustiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immense. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit sa navigation, soit au Canada, soit aux côtes Espagnoles entiérement interrompue, & son propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaisseaux qui arrivoient de France, pour se dédommager des pertes qu'ils risquoient, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainsi les productions tomberent dans l'avilissement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les esclaves périssoient faute de nourriture. Tout languissoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'espoir de recouvrer l'ancienne prospérité. Les événemens tromperent les efforts qu'on fit pour y remonter.

Il n'y avoit pas deux ans que les hostilités avoient cessé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faisoit avec les Américains Espagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des gardes-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à se défendre, on méprise des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions souvent injustes. Ce fut la substitution des vaisseaux de registre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau systême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain ; ce qui jetta

dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier qui n'étoit engagé dans son opération que par la certitude d'un gain fixe & constant, cessa de suivre une carriere qui ne lui assuroit plus le dédommagement du risque où il s'exposoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des îles avec l'Amérique septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies tombée par l'impéritie de quelques ministres dans les bureaux subalternes aux mains de commis avides & sans talent, fut promptement dégradée, avilie & prostituée à la vénalité.

Cependant le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint Pierre des négocians qui lui achetoient bien ses cargaisons, qui lui renvoyoient avec célérité ses vaisseaux richement chargés, & il ne s'informoit pas si c'étoit cette colonie ou les autres qui consommoient & qui produisoient. Les negres même qu'il y portoit étoient vendus à un fort bon prix; mais il y en restoit peu. La plus grande partie passoit à la Grenade, à la Guadaloupe, même aux îles neutres, qui malgré la liberté illimitée dont elles jouissoient, préféroient les esclaves de traite Françoise à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une assez longue expérience que les negres choisis qui coûtoient le plus cher, enrichissoient les terres, tandis que les cultures dépérissoient dans les mains des ne-

gres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuisibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ses pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter, lorsque la plus grande de toutes, la guerre ralluma ses flambeaux en 1755. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui d'échec en échec, de perte en perte fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois. Elle fut restituée au mois de juillet 1763, seize mois après avoir été conquise; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens accessoires de prospérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu sans retour son commerce interlope aux côtes Espagnoles. La cession du Canada lui ôtoit tout espoir de rouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs passageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ses ports les productions de la Grenade, de Saint Vincent, de la Dominique qui étoient devenues des possessions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdisoit toute liaison avec la Guadaloupe, ne lui permettoit plus d'en rien espérer.

La colonie toute nue, pour ainsi dire, & réduite à elle-même, réunit cependant, d'après le dernier dénombrement qui est du 25 juillet 1767, dans l'étendue de vingt-huit paroisses 1[illegible]450 blancs de tout âge & de tout sexe; 18[illegible]4 noirs ou mulâtres libres; 70553 esclaves; 44[illegible] negres marons ou fugitifs. 84817 têtes forment toute la population de l'île. Le nombre des naissances fut en 1766 dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq parmi les noirs. De cette observation, si

elle étoit constante, il résulteroit que le climat de l'Amérique est beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens; puisque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miseres de l'esclavage, que ceux-ci dans l'aisance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique y étouffera tôt ou tard celle des blancs; & vengera peut-être enfin la race des victimes sur la génération des oppresseurs.

Les troupeaux de la colonie sont composés de 3776 chevaux; de 4214 mulets; de 293 bourriques; de 12376 bêtes à cornes; de 975 cochons; de 133544 moutons ou cabrits.

Elle a pour ses vivres 17930596 fosses de manioc; 3509048 bananiers; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates.

11444 carreaux de terres plantés en cannes; 6638757 pieds de café; 871043 pieds de cacao; 1764807 pieds de coton, 59966 pieds de cafier; 61 pieds de rocou, forment ses cultures.

Ses prairies ou savanes occupent 10972 carreaux de terre; il y en a 11966 en bois; & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où on cueille le café, le coton, le cacao, d'autres objets moins importans, est de 1515. Il n'y en a que 286, où l'on fasse du sucre. Elles occupent 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 sucreries de plus.

Les produits réunis de la colonie se réduisent à vingt-quatre millions pesant de sucre terré, à quatre millions de sucre brut, à trente mille quintaux de café, à six mile quintaux de coton, à quatre cens quintaux de cacao. Ceux qui ne

trouveront pas ce revenu proportionné au nombre d'esclaves employés pour l'obtenir, doivent considérer que le succès d'une culture quelconque ne dépend pas seulement de la quantité des bras qu'on y consacre, mais encore de beaucoup d'autres moyens d'exploitation dont le calcul est plus compliqué. L'étranger enleve en fraude environ un douzieme des denrées de l'île. Le reste passe à la métropole. Pour cette extraction, le commerce de France expédia en 1766 cent quarante-trois bâtimens, dont dix-sept firent voile vers Saint Domingue & la Guadaloupe, après avoir vendu une partie de leur cargaison. Cent & un de ces navires aborderent au bourg Saint Pierre, trente-cinq au fort Royal, cinq à la Trinité, & deux au cap François.

Tous ceux qui par instinct ou par devoir s'occupent des intérêts de la patrie, ne voient point sans douleur une aussi belle colonie que la Martinique dans cet état de dépérissement. On sait, il est vrai, que le centre de cette île, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les frais de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies, & le sol n'attend que la faveur du gouvernement, pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'île a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns sont alternativement en proie à la sécheresse ou à la pluie. Il y en a de marécageux, presque entiérement

noyés par la mer. D'autres où il ne croît que de ces plantes aquatiques connues sous le nom général de mangles, mais de plusieurs especes qui ne se ressemblent pas. Ailleurs le terrain est si pierreux, qu'il se refuse à tous les travaux, ou si fort épuisé par le défaut d'engrais, qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur. Cependant les connoisseurs les plus modérés dans leurs calculs s'accordent tous à dire que les terres susceptibles d'exploitation, mises dans toute leur valeur possible, produiroient un revenu de dix-huit millions. La situation actuelle de la Martinique éloigne prodigieusement de si douces espérances.

Les propriétaires des terres y peuvent être divisés en quatre classes. La premiere possede cent grandes sucreries exploitées par douze mille noirs. La seconde, cent cinquante exploitées par neuf mille noirs. La troisieme, trente-six exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche, ou pour la navigation.

La premiere classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle puisse aller; & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruisent.

La seconde classe qu'on peut appeller celle

des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent, ils en seroient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasione à ces malheureux ; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son attelier d'un sixieme d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cens esclaves par an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder ; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les ont pas vus plutôt oisifs ou hazardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint Domingue.

La troisieme classe qui est à peu près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du gouvernement, qui puisse lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant sans intérêt l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner sans inconvéniens, des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe, parce que chaque

colon ayant moins d'esclaves à veiller, sera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrieme classe, livrée à des cultures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissans pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre, les ouragans, & d'autres malheurs l'on fait déchoir. Il suffiroit à ces deux dernieres classes d'acquérir chaque année quinze cens esclaves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de ranimer ses cultures languissantes, & de recouvrer le premier éclat de son industrie, si elle recevoit tous les ans trois mille negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce environ un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions aux négocians établis dans le bourg de Saint-Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre d'habitations, l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétablissement, ni l'ambition de remplir toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

Encore est-elle exposée à l'invasion. Mais quoique cent endroits de ses côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une descente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impossibilité de transporter à travers un pays extrêmement haché, son artillerie & ses munitions au fort Royal, qui fait toute la défense de la colonie.

C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au devant de ce chef-lieu, est un port célebre, situé sur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée, il tombera dans les mains d'un assaillant, qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une escadre, comme elle l'a été cent-fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port doit être déterioré, depuis que pour opposer une digue aux Anglois dans la derniere guerre, on y a fait couler les carcasses de plusieurs vaisseaux. Ces bâtimens ont dû former un point de résistance, autour duquel il s'est amassé des bancs de sable. Ces digues naturelles subsisteront, quand même on pourroit relever ces vaisseaux, soit en entier, soit par pieces. Il faudroit employer les efforts coûteux de plusieurs curemoles, pour rendre ce port aussi bon qu'il l'étoit. Ce travail doit devenir encore plus considérable, si le canal qu'on a creusé depuis peu pour la salubrité de l'air & pour la facilité des communications, porte, comme on le soupçonne, de l'envasement par son embouchure. Cependant, malgré ces inconvéniens, ce port, quoique d'une étendue médiocre, est de la plus grande importance, parce que les vaisseaux de tous les rangs y peuvent hiverner.

C'est à son voisinage que l'assaillant fera toujours son débarquement, sans qu'il soit possi-

ble de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne ſeroit pas longue ; & l'on ſeroit bientôt réduit à s'enſevelir dans des fortifications.

Autrefois elles ſe réduiſoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir ſous une chaîne de montagnes des millions ſans nombre. Tout l'art des plus habiles Ingénieurs n'a pu donner aucune force de réſiſtance à des ouvrages conſtruits au haſard par l'incapacité même, ſans aucun plan ſuivi. Il a fallu ſe borner à creuſer dans le roc, qui ſe prête aiſément à tout ce qu'on en veut faire, des ſouterrains airés, ſains, propres à mettre en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui, après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ces ſouterrains, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe, & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à cent quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon & du Cartouche, qui tous plongent ſur le fort Royal.

Avec cet avantage déciſif, le morne Garnier a beaucoup d'autres moyens de défenſe. Les

ravins dont il eſt environné, ſont autant de foſſés devant leſquels une poignée d'hommes peut arrêter l'ennemi durant pluſieurs jours, avant de rentrer dans les fortifications. Il eſt facile d'eſcarper trois de ſes côtés de façon à les rendre inacceſſibles, ce qui réduiroit l'aſſiégeant à ne faire ſes attaques que ſur des lignes d'un front très-étroit. Enfin, il eſt aiſé d'établir une communication aſſurée entre ce morne & le fort Royal.

Ces conſidérations ont fait ordonner la conſtruction d'une citadelle ſur le morne Garnier. Le chemin couvert en eſt achevé. Pluſieurs autres ouvrages ſont aſſez avancés, pour qu'on puiſſe eſpérer qu'ils ſeront finis & perfectionnés en deux ou trois ans de tems. Lorſque la place ſera parvenue à l'état de défenſe où on eſt réſolu de la porter, elle aura coûté environ ſept millions de livres.

Une dépenſe ſi conſidérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'eſt à la marine ſeule de protéger les colonies. Dans l'impuiſſance où l'on étoit, diſent-ils, d'élever en même tems des fortifications & de conſtruire des vaiſſeaux, il falloit préférer les moyens de premiere néceſſité à des reſſources qui ne ſont que du ſecond ordre. S'il eſt ſur-tout dans le caractere de l'impétuoſité Françoiſe d'attaquer plutôt que de ſe défendre, c'eſt à elle de détruire des fortereſſes & non d'en conſtruire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre au lieu de l'attendre. Toute puiſſance qui aſpire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaiſſeaux qui enfantent des hommes, des richeſſes, qui augmentent la population & la circulation; tandis que des baſtions & des ſoldats ne ſervent qu'à conſumer des forces

& des vivres. En présumant que ces réflexions n'auroient pas échappé à la cour de Verſailles, il faut lui ſuppoſer des motifs ſecrets pour ne les avoir pas ſuivis. Ce qu'elle peut ſe promettre de la dépenſe qu'elle a faite à la Martinique; c'eſt que ſi cette île eſt attaquée par le ſeul ennemi qui ſoit à craindre, on aura le tems de la ſecourir. Le génie Anglois va lentement dans les ſieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la ſûreté des aſſaillans. La vie du ſoldat lui eſt plus précieuſe que le tems. Peut-être cette maxime ſi ſenſée en elle-même, n'eſt-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique; mais c'eſt la maxime d'un peuple chez lequel le ſoldat eſt un homme au ſervice de l'état, & non pas un mercenaire aux gages du prince. Quoi qu'il en ſoit du ſort à venir de la Martinique, il eſt tems de connoître le ſort actuel de la Guadaloupe.

Cette île, dont la forme eſt fort irréguliere, peut avoir quatre vingts lieues de tour. Elle eſt coupée en deux par un petit bras de mer qui n'a pas plus de deux lieues de long, ſur une largeur de quinze à quarante toiſes. Ce canal connu ſous le nom de riviere ſalée, eſt navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'île qui donne ſon nom à la colonie entiere, eſt hériſſée dans ſon centre de rochers affreux, où il regne un froid continuel, qui n'y laiſſe croître que des fougeres & quelques arbuſtes inutiles couverts de mouſſe. Au ſommet de ces rochers, s'éleve à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Soulphriere. Elle exhale par une ouverture, une épaiſſe & noire fumée, entremêlée d'étin-

celles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources inombrables, qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions qui reconnoissoient autrefois les îles du vent, avoient ordre de renouveller leurs provisions, de cette eau pure & salubre. Telle est la portion de l'île nommée par excellence la Guadaloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été si bien traitée par la nature. Elle est, à la vérité, moins hachée & plus unie; mais les fontaines & les rivieres lui manquent. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain & aussi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette île, lorsque cinq cens cinquante François, conduits par deux gentilshommes nommés Loline & Duplessis, y arriverent de Dieppe le 28 juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint-Christophe en refusa, soit par disette, soit par faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages; mais le superflu d'un peuple, qui cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit pas être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller; & les hostilités commencerent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne ſe croyant pas en état de réſiſter ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la ſupériorité de ſes armes, détruiſirent leurs vivres, leurs habitations, & ſe retirerent à la Grande-Terre ou dans les îles voiſines. C'eſt de là que les plus furieux repaſſant dans l'île d'où on les avoit chaſſés, alloient s'y cacher dans l'épaiſſeur des forêts. Le jour ils perçoient de leurs fleches empoiſonnées, ils aſſommoient à coups de maſſue tous les François qui ſe diſperſoient pour la chaſſe ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les caſes & ravageoient les plantations de leurs injuſtes raviſſeurs.

Une famine horrible fut la ſuite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent juſqu'à brouter l'herbe, à manger leurs propres excrémens, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Pluſieurs qui avoient été eſclaves à Alger, déteſterent la main qui avoit briſé leurs fers; tous maudiſſoient chaque jour celui de leur naiſſance. C'eſt ainſi qu'ils expierent le crime de leur invaſion, juſqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les ſauvages, à la fin de 1640. Quand on penſe à l'injuſtice des cruelles hoſtilités que les Européens ont commiſes dans toute l'Amérique, on eſt tenté de ſe réjouir de leurs déſaſtres, & de tous les fléaux qui ſuivent les pas de ces féroces oppreſſeurs. L'humanité briſant alors tous les liens du ſang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémiſphere, change de nœuds, & va contracter au delà des mers une parenté avec les ſauvages Indiens. Ils deviennent nos freres & nos amis par le malheur même. On les plaint : on voudroit les ſecourir. La pitié ſe révolte contre leurs exterminateurs; & l'équité n'attend rien de la tyrannie d'un gouvernement qui s'applaudit du ſuccès

des brigandages qu'il autorise ou qu'il commande.

Cependant le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une île envahie, excita puissamment aux cultures de premiere nécessité, qui amenerent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontens de leur situation; par des Européens avides de nouveautés; par des matelots dégoutés de la navigation; par des capitaines même de navire, qui venoient par prudence confier au sein d'une terre prodigue, un fond de richesse sauvé des caprices de l'océan. Mais la prospérité de la Guadaloupe fut arrêtée ou traversée par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les Pirates des îles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrêmités ruineuses. Des troubes intérieurs qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passoient aux îles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laisserent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans cette île tous les négocians qui se flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles & florissans. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors, le ministere de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres

colonies,

colonies, qui n'étoient pas autant sous sa direction ; & n'entendant parler que de cette île, y versa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadaloupe n'avoit en 1700 pour toute population que 3825 blancs ; 325 sauvages, negres ou mulâtres libres ; 6725 esclaves, dont un grand nombre étoit Caraïbes. Ses productions se réduisoient à 60 petites sucreries ; 66 indigoteries ; un peu de cacao & beaucoup de coton. Elle possédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à cornes. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux. Mais autant ses premiers essais furent lents & bornés, autant ses progrès furent rapides & multipliés dans la suite.

A la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 esclaves de tout âge & de tout sexe ; 334 sucreries ; 15 quarrés d'indigo ; 46840 pieds de cacao, 11700 pieds de tabac ; 2257725 pieds de café ; 12748447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres elle cultivoit 29 quarrés de ris ou de mays, & 1219 de patates & d'ignames ; 2028520 bananiers ; 32577950 fosses de manioc. Ces détails font la partie de l'histoire du nouveau monde la plus essentielle pour l'Europe. Caton le censeur les eût écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter ? Osons en poursuivre le cours. Les troupeaux de la Guadaloupe consistoient en 4946 chevaux, 2924 mulets, 125 bourriques, 13716 bêtes à cornes, 11162 moutons ou chevres, 2444 cochons. Telle étoit la Guadaloupe, lorsqu'au mois d'avril 1759 elle fut conquise par les Anglois.

La France s'affligea de cette perte ; mais sa colonie eut des raisons de se consoler de sa

disgrace. Durant un siege de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques, enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'île restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours; & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois que la neutralité amenoit sur ses rades, elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'aù tems des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui pour la plupart résident en Europe, envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire, & retirent parle retour deleurs vaisseaux la récolte entiere de leurs fonds. Un commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne est chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadaloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât à cet égard l'usage des vaincus. Les Anglois prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec les colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'île conquise, & multiplierent tellement leurs expéditions, que la concurrence excédant de beaucoup la consommation fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien, & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour les paiement.

A ce crédit de nécessité se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en

état de remplir les engagemens. Une grande quantité de negres y furent transportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires qui se sont copiés les uns aux autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadaloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'ils en étoient restés les maîtres. Les registres des douanes dont il est difficile de contester l'autorité, puisqu'il n'y avoit aucune raison de fraude, attestent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit assez pour donner à la nation l'espérance la mieux fondée de retirer de grands profits de sa nouvelle conquête. Mais son ambition fut bien trompée; & la colonie avec ses dépendances fut restituée à son ancien possesseur au mois de juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadaloupe plusieurs petites îles qui, comprises dans le district de son gouvernement, étoient tombées avec elle sous le joug des Anglois. Telle est la Désirade, que la mer semble en avoir détachée, & qu'elle en sépare par un canal assez étroit. C'est une espece de rocher où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems précisément elle a commencé à être habitée. On sait seulement que ce petit établissement est assez moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadaloupe, sont deux très-petites îles, qui avec un îlot forment un triangle, & un assez bon port. Trente François qu'on y avoit envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de faire des citernes. On

y retourna en 1652, & l'on y établit des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café, & quatre-vingt-dix milliers de coton.

C'est peu de chose, & c'est encore plus que ne fournit Saint Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint Vincent, à la Dominique, & ne furent remplacés qu'assez long-tems après. Le sol de cette île peu étendue, fort montueux, est excessivement ingrat; mais elle rachete ce défaut par la commodité d'un port, où des flottes nombreuses trouvent un sûr asyle. La misere des habitans est si connue, que les corsaires Anglois qu'on y a vus souvent relâcher dans les dernieres guerres, y ont toujours fidélement payé le peu de rafraîchissemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force de les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis, & dans l'ame des corsaires! Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le pirate armé qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

Marie Galante fut enlevée à ses habitans naturels en 1648. Les François que la violence y avoit établis, y furent long-tems inquiétés par les sauvages des îles voisines; mais ils sont enfin paisibles possesseurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette île moins grande qu'elle n'est fertile produit huit mille quintaux de café, mille quintaux de coton, un million pesant de sucre. Si ces supputations fré-

quentes dans cet ouvrage fatiguent un lecteur oisif qui n'aime point à compter ses revenus, de peur de trouver des bornes à ses dépenses, on espere qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques, qui trouvant dans la population & dans la production des terres la juste mesure des forces d'un état, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espece qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des puissances maritimes & commerçantes qui ont des établissemens en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage, & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, par l'utilité qui les remplace. Assez de tableaux éloquens, de peintures ingénieuses, amusent & trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est tems d'apprécier la vérité, & le résultat de toutes les histoires qu'on a faites; & de savoir moins ce qu'ils ont été, que ce qu'ils sont. Car l'histoire du passé n'appartient guere plus au siecle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent un dénombrement de negres & d'animaux, des terres & des productions, qui malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les élémens de la société, la véritable & l'unique base de la reproduction des hommes. C'est avec les chevaux, les bourriques, les cochons; c'est par eux que nous subsistons. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous présente nos richesses? Résumons & supputons celles de la Guadaloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette île, en y renfermant les petits établissemens dont on

vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout sexe; 752 noirs ou mulâtres libres; 72761 esclaves: ce qui fait une population totale de 85376 personnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux; 4854 mulets; 111 bourriques; 17378 bêtes à cornes, 14895 moutons ou cabrits; 2669 cochons.

Elle a pour ses vivres 30476218 fosses de manioc; 2819262 bananiers; 2118 carreaux de terre plantés en ignames & en patates.

Dans ses cultures on compte 72 pieds de rocou; 327 pieds de caffier; 14294 pieds de cacao; 5881176 pieds de café; 12156769 pieds de coton; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre. Il y en a 20047 en prairies; & 6405 d'incultes ou d'abandonnés.

1582 habitations seulement cultivent le coton, le café, le cacao, les vivres: on ne fait de sucre que dans 401. Ces sucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent.

Les productions de la Guadaloupe, en ajoutant celles qu'y versent les petites îles qui lui sont soumises, s'élevent annuellement à 30000000 pesant de sucre brut, à 16000000 de sucre terré; à 21000 quintaux de café, à 3200 quintaux de coton, à 80 quintaux de cacao. C'est plus à proportion que ne donne la Martinique, dont le sol paroît être pourtant de meilleure qualité. Mais il y a trois causes sensibles de cette supériorité. La Guadaloupe occupe un plus grand nombre de ses esclaves à la culture que la Martinique, qui se trouvant à la fois marchande & agricole, emploie nécessairement beaucoup de negres dans ses bourgs & sa navigation.

La Guadaloupe a moins d'enfans, parce qu'on n'a porté dans ſes atteliers récemment formés que des hommes faits ou preſque faits; & que les femmes d'Afrique n'accouchent guere que deux ans après leur arrivée en Amérique, ſoit que le changement de climat & d'alimens ait altéré leur conſtitution, ſoit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reſte de pudeur dont elles ſont plus ſuſceptibles qu'on ne le penſe. Enfin, une grande quantité de ces noirs a été placée ſur un terrain neuf; & un ſol qu'on défriche rend toujours des récoltes plus abondantes que des champs épuiſés par une longue exploitation.

Mais ſi l'on en croit des obſervateurs très-intelligens, la colonie ne doit pas eſpérer d'étendre ſes cultures. La partie connue ſous le nom de la Guadaloupe étoit depuis long-tems, diſent-ils, dans ſon plus haut degré de rapport; & la grande terre qui eſt aujourd'hui preſque toute nouvellement défrichée, fournit à peu près les trois cinquiemes des produits de l'établiſſement entier. Ce ſera beaucoup, ſi cette portion de l'île peut ſe ſoutenir dans l'état floriſſant où un heureux hazard l'a portée. Ses terres ſont naturellement arides, déja appauvries par une culture forcée, & d'autant plus expoſées aux ſécherelles communes dans ces climats, qu'il y reſte à peine un arbre. L'exploitation en eſt d'ailleurs difficile & diſpendieuſe. Ce n'eſt qu'en augmentant chaque jour ſon travail, ſes dépenſes, & en reverſant continuellement ſur ſon ſol le produit net de ſes récoltes, qu'elle parviendra à obtenir la même quantité de reproductions.

Cependant beaucoup de gens penſent que la Guadaloupe peut augmenter ſes revenus d'un

cinquieme, & que l'époque de cet accroissement ne doit pas être fort éloignée. La colonie n'a pas des dettes considérables. Avec moins de besoins que les îles où la richesse a depuis long-tems multiplié les desirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Sa situation au milieu des établissemens Anglois & Hollandois lui donne la facilité de leur livrer en fraude le quart de ses sucres & de ses cotons à un plus haut prix qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la métropole, & d'en recevoir en échange des esclaves & quelques autres marchandises qu'elle obtient à meilleur marché. La réunion de ces circonstances fait présumer que la Guadaloupe arrivera bientot d'elle-même au faîte de sa prospérité, sans le secours & malgré les entraves du gouvernement.

En effet, la cour de Versailles paroît moins occupée du soin de s'assurer la propriété de cette île que des autres. On n'y a pas ordonné les mêmes fortifications qu'ailleurs. Peut-être a-t-on pensé qu'un établissement qui a une si grande circonférence, ne pouvoit pas être défendu? Peut-être n'y a t-on pas trouvé des positions favorables pour des citadelles? Peut-être enfin a-t-on jugé que les forces de la Martinique, jointes à celles qu'on doit établir à Sainte Lucie, suffiroient pour la défense de cete île si importante?

Quel que soit le motif de cette conduite, il est certain que l'état florissant ou la Guadaloupe avoit été élevée par les Anglois qui l'avoient conquise, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent à la paix. On conçut pour elle ce sentiment de considération qu'inspire l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect.

Jusqu'alors, cette île avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les îles du vent. On la délivra de cette dépendance, en lui nommant un gouverneur, un intendant. Ces nouveaux administrateurs voulant signaler leur arrivée par quelque changement, au lieu de laisser reprendre aux denrées de cette île la route qu'elles avoient toujours suivie, formerent le plan de les faire passer directement en Europe. Ce systême plut à des habitans qui devoient à la Martinique deux millions qu'ils ne vouloient pas sitôt payer ; & l'on trouva le secret de le faire adopter au ministere de la métropole. Dès-lors toute communication fut sévérement interdite aux deux colonies, qui devinrent aussi étrangeres l'une à l'autre, que si elles avoient appartenu à des puissances rivales ou même ennemies.

La Guadaloupe fut sévérement punie d'un arrangement qu'elle avoit vivement sollicité. Jusqu'alors ses liaisons directes avec la France s'étoient bornées au commerce de six ou sept vaisseaux par an. Ce nombre augmenta par les nouvelles dispositions ; mais non jusqu'à la décharger de la totalité de ses productions. La nécessité & l'impossibilité de les vendre, réduisirent à les livrer en fraude à vingt pour cent meilleur marché qu'elles ne se vendoient à la Martinique, où elle en auroit obtenu le prix courant, si elle avoit pu les y faire passer. C'est ainsi, qu'il lui en a coûté six millions deux cens mille livres, pour payer à l'Angleterre cinq millions qu'elle lui devoit.

Cette dette qui provenoit des avances faites à la colonie, pendant que la Grande Bretagne y donnoit des loix, causoit de l'ombrage au ministere de France. Il craignoit que les deux

parties ne cherchassent à la faire durer, afin d'avoir des prétextes pour perpétuer leurs liaisons. Ce soupçon le détermina à ordonner que tous les comptes fussent soldés dans un espace de tems fixe & borné. Un pareil acte d'autorité qui forçoit les colons de la Guadaloupe à se priver de toutes les jouissances de luxe, devoit écarter nécessairement les navigateurs François d'une île, où ils ne pouvoient rien vendre de leurs marchandises, ni rien acheter eux-mêmes qu'avec des métaux. Ce n'étoit donc pas une circonstance favorable pour rompre entiérement les communications ouvertes depuis long-tems entre la Martinique & la Guadaloupe.

Dans tout autre tems même, ce projet auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques qui veulent être préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadaloupe sont mauvaises. Le cabotage sur ses côtes est difficile. Les marchandises y éprouvent des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raisons jointes à d'autres avoient détourné les négocians de la métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les inconvéniens & les frais où les exposoient les voies détournées. Il se mêloit du préjugé dans leur répugnance; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaisseaux d'Europe dans la colonie par quelques privileges, par quelques faveurs qui balançassent les inconvéniens qui les éloignoient. Avec ces ménagemens, la révolution seroit arrivée par degrés, & pour ainsi dire d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France, pour écarter ceux de la Martinique; & non pas écarter les na-

vires de la Martinique, pour faire venir ensuite ceux de France, qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce solitairement envisagé. Peut-être étoit-il en opposition avec des intérêts politiques beaucoup plus importans. On en jugera.

La France n'a pas eu jusqu'ici la force de protéger efficacement ses colonies, ni d'inquiéter celles de la puissance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut se procurer ce double avantage que par une marine égale à celle d'un peuple qui se déclare lui-même son ennemi naturel. Jusqu'à cette époque, d'où sa situation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que ses établissemens du nouveau monde, soient, pour ainsi dire, en état de se suffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorsque la Martinique étoit le centre de toutes les possessions du vent. De cette île, remplie de négocians, de gens de mer, & la plus heureusement située des îles Françoises, par rapport aux vents qui regnent dans ces parages, partoient des secours d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des escadres destinées à traverser cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux essaims de corsaires sortis de ses ports, réduisoient le commerce de la Grande Bretagne à ne marcher que sous convoi; & comme les convois ne pouvoient pas se succéder assez réguliérement pour former un approvisionnement continu à un climat où le comestible ne peut se garder long-tems, les îles Angloises étoient souvent réduites

D 6

tes à une grande disette. Les provinces de l'Amérique septentrionale cherchoient, il est vrai à remplir ce vuide ; mais comme le peu de prix de leurs cargaisons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur François pouvoit s'assurer par la petite guerre deux cinquiemes sur leur navigation aux colonies méridionales. Aussi la vigilance & l'habileté des gardes-côtes Anglois n'ont pas empêché, que les corsaires de la Martinique n'aient vendu durant la derniere guerre pour trente millions de prises, quoiqu'il y ait eu beaucoup de marchandises qui n'aient pas été vendues le quart de ce qu'elles avoient coûté.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadaloupe avoit une part accessoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approvisionnement des deux îles & à la ruine de celles de l'ennemi, seront tout-à-fait perdus, par le mur de séparation élevé par la métropole entre ses colonies. On n'y verra plus ni négocians, ni matelots, ni navires fixés ; & si les hostilités recommencent, il ne sera pas possible d'y faire le moindre armement. C'est à la cour de Versailles de juger, si la navigation directe des ports du Royaume à la Guadaloupe peut la dédommager de ce sacrifice. Il est des intérêts qui, par leur importance, exigent des réflexions plus profondes encore : ce sont ceux de Saint-Domingue.

Cette île a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à peu près de trente, & son circuit de trois cens cinquante ou de six cens en faisant le tour des anses. Elle est coupée dans toute sa longueur qui va de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéâtre, forment une des

plus belles perspectives du monde. Plusieurs de ces montagnes étoient autrefois, & sont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuses, sont ouvertes à la culture. Presque toutes forment des vallons d'une température délicieuse. Mais les plaines à qui la nature a donné la fertilité pour appanage, exhalent un air brûlant qui devient presque insupportable dans les lieux, sur-tout, où la côte rétrecie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du soleil.

L'Espagne occupoit, sans fruit comme sans parage, cette grande possession, lorsque des Anglois & des François qui avoient été chassés de Saint Christophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte septentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fut comme abandonnée, ils sentirent que pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient se ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jeta les yeux sur la Tortue, petite île située à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Espagnols qui la gardoient, se retirerent à la premiere sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une île qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de riviere & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes; des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du nord paroissoit inaccessible; celle du sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'île.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y li-

vrerent à la culture du tabac qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient bien les peaux aux Hollandois. Les plus intrepides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante dont le souvenir durera long-tems.

Cet établissement alarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déja, des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choisit, pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitans de la Tortue étoient à la mer ou à la chasse. Il fit prendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familiere à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations; & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même tems qu'on venoit de former à Saint Domingue un corps de cinq cens hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussitôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638 d'une île qu'on avoit occupée huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la par-

tialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un capitaine; & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance; & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siecles & de grands états, pour donner carriere à cette suite de révolutions. Une île de seize lieues quarrées n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des îles du vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint Domingue. Ils débarquerent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'île pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en remettre en possession; & trois fois il en fut chassé. Elle resta enfin en 1659 aux François

qui la garderent jusqu'à ce qu'ils se vissent assez solidement établis à Saint Domingue, pour se dégoûter d'un si petit établissement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vît errer d'une île à l'autre assez de chasseurs & de pirates; mais le nombre des cultivateurs, qui étoient proprement les seuls colons, ne passoit pas quatre cens. On sentoit la nécessité de les multiplier, & le soin de cet ouvrage difficile, fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, sans le secours ou malgré les traverses de la fortune, avoit servi quinze ans dans le régiment de la marine, lorsqu'en 1656, il passa dans le nouveau monde. Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premieres entreprises; mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs donna plus d'éclat à sa vertu, & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer ajouterent à l'opinion qu'on avoit de son génie. L'estime & l'attachement qu'il avoit inspirés aux François de Saint Domingue & de la Tortue, engagerent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agissoit de soumettre à l'ordre des ames féroces qui avoient vécu jusqu'alors dans l'indépendance la plus absolue; de fixer au travail des brigands qui ne se plaisoient que dans la rapine & dans l'oisiveté; d'assujettir au privilege d'une compagnie exclusive, formée en 1664 pour tous les établissemens François, des hommes qui étoient en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir

obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitans, dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner; & ses lumieres n'en offroient à son ame honnête, que de nobles & de justes. Les flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux: il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin; en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie, des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chasseurs qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de son industrieuse activité.

Ces changemens heureux n'avoient besoin que de prendre de la consistance. Le sage gouverneur imagina que des femmes pouvoient seules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la prospérité de la colonie, par les doux plaisirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une seule dans le nouvel établissement. Il en demanda. La métropole lui en fit passer cinquante, qu'on s'empressa de rechercher au plus

haut prix. Bientôt après, il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voie de satisfaire la passion la plus impétueuse, sans entraîner des querelles; & de propager le sang des hommes, sans le verser. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes, qui viendroient adoucir & partager leur sort. Ils furent trompés dans leur espérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au service des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est long-tems ressentie & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cens, le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvés à quatre cens. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement, dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la cour de France, au gouvernement de la Tortue & de Saint Domingue, il ne réussit à faire reconnoître son autorité, qu'en laissant espérer que les ports qui lui alloient être soumis, ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant,

avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu à peu dans sa colonie, le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point, qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif, souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'a condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens destinés en apparence à porter les récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non seulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, sans intérêt, & même sans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en se contentant de leur promesse verbale pour toute sûreté. La mort le surprit en 1675 au milieu de ces soins paternels. Il laissa pour tout héritage des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver.

Pouancey son neveu succéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de sa place; mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à

l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la ſtabilité à la colonie ſans loix & ſans ſoldats. Leur ſens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la ſatisfaction de tout le monde les différens qui s'élevoient entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite perſonnel.

Une conſtitution ſi ſage ne pouvoit pas durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1684 que tous les liens ſe relâchoient; & l'on tira de la Martinique où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux adminiſtrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la ſubordination à Saint Domingue. Ces légiſlateurs aſſurerent l'ouvrage de la civiliſation, en formant des tribunaux de juſtice en différens quartiers, ſous la reviſion d'un conſeil ſupérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette juriſdiction devenant trop étendue avec le tems, on créa en 1702 un ſemblable tribunal au cap François, pour la partie du nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chaſſeurs & les corſaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne ſe retiraſſent chez les Eſpagnols & à la Jamaïque, où l'offre ſéduiſante de grands avantages ſembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de careſſes, & les ſeconds par la perſpective d'un changement dans leur ſituation qui étoit vraiment déſeſpérée.

Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac, qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie exclusive. On la supprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mise en ferme. Les habitans espérant, pour prix de leur soumission, quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la disposition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejeter une ouverture si raisonnable. Cette dureté mit au désespoir le colon, qui dans son dépit tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta, par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers tems; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point, que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols, procurerent quelques negres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens sans lesquels on ne pouvoit pas entre-

prendre la culture du sucre; mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont au lieu des mines que des terres fécondes.

Cependant la colonie, qui même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix de Riswick, quelques progrès au nord & à l'ouest, n'étoit rien au sud. Cette partie, qui a cinquante lieues de côtes, ne comptoit pas cent habitans, tous logés sous des huttes, & plus misérables les uns que les autres. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen, pour tirer quelque avantage d'un si grand, d'un si beau terrain, que d'en accorder en 1698, pour trente ans, la propriété à une compagnie, qui porta le nom de Saint-Louis. Elle devoit, à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, ouvrir un commerce interlope avec le continent Espagnol, & défricher les vastes campagnes soumises à son privilege. Ce dernier objet le plus important, fut bientôt le seul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la compagnie distribua gratuitement des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, selon ses besoins & ses talens, obtenoit des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cens francs, & les femmes, à raison de quatre cens cinquante livres. Le même écrit étoit accordé pour les marchandises, quoiqu'elles dussent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à rece-

voir toutes les productions du sol au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'île. Le corps qui faisoit tant de sacrifices n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui avoit assuré d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance onéreuse au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer avec ses denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même, en épuisant le pays où il exerce sa tyrannie. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La mauvaise conduite de l'oppresseur, le découragement de l'opprimé, concourent au dépérissement de l'industrie & du commerce dans les états soumis à des privileges exclusifs. La compagnie de Saint-Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ces sociétés particulieres. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720, ses droits au gouvernement, étoit dans la plus grande partie, l'ouvrage des interlopes.

C'est durant la longue & sanglante guerre, ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès avec la tranquillité que la paix d'Utrech rendit aux nations. Une de ces calamités qui ne dépendent pas des hommes, recula de si belles espérances. Tous les Cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1965. Ils s'étoient multipliés avec le tems, sur-tout dans

les gorges des montagnes, du côté de l'ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille; de sorte que quoique le cacao ne se vendît que cinq sols la livre; il étoit devenu une source abondante de richesses. Depuis qu'une cause inconnue l'a tarie entiérement, on n'a pas cherché à la rouvrir, ou parce que le pays est trop couvert pour un arbre qui exige beaucoup de fraîcheur & un grand abri, ou pour d'autres raisons, soit locales & naturelles, soit accidentelles.

Des cultures plus importantes compensoient cette perte avec usure, lorsque la colonie se vit menacée d'une subversion totale. Un assez grand nombre de ses habitans qui avoient consacré vingt & trente ans de travail sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força de retourner pauvres dans une île d'où ils étoient partis riches, & les réduisit à solliciter, dans un âge avancé, des places d'économie auprès des mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés fit détester, & le systême de Law, & la compagnie des Indes, qu'on rendoit responsable d'une si mauvaise opération de finance. Cette aversion née de la compassion seule, fut bientôt fortifiée par des intérêts personnels très-considérables.

En 1722 on vit arriver les agens de la compagnie des Indes, qui avoit obtenu le commerce exclusif des negres, à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui ne pouvant espérer que le

le cinquieme des esclaves dont elle avoit besoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix excessif. Son mécontentement éclata par les actes les plus violens. Des commis, dont l'insolence avoit beaucoup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contraints de repasser les mers. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendre. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur général, qui voulut s'opposer à une licence soulevée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force, il fut même arrêté. Toutes les parties de l'île retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne sait où ces excès auroient été poussés, si le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confusion dura deux ans. Enfin le peu de sécurité qu'entraîne l'anarchie ramena les esprits à la paix; & la tranquillité se trouva rétablie, sans les remedes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a si bien mis le tems à profit que Saint Domingue. Ses pas vers la prospérité, ont été des pas de géant. Les deux guerres malheureuses qui ont troublé ses mers, n'ont fait que comprimer sa force. Elle en est devenue, plus rapide après la cessation des hostilités. Une plaie est bientôt guérie, lorsque la constitution du corps n'est pas attaquée. Les maladies elles-mêmes sont des especes de remedes, qui expulsant les humeurs vicieuses, donnent une vigueur nouvelle à un tempérament robuste. Elles rétablissent l'équilibre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus régulier & plus uniforme. Ainsi

la guerre semble renforcer & soutenir le caractere national chez plusieurs peuples de l'Europe, que la prospérité du commerce & les jouissances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui suivent presque également la victoire & les défaites, laissent place à l'industrie & raniment le travail. Les nations refleurissent, pourvu que le gouvernement veuille seconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe est sur-tout applicable à la France, qui ne demande pour prospérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ses habitans. Par-tout où la nature leur laisse une libre carriere, ils réussissent à lui donner tout son essor. Saint-Domingue a singuliérement éprouvé tout ce que peut un sól heureux, une position avantageuse entre les mains des François.

Cette colonie a cent quatre vingts lieues de côtes, situées au nord, à l'ouest & au sud. La partie du sud s'étend depuis le cap Tiburon jusqu'à la pointe du cap de la Beate, ce qui fait environ cinquante lieues de côtes, plus ou moins resserrées par les montagnes. Les Espagnols y avoient bâti, dans le tems de leur prospérité, deux grosses bourgades qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laissoient vuide ne fut pas d'abord occupée par les François, qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la nation sur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires, qui s'assemboient ordinairement dans la petite île à Vaches, pour courir sur les Castillans & pour y partager leur butin, les enhardirent à commencer en 1673, un établissement sur la côte voisine. Presqu'aussi-tôt détruit, il ne fut repris qu'assez long-tems après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'éten-

dre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalement ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois de Curaçao, qui s'étant avisés d'y faire presque seuls le transport des esclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négocians de la métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

L'établissement qui est situé au vent de tous les autres, se nomme Jaqmel. Quoique assez anciennement formé, il n'a que quarante-deux maisons. Son sol & celui des peuplades voisines extrêmement serré par des montagnes, ne lui permettent pas d'aspirer à une grande opulence. Mais sous un autre point de vue, il mérite l'attention du gouvernement. Sa position la met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la métropole voudroit, en tems de guerre, faire passer à la colonie, & qui courroient de trop grands risques en prenant la route du nord, station naturelle & constante des escadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre ressource. La petite île Hollandoise de Curaçao devient, durant les hostilités, un magasin inépuisable de vivres. Ses armateurs, assez forts & assez hardis pour combattre avec succès, les petits corsaires de la Jamaïque, les seuls navigateurs Anglois qui aient traversé jusqu'ici leurs opérations, ont versé durant les derniers troubles, des subsistances immenses dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approvisionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on assure leur atterrage par des batteries bien dirigées, & par la protection d'une ou deux frégates. Ce dépôt alimentera l'ouest de Saint-Do-



mingue par un chemin de huit lieues seulement, qui conduit à Léogane & au Port-au-Prince, & le sud par de petit bateaux qui rangeront aisément la côte.

Tandis que Jaqmel y entretient l'abondance, Saint-Louis en fait la sûreté. Cette ville bâtie au commencement du siecle, est située au fond d'une baie, qui forme une espece de port assez bon. Elle n'a que quarante maisons. La nature qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, sembloit attendre la main de l'art pour fournir à ses habitans de l'eau potable. Enfin, quelques Juifs qui ont des habitations aux portes de Saint-Louis, ont entrepris un aqueduc, qu'ils se sont obligés de construire à leurs dépens. La place est le siege du gouvernement, & reçoit le peu de vaisseaux de guerre qui se montrent dans ces parages. C'est là son seul avantage. C'est parlà qu'elle protege le commerce & les richesses qui se trouvent aux Cayes, placées dix lieues plus bas.

Cette ville est comme jetée sans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes, dont la profondeur insuffisante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré & si dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens qui s'y trouvent alors périssent très-souvent. La grande quantité de vase qu'y dépose les eaux d'une ravine, appellée la riviere du sud, s'accroît au point, que dans trente ans on ne pourra plus y entrer. Le canal formé par le voisinage de l'île à Vaches, n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses anses sont le repaire des corsaires de la Jamaïque. C'est là que croisant sans voiles, & voyant sans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent sur des bâtimens à qui la force & le lit constant des vents ne

permettent pas de passer au dessus de l'île. Si des vaisseaux de guerre étoient forcés de ralâcher dans ce mauvais port, l'impossibilité de vaincre cet obstacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'île, les forceroit à suivre la route des navires marchands. Ainsi doublant la pointe de Labacou l'un après l'autre, à cause des bas-fonds, ces vaisseaux qui se trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le désavantage du vent, seroient infailliblement détruits par une escadre inférieure.

La ville des Cayes est digne du port. On y voit deux cens quatre vingts maisons, toutes enfoncées dans un terrain marécageux, & la plupart entourées d'une eau croupissante. L'air qu'on respire dans ce séjour manque également de ressort & de salubrité. Cette mauvaise température, jointe au vice de la rade, a fait souhaiter que le commerce de la métropole avec la colonie pût se porter à Saint-Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été sans succès; & l'on peut assurer qu'ils ne réussiront jamais. La raison en est sensible.

Les Cayes sont environnées d'une plaine de près de six lieues de long sur quatre & demie de large. Cette terre, très-unie, d'une fertilité prodigieuse, universellement propre à la culture du sucre, est arrosée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque, pour être la rivale de la plaine du Cap, que d'avoir le même nombre d'esclaves. Elle en augmente le nombre tous les jours; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la mesure de sa fécondité possible. Tant d'avantages attirent directement à la ville de Cayes des hommes qui ne passent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce seroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies n'ont pas d'autres regles de logique : elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce est une plante qui ne prospere que dans un terrain qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs, de quitter leurs boutiques, ce seroit une tyrannie absurde dans une foire. Les Cayes ne sont que cela.

Tout ce que le ministere de France peut raisonnablement se proposer, c'est de fortifier, de purifier un peu ce séjour. On feroit l'un & l'autre, en creusant autour de la ville un fossé dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol exhaussé par ce travail se dessécheroit de lui-même. L'eau de la riviere qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettroit la ville, avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assureroit même une défense momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché. Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baie des Flamands, située à moins de deux lieues au vent des Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de

vaiſſeaux de guerre à couvert de tous les vents, leur offre pluſieurs carenages, leur permet de doubler au vent de l'île à Vaches, & de conſerver avec la ville un cabotage qui protégé par des batteries bien diſtribuées ſeroit reſpecté de tous les corſaires. Un ſeul inconvénient diminue la faveur de cette poſition. C'eſt que la qualité du fonds & le calme de la mer y rendent la piquure des vers plus commune qu'ailleurs & plus dangereuſe pour les vaiſſeaux.

Un mouillage plus ſain, mais qui ne convient qu'à des bâtimens de trois braſſes & demie d'eau, c'eſt le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guere empêcher durant la paix, a formé ce port, qui d'ailleurs eſt preſque ſans défenſe. Après les Cayes, c'eſt le lieu de la Côte où il ſe fait le plus d'affaires. Son territoire & les terres voiſines dont il abſorbe les productions, abondent ſur-tout en indigo ; mais il n'en paſſe en France que très-peu.

La partie du ſud finit au cap Tiburon. Le petit établiſſement qu'on y a formé n'a au lieu de port qu'une rade où la mer eſt conſtamment agitée ; mais il protege par ſes fortifications les navires marchands qui ſont obligés de doubler le Cap. Il donne un aſyle, ſoit aux bâtimens neutres qui fuyant les corſaires n'ont pu ſe réfugier à Jaqmel, ſoit aux vaiſſeaux de guerre nationaux qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces ſupérieures d'une eſcadre ennemie.

Quoique cette côte ſoit la moindre des trois qui forment la colonie Françoiſe de St. Domingue, & qu'au dernier décembre 1766 on n'y comptât que 33663 eſclaves, elle eſt cependant aſſez conſidérable pour promettre un jour à la

métropole autant de denrées que la plus riche de ses îles du vent. La proximité où elle se trouve de la Jamaïque l'expose actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à son tour ce boulevard des Anglois, lorsque son terrain mis en valeur, son étendue suffisamment peuplée, des ports fortifiés & gardés lui auront donné la consistance qu'une bonne administration lui doit faire acquérir.

En passant du sud à l'ouest, le premier établissement qu'on trouve est celui du cap Dame Marie. Il est si foible encore, que sur vingt lieues de côtes on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Aussi la déclaration de guerre est-elle pour eux un signal de fuite. Cependant ils ont osé durant les dernieres hostilités rester dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris seulement la précaution de se ménager un souterrain où il se retiroit avec ses esclaves, lorsqu'il se voyoit menacé par quelque corsaire. Malgré cette attention, des atteliers entiers ont été surpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces sortes d'accidens dans le quartier voisin, connu sous le nom de la grande Anse ou de Jérémie. Ce bourg situé sur une hauteur où l'air est pur, a de jolies maisons & donne de grandes espérances. L'abondance de son coton & de son cacao y ont attiré quelques négocians. Les corsaires qui croisent sur les Jamaïcains y conduisent leurs prises. La culture & la population y ont fait des progrès qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une semblable destinée au petit Goave. Ce lieu si célebre du tems des flibustiers n'offre aujourd'hui que des ruines pour

vestiges de son premier éclat. Il le dut à une rade où les vaisseaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il seroit encore fameux & fréquenté, si la Gonave n'étoit pas à son voisinage, si les eaux croupissantes de la riviere Abaret qui se perd dans les marécages n'y rendoient pas malsain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane, situé à cinq lieues du petit Goave, a trois cens dix-sept maisons. Elles forment un quarré long & quinze rues larges & bien distribuées. On l'a bâti à une demi-lieue de la mer, dans une plaine étroite, mais féconde, bien cultivée, arrosée par un grand nombre de ruisseaux. Le desir le plus vif de ses habitans seroit de faire ouvrir un canal depuis la ville jusqu'au mouillage, ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raisonnable de faire une place de guerre sur la côte de l'ouest, Léogane mériteroit la préférence. Elle est assise sur un terrain uni; rien ne la domine, & les vaisseaux ne peuvent l'insulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un fossé profond qui se rempliroit d'eau sans les moindres frais. Cette dépense ne coûteroit pas à beaucoup près autant que les travaux entrepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel succès.

La premiere partie de l'île que les François cultiverent, fut celle de l'ouest, comme la plus éloignée des forces Espagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le siege du gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont la stérilité & le mauvais air dégoûterent dans la suite. Léogane qui le remplaça fut sacrifié à son

tour au Port-au-Prince qui devint en 1750 le séjour d'un conseil supérieur, du commandant général & de l'intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cens toises, prises en ligne directe, dominée de deux côtés, est l'emplacement qu'on a choisi pour la nouvelle capitale. Deux ports formés par des îlots ont servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre; & le grand port qui leur est destiné aussi mal sain que l'autre par les exhalaisons des îlots, n'est défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi supérieur.

Une foible escadre suffiroit même pour en bloquer une plus forte dans une position si désavantageuse. La Gonave qui divise la baie en deux laisseroit à la petite escadre une croisiere libre & sûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la sortie du port aux vaisseaux qu'on lui opposeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de St. Marc & de Léogane à l'égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'escadre ennemie.

Que seroit-ce, si celle-ci se trouvoit la moins nombreuse? Désemparée & poursuivie, elle ne pourroit atteindre un relâche aussi enfoncé que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de sa déroute. Si les vaisseaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les poursuivre presque en ligne, & d'entrer jusque dans le port du roi où ils se retireroient.

La plus heureuse des stations en fait de croisiere est celle qui donne la facilité d'accepter ou

de refuser le combat, de n'avoir qu'un petit espace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages sûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir se cacher sans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers où l'on n'a que des grains à craindre. Tels sont les avantages qu'une escadre ennemie aura toujours sur les vaisseaux François mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit sans risque venir les y braver. Elle suffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la sortie tous les navires marchands qui navigueroient sans escorte.

Cependant un port si défavorable a décidé la construction de la ville. Elle occupe en longueur sur les bords de la mer douze cens toises, c'est-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creusée au centre de la côte de l'ouest. Dans ce grand espace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toises, sont comme perdues cinq cens cinquante-huit maisons ou cases dispersées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes entretient dans ce séjour une humidité continuelle, sans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins malfaisante, il faut l'envoyer chercher dans des lieux éloignés, & c'est un objet de dépense pour les habitans. Ajoutez à cette incommodité le peu de sûreté d'une place qui commandée du côté de la terre est par-tout abordable du côté de la mer. Les îlots même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Cette description, dont les gens instruits & sans passion ne contesteront pas la fidélité, montre assez d'elle-même que le Port-au-Prince a

trop fixé l'attention du gouvernement. Ce seroit une erreur funeste que de s'obstiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art un poste qu'elle a livré de toutes parts à l'invasion. L'égarement seroit plus grand encore, d'y rassembler, en le laissant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arcenal, tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie. La destination de ce port doit se réduire à l'embarquement des récoltes que produisent les champs voisins & la riche plaine du Cul-de-sac. Ce débouché n'exige qu'une protection suffisante pour prévenir une surprise, & pour assurer la retraite des citoyens qui seront toujours prêts à abandonner une place, dont le destin est de se rendre à la premiere attaque. Saint Marc n'aura jamais un meilleur sort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur sur la côte, au fond d'une baie couronnée d'un croissant de mornes, dont la mer n'est séparée que par une très-petite plaine. La nature a laissé cet intervalle de vie & de culture entre l'aridité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique stériles, ne sont pas inutiles. Elles ont la propriété unique dans la colonie de fournir des pierres de taille aussi bonnes que celles d'Europe; & la côte même les donne sans beaucoup de travail. On en a bâti la ville qui ne consiste qu'en cent cinquante-quatre maisons, autrefois défendues par un retranchement de terre qui n'existe plus.

Saint Marc est très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre celles qui se recueillent depuis ses murs jusqu'au mole Saint Nicolas. Sa prospérité augmenteroit considérablement, si on réussissoit à arroser la plaine naturellement trop

seche de l'Artibonite qui n'a besoin que de ce secours pour surpasser par sa fécondité les meilleures terres.

Ce pays tire son nom d'une riviere qui le partage dans presque toute sa longueur. Les eaux de ce fleuve quelquefois encaissées, roulent constamment sur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long-tems l'idée de les subdiviser. Des opérations géométriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet appuyé sur la base des connoissances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuosité que prend le cours des eaux, quand il est grossi par des pluies, & la mobilité du sol où coule la riviere, ne permettent de toucher à ses bords qu'avec une grande réserve. La plus légere saignée faite mal-à-propos, y ouvriroit en peu d'instans une breche énorme à des inondations effrayantes & destructives pour une vaste plaine.

Cependant tous les propriétaires desirent impatiemment l'entreprise d'un si grand ouvrage. Mais c'est à l'administration de juger si des associations particulieres qui sollicitent la liberté de faire travailler à des arrosemens qui ne peuvent féconder que leurs terres, ne nuiroient pas au projet d'arroser toutes celles du pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le gouvernement devroit venir au secours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenses de l'arrosement général. On seroit bien dédommagé de ce sacrifice par un sixieme d'augmentation dans les productions de la colonie. Cet accroissement de fécondité deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entiérement cette par-

tie de la côte qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand peut seule légitimer ses conquêtes ; si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le tems l'injustice d'une invasion.

L'ouest de la colonie qui au dernier décembre 1766 comptoit seul 83080 esclaves, est séparé du nord par le mole Saint Nicolas qui participe des deux côtes. A l'extrêmité du Cap est un port également beau, sûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maisi de l'île de Cuba, semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cens cinquante toises d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain, quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin, qu'on diroit fait exprès pour les carenages, n'a pas le défaut des ports encaissés. Il est ouvert aux vents d'ouest & de nord, sans que leur violence puisse y troubler ou retarder aucun des mouvemens ou des travaux intérieurs. La péninsule où le port est situé, s'éleve comme par degrés jusques aux plaines qui reposent sur une base énorme. C'est pour ainsi dire une seule montagne qui d'un sommet large & uni, va par une pente douce se rejoindre au reste de l'île.

Le mole Saint Nicolas fut long-tems oublié par les habitans de Saint-Domingue. Des mornes pelés & des rochers applatis n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'usage qu'ont fait les Anglois de cette position durant la derniere guerre, l'a fait comme sortir du néant. Le ministere de France éclairé par ses ennemis même,

y a fait passer un grand nombre d'Acadiens & d'Allemands qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissemens fondés entre les tropiques. Le peu qui y est échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misere, déserte tous les jours le sol stérile & pauvre de Saint Nicolas. Il est possible que la liberté de le fréquenter accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigration. La facilité qui en résultera pour les colons de vendre convenablement les fruits de leur culture, les bestiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur industrie, les fixera peut-être sur les terres qu'on leur a données. Du reste, elles ne produisent de denrées convenables en Europe que le seul coton.

Après le mole Saint Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du nord, c'est le port de Paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitans s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette île. L'ancienneté de ses défrichemens a rendu ce canton l'un des moins mal sains de Saint-Domingue ; & il est parvenu depuis long-tems au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroser les terres. Le sucre n'y est pas abondant ; l'indigo, le café, le coton absorbent les principaux soins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme isolé & séparé du reste de la colonie. La population la plus voisine de ce lieu retiré, c'est le Cap François.

Cette ville est située au bord d'une grande plaine qui a vingt lieues de long sur quatre de

large. Il y a peu de pays plus arrosés ; mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau, constamment bordés de haies de citroniers, assez épaisses pour servir de barriere contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduisent à plusieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes futaies qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la disette de bois dont on se plaint déja. Quoique les François eussent reconnu de bonne heure le prix d'un terrain dont la fertilité surpasse les desirs de l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils cesserent de craindre les irruptions des Espagnols, qui jusqu'alors s'étoient tenus en force dans le voisinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitans de Sainte Croix & de Saint Christophe, accéléra les progrès de cet établissement. C'est aujourd'hui le pays de l'univers qui produit une plus grande quantité de sucre.

La plaine qui n'a vers le nord d'autres limites que la mer, est couronnée au sud par une chaîne de montagnes dont la profondeur varie depuis quatre jusqu'à huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repousse. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, & toutes sont coupées par des intervalles remplis de plantations de café & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieuses, on savoure à loisir les délices d'un printems sans hyver, sans été. L'année n'y a que deux saisons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit con-

tinuellement les charmes & les richesses que la poésie prodigue dans ses descriptions. De quelque côté qu'on tourne ses regards, on est enchanté par la variété des objets colorés d'une lumiere pure. Le ciel est tempéré pendant le jour; les nuits constamment fraiches préparent un soleil doux. Les habitans de la plaine où cet astre darde ses rayons les plus vifs, vont dans ses montagnes respirer un air frais, boire des eaux salubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un séjour si délicieux!

Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuse commençoit à proscrire dans leur patrie. Un Calviniste nommé Gobin alla planter au Cap la premiere habitation. Les maisons se multiplierent à mesure que le territoire fut défriché. Cet établissement avoit déja fait assez de progrès dans l'espace de vingt-cinq ans pour exciter la jalousie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Espagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent en cendres.

On pouvoit tirer de ce désastre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui est le premier fondateur des colonies avoit fait choisir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du mouillage ordinaire. Cette position peu saine avertissoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y songerent pas. C'est dans un gouffre, où la chaleur des rayons est augmentée par la réflexion des montagnes, où le vent n'arrive que du côté de la mer pardessus des marécages; c'est là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richesse des campagnes voisines, n'a cessé d'agrandir ce port d'édifices nouveaux & toujours plus rians.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau coupent aujourd'hui le Cap en deux cens vingt-six îlots de maisons, qui montent au nombre de huit cens dix. Mais ces rues trop étroites & sans pente, quoique le terrain soit en dos-d'âne, sont toujours bourbeuses; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

On a projeté plusieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoique ancienne, est à peine applanie. Elle a la forme d'un quarré long. Le centre en est marqué par une fontaine qui tarit souvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une église, que son immensité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importation des pierres qu'on fait venir d'Europe, ne permettront pas sitôt d'achever. La place de Clugny, qui est un quarré régulier, étoit nécessaire pour faire disparoître un marais puant. Ce desséchement sera utile à la salubrité de l'air. Le gouvernement, les casernes, un magasin du roi, sont les seuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil du citoyen aime à se reposer sur deux établissemens qu'on appelle maisons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont presque tous enlevés par des maladies mortelles. Au Cap, ces malheureux sans fortune & sans aveu, sont reçus dans deux hospices, où les hommes & les femmes trouvent séparément tous les secours que leur situation exige, jusqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il est bien honteux qu'une si belle institution, n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique

s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies des refuges semblables à ceux de Saint-Domingue. Ce sont-là des établissemens qu'on peut appeller vraiment pieux & divins, puisqu'ils sont faits pour la conservation des hommes. Soit par une suite de cette précaution, ou par le concours d'autres soins, il meurt à proportion moins de monde au Cap que dans les autres villes situées sur le bord de la mer. L'attention qu'on a eue de purifier l'air, en desséchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à peu près parvenue au plus haut période de ses cultures : tous ces moyens se sont réunis pour corriger les influences nuisibles d'une situation vicieuse.

Le port du Cap est digne de recevoir les riches productions des contrées voisines. Il est admirablement placé pour les vaisseaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y respire est le meilleur de l'île. Il n'est ouvert qu'au vent du nord-est, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, son entrée étant semée de récifs qui rompent l'impétuosité des vagues. On en sort aisément, & le débouquement de ces mers se fait en peu de tems.

A quatorze lieues au vent du Cap est le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville se trouve située dans le centre intérieur d'un vaste port, dont la seule ouverture est formée par un goulet de quinze cens toises de longueur, sur environ cent de largeur. Une riviere l'environne à l'ouest. Le rivage de la mer la termine à l'est. Une très-petite péninsule au nord sert d'emplacement au fort. Du côté du

ſud eſt la plaine. La ville n'eſt encore compoſée que de ſoixante dix maiſons. Elle eſt aſſez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puiſſe irriter la chaleur par la réverbération ; mais le voiſinage de quelques marais y rend l'air mal ſain. Ses fortifications ſont ſuffiſantes pour arrêter une eſcadre deux ou trois jours.

La ſûreté, la beauté de ſon port n'empêchent pas que la majeure partie des productions de ſa plaine ne paſſent au Cap. La maſſe du commerce attire toujours à elle les branches voiſines ; & les grands ports abſorbent & deſſèchent les petits.

Les denrées de toute la colonie de Saint-Domingue, ſe réduiſoient en 1720, à douze cens mille livres peſant d'indigo, à cent vingt milliers de ſucre blanc, à vingt & un million de ſucre brut. Ces cultures montoient en 1764, à quatre vingt millions de ſucre brut, à trente-cinq millions de ſucre blanc, à un million huit cens quatre vingt mille livres d'indigo. A la même époque, on cueilloit ſept millions peſant de café, un million & demi peſant de coton, quoique la culture de ces productions ne remontât pas au delà de 1737. Un peu plus de la moitié de ces prodigieuſes richeſſes étoit fourni par la ſeule côte du nord ; le reſte provenoit tant de l'oueſt que du ſud. Il y avoit encore cette différence que l'indigo & le coton dominoient dans les exportations du ſud & de l'oueſt ; le ſucre & le café dans les exportations du nord.

Tels ſont les progrès d'une agriculture qui eſt ſoutenue par le commerce. Le même terrain, s'il n'eût produit que du bled, auroit attiré peu de monde. On eût été plus d'un ſiecle à le mettre

en valeur; & le défrichement n'y eut pas rapporté dans l'espace de mille ans, le revenu qu'il a donné en moins de cincuante. Par le commerce, ces denrées ont employé une nombreuse population de constructeurs & de matelots, de manufacturiers & de débitans; ont enrichi des villes, qui ont fait fleurir les campagnes voisines.

A l'époque de 1764, Saint-Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes: 4306 habitoient le nord, 3470 l'ouest, & 1010 seulement le sud; 4114 mulâtres ou negres libres, mais enrégimentés, grossissoient ces forces. Il y en avoit 497 au sud, 2250 à l'ouest, & 1370 au nord.

Le nombre des esclaves étoit de deux cens six mille de tout âge & de tout sexe, répartis de la maniere suivante, 12000 dans neuf villes, quelques-uns ouvriers, & les autres occupés au service domestique; 4000 employés dans les bourgs aux tuileries, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de nécessité premiere; 1000 destinés à cultiver des vivres & des légumes; 180000 consacrés auxdenrées d'exportation. Depuis ce récensement jusqu'à la fin de 1767, on a porté sur 171 bâtimens François, 51567 negres. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide se trouvoit plus que rempli par les esclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus servi au luxe des villes, où le nombre de ces sortes de domestiques a même diminué. Ces negres nouvellement transportés étoient des hommes capables de travail: on les a tous appliqués à la culture, qu'ils doivent avoir considérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets sur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'est formé quarante nouvelles sucreries. On en compte aujourd'hui 260 au nord; 197 à l'ouest, 84 au sud. Les rafineries se sont encore plus multipliées, à proportion que les plantations; & la quantité de sucre blanc a presque doublé. Le coton a fait des progrès immenses dans les vallées de l'ouest, & le café dans celles du nord. Il s'est même élevé quelque cacaoyeres dans les bois de la grande anse. La paix a fait refleurir les anciennes branches de commerce, elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & prospere sous son ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut assurer d'après des instructions très-fideles, que dans l'année 1767, il est sorti de la colonie 72718781 livres pesant de sucre brut, 51562013 livres de sucre blanc; 1769562 livres d'indigo; 150000 livres de cacao; 12197977 livres de café; 2965920 livres de coton; 8470 banetes de cuirs en poil; 10350 côtés de cuirs tannés; 4108 barriques de tassia; 21104 barriques de sirop.

Telle est la masse des productions enrégistrées aux douanes de Saint-Domingue en 1767, & exportées sur trois cens quarante-sept navires arrivés de France. Les chargemens faits sous voile; l'excédent des poids déclarés; le paiement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un sixieme des denrées de la colonie qu'il faut ajouter à l'énumération connue de ses richesses.

On n'est pas d'accord sur l'augmentation dont elles sont encore susceptibles. Les uns veulent qu'on puisse les doubler; d'autres qu'elles ne puissent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'il

reste encore à la culture de grands progrès à faire; & l'on doit les attendre de l'activité de la nation qui possede un fonds si propre à se perfectionner. Mais peut-elle espérer d'en recueillir les avantages? Est-elle assurée d'en conserver toujours la propriété? Ces deux questions méritent un examen sérieux.

Le commerce que les François de Saint-Domingue entretiennent avec leur indolent voisin, est plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fournissent des bas, des chapeaux, des toiles, des fusils, de la clincaillerie, quelques vêtemens; & ils reçoivent en paiement des chevaux & des bêtes à cornes pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin trois cens mille piastres que la cour de Madrid sacrifie tous les ans pour la solde du gouvernement, du clergé, des troupes qu'elle entretient dans le premier établissement qu'elle forma dans le nouveau monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaises, qui conservent par habitude une valeur fictive au dessus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Espagnols leurs voisins. Il faudroit des révolutions qu'il est impossible de prévoir, pour interrompre cette communication qui se fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint-Domingue. C'est là que le besoin mutuel l'emporte sur l'antipathie de caractere, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de division.

Il seroit à souhaiter pour les colons François qu'ils fussent aussi sûrs de conserver leurs liaisons avec l'Europe. Si les premiers aventuriers de leur nation qui parurent à Saint-Domingue avoient pu songer à la culture, ils se seroient emparés, comme ils en avoient la facilité, de la partie de

l'île qui est le plus au vent. Elle a des plaines vastes & fertiles. Elle est de toutes parts ouverte à l'océan. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre ; dès le jour qu'on en sort, on s'en éloigne à les perdre de vue. La route est telle que l'ennemi n'y peut tendre aucun piege. Les croisieres n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François, fut d'attaquer les vaisseaux Espagnols & d'infester le golfe du Mexique, les possessions qu'ils occuperent à Saint Domingue, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques ; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les îles Lucayes, dont les rades cachées servent de retraite aux corsaires ; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine ; par des mers resserrées, qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiser.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de ressource effective, qu'une escadre permanente dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuissance du gouvernement pour donner cette sorte de protection à sa colonie ; soit négligence des amiraux, qui lorsqu'ils ont eu des vaisseaux armés, sont restés dans les ports sans agir, on n'a pas suivi l'unique systême de défense qui convenoit à la métropole pour la sûreté du commerce de Saint-Domingue.

Si le ministere & la marine changent de principes & de conduite, il faudra d'abord couvrir les parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France, entrent toujours en tems de guerre, & le plus souvent en tems de paix. Le besoin qu'ils ont

ont de reconnoître le promontoire de la Grange, ſitué à dix lieues au deſſus, y attire une infinité de corſaires qui y manquent rarement leur proie. Deux vaiſſeaux de force qu'on y placeroit, ſe rendroient aiſément les maîtres de cette croiſiere. Si, contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plus grands moyens, il faudroit bien lui céder la place; mais il eſt vraiſemblable que ce ne ſeroit pas pour long-tems.

Après avoir favoriſé l'entrée des bâtimens au Cap, il faudroit aſſurer leur ſortie; & voici comment. Un des deux vaiſſeaux de guerre qui devroient être toujours dans le port, prendroit ſous ſon convoi pluſieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger; parce qu'il ne ſe trouve guere ſur ce paſſage des vaiſſeaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être ſans qu'on en ſoit averti.

Tandis qu'une partie de l'eſcadre protégeroit la navigation du nord, le reſte qui ſeroit plus conſidérable, couvriroit les autres côtes de la colonie. Cette partie auroit ſon point d'appui au Port-au-Prince. Deux de ſes vaiſſeaux ſe porteroient de là au mole Saint-Nicolas, auſſi dangereux pour les bâtimens qui vont du Cap à l'oueſt & au ſud, que la Grange pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépaſſeroient jamais la pointe du mole. Ce ſeroit aux fortes places au nord à tenir la mer libre juſqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce paſſage forcé tous les armemens de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'eſcadre du Port-au-Prince ſeroit encore chargée de ſe montrer de tems en tems au ſud de l'île, de protéger ſes propres parages; & d'eſcorter juſqu'au delà du débouquement, tous les bâtimens qui voudroient faire leur retour en

France. Elle pourroit même aller croiser sur la Jamaïque, lorsque les circonstances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des surprises de l'ennemi les produits de sa colonie, la métropole doit encore pourvoir à la conservation d'une propriété si féconde.

Les Espagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'île, furent autrefois des ennemis assez redoutables. A peine les François se montrerent à Saint-Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers sans aveu, oserent soutenir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur patrie, lorsqu'elle les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de gouverneur de la Tortue & de Saint-Domingue, titre qui fut changé depuis contre celui de gouverneur général des îles sous le Vent. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit, au point de proposer à sa cour la conquête de l'île entiere. Il répondoit sur sa tête du succès de l'entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le ministere de Versailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laissa les François exposés à des hostilités continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation dans le pays ennemi; mais ces animosités nourrissoient dans leur ame l'amour du brigandage, les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien admi-

nistrée, comme le premier objet de toute société qui possede des terres. La faute qu'avoit faite la France de ne pas seconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'île entiere, faillit lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un succès complet, lorsqu'ils se brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducasse qui conduisoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à sang. De là ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître, lorsque les ordres de sa cour arrêterent cette expédition.

La maison de Bourbon monta sur le trône d'Espagne, & la nation françoise perdit l'espérance de conquérir Saint-Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspendues, cesserent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque tems leurs esclaves profitoient des divisions nationales pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette désertion, qui devoit naturellement augmenter, fut ralentie par l'obligation que contracterent les Espagnols de ramener les ansfuges à leurs voisins pour la somme de

vingt-cinq pistoles par tête. Quoique la convention ne fût pas trop religieusement observée, elle devint un frein puissant jusqu'aux brouilleries qui diviserent les deux nations en 1718. A cette époque les negres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chasser entiérement de l'île des voisins aussi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas assez long-tems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de restituer tout ce qu'on pourroit ramasser de fugitifs. On les avoit embarqués, pour les conduire à leurs anciens maîtres, lorsque le peuple soulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne sauroit désapprouver, s'il eût été inspiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il sera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'esclavage des negres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inaccessibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asyle assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est là que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres, dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une île que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrosent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des couronnes, ce seroit vraisemblable-

ment un feu passager qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises de part & d'autre se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, seroit redoutable par sa misere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivoit au commandant François que s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre que si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette île. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre exigeroit-il qu'elle passât toute entiere dans les mains du plus laborieux? Mais quand même la cour de Madrid pourroit se déterminer à céder un territoire qui lui est à charge, il y auroit encore bien des difficultés à surmonter. La Grande-Bretagne qui tient aujourd'hui dans ses mains la destinée de l'Amérique consentiroit difficilement à cette augmentation de richesse pour sa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune opposition, ce seroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent Saint-Domingue. Cet ordre sembloit une suite de l'avénement de Philippe V au trône, qui imprima aux possessions Françoises un caractere de stabilité, de légitimité qu'elles n'avoient pas eu jusqu'alors. On devoit s'attendre que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre un roi, feroit régler que tout

le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au nord & au sud, resteroit dans sa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette discussion à un autre tems qui n'est jamais venu. On n'a pas même ouvert une seule conférence pour débrouiller ce cahos. Cette négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui se sont souvent massacrés, assassinés. Ce germe de discorde & de rage a passé dans tous les cœurs, & les deux nations en 1730 ont pris les armes pour s'exterminer. Les chefs des deux colonies réussirent alors à calmer cette fureur, par une convention provisoire; mais les successeurs de ces hommes habiles & modérés auront-ils toujours la même autorité, le même bonheur? Il s'agit d'étouffer sans retour cette guerre intestine, en assurant d'une maniere légale & authentique les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la justice convenables, on doit remonter jusqu'en 1700. A cette époque les deux peuples devenus amis resterent de droit en possession de tous les terrains qu'ils occupoient. Les empiétemens qu'ont faits dans le cours de ce siecle les sujets d'une des couronnes, sont des entreprises de particulier à particulier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés; & les droits des deux puissances sont restés les mêmes, puisqu'aucune convention, soit directe, soit indirecte, n'y a dérogé jusqu'à présent.

Or des faits incontestables prouvent qu'au commencement du siecle les possessions Françoises qui sont aujourd'hui bornées sur la côte du nord par la riviere du Massacre, s'étendoient jusqu'à la riviere d'Yaque. Celles de la côte du sud, qu'on avoit poussées jusqu'à la

pointe du cap de la Béate, ont été resserrées avec le tems à l'anse à Pitre. Comment s'est opérée cette révolution insensible ? Par une suite naturelle du systême économique des deux peuples voisins. L'un devenu agriculteur a rassemblé toutes ses possessions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le débit de ses denrées. L'autre, plutôt pasteur qu'agricole, ayant besoin d'un plus vaste espace pour élever ses troupeaux, s'est emparé de tous les terrains abandonnés. Par la nature des choses, les pâturages se sont étendus, & les champs rétrecis, du moins rapprochés. Il n'est pas juste que le peuple le plus industrieux & le plus utile sur la terre qu'il féconde, soit dépouillé par la nation errante qui consume sans reproduire.

Les limites des François dans l'intérieur des terres seroient plus difficiles à marquer ; tant les révolutions fréquentes & journalieres qui s'y sont faites, y ont jeté d'incertitude & de confusion. Ce sont aujourd'hui les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande Riviere, de l'Artibonite, du Mirebalais, qui séparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François sont réduits par-tout, à l'exception des pointes de mole Saint Nicolas & du cap Tiburon, à une lisiere étroite qui ne s'étend nulle part à plus de neuf lieues & demie de distance, & dans quelques endroits à six lieues au plus. Ce territoire forme une espece de croissant, dont la convexité produit sur les bords de la mer un développement de deux cens cinquante lieues de côtes, au nord, à l'ouest & au sud. Mais ces bornes ne peuvent subsister par une raison qui fait disparoître toutes les autres considérations.

Les établissemens francois du nord sont séparés de ceux de l'ouest & du sud par des montagnes inaccessibles. L'impossibilité de se secourir, les expose à l'invasion d'une puissance également ennemie des deux nations. Le danger commun qui donne à ces voisins une sorte de réciprocité d'intérêts, doit engager la cour de Madrid à régler les limites, de façon que son alliée y trouve les commodités dont elle a besoin pour sa défense. Le terrain qu'il s'agit de sacrifier est montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France avec une générosité qui ne leur laisse aucun regret.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au dedans par une communication suivie & non interrompue, il faudra les fortifier contre les attaques de leur seul ennemi vraiment redoutable. C'est l'Anglois. S'il veut entamer Saint-Domingue par l'ouest ou le sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le nord, il fera ses préparatifs à la Barbade, ou à quelque autre île du vent, d'où il peut arriver en sept ou huit jours au Cap, au lieu de cinq ou six semaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port

L'ouest & le sud ne sauroient être défendus. L'immensité du terrain, empêche de mettre de la liaison & du concert dans les mouvemens. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces; si on les rassemble pour soutenir des postes que la foiblesse locale expose le plus à l'attaque, on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne seroient qu'un fardeau pour de vastes côtes qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On

doit se borner à construire ou a entretenir des batteries qui protegent les rades, les vaisseaux marchands & le cabotage ; qui puissent éloigner les corsaires, & même garantir de la descente d'un ou deux vaisseaux de guerre qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légeres qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandonneront du terrain à proportion des marches de l'ennemi, se contenteront de ne pas se rendre sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espece de défense. Sur chaque côte, il faudroit avoir sur les derrieres un lieu d'asyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, & capable de repousser ses attaques. Ce devroit être une gorge où l'on pût se retrancher & se défendre avec avantage. Telle est celle de la Gascogne dans la côte de l'ouest. Elle a toutes les forces de position que donne la nature, avec le seul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quartiers. Le réduit, ou rendez-vous général du sud, établi sur l'habitation Perrein, à dix mille toises des Cayes, est un asyle d'une résistance supérieure. Au centre de tous les mouvemens rétrogrades, il rassemble tout ce qu'on peut désirer pour la défense. La nature, en rétrecissant sa gorge, a couvert ses flancs, & assuré dans ses derrieres un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenue pour le tourner, qui ouvre à ses défenseurs une issue de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui n'ayant point de place forte, sera exposé à mille surprises. Ces alarmes redoubleront, si l'on a quelques escadrons de cavalerie légere. On peut s'en pro-

curer à peu de frais. Les Espagnols de Saint-Domingue vendent à un prix modique des chevaux andaloux très-souples & pleins de feu, qui ne sont pas ferrés, qui paissent toute l'année dans les prairies où ils dorment en plein champ. Ce sont d'excellens soutiens pour la petite guerre qui donnera le tems d'attendre les secours qui auront toujours la voie du nord pour arriver. Les troupes qui la feront pourront même, s'il le faut, aller contribuer à la défense de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne se pourra faire que par la mer.

Tous ceux qui connoissent l'île de Saint-Domingue sont instruits que les établissemens françois y forment comme deux colonies différentes, l'une au sud & à l'ouest, & l'autre au nord, qui n'ont aucune communication utile & réelle par le continent. Ainsi en supposant même les Anglois en force & solidement établis à l'ouest & au sud, il leur seroit impossible de se porter au nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter que par l'étroite lisiere qui joint les possessions françoises de l'ouest & du nord au cap Saint Nicolas, ou en traversant les possessions espagnoles, deux routes également impraticables.

La premiere est un désert stérile, tellement rempli de fôrets, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de tems & d'extrêmes fatigues. La seconde n'est guere moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes espagnoles, hautes, incultes, escarpées, & où on ne passeroit pas sans être harcelé. La côte du nord inaccessible par terre, ne peut donc être attaquée que par la mer. Plus riche, plus peuplée, & moins étendue que les deux autres, elle

est plus susceptible d'une guerre de campagne, & d'une défense suivie & réguliere.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de rescifs, offre une terre marécageuse dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un sol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défense naturelle est devenue moins commune par les coupes de plusieurs taillis. Mais les embarcadaires qui ne sont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées qu'un front médiocre. Les magasins & les autres bâtimens en pierre y sont communs : ils fournissent des postes à creneler, & assurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage semble faire espérer qu'un rivage de dix-huit lieues si bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût secondé de la valeur françoise, mettroit l'ennemi dans le risque d'être battu, dès le moment de la descente. Si ses projets étoient connus, si ses dispositions sur mer indiquoient de loin le lieu de son débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées.

C'est n'est point uniquement par ces napes de feu qui partant des vaisseaux couvrent l'abord des chaloupes; c'est par l'impossibilité où l'on est d'occuper tous les points de la côte, qu'une escadre mouillée a la facilité de faire des descentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainsi dire, autour des sinuosités, dans le tems que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant suit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'est pas moins inquiet de

ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une descente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors son courage & ses forces à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable laissera toujours la plaine du cap ouverte à la descente. C'est moins aux bords de la côte qu'à l'intérieur des terres qu'il faut regarder.

Elles sont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur proportionnée aux différens dégrés de la maturité, change successivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, soit pour couvrir ses flancs ou sa marche, soit pour retarder la poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des especes de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La séparation des pieces de cannes, les savanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Nos villages sont remplacés par des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citroniers épaisses & tirées au cordeau, plus imposantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'est là ce qui fait la perspective la plus différente entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres, quelques ravines, de foibles monticules, un sol généralement uni, des digues contre les inondations ; peu ou point de fossés ; un ou deux bois d'une foible épaisseur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui

se couvre d'eaux dans un orage, & de poussiere en douze heures de soleil, des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du Cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campemens avantageux, sans oublier que dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des regles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il avoit fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographyques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus savante théorie : tout est soumis au coup d'œil du général, qui avec les principes dans sa tête & les matériaux dans sa main, applique les uns & les autres aux circonstances locales & momentanées, où le hazard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune qui subordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles sont hérissées d'exceptions que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan & dérange le systême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes ; la témérité de l'ennemi ; le succès éventuel de ses mesures ; une rencontre, un événement imprévus ; un orage qui gonfle un torrent ; le vent qui dérobe un piege ou une embuscade, sous des tourbillons de poussiere ; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui se confond avec le bruit des canons ; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef & sur le sang des soldats : ce sont autant d'élémens physiques ou moraux, qui par leur inconstance, entraînent un renversement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que soit le choix du lieu pour une descente au nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en sera toujours l'objet. Le débarquement se fera sans doute dans la baie du Cap même, où les vaisseaux seroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions nécessaires pour assiéger cette opulente forteresse. C'est aussi de ce boulevard de la colonie que tous les mouvemens de défense, doivent tâcher d'éloigner l'assaillant. On cherchera par l'avantage des positions à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la descente, il faut chicaner le terrain, en soutenant un commencement d'attaque, sans compromettre la totalité des troupes. On se postera de façon à se ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garnison, & l'autre dans les gorges des montagnes pour y tenir une espece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du siege & retarder la prise de la place. Fût-elle emportée, comme il seroit facile en l'évacuant de favoriser l'évasion des troupes, tout ne seroit pas fini. Les montagnes où elles se réfugieroient, inaccessibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande riviere, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de riviere qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroit être secondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs établis dans ces vallées. Comme les blancs y sont plus multi-

pliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions pour en vivre ; & dès-lors ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, seroit remplacé par les Espagnols qui sur les derrieres de ces montagnes élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise, par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer à Versailles il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes de terres dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontiere à l'invasion des maîtres de la mer ; parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une puissance sans forces maritimes, que des forces éparses & abandonnées, sur des rivages dévastés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'île qu'on se promettoit d'établir solidement sa défense. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obstacles ; où chaque marche seroit achetée par des combats

dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée ; où les transports d'artillerie lents & laborieux ; où la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan ; où tout conspireroit à la destruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainsi dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de construire. Cette capitale située dans un lieu où l'élévation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air, au milieu d'une campagne qui fourniroit les comestibles les plus nécessaires, & particuliérement le riz ; environnée de troupeaux qui paissant sur un terrain le plus favorable à leur multiplication seroient conservés pour l'instant des besoins ; munie de magasins proportionnés à sa grandeur & à sa garnison : une telle ville auroit changé en un royaume qui se soutiendroit long-tems de lui-même une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le superflu sans avoir le nécessaire, enrichit un petit nombre de propriétaires que cependant elle ne peut faire subsister.

Si l'ennemi devenu maître des côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive, où les excursions perpétuelles du centre le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'île, toujours sûres d'une retraite respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui pénétreroient sans peine au centre d'un cercle dont la circonférence est si vaste ; tandis que toutes les flottes angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garnisons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vue le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un systême qui réduiroit au mole Saint Nicolas toute la défense de la colonie. Le nouveau plan n'a pu manquer d'être applaudi par les colons qui ne voient jamais sans chagrin auprès de leurs plantations des remparts, d'où résulte moins de sûreté que de dévastation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées sur un seul point, ils n'auroient plus dans leur voisinage sur les trois côtes que des troupes légeres, qui suffisant pour éloigner des corsaires par des batteries, sont d'ailleurs des défenseurs commodes, prêts à céder sans résistance, à se disperser ou à capituler au moindre signe d'une descente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier s'est encore trouvé conforme à l'opinion des militaires très-éclairés. Ils ont pensé que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une île aussi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chose au mole. C'est Bombardopolis qu'on a choisi comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrêmité d'une grande plaine dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere, aussi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il seroit à souhaiter, disent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifi-

cations que comportoit une position si avantageuse. C'est un trésor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en assurant la possession. Si cette précieuse clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne sauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau monde seroit plus fatal à l'Espagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reste, qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection seront bornées à des moyens du second ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette île, on ne pourra suivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclusivement aux puissances qui peuvent compter sur leurs forces navales, pour se garantir de la perte, ou s'assurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de la France ne sont pas gardées par ces arcenaux, mouvemens qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur métropole n'a pas encore une marine assez redoutable. Mais du moins gouverne-t-elle ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée ? C'est ce que nous allons examiner.

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'esprit national qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'état, a porté dans le nouveau monde le droit de propriété qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, les terrains qu'on a voulu

défricher dans les îles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui les sollicitoient. Sans égard à leurs talens & à leurs facultés, le crédit de leurs protecteurs régloit la mesure & l'étendue du terrain qu'ils obtenoient. On stipuloit à la vérité qu'ils commenceroient leur établissement dans l'année de la concession, sans discontinuer le défrichement, sous peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui sans fortune & sans naissance n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misere où la mort de leurs parens les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangemens économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres à y planter cinq cens fosses de manioc pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrain qui pouvoit en rapporter de

plus riches & l'intérêt public, en rendant inutiles les terrains secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t elle jamais été rigoureusement exécutée ; mais comme on ne l'a pas révoquée, c'est encore un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné qui voudra s'en servir contre les habitans. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires, est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulieres. Les nobles servoient l'état, non de leur bourse, mais de leur personne ; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête leur payoient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tomberent par degrés, à mesure que l'autorité des rois, sous l'appas de l'affranchissement des peuples, vint à sapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Celui qui étoit le premier, devenu le seul, abolit comme magistrat quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le tems. Celle des corvées s'est maintenue en quelques états où la noblesse a presque tout perdu, sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre de

justice. Les suites de cet affreux systême ont été encore plus funestes à ses colonies. La culture de ces terres, par la raison du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses agens qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics souvnet inutiles & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenue à corriger ou tempérer la vexation des corvées; elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être, ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger au prix de celui des impôts.

On peut définir l'impôt une contribution pour la dépense publique qui est nécessaire à la conservation de la propriété particuliere. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or toutes les dépenses de gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle & de la maniere qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse à la différence de situation qui se trouve entre l'ancien & le nouveau monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures sont le but principal du travail des ter-

res & des manufactures : on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les îles, tout doit être envoyé au dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur, la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les îles, les hostilités anéantissent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ses frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres & qui ne peut faire que des avances peu considérables, cultive à proportion aussi utilement que celui dont les domaines sont étendus & les trésors immenses. Dans les îles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenses qui supposent d'assez grands moyens.

En Europe, c'est en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'état n'est pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des îles sont d'une autre nature. Plusieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour se relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ont été réduits à faire des emprunts si considérables, qu'on peut les regarder plutôt comme les fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au ministere de France, soit que les circonstances l'aient entraîné loin de ses vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation imposée aux colonies de tirer tous leurs besoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été restreinte dans quelques établissemens aux esclaves qui travailloient ; & dans quelques

autres, elle s'est indifféremment étendue à tous les esclaves. Aucune des deux dispositions ne peut être justifiée.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à peu près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter ; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pu exiger un tribut d'un objet qui coûte, au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au delà du tombeau, c'est-à dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le récensement a été fait, le colon malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent ne sont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrain excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre, à cause de la nécessité de l'ensemble, & aussi parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on

peut ſaiſir le moment qui leur eſt le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui ſans débouché pour ſes denrées, eſt obligé de s'endetter pour ſoutenir ſa vie & ſubſtanter ſa terre, ſe trouve encore réduit à payer un impôt pour des eſclaves, dont le travail couvre à peine l'entretien. Souvent même il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de ſon habitation, pour les beſoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ſes frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle néceſſité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ſes fonds languiſſans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus peſant encore pour les habitans abſens de la colonie, qu'on condamnoit au triple de cet impôt : ſurcharge d'autant plus injuſte, qu'il n'importoit guere à la France que ſes marchandiſes ſe conſommaſſent dans le ſein du royaume ou dans ſes îles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'eſt que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs des hommes, qui ſous un ciel brûlant, avoient accru par des travaux riſqueux la proſpérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le ſéjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le ſpectacle de leur fortune à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oiſifs, dont l'état ſe délivreroit au profit de l'induſtrie & du commerce !

Rien de plus nuiſible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs, par l'obligation où la néceſſité de vendre met le colon de baiſſer le prix de

de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance, & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Tout est perdu, si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt qui semble devoir augmenter à mesure que les productions diminuent. La finance est comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation périodique, il se corrompt pour la nourrir : le commerce tarit par les canaux absorbans du fisc, qui reçoit toujours, sans jamais rendre.

Enfin l'impôt qui nous occupe, est d'une perception très-difficile. Il faut nécessairement que tout propriétaire d'esclaves en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fausses déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les negres non déclarés, pratique insensée, puisque le negre cultivateur est un capital ; & que par sa confiscation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que dans des colonies où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre destructive. Les procès se multiplient ; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur nécessaires, les frais considérables & ruineux.

Si l'impôt assis sur la tête des negres est injuste dans son étendue, sans égalité dans sa répartition, compliqué dans sa perception ; l'impôt établi sur les denrées qui sortent des colonies, n'est guere moins blâmable. Le gouvernement se l'est permis, dans la persuasion que ce nouveau droit seroit entiérement supporté par le

consommateur ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuse en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent dans les proportions. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée renchérie diminuera nécessairement, & si elle diminue son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagere.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur, de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois; mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence le forcera à prendre sur ses profits le paiement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence qui n'étoit pas alors suffisante, deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devroient être, & que les bénéfices ne fussent que ce qu'ils devoient être nécessairement, c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités, ou convenir que c'est le cultivateur des îles qui paie l'impôt, qu'il soit perçu dans la premiere, dans la seconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainsi la cultivation des colonies

par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où on les tient, ces libéralités seroient nécessairement rapportées à la métropole avec tous les fruits dont elles auroient été la semence.

Que si la situation d'un état, arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des léviers & d'ôter des fardeaux, on pourroit se rapprocher de la meilleure administration, en supprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau systême seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'océan. Il ronge en murmurant les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le nom de mere, lui demande du sang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ses entraves. Que ses richesses ne paient tribut à la métropole qu'en y débarquant, il se croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ses denrées, ou par le surcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup, tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que sur une marchandise, qui désormais sans risque dans toute sa valeur, sera parvenue à sa destination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bé-

néfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le risque même du naufrage, en perdant en route une cargaison dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires, au contraire, rapporteront en denrées le montant du droit; & la valeur des productions ayant augmenté d'environ vingt & un pour cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans que l'utilité n'en retombe avec le tems sur lui. Aussitôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

L'état même y pourroit trouver un avantage politique fort considérable. Par le nouvel arrangement, il existeroit un pays en apparence exempt de tout impôt, & jouissant d'une franchise absolue. Un pareil événement seroit sur-tout remarqué, dans un tems où les colonies Angloises gémissent sous le poids des taxes nouvelles. Ce contraste irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un gouvernement qu'elles ont jusqu'à présent accusé de tyrannie; & dans le cas d'une révolte dans l'Amérique septentrionale, cette vaste région craindroit moins de se mettre sous la protection de la France.

Le systême de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine. Toutes les productions des îles sont assujetties en entrant dans

le royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent, avec deux sols pour livre. Leur valeur, qui sert de regle au paiement du droit, est déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au dessous du cours réel. Le bureau d'occident accorde d'ailleurs une taxe plus considérable que ne fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à peu près, que paient les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces îles ; & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissemens du nouveau monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des îles. Les besoins imprévus du trésor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instans où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remede. La nécessité la plus urgente absorbe toute l'attention. Rien n'est alors à l'abri du pouvoir arbitraire dirigé par le besoin du moment. Le ministere prend & vuide toujours, dans la fausse espérance d'un remplacement prochain que de nouveaux besoins ne cessent de reculer.

D'après ces réflexions, ne seroit-il pas essentiel que la caisse destinée à recevoir les droits établis sur les productions des colonies, fût entiérement séparée des fermes du royaume? L'argent, qui y seroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenses de ces établissemens. On ne seroit pas réduit à l'y envoyer. Le colon qui a continuellement des fonds à faire passer en Europe, les

donneroit volontiers pour des lettres-de-change, dès qu'il seroit assuré qu'elles ne souffriroient ni délais ni difficultés. Cette espece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correspondance entre les îles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la situation où elle seroit dans les pays éloignés ; elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-tems, quelque besoin qu'elle en ait, sur-tout dans des tems de guerre. Nous ne pousserons pas plus loin les discussions sur l'impôt ; & nous passerons à ce qui regarde les milices.

Les îles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilege le droit de se défendre eux-mêmes ; & les descendans de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtimens qui venoient débarquer des matelots & des soldats, aussi peu disciplinés que les habitans qu'ils venoient insulter ?

Tout est changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissemens, devenus considérables par leurs richesses, seroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisans contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu ; & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calcula-

teur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance; & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin, qui, glorieux dans son principe, étoit dégénéré en une servitude onéreuse. Les milices ont été supprimées en 1764.

Cet acte de complaisance a mérité l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangere. Ils ont judicieusement pensé qu'il étoit absurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli sous un ciel brûlant, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposassent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition qui jouent à chaque moment leur existence pour cinq sols par jour. Un pareil sacrifice leur a trop paru contrarier la nature, pour qu'il fût raisonnable de l'espérer; & ils ont applaudi au ministere, qui a senti qu'il convenoit de renoncer à une défense aussi romanesque.

Les observateurs, à qui les établissemens du nouveau monde sont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorables. Les milices, disent-ils, sont nécessaires pour maintenir la police intérieure des îles, pour prévenir la révolte des esclaves, pour arrêter les courses des negres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, des bandits, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeau; quel est celui qui marchera au secours de ses voisins? Qui l'avertira? Qui le commandera? D'où naîtront cette harmonie, ce concours, sans lequel rien ne se fait convenablement?

Ces réflexions, qui toutes frappantes, toutes

naturelles qu'elles sont, avoient pourtant échappé à la cour de Versailles, l'ont fait revenir promptement sur ses pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766, on s'y est soumis aux îles du Vent, sans une résistance bien marquée, quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint-Domingue a réclamé vivement contre cet abus d'une autorité trop précipitée & trop peu constante dans ses démarches, pour n'être pas exposée à des murmures.

Un administrateur philosophe, témoin de l'opposition que montroient les habitans de Saint-Domingue au rétablissement d'une milice forcée, proposoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appas de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrolât au plutôt, & n'entraînât le reste par son exemple à solliciter comme un honneur ce qu'il abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il soit, quelque efficace qu'il eût été, blessoit trop essentiellement l'uniformité du gouvernement qui doit régner entre des îles soumises à la même puissance. Cette distinction eût été le germe d'une rivalité, d'une division qui eût été tôt ou tard funeste aux colonies ou même à la métropole.

Sans ces ménagemens d'une politique adroite, Saint-Domingue a repris le service militaire. A la vérité, c'est avec une aversion, un éloignement fondés sur des griefs, qu'on ne sauroit trop tôt appaiser. Personne n'ignore que les milices gênent extrêmement la liberté civile, dont on est plus jaloux dans les colonies qu'en Europe, où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles exposent le citoyen à une multitude de vexations.

Les maux qu'elles ont occaſionés, ont inſpiré pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, calmer toutes les défiances ſur l'avenir. C'eſt à la condeſcendance, à la modération du gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons, en faiſant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la sûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut envifager dans l'uſage de l'autorité. Tout autre but égare un ſouverain. Son rang n'eſt rien, s'il ne cherche pas à s'y faire un nom. Sans l'empreinte de la gloire, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le tems ou dédaignés de la poſtérité. Envain la flatterie éleve aux princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige; mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Tout ce qu'il y a de vénal dans les hommages publics, étale la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Une ſeule ſtatue fait treſſaillir tous les cœurs de tendreſſe. Tous les regards des paſſans ſe tournent vers cet image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour éterniſer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité faits à l'inſu du monarque qui la confie; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple; il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux miniſtres.

Qui le croiroit ? Une loi qui semble dictée par la nature même ; qui se présente la premiere au cœur de l'homme juste & bon ; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité : cette loi cependant est quelquefois contraire au maintien de nos sociétés ; elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur destination ; & de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit ? C'est l'égalité de partage entre les enfans ou les cohéritiers. Cette loi si naturelle veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population ? Et comment, sans propriété, fixer dans ces régions éloignées & désertes des hommes, qui la plupart n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits, par une suite de successions & de partages subdivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture ; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une division ultérieure de terrains les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur qui n'a que quelques arpens de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le hazard de la naissance ou de la fortune a mis entre ses mains. En

Amérique, la nature des denrées, qui sont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur espece, la quantité d'esclaves, de bestiaux, d'ustensiles nécessaires pour une habitation : tout cela suppose des richesses considérables qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, si le partage des successions continue à morceler, à diviser de plus en plus les terres.

Qu'un pere en mourant laisse une succession de trente mille livres de rente. Sa succession se partage également entre trois enfans. Ils seront tous ruinés, si l'on fait trois habitations ; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres ; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage sans faire bâtir. Ils seront encore tous ruinés, si l'habitation entiere reste à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier est la plus mauvaise de toutes les conditions, les biens se sont élevés à une valeur immodérée. Celui qui restera possesseur de tout, sera bienheureux s'il n'est obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la premiere loi est celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt il sera insolvable ; & du désordre qui naîtra de cette situation, on verra sortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages est le seul remede à ce désordre. Il est tems que la législation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ses colonies plutôt des établissemens de choses que de personnes. Sa sagesse lui inspirera des dédommagemens convenables pour ceux qu'elle aura dépouillés & sacrifiés en quelque maniere, à la

fortune publique. Elle leur doit les moyens de subsister par le seul travail possible à cette espece d'hommes, en les plaçant sur de nouveaux terrains ; & elle se doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richesses par leur industrie.

Sainte Lucie & la Guyane offroient à la paix un beau moment pour la réforme qu'on propose. La France devoit profiter de cette occasion peut-être unique, pour supprimer la loi du partage, en distribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs espérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur, & pour les avances de cette exploitation, les sommes immenses qu'on y a jetées sans fruit. Des hommes habitués au climat, familiarisés avec la seule culture qu'on pouvoit avoir en vue, encouragés par l'exemple, les secours & les conseils de leur famille, aidés enfin par les esclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence & de prospérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureusement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû se faire d'elles-mêmes, lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des ressources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à soutenir ; mais que les nouveaux établissemens ne peuvent se former que par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une île doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est là l'ordre naturel que la politique prescrit aux puissances

maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable, & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la cour de Versailles ne doit pas rejeter le projet d'arrêter les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un tems moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations par la suppression des partages qui leur coupent tous les ressorts de la reproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

Les îles Françoises, comme les autres îles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la nécessité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux; & les premiers habitans n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainsi à ces précieux établissemens leur premiere existence. Ces secours, qui depuis ont rarement manqué, ont donné naissance à une grande quantité de dettes qui se sont multipliées, à mesure que les défrichemens se sont étendus.

L'égalité des partages entre différens cohéritiers a formé des créanciers au dedans des colonies, comme il y en avoit au dehors. A proportion qu'elles s'enrichissoient, leurs créances augmentoient en raison de la multiplicité des partages. Parvenue au point d'avoir plus de colons que des plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture. On vient de proposer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures; mais

comment éteindre les dettes contractées au dehors ?

Les colons pour se libérer ne devroient, dit-on, dépenser qu'une partie de leurs revenus, & du reste acquitter leurs engagemens. Eh ! ne voit-on pas que ceux qui par le superflu de leurs richesses pourroient faire ces économies, sont ceux précisément qui ne doivent rien ; tandis que les débiteurs par la médiocrité de leurs revenus ne peuvent retrancher sur leur dépense. D'ailleurs rien de moins raisonnable que d'établir ce systême de privations dans les colonies. Comme leurs productions tirent tout leur prix des échanges, & qu'alors les échanges seroient comme anéantis, puisqu'ils seroient réduits aux objets peu chers d'une nécessité absolue, les Américains seroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que si la métropole vouloit suppléer par des métaux au défaut de la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau monde reflueroit dans l'autre. Il est une puissance connue par la supériorité de ses forces navales qui, après dix ans d'un pareil commerce trouveroit dans ces îles un dédommagement sûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre ; & il n'est pas de la politique de la France de l'inviter à attaquer ces possessions éloignées.

Le commerce n'a pas moins d'intérêt que le gouvernement à la perpétuité des dettes. Les colonies se sont établies par un emprunt. Les premiers cultivateurs libérés, l'emprunt a continué sous le nom de leurs successeurs ; & il dure encore dans les centiemes possesseurs. S'il se fixoit, la liquidation seroit prompte ; mais la culture se fixeroit en même tems, & dès-lors elle diminueroit sensiblement, parce qu'elle seroit pri-

vée des prémices des terres vierges qui ſont toujours les plus productives. De là, les négocians trouveroient dans les colonies moins de denrées à acheter ; ils y vendroient de moins les eſclaves, les uſtenſiles, toutes les choſes néceſſaires aux nouveaux établiſſemens, & qui ne ſont guere moins conſidérables que ce qu'il faut pour les beſoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le tems leurs opérations diminueroient encore. On ſait le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ſes produits en Europe, à tirer d'Europe ſes conſommations, & à réduire ſes correſpondans à la ſimple commiſſion. Si la dépendance, qui eſt une ſuite néceſſaire des dettes, venoit à ceſſer, ce ne ſeroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce ſeroit la colonie entiere qui feroit ſes achats & ſes ventes dans la métropole : elle deviendroit commerçante. Elle ſeroit même bientôt ſans concurrens, parce qu'elle ſeule connoîtroit le terme de ſes beſoins.

L'emprunt eſt donc viſiblement la baſe des liaiſons vraiment utiles du commerce de France avec ſes colonies ; & lui rendre ſes fonds, ce ſeroit lui ôter ſes revenus. Envain ſe plaint-il depuis quarante ans, que les retards qu'il éprouve dans les paiemens, le ruinent ſans reſſource. Les fortunes qui ſe ſont multipliées dans les ports de la métropole par leur communication avec les îles, dépoſent ouvertement contre des reproches ſi peu fondés.

Cependant l'utilité politique, la néceſſité même des dettes des colonies envers la métropole, ne décharge pas le particulier de l'obligation d'acquitter ſes engagemens. Le mal qui eſt une ſuite, un effet, ſouvent même une cauſe du bien, ne juſtifie, ou n'excuſe jamais l'homme qui le com-

met. Il est indifférent pour l'état qu'une certaine masse de richesses soit dans les mains de tels ou tels citoyens ; mais il n'est jamais utile au bien public que personne se croie dispensé de payer ses dettes. Le fisc lui-même, s'il s'est engagé, doit se libérer par les voies & les regles de la justice. La banqueroute publique de l'état, est un scandale, une atteinte plus funeste encore à la morale de la société, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités seront citées au tribunal des nations, & que la justice elle-même sera jugée par ses victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées, mais insensiblement & non par des secousses violentes. Tandis que les anciennes se liquideront, il s'en formera de nouvelles qui continueront pour ainsi dire cette chaîne de dépendance où les fortunes de l'Europe se trouvent attachées aux fortunes de ses colonies. C'est par les voies judiciaires qu'il faut satisfaire les créanciers du commerce des îles. La justice réelle est uniforme. Elle s'arme également en faveur de tous & contre tous. Si l'exécution en est remise, comme elle l'a été jusqu'à présent dans les colonies aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénere nécessairement en tyrannie. Elle est souvent une vexation pour les débiteurs qu'on oblige à manquer aux engagemens les plus sacrés pour les plus légers, qu'on contraint à sacrifier par des ventes faites hors de saison & sans formalités une partie de leur revenu & quelquefois de leur fonds. Elle est toujours injuste pour les créanciers mêmes. Ce n'est ni le plus ancien, ni le plus privilégié, ni le plus pressé qui est payé : c'est le plus puissant, le plus protégé, le plus actif, ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la saisie réelle des habitations n'est pas praticable. La preuve en est que personne n'y a eu recours, quoiqu'il y ait eu toujours dans les îles des débiteurs de mauvaise foi, & des créanciers assez ardens pour ne pas négliger le moyen de recouvrement s'il avoit pu leur réussir.

La voie de la contrainte personnelle qu'on a proposé de substituer à la saisie réelle, ne seroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'esclaves dans une plantation isolée, n'y seroit arrêté que difficilement. Son emprisonnement deviendroit aussi ruineux pour ses créanciers & pour la colonie que pour lui-même. Son absence mettroit le désordre parmi ses negres : ils cesseroient de travailler, & ravageroient les habitations voisines.

Mais ne pourroit-on pas saisir & vendre les noirs d'un débiteur ? Les esclaves qui cesseroient de travailler sur une plantation, iroient en cultiver une autre, & la colonie n'y perdroit rien.

Cette ressource n'est que spécieuse. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractere des negres. Ce sont des especes de machines, trop difficiles à monter, pour changer impunément d'attelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, sont un effort pour ces hommes déja trop malheureux d'être condamnés au travail que repousse leur sensibilité voluptueuse. Ils ne sauroient se passer de leurs maîtresses & de leurs enfans qui sont leur plus chere consolation, le seul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & souffrantes, ils languissent, ils tombent malades, souvent ils désertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & sans ardeur.

D'ailleurs est-il aisé de saisir ces noirs? Cinquante, cent ou deux cens esclaves ne se laisseroient pas tranquillement enchaîner par quelques huissiers, & ils se disperseroient bien vîte, si on arrivoit en force sur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs, dans les villes où ils vont vendre des denrées? Bientôt il n'y en paroîtroit plus: & la disette deviendroit la suite d'une désertion presque universelle.

Quand on surmonteroit ces difficultés, l'expédient dont il s'agit ne seroit pas moins à rejeter; parce qu'en assurant le paiement d'un seul créancier, il entraîneroit la ruine de plusieurs. Les moindres sucreries occupent soixante ou soixante-dix esclaves dans les bonnes terres, & jusqu'à quatre-vingts ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, sans arrêter l'exploitation. Il suffit de saisir quinze ou vingt noirs sur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait insolvable un colon très-intelligent. On dira peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, seroit remplacé par un acquéreur qui remettroit l'habitation dans toute sa valeur. Mais personne n'ignore qu'il n'y a pas assez de numéraire dans les îles pour payer comptant; qu'on n'y achete qu'à un crédit très-long qui laisse encore l'espérance tacite d'obtenir des délais. Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un seul acquéreur.

Quel sera le cultivateur assez téméraire pour former quelque entreprise un peu considérable, quand il verra sa ruine certaine, si la fortune & les élémens ne secondent pas ses travaux au jour marqué par ses engagemens? La crainte de la

misere & de l'opprobre s'emparera de tous les esprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie. Le crédit sera détruit par le systême imaginé pour le rétablir. Ce ne sont pas là de vaines terreurs. Les déplorables événemens de 1750, n'attestent que trop combien elles sont fondées. A cette époque funeste & mémorable pour Saint-Domingue, on extorqua du gouvernement la permission de saisir les negres de culture pour raison de dettes. Les premieres exécutions qu'on fit en conséquence, quoique sans succès, jeterent l'alarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit sollicité cette odieuse loi de rigueur, se crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'assurer le sort des créanciers, sans nuire à la prospérité des colonies, & par conséquent à celle de la monarchie. Cependant cette conciliation de l'intérêt des particuliers & de l'intérêt public, doit être dans les ressorts de la politique; & c'est aux hommes d'état de l'y trouver. Cette loi d'équité sera chérie de ceux même qu'elle gênera, si on l'introduit dans les esprits par la voie de la raison; la seule qui soit permise peut-être avec des hommes civilisés, la plus facile du moins & la plus sûre. Le colon éclairé par le cours des lumieres publiques, sentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuse, par l'impossibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le risque de lui prêter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conserver ses fonds, il n'en obtiendra qu'à sa ruine. Sa situation est celle des mineurs qui ne font jamais que de mauvaises affaires avec

des usuriers, accoutumés à se payer d'avance du danger de ne pas l'être.

Mais s'il ne suffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ses devoirs par son intérêt même. S'il est dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ses engagemens; pourquoi le législateur n'emprunteroit-il pas le secours de l'honneur; motif si puissant dans les monarchies, principe & ressort de leur constitution? L'opinion n'est-elle pas aussi impérieuse que la force? Notez d'infamie le débiteur infidele, & ne craignez pas qu'il se joue de cette loi. Mais que les tribunaux de la justice soient à cet égard ceux de l'honneur. Qu'un coupable soit jugé & condamné avec les formalités qui consacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & surtout les colons de l'Amérique ne sacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouir de leur fortune. Or il n'est point de jouissance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice qui ramene dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur; c'est la crainte d'être exclu de la société. L'homme le plus intéressé veut jouir, & sans honneur on ne jouit point.

Mais dans quel siecle, en quel tems invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur: quand les mœurs publiques l'ont violé dans sa source; quand le déshonneur & l'infamie se sont introduits dans les familles, dans les grandes maisons, dans les premieres places, dans les camps même & dans le sanctuaire; quand la premiere de toutes les prostitutions, celle de la pudeur, en a entraîné mille autres à sa suite? Qui craindra dé-

formais d'être déshonoré, si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; si pour s'élever, il faut ramper; pour s'agrandir, s'avilir; pour servir l'état, plaire aux grands ou aux femmes, & si tous les dons de plaire supposent au moins l'indifférence pour toutes les vertus? L'honneur qui semble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique? Peut-être y trouveroit-il un asyle, si toutes les liaisons des colonies n'étoient pas concentrées dans la métropole. C'est un assujettissement que la politique a cru devoir imposer pour son avantage, sans aucun égard à la morale. Ce sont des richesses & non des mœurs que les états s'empressent de chercher à l'envi.

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres durent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui après avoir long-tems erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hazard dans un sol préférable à celui de leurs peres, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, ré-

publiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts où les vaisseaux partis de différens ports & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espece d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies comme un dédommagement excessif, des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le systême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorsqu'un homme de génie, fort connu par l'étendue de ses idées, par l'énergie de ses expressions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandises que la métropole ne peut fournir que difficilement à un prix excessif; c'est augmenter, a-t-il dit, dans les colonies une prospérité qui reflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles enverront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ses productions. Au bruit de cette opinion, une alarme universelle s'est répandue dans tous les ports de la monarchie. On a crié que cette concurrence blesseroit les droits les plus sacrés

de l'état, qu'elle tariroit les principales sources de son opulence.

Cette contestation a beaucoup occupé les esprits; mais on ne l'a point envisagée sous l'aspect le plus important. Les combattans & le public qui les a jugés, ne songeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vue le grand objet politique qui est la conservation des colonies. Or on risqueroit de les perdre, en admettant dans leurs ports les vaisseaux étrangers.

L'Angleterre a jeté, il y a plus d'un siecle, dans les vastes solitudes de l'Amérique septentrionale les fondemens d'un empire immense, dont les progrès, fort lents d'abord, s'accroissent tous les jours avec rapidité. Sa puissance long-tems contenue par un ennemi, toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer sur ses derrieres, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquisition du Canada & de la partie la plus précieuse de la Louysiane. Ce peuple délivré par ces conquêtes de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner son ambition du côté des îles voisines. Dès-à-présent il ne lui manque pour suivre le torrent de ses prospérités, qu'une population proportionnée à l'étendue de son territoire. Parmi les causes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une suite de liaisons avec les colonies Françoises, qui manquant précisément de ce que le nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroit, en achetant ses productions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ses forces. La cour de Versailles est trop éclairée sans doute, pour sacrifier la sûreté de ses îles à l'avantage accessoire qu'elles tire-

roient d'un commerce libre pour quelques objets peu importans.

Mais autant qu'elle doit fermer à ses rivaux ce chemin des richesses qui mene à la conquête ; autant il lui convient d'ouvrir à ses insulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur consommation prélevée ; cent mille barriques de sirops & de taffias, dont la valeur est d'environ cinq millions de livres. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre toujours au dessous de celles du vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres ; ou même des gens le moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les îles, la classe d'hommes assez opulente pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, & recevoir dans ses ports les sirops & les taffias, pour y être consommés, ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion, qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient d'en poser les fondemens d'une maniere un peu développée.

Les îles Francoises fournissent à leur métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées dont elle consomme une partie

partie & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes îles reçoivent à leur tour de la métropole, des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit gravée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces frais intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paie, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des frais. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en aura plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soute-

nir la population & à augmenter les forces d'un état. On est si aveuglé par le préjugé qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées, fassent des frais comme deux; il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres; bannir même les animaux de la culture pour n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de frais, aux frais qui déja précedent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées long-tems avant d'être senties. Beaucoup d'erreurs se sont introduites chez les hommes d'état comme chez les peuples, sans examen. Le ministere de France long-tems aveuglé par les ténebres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il a été encore plus aveuglé sur le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police févere. On les confia donc à des chefs dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, y fit de tout tems passer des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le ministere, par un reste de pudeur, craignant

de les élever sur le théatre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entendue, une fausse maxime de cour qui suppose la fourberie nécessaire & les fripons utiles, fit sacrifier de sang froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sûreté des colonies, & l'intérêt même de l'état. Ces hommes de rapine & de débauche étoufferent les germes du bien, & retarderent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics?

Le peu de gouverneurs qui échapperent à la corruption n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette regle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de sûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoires, des réglemens passagers qui s'entrechoqueront, des ordres qui faute de maximes fondamentales n'auront aucune liaison entr'eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien con-

duire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation ; l'état ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espece de cahos fut continuel dans les colonies Françoises ; & d'autant plus grand que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes, après avoir marché trois ans sans guide dans un pays nouveau sur des plans informes de police & de loix. Ces administrateurs étoient remplacés par d'autres qui dans un terme aussi court n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractere de justice & de douceur qui en assure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces magistrats absolus, que par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentit les inconvéniens de son indécision ; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumieres d'un législateur, & il respectoit trop les hommes, pour en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres ; en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même & fait pour des tems de crise & de péril, une législation modérée, fixe & indépendante des volontés particulieres. Mais ce projet mille fois proposé déplut aux gouverneurs jaloux d'un pouvoir absolu, qui redoutable en lui-même, est toujours plus odieux dans un sujet. Ces esclaves échappés à la tyrannie secrete de la cour, n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique dont

ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejetée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en se réservant le droit de faire le bien sans titre & sans regle, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarerent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples; & la cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils, par une suite de cette pente que les princes & leurs ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établissemens éloignés, qui jusqu'à cette époque avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs également dangereux, & par leur division & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoient les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espece de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ses protecteurs animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire. Quelle que fut l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la disposition

des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu libre & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer sans d'autres formalités, c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les intendans décident seuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles, soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles aient été déja portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle administration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différens qui s'élevent au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons, & dès-lors rend précaire le sort de toutes les propriétés. On ne sauroit imaginer un plus grand désordre.

Dans la méchanique, plus les puissances résistantes sont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées ; de même, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un gouvernement violent & absolu. S'il en est ainsi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissemens. Il vaut mieux que la terre reste dépeuplée ou peu habitée, que de voir quel-

ques puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le systême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la maniere de les gouverner. L'esprit de lumiere qui caractérise ce siecle, quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inséparables du luxe, à la liberté de penser & d'écrire, les mœurs qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumiere qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramenera le gouvernement à ses vrais intérêts. Il sentira qu'il n'y a point eu de justice dans ses colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fût entiérement confié à des tribunaux. Si ces corps sans cesse asservis, sans cesse opprimés, n'ont pas paru mériter jusqu'ici cette confiance, il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame se remplira du saint enthousiasme du bien public, lorsqu'ils pourront s'y livrer sans crainte & sans inquiétude. Ce zele vraiment patriotique s'allumera de lui-même, si ces corps sont composés de magistrats nés dans les colonies.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere subordonnée à l'impulsion de la métropole ; à peu près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau où elle est remorquée. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces îles éloignées par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume ; & qu'on n'y verra que bien tard

assez de mœurs & de lumieres, pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractere des Européens poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées étrangers par-tout; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies; puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne les plus grandes possessions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses ministres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfans. Au lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au devant d'un joug

étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant & terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les provinces frontieres d'un grand état, quand la mollesse & la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour du prince est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais s'il est prodigué, sans être reçu ni rendu, il retourne au cœur des peuples où il s'aigrit, se corrompt & se dénature. Alors, plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mene & presse la foule à tout ce qui fait spectacle; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois sont dans l'alarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hazarde, blessent tous les cœurs, & tombent successivement sur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en criminels dans les prisons de l'Europe les vengeurs du crime & les défenseurs du droit des colons. Les armes qui sembloient émoussées devant l'ennemi, s'aiguisent contre ces sujets précieux à l'état. Ceux même qui n'ont pas su les défendre durant la guerre, vont les épouvanter dans la paix. Est-ce ainsi qu'on conserve & qu'on fait prospérer des co-

lonies ? Rome apprit de ses ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Le livre suivant montrera à la France qu'elle peut apprendre de sa rivale l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

Fin du Livre treizieme.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE,

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.



A situation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorsqu'en 1625 elle commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume: une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue ; mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes les agrémens de luxe que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixieme dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient ainsi concentrées dans les mains de trois ou quatre cens personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la cour vendoit les provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas & ne pouvoit pas être considérable. Il étoit en ferme, méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les états, mais qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse, & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milices qui com-

posoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix ; & le prince même n'avoit d'autre garde que son peuple entier.

Avec des moyens si bornés au dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda qui jeterent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens durent leur origine à des événemens dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

Quand on connoît l'histoire & la marche du gouvernement Anglois, on sait que l'autorité royale ne fut long-tems balancée que par un petit nombre de grands propriétaires, appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage ; & ils luttoient sans cesse contre la couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractere des chefs & le hazard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Le royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cens ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation divisée en deux camps avoit combattu pour se donner un maître. Ce prince habile profita de la lassitude où de longues calamités, avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé dans cette entreprise par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant

l'ambition de ſon chef. On donna de la ſolidité à ce plan, en autoriſant pour la premiere fois la nobleſſe à aliéner ſes terres. Cette faveur dangereuſe, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produiſit une grande révolution dans les fortunes : les fiefs immenſes des barons ſe diſſiperent par degrés, & les poſſeſſions des communes s'étendirent.

Les droits qui ſuivent les terres s'étant diviſés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de pluſieurs contre l'autorité d'un ſeul. Les monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandiſſement, pour gouverner ſans obſtacle & ſans contradiction. Les ſeigneurs déchus craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes ſe crurent aſſez honorées d'impoſer les taxes nationales. Le peuple un peu ſoulagé de ſon joug par ce léger mouvement dans la conſtitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ſes idées, au ſoin de ſes affaires ou de ſes travaux, étoit dégoûté des ſéditions par le dégât & la miſere qui l'en puniſſoient. Ainſi, lorſque les yeux de la nation cherchoient le ſouverain pouvoir, qui s'étoit égaré dans la confuſion des guerres civiles, le monarque ſeul arrêtoit tous les regards. La majeſté du trône qui concentroit ſur lui toute ſa ſplendeur, ſembloit la ſource de l'autorité, dont elle ne devoit être que le ſigne viſible & l'organe permanent.

Telle étoit la ſituation de l'Angleterre, lorſque Jacques premier y fut appellé d'Ecoſſe, comme ſeul héritier de deux royaumes que ſon avénement réunit ſous la même main. Une nobleſſe inquiéte, agitant de ſes fureurs ſes barbares vaſſaux, avoit mis le trouble & le feu des ſéditions dans ces montagnes du nord, qui partageoient l'île

en deux états. Le monarque avoit pris dès son enfance autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe : égal des autres souverains, comment n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir ? Ses prédécesseurs en avoient joui depuis un siecle en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjectures. Ce prince théologien, croyant tout tenir de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil, & sembloit s'attribuer l'infaillibilité que la réformation, dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un mystere de religion d'autant plus révoltant, qu'il porteroit à la fois sur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien n'étoit plus éloigné que ce systême de la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples ouvroit un égout à la barbarie des préjugés, une porte à l'industrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du commerce. La politique agrandissoit la sphere de ses vues. Cette fermentation uni-

verselle élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du gouvernement gothique, endormis depuis plusieurs siecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté si naturel à l'homme qui sent ou qui pense, excité dans le peuple par les novateurs de religion, réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiserent dans la démocratie le sublime immortel de la raison & du sentiment; cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangere sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance positive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement & non de base à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple

faisoit l'essence du gouvernement autant & plus que le monarque. L'un est la matiere, l'autre la forme. Or, la matiere peut & doit changer de forme pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du prince; le roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit, on se contrarioit; on se menaçoit. Jacques finit sa carriere au milieu de ces débats, laissant à son fils ses droits à discuter, avec sa manie de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, refroidit les esprits, abat le courage, rétrecit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie universelle. Le mouvement des législations qui tendent à la liberté, est au contraire irrégulier & trop rapide : c'est une fievre continue, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulsive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'administration de Charles I, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son pere. La division commencée entre le roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté qu'elle lui rend par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attacherent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le gouvernement municipal donne un esprit républi-

cain, se déclarerent pour le parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions, on vit sortir la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'étoit développé d'une maniere si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme ; & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardens chercherent un refuge paisible vers les îles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au nouveau monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes ; qui bravent les dangers, les hazards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune ; qui ne connoissent que les extrêmités de l'opulence ou de la misere ; également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les îles furent encore l'asyle des négocians que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites

de leurs créanciers avoient réduits à l'indigence & dans l'oiſiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette diſgrace fut pour eux la route de la proſpérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute conſidération dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon univerſel les avoient bannis.

Cette reſſource étoit encore plus néceſſaire à des jeunes gens que la premiere effervescence de l'âge des plaiſirs avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays, la honte & le décri qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'eſtime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de ſageſſe, où ils n'avoient à effacer aucune impreſſion de leurs fautes, ils trouverent après le naufrage une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les déſordres de leur conduite; & des hommes ſortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, rentrerent honnêtes, furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur diſpoſition pour défricher & cultiver leurs terres les ſcélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux avoient mérité la mort; mais que par un eſprit de politique humaine & raiſonnée, on faiſoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Tranſportés aux îles, où ils devoient paſſer un certain nombre d'années dans l'eſclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent ſur la voie de la fortune. On en vit qui rendus à la ſociété par la liberté, devin-

rent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations : tant cette modération dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés.

Cependant l'île métropolitaine étoit trop occupée de ses dissentions domestiques, pour songer à donner des loix aux îles de sa dépendance ; & les colons n'avoient pas assez de lumieres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement en Angleterre, ses colonies sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établissemens séparés, un chef représente le roi ; un conseil tient lieu des pairs ; & les députés des différens quartiers composent la chambre des communes. L'assemblée générale, fait les loix, regle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au gouverneur qui décide aussi provisoirement sur les affaires qui n'ont pas été prévues, mais avec le conseil, & à la pluralité des voix. Quoique les membres de ce corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'exposer au ressentiment de l'assemblée générale qui a le droit exclusif de les destituer.

La Grande Bretagne, pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes. Les chefs qu'lle y envoie commander en son nom, jurent avant de partir, qu'ils ne souffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce serment doit empêcher les commandans de trahir la métropole

en faveur des îles qui chargées de payer les appointemens d'un gouverneur, peuvent mesurer leurs libéralités à sa complaisance.

D'un autre côté, cette sorte de dépendance, tempere l'orgueil du commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les commissaires des plantations ont souvent attaqué devant le parlement une prérogative qui resserroit leur autorité. Malgré les inconvéniens qui pouvoient en résulter, il a toujours respecté ce droit sagement établi. Craignant avec raison la cupidité qui fait franchir les mers, il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas assez de ces précautions pour la sûreté des colons que la nation chérit & protege comme les enfans de ses enfans. Chaque colonie a un ou plusieurs députés dans la métropole. Leurs fonctions sont importantes. Elles tendent à prevenir les abus du pouvoir des commandans, à solliciter pour l'amélioration & la défense des établissemens dont ils représentent les droits & les besoins; à combiner l'intérêt particulier du commerce de la colonie avec l'utilité générale de la nation. Ces agens font à Londres ce que les députés du peuple font au parlement. Ils soutiennent la cause des provinces éloignées. Malheur à l'état, s'il devenoit sourd au cri des représentans, quels qu'ils soient. Les comtés se souleveroient en Angleterre; les colonies se détacheroient en Amérique : les trésors des deux mondes seroient perdus pour cette île à qui la nature a donné pour appanage l'empire de la mer.

Sous quel gouvernement plus doux & plus sage, pourroient vivre des Anglois qui des îles

du nouveau monde tiennent à leur patrie par les liens du ſang & par les nœuds du beſoin. Auſſi ces colons tranſplantés ſur des rivages étrangers, ont-ils ſans ceſſe les yeux attachés ſur une mere qui veille à leur conſervation. On diroit que ſemblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ſes aiglons. Londres voit du ſommet de ſa tour, ſes colonies croître & proſpérer ſous ſes regards attentifs. Ses innombrables vaiſſeaux couvrant de leurs voiles orgueilleuſes un eſpace de deux mille lieues, lui forment comme un pont ſur l'océan pour communiquer ſans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas beſoin pour garder ſes poſſeſſions éloignées des troupes réglées qui ſont toujours un fardeau peſant & ruineux. Deux corps très-foibles fixés à Antigoa & à la Jamaïque, ſuffiſent à une nation qui peut tranſporter à tous momens les ſoldats où le danger les appelle.

Par ces ſoins bienfaiſans qu'une politique éclairée puiſa dans l'humanité même, les îles Angloiſes furent bientôt heureuſes, mais peu riches. Leur culture ſe bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allerent chercher au Bréſil des cannes à ſucre. Elles multiplierent prodigieuſement, mais ſans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuſe plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit que l'Europe rejetoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une ſuite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le tréſor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais qui juſqu'alors avoient ſeuls fourni le ſucre, eurent en 1650 dans un allié dont l'induſtrie leur ſembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richeſſes.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée aux prospérités de ses colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées dans toutes les contrées de l'univers où elles espéroient de les mieux débiter, & elles recevoient indistinctement dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire tomber ce commerce presque tout entier dans les mains du peuple qui, à raison du bas prix de l'intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions, acheter plus cher, & vendre meilleur marché. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure qui, toujours maîtresse de la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les îles Angloises dix de ces vaisseaux pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation tout le tems que les guerres civiles l'avoient bouleversée; mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jeta ses regards au dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens qui s'étoient comme sauvés dans le nouveau monde, seroient perdus pour l'état, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des îles Angloises, en devoit faire exporter directe-

ment toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur l'observation de cette loi génante. Une sorte de relâchement dans son exécution, laissa le tems aux colonies d'accroître les plantations de leurs sucres par une certaine facilité de les débiter, & de les élever insensiblement sur les ruines des cultures Portugaises. Elles firent de si grands progrès dans l'espace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute sa sévérité, les Anglois se voyoient les maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe, excepté dans la méditerrannée, qui à cause des frais de réexportation que l'acte de navigation occasionoit, étoit restée fidele à leur concurrent. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité, ils avoient été obligés de baisser extrêmement les prix ; mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice nécessaire. Si le spectacle de la fortune de l'Angleterre encourageoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur consommation, elle s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le seul malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en éprouvoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au dessous de sa valeur

Malgré ces pirateries passageres que le calme

de

de la paix faisoit toujours cesser la culture s'accrut de plus en plus dans les îles Angloises. Des états qui passent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient annuellement en Europe que 30000 barriques de sucre, chacune du poids de douze cens livres. Leurs expéditions de 1708 jusqu'en 1718, furent de 53439. Depuis 1718 jusqu'en 1727, elles monterent à 68931; & à 93889 les six années suivantes. Mais depuis 1733 jusqu'en 1737 elles descendirent à 75695; & les années suivantes elles se fixerent à soixante-dix mille barriques.

D'où venoit cette diminution? De la France. Ce royaume, qui par sa situation locale, & par le génie actif de ses habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, se trouve par les entraves de son gouvernement, le dernier à s'instruire de ses avantages & de ses intérêts. La France reçut d'abord son sucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ses lumieres. Elle en fabriqua depuis pour sa consommation; & en 1716, elle commença à en porter aux étrangers. La qualité supérieure de son sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de ses cultivateurs encore pauvres: tout se réunissoit pour la mettre en état d'offrir sa production à un prix plus bas que ses concurrens. Cet avantage, le plus grand qu'on puisse avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A mesure que sa denrée se multiplioit, son rival voyoit refuser la sienne qui étoit plus chere. La décadence fut si rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de sucre la plus grande partie de l'Europe; & qui en 1719 en vendoit encore à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733 que 7715; 5211, en 1737; & en 1740, n'en vendoit plus du tout.

Les îles Angloises n'avoient pas attendu que la révolution fût entiere, pour former des plaintes. Dès 1731, elles s'étoient adressées au sénat de la nation, pour l'engager à prévenir par ses soins la perte d'un commerce qui étoit déja perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impression. On étoit assez généralement persuadé, que les terres des colonies étoient usées; & le parlement lui-même avoit adopté ce préjugé; sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui se manifeste dans les terrains nouvellement défrichés, il lui restoit toujours ce degré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature ne changent sa substance. Lorsqu'on l'eut éclairé par des états qui démontroient que les dernieres récoltes étoient plus considérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce consiste à vendre à meilleur marché que ses rivaux. Les îles Angloises le pouvoient, avant que la métropole n'eut mis à son profit en 1663 une imposition de quatre & demi pour cent sur les sucres qui sortoient de la Barbade, tribut qui ne tarda pas à se répandre sur ceux des autres établissemens. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque tems de succomber à ce fardeau. Mais le besoin des colonies, les ayant réduites depuis à se surcharger elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne purent soutenir une concurrence qui devenoit tous les jours plus vive; & par-tout, elles se virent insensiblement supplantées. Peut-être les eût-on retirées de cet état fâcheux, en supprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en sacrifiant à leur adminis-

tration locale les impôts énormes, que paient leurs productions à leur entrée dans la Grande Bretagne ; mais l'étendue de ses dépenses & la masse de la dette nationale ne lui permettant pas sans doute une semblable générosité, le gouvernement crut faire assez de donner aux colons en 1739 la liberté d'envoyer directement leur sucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit en dérogeant ainsi à l'acte de navigation fut inutile. Les François continuerent à régner dans tous les marchés ; & les colonies Angloises furent réduites à fournir à la consommation de l'empire Britannique, qui ne passoit pas douze mille barriques au commencement du siecle, & qui en 1755 étoit de soixante-dix mille.

L'Angleterre devoit ce produit aux anciennes possessions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'île de la Barbade, qui est située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsque quelques Anglois partis de Saint Christophe allerent s'y établir vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit, pour les abattre, un caractere, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement : car il est douteux si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées par des vagabonds que la misere & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui appportoient, avec des capitaux, le goût de l'occupation, du

courage, de l'activité, de l'ambition, ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une île qui n'a pas plus de huit lieues de longueur sur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de sa prospérité en 1676 qui fut l'époque de sa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un si petit espace, ni créer tant de riches productions en si peu de tems. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des esclaves achetés en Afrique, ou même enlevés en Amérique. Cette derniere espece de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice : elle faillit en coûter le renversement.

Des Anglois, débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems poursuivi se jeta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrettement, & le reconduisit après quelque tems sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, & donné son cœur avec tous les sentimens & tous les trésors de l'amour. Pour venger & réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur

de la postérité ce monument infame d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquerent leur ressentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations arriverent à tems. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour; & cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

Elle ne s'est pas démentie depuis; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de ses exportations. Son luxe, quelques maladies contagieuses, des ouragans destructeurs, l'émigration d'un grand nombre de ses habitans qui ont passé dans d'autres îles, ou dans le continent de l'Amérique septentrionale; la détérioration de son terrain auquel les engrais sont devenus nécessaires; la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur sol: toutes ces causes réunies ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille esclaves occupés à fumer la terre avec du varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'est dans ce varech que sont plantées les cannes à sucre. La terre n'y sert guere plus à la pro-

duction que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de sucre brut forment le produit de cette pénible culture. Elles sont portées en Angleterre, où elles sont vendues trois cens mille livres sterlings. Les eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de quarante mille livres sterlings, passent dans l'Amérique septentrionale.

La colonie de la Barbade est la seule commerçante que les Anglois aient aux îles du Vent. Tous, ou presque tous les vaisseaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne leur convient pas, ils passent ailleurs; mais il est rare qu'ils ne fassent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des esclaves est de vingt-huit à trente-deux livres sterlings, suivant la nation & l'espece dont ils sont. On ne distingue jamais dans ce marché ni l'âge, ni le sexe: c'est le prix commun de toute une cargaison; on ne compte que les têtes. Le paiement se fait en lettres de change sur Londres à quatre-vingt-dix jours de vue.

Ces negres que les négocians ont acheté en gros, ils les vendent en détail dans l'île même, ou dans les autres îles Angloises. Le rebut est introduit en fraude dans les colonies Espagnoles ou Françoises. Ces liaisons faisoient circuler autrefois plus de deux cens mille livres sterlings à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, est presque tout étranger, regardé comme une marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établissement, consiste en un assez grand nombre de bateaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes em-

ployées à la pêche du poisson volant. La nature & l'art se sont réunis pour fortifier cette île. Des écueils dangereux rendent inaccessibles les deux tiers de sa circonférence; & sur la partie de côte qui peut être abordée, on a tiré des lignes défendues de distance en distance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainsi la Barbade peut encore se faire respecter de ses voisins en tems de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. Elle offre un fonds solide, une base du moins pour la plus riche des cultures; un entrepôt commode pour le trafic des esclaves; plus de revenu, de population, de commerce & de forces, qu'on ne le devroit attendre de son peu d'étendue, en la comparant sur-tout avec d'autres îles voisines. Antigoa, presque aussi grande, n'a ni les mêmes ressources, ni la même importance.

Cette île qui se borne à vingt milles de long, sur une largeur considérable, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1629 ils furent chassés de Saint Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui sans doute avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quelques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement; mais il est prouvé qu'au mois de janvier 1640 on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorsque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit

I 4

d'accorder la propriété d'Antigoa, comme son pere avoit donné autrefois celle de la Barbade au comte de Carlisle, y fit passer à ses frais en 1666 un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'île, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une source de prospérité dans la culture du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus souple que la nature n'est rebelle, ajouterent à ce sucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'île en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou seize mille noirs.

L'abus de l'autorité si commun chez la plupart des nations, mais si rare chez les Anglois, se fit cruellement sentir à Antigoa; & ce ne fut pas impunément. Son gouverneur, le colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs, & les bienséances, ne connoissoit ni frein, ni mesure. Les membres du conseil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils détestoient sommerent en 1710 les colons, de protéger leurs représentans, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Aussitôt on prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de plusieurs coups. Son cadavre jeté nu dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole plus touchée des droits sacrés de la nature que alo use de son autorité, détourne les yeux d'un

attentat que la vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie, qui après avoir excité la rebellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavelisme qui enseigne aux princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasioner les soulévemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples; mais avant tout Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un seul homme au jugement du ciel & de la terre. Les îles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des rois & le droit des peuples contre les gouverneurs qui par une double trahison abusoient du nom du prince pour opprimer une nation. Antigoa sera célebre dans l'histoire par cet exemple terrible de justice. Du reste cette île est trop bornée; mais Montserrat est encore moins considérable.

C'est une île à qui les Espagnols qui la reconnurent en 1493, sans l'habiter, donnerent le nom d'une montagne de Catalogne dont elle avoit la figure. Elle est presque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrain excessivement inégal, est rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne se contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux sauvages qui l'habitoient; ils les chasserent. Cette barbarie ne produisit pas les avantages qu'on en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents, & elle ne parvint à

être quelque chose que vers la fin du siecle.

A cette époque, une ardeur qui n'eut point de cause particuliere, s'empara de tous les esprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux besoins les plus étroits & les plus pressans, furent toutes remplacées par le sucre. Dix mille esclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques, quoique divers malheurs causés par les guerres & les élemens, aient traversé de tems en tems l'industrie des colons. Les chargemens & les déchargemens se font difficilement dans une île qui n'a pas une bonne rade. Les vaisseaux même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large, ou de se retirer dans les ports voisins. Nevis est exposé au même inconvénient.

L'opinion la plus généralement reçue est, que cette île fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette île est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroient des sources d'abondance, si dans les tems d'orage, ils ne se changoient en torrens, n'entraînoient les terres; & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nevis est un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier gou-

verneur. Cet homme unique excitoit par sa propre conduite tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassemens honnêtes. Toutes les cultures, celles du sucre en particulier étoient heureusement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix & de sûreté. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que si l'on s'en rapporte à toutes les relations du tems, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population dans une circonférence de six lieues, fût-il exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire mais infaillible de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met, ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature ou des injures de la fortune. En 1689 une affreuse mortalité, moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette île fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y compte encore huit mille noirs, qui donnent quatre mille barriques de sucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains, de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient partout aussi humains que les Anglois l'ont été dans l'île de Nevis, si les îles du nouveau monde étoient toutes aussi bien cultivées à proportion, mais la nature

& la société voient peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production de la Barboude, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitans, moitié libres, moitié esclaves, épars dans ces misérables établissemens y élevent quelques bestiaux, cultivent quelques denrées comestibles qu'ils vont vendre dans les colonies voisines. Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un gouvernement libre & séparé. Le chef de ces îles comme ceux d'Antigoa, de Montserrat & de Nevis, n'est cependant que le député d'un capitaine général qui réside à Saint Christophe.

Ce fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du nouveau monde. Les deux nations y arriverent le même jour en 1625. Elles se partagerent l'île; elles signerent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun: c'étoit l'Espagnol qui depuis un siecle envahissoit ou troubloit les deux hémispheres. Mais la jalousie divisa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin prospérer les travaux de l'Anglois, qui de son côté souffroit impatiemment qu'un voisin oiseux dont toute l'occupation étoit la chasse ou la galanterie, cherchât à lui débaucher sa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bientôt des querelles, des combats, des dévastations, mais, sans projet de conquête. Ce n'étoient que des animosités de famille, auxquelles le gouvernement ne prenoit aucune part. Des intérêts plus grands ayant allumé la guerre en 1666 entre les deux métropoles, Saint-Christophe devint pendant l'espace d'un demi siecle, un théâtre de carnage. Le plus foible obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas

d'y revenir en force, autant pour venger ses défaites que pour recouvrer ses pertes. Cette alternative si long-tems balancée de succès & de disgraces finit en 1702 par l'expulsion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice étoit médiocre alors pour une nation qui n'avoit pour ainsi dire exercé dans cette possession qu'un droit de chasse & de carnage. Sa population s'y réduisoit à 667 blancs de tout âge & de tout sexe, à 29 noirs libres, à 659 esclaves. 157 chevaux, 265 bêtes à corne formoient tous ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une seule sucrerie.

Quoique l'Angleterre eut su depuis long-tems mieux faire valoir ses droits dans cette île, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entiere. Sa conquête fut long-tems en proie à des gouverneurs avides qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession au delà du terme de leur administration. Le Parlement d'Angleterre fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'île prise dans sa totalité peut avoir soixante-dix milles de circonférence. Le centre en est occupé par un grand nombre de montagnes élevées & stériles. On voit éparses dans la plaine des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus con-

servé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on ne sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées pour tromper l'ennui ; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs se conservent, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs ; qui se nourrit de galanterie, aboutit à la débauche ; commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les propriétaires vivent isolés mais contens, l'ame & le front sereins comme le ciel tempéré, où ils respirent un air pur & salubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs esclaves qu'ils gouvernent sans doute en peres, puisqu'ils leur inspirent des sentimens généreux & quelquefois héroïques. C'est à Saint-Christophe que l'amour & l'amitié se sont signalés par une tragédie dont la fable & l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bienfaits, robustes, courageux, nés avec une ame rare sous les cieux, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines qui dans les cœurs sensibles attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébene que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux ; mais aucun

des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié, ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuisantes dans les embrassemens qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet enchanteur qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire; & leurs larmes leurs sanglots se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui se tenant embrassés sur le corps de la malheureuse amante, & tout baignés de son sang expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs blessures.

Ces amans, ces amis faisoient portion d'un troupeau de vingt-cinq mille negres destinés à fournir à l'Europe douze ou treize mille barriques de sucre. C'est au milieu de ces travaux paisibles, c'est dans cette condition avilissante que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à l'ame qui n'en a pas senti la beauté! La nature l'a faite, non pas pour l'esclavage des

negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu, il mourra sans entrailles; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré. Puissent tous ses enfans lui ressembler! Que leur ame soit froide & dure comme sa tombe! Mais si Saint Christophe a montré des vertus, c'est à la Jamaïque qu'il faut chercher des richesses.

Cette île qui est sous le vent des autres îles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à peu près ovale, dont le grand diametre a cent soixante-dix milles de longueur, & le plus petit soixante-dix milles au plus. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulieres, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient entiérement couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité que laissent des orages & des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printems de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux qui tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre désagréable & mal sain. Heureusement ce défaut est compensé par la salubrité de l'air le plus tempéré qu'on puisse respirer entre les deux tropiques, sous l'un & l'autre hémisphere.

Colomb découvrit en 1494 cette grande île, mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jeté par la tempête. La perte de ses vaisseaux le mettant hors d'état d'en sortir,

il implora l'humanité des sauvages, & il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Mais ce peuple qui ne cultivoit uniquement que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers qui l'exposoient à mourir de disette, & s'éloigna insensiblement de leur voisinage. Les Espagnols qui l'y avoient déja disposé par des actes de violence, ne garderent plus de mesure avec les Indiens, & s'emporterent jusqu'à prendre les armes contre un chef qu'ils accusoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb, forcé de céder à leurs menaces, pour sortir d'une situation désespérée, profita d'un de ces phénomenes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des ressources pardonnables à la nécessité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoissances astronomiques l'instruisoit qu'il y auroit bientôt une éclipse de lune. Il fit avertir tous les Caciques voisins de s'assembler pour entendre de lui des choses importantes à leur conservation. Quand il fut au milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils les laissoient périr lui & ses compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air inspiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de ses plus terribles coups dès ce soir, vous verrez la lune rougir, puis s'obscurcir & vous refuser sa lumiere. Ce ne sera que le prelude de vos malheurs, si vous vous obstinez à me refuser des vivres.*

A peine l'amiral a parlé, que ses prophéties s'accomplissent. La désolation est extrême parmi les sauvages. Ils se croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel touché de leur repentir appaise sa colere, & que la nature va reprendre son cours.

Dès ce moment les subsistances arrivent de tous cotés, & Colomb n'en manqua plus jusqu'à son départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme extraordinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-Domingue soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette île délicieuse & paisible que pour s'y gorger de sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se fortifier dans une île qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établissemens élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent, à mesure que le travail & le désespoir acheverent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Sant Iago de la Vega fut le seul qui se soutint. Les habitans de cette ville, plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrissoit cette race inutile de destructeurs, étoit bornée à quinze cens esclaves commandés par autant de tyrans, lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en

rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique qui avoit combattu & triomphé sous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royalistes qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division qui avoit si long-tems & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au delà des mers. D'un côté, l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwvel; qu'on avoit élevé sur les débris du trône; de l'autre, on se reposoit sur le gouvernement de l'île, qui forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveller dans le nouveau monde les scenes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais Pen & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage qui se trouvoit le plus ancien officier. C'étoit un ami des Stuarts. Deux fois Cromwvel lui substitua de ses partisans, & deux fois la mort fit replacer Doyley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres brêches faites à la discipline. La balance fut dans ses mains toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens, content de vivre du produit de ses

plantations. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans sa place, intrépide guerrier, commandant ferme & sévere, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir ou à policer une colonie naissante uniquement composée de gens de guerre: à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorsque Charles II eut été appellé au trône par la nation qui en avoit fait tomber la tête de son pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil modelé comme dans les autres îles sur celui de la métropole. Le commandant représenta le roi; le conseil les pairs; & trois députés de chaque ville avec deux de chaque paroisse composerent les communes. Mais cette assemblée borna ses premiers efforts à combiner sans ordre quelques réglemens provisionnels de police, de justice & de finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un, qui pourvoit à la défense de la patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi sera payé sur le champ par l'état: & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de vingt schelings. La gratification particuliere est de sept

livres dix schelings pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse ; de six livres pour chaque personne portée d'Irlande ; de trois livres dix schelings pour chaque personne portée du continent de l'Amérique ; de quarante schelings pour chaque personne portée des autres îles.

La troisieme loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est estimée par douze propriétaires qui sont ses pairs. Le créancier est obligé de recevoir ce fonds en paiement du total au prix de l'estimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance ; mais si l'habitation excédoit la dette, il est obligé de rembourser le surplus. Cette jurisprudence qui entraîne à des partialités, répare son injustice par un bien général, en diminuant la rigueur des poursuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Le résultat de cette disposition est à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes ; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'est alors la confiance qui fait les engagemens, & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Avant que de si sages loix eussent assuré la prospérité de la colonie, elle s'étoit déja fait un nom. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalousie nationale que par inquiétude d'esprit & besoin de fortune, attaquerent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui ne recueillant après sa mort que l'aversion publique attachée à ses suc-

cès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi par une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapines & de carnage, écumoient les mers, dévastoient les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette île plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est là que les prodigalités de la débauche les rejetoient bientôt dans la misere. Cet unique aiguillon de leur cruelle & sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouveaux combats, à de nouvelles proies. Ainsi la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte par sa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient après tout dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesses alla toujours croissant, & sur-tout vers la fin du siecle. Des Portugais avec un capital de trois millions, dont le souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent en 1696, à fournir aux sujets de la cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors le colon de cette île eut des

liaisons suivies avec le Mexique & le Pérou, soit par l'entremise des agens Portugais, soit par les capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du sud, chargée de pourvoir de negres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du ministere Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vues furent si justes, qu'en 1739 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Espagnoles trois cens millions de piastres.

Le commerce prohibé qu'elle y faisoit, étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres, que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni trouver, ni étancher, sans se décharger. Le gouverneur, qu'on rendoit crédule, permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau; tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit & l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce secret. Quand il étoit terminé, l'étranger qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite; permission toujours accordée,

mais avec le faux semblant de grandes difficultés. Cette simagrée étoit nécessaire pour que le commandant ou ses agens pussent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en secret; parce qu'on supposeroit toujours que ce ne pouvoit être autre chose que les marchandises qu'il avoit été permis d'acquerir. Ainsi se vuidoient & se répandoient les plus grosses cargaisons.

La cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtimens étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains appellant la force au secours de l'artifice, s'y firent protéger dans la continuation de ce commerce par leurs vaisseaux de guerre, dont le capitaine recevoit cinq pour cent sur tous les objets de la fraude qu'il autorisoit entre les sujets, contre le traité des couronnes : tant il est inutile aux rois de faire entre eux des pactes qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations.

Cependant à cette violation éclatante & manifeste du droit public, en a succédé une plus douce & plus menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque se rendent aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées ; mais sur-tout à deux ports également deserts, celui de Brew, à cinq milles de Carthagene, & celui de Grout, à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui sait la langue du pays est mis promptement à terre, pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répand de proche en proche avec la plus grande célérité, jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence, & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience

périence a dicté la nécessité. L'équipage du bâtiment est divisé en trois parties. Pendant que l'une accueille les acheteurs avec politesse, les régale, & veille d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils ont pour le vol; l'autre est occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries & d'autres marchandises qui leur sont livrées. En même tems, la troisieme division retranchée en armes sur le tillac, pourvoit à la sûreté du navire & de tout l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations sont terminées, l'Anglois regagne son île avec ses fonds, qu'il a communément doublés, & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espere retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes, & marche dans des chemins détournés, avec les negres qu'il vient d'acheter, & qu'il a chargés de marchandises distribuées en paquets d'une forme & d'un poids facile à porter.

Cette maniere de négocier prospéroit depuis long-tems, au grand avantage des colonies des deux nations, lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ralentit, comme l'Espagne se le proposoit, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés, & dans les dernier tems, il étoit réduit annuellement à trois cens mille piastres. Le ministere de Londres voulant le ranimer ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766, que le meilleur expédient pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussitôt les bâtimens Espagnols du nouveau monde y sont arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises. Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande-Bretagne pour cette île, n'avoient pas passé 415624 livres sterlings. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter considérablement. La franchise & la liberté dans le commerce sont deux grands appas pour l'étranger, deux sources d'opulence pour la nation qui ouvre ses ports.

Sans la restriction qui écarte toutes les productions de la même nature que celles de la Jamaïque, on peut présumer que les denrées de Saint-Domingue auroient pris la même route que celles du Mexique & du Pérou. Comment un gouvernement, qui cherche à attirer dans un de ses entrepôts les productions Françoises du îles du vent, refuse t-il l'entrée à celles d'une île sous le vent? Peut-être a-t-il craint que ses sujets ne tirassent d'un rival assez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandises qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Espagnoles.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Anglois ne s'est pas tellement reposé sur l'empressement des Espagnols à venir dans ses ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ses liaisons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs dans la baie de Honduras, sur la riviere Noire, tout près des Mosquites. Des raisons qui ne sont pas venues jusqu'à nous les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, espérant approvisionner par-là les provinces intérieures du Mexique, & si ce qu'on publie

est vrai, le succès surpasse de beaucoup leurs espérances.

Cependant ce commerce frauduleux & précaire, est peu de chose au prix des richesses immenses que la Jamaïque a retirées de ses cultures. La premiere à laquelle on se livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvée bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture & son négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir; & on les renouvella. Mais soit défaut de soins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réussirent pas. On se dégoûta de cette culture, & on y substitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables, lorsque le parlement chargea d'un droit de trois schelings six deniers la livre d'indigo, qui se vendoit dix schelings. Si la taxe étoit alors visiblement trop forte, elle devint insoutenable, lorsque la concurrence des François eut fait baisser la marchandise au prix de quatre schelings la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les îles Angloises, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le gouvernement a travaillé dans les derniers tems, à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaissé cette branche d'industrie, il l'a étayée par un encouragement de six deniers pour chaque livre d'indigo que produiroient ses établissemens. Cette générosité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint-Domingue cette teinture, qu'ils introduisent dans la Grande-Bretagne, comme sortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux

peut s'élever annuellement à cent mille livres ſterlings.

On ne peut pas regarder comme entiérement perdue la dépenſe que fait à cette occaſion le gouvernement, puiſque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie que l'eſprit de finance a fait naître dans la plupart de nos gouvernemens entre l'état & les ſujets. Depuis que le prince n'a ceſſé d'imaginer des moyens pour ſurprendre de l'argent, le peuple cherche des ruſes pour ſe ſouſtraire à l'injuſtice des taxes, ou pour excroquer l'argent du prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépenſe, de bornes dans l'impoſition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de ſcrupules ſur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le paiement des impôts, de franchiſe dans les engagemens du citoyen avec le gouvernement. Oppreſſion d'un côté, pillage de l'autre; la finance pourſuit le commerce; & le commerce élude ou trompe la finance. Le fiſc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impoſe au fiſc par de fauſſes déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices; & le colon rejette ce triple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence; quand il eſt trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaiſe adminiſtration introduite par l'eſprit de finance, l'Europe ne manque point d'états qui ne rendent ce tableau que trop fidele.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorſqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les îles de l'Amérique des cotoniers de différentes grandeurs, qui

s'élevent & qui croissent sans soins, sur-tout dans les lieux bas & marécageux. Leur toison est d'un rouge plus ou moins pâle, très-fine, mais si courte qu'on ne sauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramasser, sert dans le pays même, à faire des matelas & des oreillers.

L'arbrisseau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un sol sec & pierreux. Il préfere celui qui est déja familiarisé par la culture. Ce n'est pas que la plante ne paroisse mieux prospérer dans un terrain neuf que dans un sol usé; mais en y poussant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'exposition du Levant est celle qui lui convient le mieux. C'est en mars, c'est en avril, & dans les premieres pluies du printems qu'on commence la culture. On fait des trous à sept ou huit pieds de distance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorsqu'elles sont levées à la hauteur de cinq ou six pouces, toutes les tiges sont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuses. Celles-ci sont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y a que le bois poussé après la derniere taille qui porte du fruit; & que si on laissoit monter l'arbuste au dessus de quatre pieds, la récolte seroit moins aisée, sans être plus abondante. On suit toujours la même méthode durant trois ans que le cotonier peut durer, si l'on n'a pas les moyens de le renouveller plus souvent avec un avantage qui compense ce soin.

Pour qu'il puisse prospérer, on doit porter une attention très-suivie à arracher les mauvaises her-

bes qui naissent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut sur-tout que les mois de mars & d'avril, tems où se fait la récolte, soient bien secs, pour que le coton ne soit pas taché & rougi.

C'est neuf ou dix mois après avoir été planté, que le cotonier offre son produit. Il se forme à l'extrêmité de ses branches une fleur, dont le pistil se change en une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui s'ouvre & se partage en trois, lorsque le coton qu'elle renferme est mûr.

La récolte faite, il faut séparer de la toison la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, & il n'y a de distance entr'elles que celle qui est nécessaire pour passer la graine. A un des bouts est une espece de petite meule, qui mise en mouvement avec le pied, fait tourner les deux baguettes en deux sens contraires. Elles prenent le coton qui leur est présenté, & en font sortir par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languissoit dans les îles Angloises, elle fleurissoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baissera. Le parlement, c'est-à-dire la nation qui connoît & qui administre elle-même ses revenus, voyant que le coton de ses colonies ne suffisoit pas pour occuper ses manufactures, a supprimé en 1766 les droits imposés

jusqu'alors sur les cotons étrangers. Une liberté dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matiere premiere, & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagere aux cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au découragement que le bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du gingembre.

Cette plante qui ne s'éleve jamais plus de deux pieds, est assez touffue. Elle a des feuilles semblables en tout à celles des roseaux, excepté qu'elles sont plus petites. Elle se renouvelle par un de ses rejetons qu'on met vers la fin des pluies à deux ou trois doigts sous terre, & qui pousse au bout de huit jours. Lorsque ses feuilles ont jauni & qu'elles sont fanées, le gingembre est mûr ; on l'arrache & on l'expose à l'air ou au vent pour le faire sécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, sont plattes, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur substance est compacte, pesante, blanche, ferme, de la consistance du navet.

La culture du gingembre est facile & peu dispendieuse. Un homme isolé peut l'entreprendre seul. Sa racine a le double avantage de rester plusieurs années dans la terre sans s'y pourrir, & d'être gardée tant qu'on veut après avoir été cueillie, sans que sa qualité puisse en être altérée. Mais si le gingembre ne demande pas beaucoup de soins, il dépense infiniment de

fucs : la terre où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes en est tellement épuisée de sels, que rien n'y peut prospérer.

Lorsque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faisoient usage du gingembre ; mais leur consommation en ce genre, comme dans tous les autres étoit si bornée, que la nature brute leur en donnoit assez, sans le secours de la culture. Les conquérans prirent, malgré la chaleur du climat, une espece de passion pour cette épicerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin pour aiguiser leur appétit. Ils en servoient à table confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas pour faciliter la digestion. C'étoit dans la navigation leur antidote contre le scorbut. On adopta dans l'ancien monde le goût du nouveau ; & le gingembre fut mêlé par-tout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale baissa graduellement de prix ; & le gingembre passa peu à peu de mode. Après avoir eu une valeur assez considérable, il tomba vers la fin du dernier siecle à dix francs le cent. Bientôt on n'en voulut plus ; & la culture en fut à peu près généralement abandonnée, si ce n'est à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernieres années, on trouve que cette île en a fourni par an une exportation de 649865 livres pesant. La plus grande partie a trouvé sa consommation dans les possessions Britanniques. Le reste a été vendu dans le nord à un prix qui ne sauroit tenter les colonies où le terrain n'est pas comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette île fournit à l'Europe une assez grande quantité de piment. Il y en a de plusieurs especes, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit

l'espece de piment, connu sous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement sur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il est très-droit, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grisâtre, unie & luisante. Ses feuilles ressemblent en tout à celles du laurier. A l'extrêmité de ses branches naissent des fleurs auxquelles succedent des grappes un peu plus grosses que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent & prennent une odeur d'épicerie qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids & sujets aux crudités, mais il faut laisser à l'Asie la culture des épiceries, & cultiver le sucre en Amérique.

L'art de le cultiver ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Moddifort. Ses capitaux, son activité, son intelligence le mirent en état de défricher un terrain immense, & l'éleverent avec le tems au gouvernement de la colonie. Cependant le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cens malheureux arrivés en 1770 de Surinam qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrerent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Ces germes furent heureusement nourris par l'abondance d'argent que les succès continuels des flibustiers faisoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie en fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des

ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Tout changea de face. Bientôt, il sortit de la Jamaïque une grande quantité de sucre, & d'un sucre supérieur à celui des autres îles Angloises. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorsqu'on lui a associé celle du café.

Ce précieux arbrisseau, tiré des Indes orientales, enrichissoit les établissemens Hollandois & François de l'Amérique, avant que les îles Angloises songeassent à se l'approprier. Encore n'y a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté; mais elle suffira pour en fournir dans peu de tems tout ce que l'empire Britannique en peut consommer. La métropole l'a encouragée à ce degré de culture; quand elle a réglé que les cafés de l'étranger paieroient en entrant dans ses domaines six sols sterlings par quintal de plus, que le café provenant du crû de ses colonies.

Les commissaires des plantations disoient en 1734 à la chambre des pairs que les productions de la Jamaïque importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à cinq cens trente-neuf mille quatre cens quatre-vingt dix-neuf livres dix-huit schelings trois deniers & demi. Leur valeur s'éleve actuellement à six cens quatre-vingt mille livres. Ce revenu est formé par vingt-cinq mille barriques de sucre, par deux mille sacs de coton, par trois millions pesant de café, par des cuirs, du gingembre, des bois de teinture & d'autres objets moins importans. C'est le fruit des travaux de vingt mille blancs & de quatre-vingt dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus sur dix-neuf paroisses. L'administration & la défense annuelles de la colonie coûtent cent mille livres, & dans quelques circonstances beaucoup davantage. Tout son ca-

pital, en terres, en eſclaves, en maiſons, en toute eſpece de mobiliers, a été eſtimé vingt-deux millions ſterlings. Mais croira-t-on que peu de ces richeſſes appartiennent aux propriétaires des habitations? Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuſes envers les négocians établis dans l'île, & ſur-tout envers les Juifs. Puiſſe ce peuple, d'abord eſclave, puis conquérant, & enſuite eſclave ou fugitif depuis vingt ſiecles, poſſéder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelqu'autre île riche de l'Amérique! Puiſſe-t-il y raſſembler tous ſes enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatiſme qui le rendit odieux à la terre, & de la perſécution qui lui fit payer cher les erreurs de ſon culte! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde, puiſqu'ils ſont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion!

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainſi dire, par l'immenſité des créances qu'on a ſur eux, les deux tiers de leurs biens fonds, ſi l'on s'en rapporte à des obſervateurs qui connoiſſent l'état de leurs affaires. Ce déſordre croîtra toujours, à moins qu'il ne ſoit arrêté par une augmentation rapide & conſidérable dans les cultures. Mais ce ſuccès eſt-il poſſible? Eſt-il vraiſemblable? C'eſt ce qu'il eſt intéreſſant d'examiner.

Ceux qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de ſept cens vingt pieds de roi de long, ſur ſoixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand eſpace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture,

quoique plus florissant que jamais, dément cette assertion. Tout l'intérieur du pays est un désert en friche. Il n'y a des habitations que sur les côtes qui ne sont pas même entiérement exploitées. La plupart des planteurs y possedent un terrain immense, dont à peine le quart est mis en valeur. Deux cens mille acres au plus absorbent tous les soins.

Quand on considere que la Jamaïque est occupée depuis long-tems par un peuple actif & éclairé; que la guerre de piraterie & le commerce de contrebande y ont versé dans tous les tems des trésors immenses; qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture; que depuis très-long-tems on y a recours aux engrais; que les rades & les ports y sont prodigieusement multipliés pour l'exportation; que sa métropole & l'Europe entiere ont ouvert leur sein à ses productions; que malgré tant d'avantages, l'acre ne s'y est jamais vendu que dix à quinze livres, tandis que dans les autres îles, il se vendoit depuis trente jusqu'à cent. Quand on pese mûrement toutes ces considérations, on ne peut guere s'empêcher de penser que le sol de la Jamaïque doit être assez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer qui par la commodité du transport, semblent exiger de préférence la culture du sucre, doivent avoir à peu près reçu tous les soins, toute la fertilité dont ils étoient susceptibles. La fraîcheur excessive & continuelle des montagnes seroit trop nuisible à toutes les productions, trop destructive des esclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puisse y entreprendre des travaux utiles. L'espace qui est entre les montagnes & les côtes, est souvent d'une extrême aridité; mais il s'y trouve aussi par intervalles des

vallées, des côteaux, des plaines, où tout atteste que les Indiens plantoient leur mays, que les Espagnols élevoient de nombreux troupeaux. On peut présumer que ces terrains bien distribués donneroient avec abondance du coton, du café, du cacao, de l'indigo; productions qui jusqu'à présent n'ont pas assez attiré l'attention des Anglois. Mais ces richesses ne suffisent plus pour élever une colonie au plus grand éclat. Il n'y a que le sucre qui rende aujourd'hui les îles de l'Amérique florissantes.

Quoique cette production soit exploitée dans tout le contour de la Jamaïque, elle l'est plus particuliérement à la côte méridionale, où l'Espagnol s'étoit réduit, & où ses vainqueurs se multiplierent plus qu'ailleurs. Ils y furent attirés par une rade sûre, commode & qui pourroit contenir mille vaisseaux de guerre. Cet avantage inappréciable y fit jeter les fondemens de la ville de Port Royal, qui, quoique élevée sur un terrain sabloneux, où la nature refusoit toutes les choses nécessaires à la vie même jusqu'à l'eau douce, devint en moins de trente ans, une cité célebre. Elle dut cet éclat à une circulation rapide & continuelle d'affaires, formée par les denrées de l'île, par les prises des flibustiers, par le commerce interlope qu'on avoit ouvert avec le continent. Il y avoit peu d'entrepôts dans le monde, où la soif des richesses & des plaisirs eut réuni plus d'opulence & de corruption.

Tout-à-coup la nature parut s'indigner de ce spectacle. Le ciel d'un azur clair & serein, devint sombre & rougeâtre. Un bruit sourd se répandit sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendirent. Des côteaux se rapprocherent à travers de grands intervalles. Des laçs infects s'éleverent à la place des montagnes.

englouties. Des plantations entieres furent transportées à plusieurs milles de leur situation ancienne. Il se fit d'énormes ouvertures, d'où sortoient de grosses colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Plusieurs habitations disparurent dans les gouffres de la terre, ou tomberent renversées sur leurs fondemens. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jeta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'île entiere; trois mille périrent de la contagion qui suivit ce fléau. Depuis cette époque du 7 juin 1692, la nature, dit-on, est moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le sol moins fertile. Les montagnes n'ont pas la même élévation, l'île est plus basse qu'autrefois. On assure que la plupart des puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomene, qui apprit dès-lors aux Européens à ne pas se reposer sur la conquête d'un monde qui chancelle sous leurs pieds, qui semble se dérober à leurs avides mains.

Dans ce désordre général, Port Royal fut détruit & submergé; tous les vaisseaux qui étoient dans la rade furent fracassés ou jetés au loin dans les terres. Cette ville offroit trop de ressources par sa position pour être abandonnée. A peine le calme de la nature se fut insinué dans les esprits, qu'on la releva sur ses débris. Un nouvel ouragan renverse ses murs renaissans. Port Royal, comme Jérusalem, ne peut être réédifiée. La terre ne se laisse creuser que pour l'engloutir. Par une singularité qui confond tous les efforts & les raisonnemens de l'homme, les seules maisons qui subsistent après ce bouleversement, restent bâties sur une petite langue qui s'avance plusieurs milles dans la mer. Ainsi la terre ferme rejette

de son sein des édifices auxquels l'inconstance de l'océan offre pour ainsi dire une base solide. Ce peu de bâtimens exposés à l'invasion, est défendu par une des meilleures forteresses de l'Amérique.

Les habitans de Port Royal, découragés par des calamités répétées, se réfugierent à Kingston, située sur la même baie. Bientôt leur industrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & florissante. Elle est devenue le centre de toutes les affaires. Si elles n'y sont pas aussi vives, qu'elles le furent autrefois au Port Royal, c'est parce que les liaisons extérieures de la colonie ne sont plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négocians de toute inquiétude. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui le mettent à l'abri des insultes.

Cependant, Kingston, malgré ses progrès, ne devint pas la capitale de l'île. Ce titre resta à Sant yago de la Vegua, que les Anglois ont appellé Spanis-town, ou ville Espagnole. Elle est située à quelques lieues de la mer sur la riviere Cobre, qui, sans être navigable, est la plus belle du pays. C'est là qu'étoit le siege de l'assemblée générale, du commandant, des tribunaux. Les principaux officiers, les plus riches colons y faisoient leur demeure. Ce concours y rendoit la société plus douce, les plaisirs plus vifs, les commodités plus nombreuses, & le luxe plus considérable.

Tel étoit l'état des choses, lorsque l'amiral Knowles en 1756, jugea qu'il convenoit au bien de la colonie, que le gouvernement fût placé dans le centre des affaires. Ses vues furent adoptées par le corps législatif de l'île, qui décida qu'à l'avenir tous les ressorts & les pouvoirs de

l'administration seroient réunis à Kinston. Des haines personnelles contre l'auteur du projet ; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution ; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même ; une foule d'intérêts particuliers que le changement ne pouvoit manquer de blesser : toutes ces causes inspirerent à beaucoup de gens un éloignement invincible pour un plan qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens ; mais qui étoit appuyé sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. De leur côté, ceux qui avoient fait prévaloir le nouveau système, le soutinrent avec une fierté dédaigneuse. Du choc de ces sentimens opposés, il s'éleva deux partis, dont l'animosité qui fut d'abord extrême, ne fait que s'accroître. C'en est assez de ce foyer de division, pour causer dans la colonie un embrasement général. Mais elle a bien plus à craindre encore des ennemis féroces qui la menacent continuellement au centre de l'île.

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laisserent un assez grand nombre de negres & de mulâtres qui las de leur esclavage, prirent la résolution de sauver dans les montagnes une liberté que sembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient assurer leur union, ils planterent du mays & du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au tems de leur récolte, les força de descendre dans la plaine, pour y chercher des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nom-

bre se soumit. Cinquante ou soixante seulement trouverent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La politique qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui périssoient, ou s'épuisoient de fatigue, ne goûterent pas un systême de destruction qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves que l'horreur du travail, ou la peur des châtimens, jetoit dans le désespoir, ne tarderent pas à chercher un asyle dans les bois où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs auxquels on donnoit quarante livres sterlings pour chaque noir massacré dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. Envain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; envain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde. Malgré ces frais, ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la

nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735 d'employer toutes les forces de la colonie à détruire un ennemi justement implacable.

Aussitôt, les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement, on marche aux rebelles par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauni que les noirs avoient bâtie eux-memes dans les montagnes bleues. Avec du canon on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Ces esclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'en orgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont battus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang brûle de couler & de se confondre avec celui de leurs barbares maîtres. Ils s'enfoncent à travers l'épée de l'Européen pour lui plonger un poignard dans le cœur; & le ciel applaudit peut-être à ces momens de carnage où sa justice s'exerce. Les réfugiés forcés de plier devant le nombre ou l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, contre des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il

joint à l'horreur d'être asservi la résolution de mourir ; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux ; qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toît, sans provisions : la nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé des camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrens, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, & ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'assassin que lui prodiguera sans honte une grande nation assez lâche pour aiguiser contre une poignée d'hommes chasseurs des armes qui n'ont su que plier. O infamie !

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courses & d'armemens inutiles, tomberent dans un découragement universel. Les plus pauvres d'entr'eux n'oserent accepter les terrains que le gouvernement leur offroit au voisinage des montagnes. Les établissemens plus éloignés de ces redoutables esclaves, furent négligés ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'île qui par leur aspect annonçoient le plus de fécondité, resterent dans leur état inculte ; les bois & les broussailles vives dont la nature les avoit hérissés, devinrent l'effroi des colons, en servant d'asyle aux rebelles qui s'étoient aguerris.

Dans cette situation, Trelaunay, fut chargé de l'administration de la colonie. Ce gouverneur sage & sans doute humain, ne tarda pas à sen-

tir que des hommes, qui depuis près d'un siecle vivoient de fruits ſauvages, nus, expoſés à toutes les injures de l'air; qui toujours aux priſes avec un aſſaillant plus fort & mieux armé, ne ceſſoient de combattre pour la défenſe de leur liberté, ne ſeroient jamais réduits, ni par les voies baſſes de la cruauté, ni par la force ouverte. Il eut donc recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit, non ſeulement des terres à cultiver en propriété; mais la liberté, mais l'indépendance. On conſentit qu'ils en jouiſſent ſous des chefs, qui choiſis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commiſſion du gouverneur de l'île, & ne pourroient agir que d'après ſa direction. Ce plan inoui juſqu'alors pour des negres, fut accepté. Le traité ſe conclut en 1738 avec une joie réciproque. Il ſembloit promettre une tranquillité inaltérable; mais il s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faiſoit cet accommodement au nom de la couronne, l'aſſemblée générale de la colonie avoit propoſé ſon arrangement particulier aux negres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeaſſent à ne plus donner de retraite aux eſclaves fugitifs, à condition qu'on leur paieroit une ſomme fixe pour chacun de ces déſerteurs qu'ils dénonceroient ou rameneroient eux-mêmes à la colonie. Cette ſtipulation contraire à l'humanité n'a pas été ſans doute religieuſement obſervée. On s'eſt accuſé mutuellement d'infidélité. Les negres mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé pluſieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eut inſpiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eut ſoulevé la haine, les negres eſclaves réſolurent d'être libres

aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent avant le tems le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'île que leur entreprise prématurée avoit réunies en un moment, ils se réfugierent dans les montages. De cet asyle impénétrable, ils ne cesserent de faire des sorties meurtrieres & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent le secours des negres sauvages dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une somme fixée pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres: ils les poursuivirent, ils en tuerent un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent long-tems dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans réserve, lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots; tout se réunit contre des esclaves. On les combattit; on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les pri-

sonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration, furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement exposés & consumés au soleil ardent de la zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont l'unique crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulévemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit; s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de dix livres sterlings. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des negres, ont dû conduire les usurpateurs de l'Amérique. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu sans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à la culture sans propriété, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes où provoque la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces con-

tre des hommes qu'elles ont rendus féroces.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit ; une descente heureuse à la Jamaïque, y peut faire couler des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François ne songeant qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérans qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime ; le sang produit le sang ; & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misere & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussiere.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette île à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendu la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagene à la Havane sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre île des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre, de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir,

ſoit qu'on prenne le détroit de Bahama, ſoit qu'on ſe détermine pour le paſſage ſous le vent.

La premiere de ces deux routes a toute la faveur du vent, durant deux cens lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere: ainſi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le riſque d'être enlevé par les gardes-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Eliſabeth, vaiſſeau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorſqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. » Je viens, dit » le capitaine Edward au gouverneur de la » place, je viens vous livrer mon navire, » mes matelots, mes ſoldats & moi-même, » je ne vous demande que la vie pour mon » équipage. Je ne commettrai point, dit le com» mandant Eſpagnol, une action déshonorante. » Si nous vous avions pris dans le combat, » en pleine mer ou ſur nos côtes, votre vaiſ» ſeau ſeroit à nous, & vous ſeriez nos pri» ſonniers. Mais battus dans la tempête, & » pouſſés dans ce port par la crainte du nau» frage; j'oublie & je dois oublier que ma » nation eſt en guerre avec la vôtre. Vous êtes » des hommes & nous le ſommes auſſi: vous » êtes malheureux, nous vous devons de la » pitié. Déchargez donc avec aſſurance, & radou» bez votre vaiſſeau. Trafiquez, s'il le faut, » dans ce port pour les frais que vous devez » payer. Vous partirez enſuite, & vous aurez » un paſſeport juſqu'au delà des Bermudes. Si » vous êtes pris après ce terme, le droit de la » guerre

» guerre vous aura mis dans nos mains;
» mais en ce moment, je ne vois dans des
» Anglois que des étrangers pour qui l'huma-
» nité réclame du secours ». C'est là qu'on reconnoît la générosité Espagnole. Quand on a le bonheur d'avoir de tels ennemis, devroit-on être jamais en guerre avec eux ?

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite île que les Anglois nomment Crooked-island & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue de peur d'être poussé sur les basses du Cuba & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes îles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des Lucayes n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

Ces îles, les premieres que Colomb découvrit en Amérique, sont au nombre de quatre ou cinq cens. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des sauvages qu'on fit tous périr dans les mines de Saint-Domingue. Il n'y en avoit pas une seule qui ne fut entiérement déserte, lorsque l'Angleterre jeta en 1672 dans celle qu'on nomme la Providence, quelques hommes qui furent exterminés, sept ou huit ans après, par les Espagnols. Cette catastrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. Ils avoient élevé cent soixante maisons, & ils occupoient quatre cens esclaves à la culture du sucre, lorsque les François & les Espagnols réunis, les atta-

querent de nouveau en 1703, détruisirent leurs plantations & enleverent leurs negres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs; & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui après avoir rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus reculées de l'Asie, sur-tout les parages de l'Amérique septentrionale, trouvoient un asyle sûr & commode dans ce repaire. Depuis long-tems, ils insultoient impunément, même le pavillon de la Grande Bretagne, lorsqu'en 1719, George I réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son parlement, fit partir des forces suffisantes pour les réduire. La plupart accepterent l'amnistie qui leur étoit offerte, & grossirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois mille ames. La moitié est établie à la Providence; le reste est dispersé dans les autres îles. C'est au brigandage de leurs premieres mœurs qu'il faut attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laissent languir l'agriculture que la variété du terrain qu'ils occupent ou peuvent occuper, ne cesse de solliciter leur industrie, leur ambition, leurs caprices même. On sait bien qu'en général, il n'est pas fertile, mais il s'y trouve des veines assez riches pour faire prospérer une population plus considérable. Ces îles, qui faute de denrées, ont été jusqu'à présent perdues pour la Grande Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur position, si ce n'est pas par leur commerce.

Les Lucayes qui d'un côté ne sont séparées de la Floride que par le canal de Bahama, for-

ment de l'autre une longue chaîne qui se termine à peu près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres îles qu'on appelle Caïques & Turques, mises depuis peu sous le joug de la marine Angloise, & qui prolongent la chaîne jusque vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Ces différentes îles laissent entr'elles plusieurs passages aux plus grands bâtimens. On en compte sept bien connus & bien fréquentés. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à ses corsaires un mouillage tranquille, une retraite assurée, avec l'empire du canal étroit qui les sépare l'une & l'autre de Saint-Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis d'Europe pour cette île si riche doivent tomber dans les mains des Anglois. Si ceux-ci n'ont pas construit des forts sur les autres îles du débouquement, qui pourroient être autant de portes fermées au retour des vaisseaux de Saint-Domingue en France, c'est que la supériorité de leurs manœuvres leura paru suffisante sans ces secours, pour intercepter ce passage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne se promettent pas d aussi grands avantages des Bermudes.

Cet archipel, éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudès, qui lui donna son nom, sans y aborder. Jamais ce groupe d'îles n'avoit été habité par aucun mortel, lorsque soixante Anglois y passerent en 1612. Sa population s'accrut assez considérablement, parce qu'on éxagera beaucoup les avantages de son climat. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé; des colonies septentrionales pour y jouir tranquillement de sa fortune. Plusieurs royalistes allerent y

attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, & chanta ces îles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames Angloises ne se croyoient belles & bien parées qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmiers qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme disparut, & ces îles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petitesse. Elles sont extrêmement nombreuses, & n'occupent qu'un espace de six à sept lieues. Le sol y est d'une qualité médiocre, sans aucune source pour l'arroser. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des citernes Le mays, les légumes, beaucoup de fruits excellens y donnent une nourriture abondante & saine. Il n'y croît point de ce superflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hazard a rassemblé sous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Ils n'ont de liaisons au dehors que par quelques bâtimens qui passant des colonies du nord à celles du midi, vont de tems en tems se rafraîchir à ces îles paisibles.

On a souhaité d'augmenter l'aisance de ce peuple par l'industrie. On a voulu qu'il cultivât la soie, ensuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces insulaires ont borné tous leurs arts sédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture si convenable à des hommes simples & modérés, devient tous les jours plus florissante.

Elle s'allie très-bien avec une autre branche de commerce qui fait toute leur richesse : c'est la construction des vaisseaux.

Depuis plus d'un siecle, il se fait aux Bermudes avec un bois de cedre que les François appellent acajou, des bâtimens qui n'ont point d'égaux pour la marche & pour la durée. Connus en Amérique sous le nom de Bermudiens ils sont généralement recherchés, sur-tout par les corsaires. On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucayes, où l'on avoit abondamment des matériaux que la rareté avoit fait enrichir dans les anciens chantiers, mais ces vaisseaux sont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont servi de modele. Garde cet avantage, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocens. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'océan qui t'environne. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons ! Tu saurois .... hélas !... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien.....

L'Angleterre ne retiroit de toutes les îles qui prospéroient sous son pavillon que le sucre nécessaire à sa consommation, une partie du café & du coton dont elle avoit besoin. Elle n'en obtenoit ni cacao, ni indigo. La derniere guerre, en étendant son domaine dans le nouveau monde,

a enrichi son commerce de quelques branches d'exportation.

A la tête de ses nouvelles acquisitions est l'île de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'est point, comme la plupart des autres Caïques, hérissée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal sains. Des plaines qui s'étendent sans inégalités, y sont couronnées par des côteaux dont la pente douce & facile est presque partout susceptible de culture. On voit sortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de sources qui la plupart semblent destinées à faire agir des moulins à sucre. Le sol quelquefois sabloneux, est constamment noir & profond. Des havres sûrs & commodes, bornent le nord & le couchant de l'île qui n'est pas exposé à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer cet avantage inestimable.

Aussi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, si l'on en croit des traditions, dont l'autorité n'est pourtant que douteuse. Ses habitans y résisterent long-tems aux attaques vives & fréquentes des sauvages de la Terre Ferme, ennemis opiniâtres, irréconciliables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se disperserent dans les îles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632, il y débarqua deux cens Flessinguois, pour y jeter les fondemens d'une colonie Hollandoise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prison-

nier. Le peu qui se sauva de leurs mains, à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'île.

La Hollande oublia durant vingt-ans un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête, par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la république son alliée, une île qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux; ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée, comme la liberté par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences; jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées à se bannir du sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres; que le désespoir ne les force point à défricher une terre accoutumée à dévorer les premiers cultivateurs qui lui ouvrent le sein. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet essor d'industrie; quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Françoise, destinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoise qui devoit

s'oppoſer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'île, qui devint fameuſe par cette action mémorable dans un ſiecle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiſſeaux étoient ſans mâts, ſans agrêts, ſans matelots pour manœuvrer, & qu'on ſe battoit encore. La bataille ne finit que quand il y eut douze bâtimens brûlés, & un grand nombre coulés à fond. Les aſſaillans perdirent moins de monde, & les défenſeurs garderent encore l'île.

Mais d'Eſtrées qui vouloit l'emporter, y deſcendit cette même année, au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner ſes forces. Une bombe élancée de ſon camp alla tomber ſur le magaſin à poudre. Ce coup ordinairement déciſif, mit l'ennemi hors d'état de défenſe : il ſe rendit à diſcrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raſer les fortifications, réduiſit les plantations en cendres, s'empara de tous les vaiſſeaux qui etoient dans le port, & tranſporta les habitans hors de l'île qu'il avoit priſe. La conquête en fut aſſurée à la France par la paix qui ſuivit une action, où la défaite fut ſans honte, & la victoire ſans avantage.

La cour de Verſailles négligea cette île importante, au point de n'y pas envoyer un ſeul homme. Peut-être, dans l'ivreſſe d'une fauſſe grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaiſe opinion de Tabago, juſqu'à la regarder comme un rocher ſtérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François qui trop nombreux à la Martinique, ſe déborderent aux îles de Sainte Lucie, de Saint Vincent, de la Dominique. C'é-

toient des possessions précaires & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une île dont le terrain étoit meilleur & la propriété incontestable ? Ainsi raisonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies assez de lumiere pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec de foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premieres denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espece commune, qui ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne se vendent guere que dans les lieux voisins, & même insensiblement par des profits médiocres à l'entreprise des grandes cultures qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de succès. On lui préféra des îles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée de l'œil avide de l'Angleterre. Cette île orgueilleuse qui se croit la reine des îles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces ont couronné ses prétentions ; & la paix de 1763 a justifié le succès de ses armes, en lui cédant une possession qu'elle vengera de l'inaction des François.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui agissant au hazard, dans des tems d'inexpé-

rience, ſans aucun concours de leur métropole ; faiſoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la méthode des naturels du pays, qui pour diminuer la trop grande influence d'un ſoleil éternellement ardent, ſéparoient les petites portions de terrain qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands eſpaces couverts d'arbres & d'ombres. Ces ſauvages inſtruits par l'expérience plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaiſons vives & dangereuſes qui ſortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deſtructeurs de ce peuple ſage, preſſés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Auſſitôt des vapeurs épaiſſes s'éleverent d'un ſol échauffé pour la premiere fois des rayons du ſoleil. Elles augmenterent à meſure qu'on fouilla les champs, pour les enſemencer ou les planter. Leur malignité s'introduiſit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail entretenoit dans une tranſpiration exceſſive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté ; tous les viſceres ſe dilaterent ; le corps enfla ; l'eſtomac ceſſa ſes fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs peſtilentielles du jour ? La nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des cabanes dreſſées à la hâte, au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & mal ſaine conſumoit les hommes, avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui regnent le plus

dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y sont réguliers du sud-est au nord-est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrain n'y mettoit point d'obstacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre sein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaison des plantations neuves, une plantation qui se seroit purifiée avec le tems. Ainsi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on construiroit dans les bois tous les logemens, autour desquels nous ne laisserions pas couper un seul arbre. Le séjour des bois est sain. La fraîcheur qu'ils conservent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette surabondance de transpiration qui fait périr la plupart des Européens, par la sécheresse & l'acrimonie d'un sang inflammable & dépouillé de son fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les cases, pour diviser le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet usage établi constamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les esclaves seroient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour seroient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la

conservation de l'espece humaine. On continuero cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemencer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien affermi, permit d'y établir les colons & de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

Pour avoir d'abord occupé le dessous du vent, les Anglois ont péri en foule à Tabago & perdu beaucoup d'esclaves; quoiqu'ils fussent tous venus ensemble des colonies voisines. Eclairés par cette disgrace, ils se sont portés au dessus du vent, & la mortalité s'est arrêtée. Cet établissement, qui devoit être commencé immédiatement après la paix, a été très-retardé, parce que l'usage où est l'Angleterre de vendre le sol de ses îles, a entraîné des formalités sans nombre, qui ont suspendu les défrichemens. Ce n'est qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en lots de cinq cens acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais ni dans la premiere, ni dans la seconde, il n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'est étendue sur Saint-Vincent & sur la Dominique, avec cette restriction que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cens acres. Dans les trois acquisitions, l'acre n'a couté que vingt à vingt-cinq schelings. Le cinquieme de cette somme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premieres années; mais il faudra fournir vingt pour cent par an jusqu'à la fin du paiement. On a de plus asservi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches sur son habitation, pour chaque centaine d'acres qu'il défrichera. Une difficulté se présente. Les Anglois, en plaçant deux femmes

par homme dans une habitation, s'exposent donc à laisser une femme sans homme, ou à donner un un seul homme à deux femmes. C'est tomber ou dans la polygamie que le christianisme défend, ou dans le célibat que le protestantisme rejette : car on ne suppose pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur sang avec celui des negres. Quoi qu'il en soit, un colon ne peut se soustraire à cette obligation, qu'en payant vingt livres sterlings pour chaque femme, & le double de cette somme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette sorte de gêne, le caractere Anglois ne permet pas de douter que Tabago ne s'éleve entre leurs mains d'une inertie profonde, au faîte de la plus riche culture. A ce brillant période, il surpassera par la qualité, par l'abondance de ses productions toutes les possessions que cette nation a acquises dans le nouveau monde. Des spéculateurs qui peuvent le mieux apprécier les rapports de son étendue avec le genre de sa fécondité, ne balancent pas à dire que cette île donnera chaque année à sa métropole, cinquante mille barriques de sucre brut, sans parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque ; elle augmentera les richesses de la Grenade.

Cette île, située sous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long, sept dans sa plus grande largeur, & vingt ou vingt-deux de circonférence. Ses plaines sont coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruisseaux assez considérables. Elle a sous le vent un port si vaste que soixante vaisseaux de guerre y seroient au large, & si sûrs qu'ils pourroient se dispenser de jeter l'ancre.

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638, le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des sauvages; & croyant à ce prix avoir acheté l'île, ils trancherent du souverain. Bientôt ils agirent en tyrans. Les Caraïbes ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivant de ce sommet que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugierent à la Martinique; & ceux qui étoient restés sous son obéissance, le condamnerent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli qui remplissoit l'office de greffier, écrivit gravement: *marque de M. de la Brie, conseiller rapporteur.*

On craignit sans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire &

réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon sens. La plupart des juges du crime & des témoins du supplice disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui par leur obscurité devoient se dérober à la perquisition des loix. Le dénombrement de 1706 atteste qu'il n'y avoit dans l'île que 251 blancs, 53 sauvages ou mulâtres libres, & 525 esclaves. Les animaux utiles se réduisoient à 64 chevaux & 569 bêtes à corne. Toute la culture consistoit en trois sucreries & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714; & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette île jetoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette île le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever de nouvelles sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu à peu avec ses riches productions, & la solde entiere alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744 interceptant la communication des deux îles, arrêta du même instant les progrès de la culture à sucre. On y suppléa par celle du café, qui pendant toutes les hostilités fut poussée avec toute la vigueur & l'essor que l'industrie avoit pris.

A la fin des troubles, la population de la Gre-

nade consistoit en 1142 blancs; 189 mulâtres ou negres libres; 8700 esclaves; 2002 chevaux ou mulets; 2483 bêtes à corne; 5012 moutons ou chevres; 1351 cochons formoient ses troupeaux. Ses cultures s'élevoient à 161200 pieds de cacao; à 1680070 pieds de café; à 83 sucreries. Elle avoit pour ses vivres 116 quarrés de terre en patates & en ignames; 1953430 pieds de bananes; 3860050 fosses de manioc. L'indigo étoit tout-à-fait tombé. Il ne restoit aucun vestige de cette ancienne production de la colonie.

La paix de 1748 ranima toutes les ressources & les travaux. Bientôt on vit à la Grenade seize mille esclaves, qui tirerent de son sol & du sang de leurs veines près de quatre millions pesant de café, & douze millions pesant de sucre terré. Ces deux cultures pouvoient encore augmenter d'un tiers; & la valeur en auroit été portée avec le tems, & le travail qui domte le tems, à treize millions de livres tournois. Les fievres opiniâtres & les hydropisies qui depuis trente ans consumoient les hommes, à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient cessé sans doute avec les défrichemens où le colon trouvoit la mort, en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ses espérances avec ses biens. Elle ne jouira plus des trésors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités ont fait avorter ses précautions tardives. La rage de jouir avant le tems & sans mesure, cette maladie, qui des mœurs a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer, qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir, qui seche & dévore le fond des richesses, par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes

& d'expérience ne manque jamais de réduire un état, qui n'a que des forces sans vues & des moyens sans conduite ; l'anarchie qui regne au timon des affaires ; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets ; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public : ce concours de maux qui s'entraînent de loin, a fait passer la Grenade entre les mains des Anglois, qui possedent cette conquête par le traité de 1763. Mais jusqu'à quand ? Sera-ce sans retour ? François, répondez moi.

L'Angleterre n'a pas heureusement débuté. Dans le premier enthousiasme d'une acquisition, dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'est hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au dessus de leur valeur réelle. Cette fantaisie, en expulsant de l'île d'anciens colons habitués au climat, a fait sortir de la métropole un million & demi de livres sterlings. A cette imprudence a succédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, ont substitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils ont voulu changer la maniere de vivre des esclaves. Les negres, que leur ignorance même attache plus fortement à leurs habitudes, que le commun des hommes, se sont révoltés. Il a fallu faire marcher des troupes & verser du sang. Toute la colonie s'est remplie de soupçons. Des maîtres qui s'étoient jetés dans la nécessité de la violence, ont craint d'être brûlés ou assassinés, dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus ; avec plus de moyens on a obtenu moins de denrées. Le calme s'est enfin rétabli. Les cultures reprennent

leur cours ordinaire; & l'on ne doute plus de leurs progrès.

Si quelque chose peut les hâter & les accroître, c'est le voisinage d'une douzaine d'îles qui dépendent de la colonie, sous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de sources d'eau. L'air y est sain. La terre couverte seulement de halliers clairs n'a point été défendue des rayons du soleil : elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles qui attaquent la vie des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces îles que les François aient occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs de tortues, qui dans les intervalles de loisir que leur laissoit un métier si facile, se mirent à défricher. Avec le tems leur petit nombre fut grossi par des habitans de la Guadaloupe, qui voyant leurs plantations détruites par une espece particuliere de fourmis, allerent porter à Cariacou leur industrie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y rassemblerent environ mille esclaves qu'ils employoient à cultiver trois mille cinq cens quintaux de coton, dont le produit annuel peut être estimé soixante mille livres sterlings.

Les autres Grenadins ne promettent pas autant d'avantages, si l'on en excepte Becouya. La fertilité de cette île sembloit devoir la faire préférer, même à Cariacou; mais un port que la mer y forme au nord, & qui dans les tems de guerre est toujours couvert de corsaires, auroit trop exposé la fortune des habitans. La supériorité de la marine Angloise, qui met toutes ses colonies à l'abri de l'invasion, enhardira peut-être quelques cultivateurs à s'établir à Becouya. Ils y seront d'autant plus en sûreté, que cette

île n'eſt qu'à deux lieues de celle de Saint Vincent.

Lorſque les Anglois & les François qui ravageoient depuis quelques années les îles du vent, voulurent donner en 1660 de la conſiſtance à des établiſſemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint Vincent reſteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces ſauvages, diſperſés juſqu'à ce moment, allerent chercher leur aſyle dans la premiere, & le plus grand nombre dans la ſeconde. C'eſt là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du ſilence, vivoient au milieu des bois, en familles éparſes, ſous la direction d'un vieillard que l'âge ſeul avoit inſtruit & appellé au gouvernement. L'empire paſſoit ſucceſſivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'eſt-à-dire, guide & pere de la nation. Ces ſauvages ignorans ne connoiſſoient pas encore l'art ſublime de ſoumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en poſſéder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu ſavoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui tranſportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent, & les eſclaves échappés au naufrage y furent accueillis comme des freres par les ſauvages. D'autres prétendent que ces noirs ſont des transfuges qui ont déſerté les plantations des

colonies voisines. Une troisieme tradition veut que ce sang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire du ciel & du sol, des droits & des fruits de la nature qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'île donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fut le hasard qui les eut conduits. L'espece procréée de ce mêlange forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand, robuste; & cette race doublement sauvage parle avec une véhémence qui semble tenir de la colere.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations. Ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des îles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalousie des chefs qu'on y destina, la defection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux, aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la

difficulté des subsistances ; l'impossibilité de joindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles ; mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en supplians. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée ; & l'on vit dès l'année suivante qui fut 1719 plusieurs habitans de la Martinique, aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non seulement de l'aveu, mais avec le secours même du Caraïbe rouge. Ce succès en attira d'autres qui par jalousie ou d'autres motifs, enseignerent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple ; qui ne connoissoit de propriété que celle des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit crue jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette science lui mit la toise à la main. Il posa des bornes ; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de son île. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit de propriété.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & cultiver. Les Caraïbes noirs humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, & se réfugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive

qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'oserent plus paroître, sans le caractere ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à peu près du même âge, grands, bienfaits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présens d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrain qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on en avoit déja faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part, & d'autre, mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractere. Cependant l'esprit d'équité qui n'abandonne guere l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu, le territoire de l'île situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis

fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'île, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus se retirerent au vent de l'île. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans & maîtres de toute la côte sous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avoient déja payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier; mais lis ce qui est écrit sur ma fleche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation.* C'est ainsi que raisonnoit avec des faiseurs d'écriture, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force, avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François sans doute furent les plus forts à leur tour. Il ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du mays, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cens blancs & trois mille noirs. La

vente annuelle des nouvelles denrées, montoit à quinze cens mille francs. L'île de Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand elle tomba sous la domination Angloise. Elle y est attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défricher ce pays de tout tems inculte, n'avoient aucun doute sur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitans originaires qui peut-être avoient pu disposer d'un terrain que la nature leur avoit donné. Quelle fut leur surprise, lorsqu'on leur annonça que la Grande-Bretagne qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, se croyoit autorisée à les dépouiller, par des principes reçus en Europe, à moins qu'ils ne rachetassent des champs qu'ils avoient arrosés de leurs sueurs! Envain se récrierent-ils contre une oppression si contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent pas écoutées. Les chefs de la colonie n'oserent suspendre les ordres de la métropole qui avoit prescrit indistinctement la vente de toutes les terres. Le parlement se proposoit de suppléer par ce foible moyen au vuide que les frais de la guerre avoit laissé dans le fisc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités absorberent presque les soixante-dix mille livres sterlings que devoient produire les concessions à faire dans les trois îles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, que les terres habitées par les sauvages, sont censées vacantes, eût pu être rejeté des Anglois qui en avoient abusé si souvent pour usurper à l'exemple des Espagnols; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler; quand ils n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils

qu'ils avoient obtenues par des présens ; enfin quand le trésor public de l'Angleterre, extenué par une guerre peut-être injuste, auroit dû se remplir par les rapines de la paix & profiter de ces ventes illégitimes, il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient su fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les dispersa. Quelques-uns passerent à Saint Martin, à Marie Galande, à la Guadaloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte Lucie qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terrains, à qui vouloit les défricher. Tous amenerent leurs esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parens, moins amoureux d'une patrie qui les avoit, pour ainsi dire, aliénés, préférerent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jetés. Après la premiere humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terrains dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de base, doit s'affermir, doit s'étendre, à l'ombre du gouvernement Anglois. L'île, qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, est très-favorable à la culture du rocou & du cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions pesant de café qu'il est possible de porter à trente. Le coton n'y sera jamais si abondant, parce que peu de terres y sont propres. Le pays est trop haché, pour qu'on puisse raisonnablement espérer d'y faire beaucoup de sucre. Ce n'est pas qu'au

vent de la colonie, il n'y ait une vaste plaine où l'on pourroit former quarante habitations qui donneroient quinze à seize millions pesant de cette riche production. Mais des précipices affreux empêcheroient de les tirer par terre, & la côte n'est accessible que pour des canots Caraïbes trop aisément sujets à être submergés. A moins que la navigation Angloise ne réussisse à domter tous les obstacles que la mer oppose à l'audace humaine, il faudra se contenter de neuf ou dix sucreries déja commencées à la pointe du nord, & dont le produit ne s'élevera jamais au dessus de trois ou quatre millions pesant. On n'en peut pas espérer beaucoup plus de la Dominique.

C'est une île un peu plus grande que Saint Vincent. Au centre de son enceinte, qui renferme treize lieues de longueur sur neuf lieues au plus dans la largeur, sont des montagnes inaccessibles qui versent de nombreuses rivieres d'une eau excellente sur un terrain fécond, mais inégal.

Ce pays étoit habité par ses propres enfans. En 1732 on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux Carbets. 349 François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72200 pieds de coton. Le café vint enrichir la masse de ces foibles productions. Enfin l'île comptoit six cens blancs & deux mille noirs à la paix de 1763 qui la rendit Angloise.

Dès avant la fin du dernier siecle, la Grande-Bretagne qui marchoit à l'empire des mers en accusant la France d'aspirer à la monarchie du

continent, cette puissance jalouse d'acquérir avant de conquérir, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoignée dans les dernieres négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Ce n'étoit pas pour la culture du café, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au delà de ses espérances; ce n'étoit pas pour le sucre, dont elle ne doit attendre même avec le tems que trois ou quatre mille barriques par année. Un plus grand objet que des établissemens de culture, entroit de loin dans ses vues politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique les denrées des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la nation dont la fortune a baissé avec sa gloire, ait repris toute son activité, & que par la force de sa marine, elle puisse disposer en quelque sorte du prix de ses productions, & les empêcher de s'écouler de ses établissemens par les fausses portes d'un commerce interlope: jusqu'à ce moment de prospérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négocians Anglois, forcera toutes les barrieres que l'autorité de la cour de Versailles pourra leur opposer. Cette communication se maintiendra par l'entremise des anciens colons qui sont restés à la Dominique, malgré la rigueur du nouveau gouvernement qui les a rançonnés comme ceux de Saint-Vincent. Ce n'est pas pourtant la seule faute qu'ils puissent reprocher au ministere Anglois. En rendant tous les ports de l'île libres & francs, il a soumis chaque tête de negre, qu'on y feroit entrer, à un droit de trente schelings. On a même poussé l'imprudence de cette avidité fiscale, jusqu'à faire payer avant la vente une partie de ce fol impôt. Ainsi les vaisseaux qui viennent de Gui-

née sont obligés de porter de l'argent à la Dominique, ou de l'y emprunter à un prix excessif : ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandise, dont le commerce vil pour l'humanité n'est que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette île pour les Anglois, c'est que située entre la Guadaloupe & la Martinique, à une très-petite distance de l'une & de l'autre, elle menace également leur sûreté. Ses rades sûres & commodes mettront les armateurs & les escadres de la métropole à portée d'intercepter sans risque la navigation de la France dans ses colonies, la communication même des deux îles entr'elles. Il semble que l'Angleterre se soit emparée par la paix de tous les défilés & les postes pour la guerre. Résumons ses possessions. Pour une puissance, maritime & commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces.

Le nombre des esclaves qui cultivent les îles Angloises, monte environ à deux cens trente mille. Mais leur travail produit moins de denrées qu'une égale population dans les colonies Françoises. Cette différence peut se rapporter à trois causes. Le sol des possessions Britanniques inférieur de sa nature, est plus usé par l'ancienneté de sa culture. Le soin des habitations y est communément abandonné à des mercenaires, gens moins actifs, moins intelligens, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres & les moyens de reproduction n'y ont pas acquis autant de perfection.

La population des blancs qui dans les colonies Françoises est respectivement à celle des noirs comme un à six, n'est guere dans les colonies Angloises que comme un à onze. C'est que les îles Angloises ne sont qu'agricoles ; au lieu que

les îles Françoiſes ſont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des eſclaves, & la Jamaïque qui s'eſt formé des liaiſons interlopes avec les côtes Eſpagnoles, doivent avoir une population blanche plus nombreuſe à proportion que les autres poſſeſſions de la même dépendance.

Cette diſproportion entre les blancs & les noirs n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloiſes. Elles contenoient autrefois un très-grand nombre d'Européens, mais ils ont diſparu à meſure que les petites cultures ont diminué, & que l'eſpace qu'elles occupoient a été fondu dans les ſucreries qui exigent un terrain très-vaſte. On les a vus ſe réfugier ſucceſſivement dans de nouvelles îles, ſe retirer dans l'Amérique ſeptentrionale, ou repaſſer dans la métropole. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût, pour les remplacer, autant d'hommes indigens & déſœuvrés en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet eſprit d'aventure & d'entrepriſe, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonſtances avoient fait éclore, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. Envain les loix ont ſtatué que chaque propriétaire auroit ſur ſon habitation, un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances ſont ſans force. On préfere le riſque, aujourd'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'obſervation d'un réglement plus coûteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs eſt compenſé par des avantages qui les diſtinguent.

Tous ceux qui habitent les îles Angloiſes ſont enrégimentés. Cette ſujettion qui n'expoſe, ni aux caprices d'un gouverneur, ni à l'orgueil inſultant des troupes réglées, n'humilie, ne bleſſe

personne. Si cette milice est inférieure par la discipline aux soldats d'Europe, elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit assez nombreuse pour repousser un ennemi dont le gouvernement est presque militaire, elle déchargeroit la métropole du soin d'envoyer à des frais & des risques immenses, des troupes qui périssent la plupart sans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies suffit-elle à contenir les noirs qui sont très-portés à se soulever contre le joug Anglois; comme si dans tous les tems l'esclavage eut été d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste & plus choquant. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer; & que le cœur le plus impatient de la servitude, devient le plus amoureux de la domination !

Quoique la Grande-Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ses colonies, elles sont plus chargées de taxes qu'on ne l'est dans des gouvernemens moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des ressources contre les désastres qui ont suivi les grands mouvemens de la nature si fréquens dans ces climats. Obligées de remédier aux malheurs de la guerre, & de pourvoir au soin de leur défense, des fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuses par les dettes qu'il a fallu contracter. L'administration civile pour une contradiction manifeste avec l'esprit républicain qui est un esprit d'économie & de désintéressement, y a toujours été très-chere, & la chose publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant: libre ou

non, il n'aime & n'estime à la longue que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne s'en rassasie pas comme des autres alimens de nos passions. Celles-ci sont isolées & n'ont qu'un tems, elles se combattent ou se succedent ; la passion de l'or nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée ; à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser ; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur ils couroient aux richesses. Dans la carriere des loix & des vertus qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la cour que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale au parlement. Un ministre célebre en avoit le tarif, & s'en vantoit publiquement à la honte des Anglois. C'étoit un devoir de sa place, disoit-il, d'acheter les représentations de la nation, pour les faire voter non pas contre, mais selon leur conscience. Eh !

que dit la conſcience, où l'argent a parlé ? Si l'eſprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt perſonnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il eſt le principe & le ſoutien ? Eſt-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen aſſez généreux pour ſervir la patrie par amour de la gloire, ſeroit un homme d'un monde & d'un ſiecle qui ne ſont plus ? Ile ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil ſentiment ! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant malgré l'énormité des contributions & des dépenſes publiques dans les établiſſemens Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & les Américains s'empreſſent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils ſont attirés par l'aſſurance & la facilité de trouver dans la métropole un débouché de leurs denrées plus avantageux que les autres nations ne ſauroient en avoir ailleurs. De plus les îles Angloiſes ſont moins expoſées à l'invaſion & au dégât, que les îles des puiſſances riches en productions & foibles en vaiſſeaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, ſe ſoutient par ſa propre force en guerre comme en paix.

Ce peuple ne néglige rien pour donner un nouveau prix à ſes îles. En 1766 il a ſupprimé le droit de quatre & demi pour cent que les ſucres payoient à leur ſortie, & les droits impoſés ſur toutes les autres denrées Cette exemption s'eſt étendue aux productions que des îles étrangeres introduiroient dans les ſiennes. Le gouvernement a plus fait encore. Il s'eſt chargé de la dépenſe des garniſons qui doivent garder les nouvelles conquêtes ; dépenſe qui monte à neuf mille ſept cens cinquante-deux livres ſterlings, ſix ſols,

six deniers & demi. C'est ainsi que le trésor public sait aller au devant des besoins du commerce, pour en accroître la prospérité.

Les liaisons des îles Angloises sont très-resserrées. Aucun navire étranger n'y aborde, si ce n'est à la Jamaïque, à la Dominique dont on a fait en 1766 des ports francs. La sévérité des loix a prévenu sur cette prohibition importante l'infidélité des gouverneurs. Toute communication avec les différentes nations de l'Europe leur a même été constamment interdite; & lorsqu'en 1739 on les autorisa à y porter directement leurs sucres, ce fut avec des restrictions qui l'empêcherent. L'intérêt de la métropole est de réserver à sa consommation ou à son commerce toutes les denrées de ses îles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit de vivres pour leurs habitans, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de bestiaux, de poisson salé. Ces objets de premiere nécessité leur sont fournis par la nouvelle Angleterre, qui reçoit en échange des eaux de-vie de sucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melasses, qui lui tiennent lieu de sucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette derniere production; de peur que le bon marché du sucre faisant abandonner les melasses, les îles ne fussent obligées à donner d'autres denrées en paiement de celles qu'elles tiroient des provinces du nord. La métropole sentoit bien que le sucre porté d'Amérique en Angleterre, & rapporté d'Angleterre en Amérique, ne trouveroit que peu de débouchés; mais cette considération ne l'arrêta pas. Sa vue principale n'étoit pas de vendre aux colonies septentrionales une production dont elle trouvoit en Europe

un débouché facile : elle vouloit spécialement assurer la consommation de ses melasses, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ses îles. Mais les mesures qui devoient l'assurer de ce but important, furent singuliérement traversées.

La France que d'heureux hazards avoient mise en possession des îles les plus riches du nouveau monde, par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'usage de sa fortune, n'avoit pas songé à faire passer ses syrops & ses eaux-de-vie de sucre dans ses possessions septentrionales. Cette mauvaise politique attira les colons de la nouvelle Angleterre aux îles Françoises. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des bestiaux, & même de l'argent, ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du sucre, qu'ils avoient le secret de vendre à l'Angleterre, & sur-tout des mélasses qu'ils consommoient entiérement. On pourroit prouver que dès l'an 1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, & qu'en 1733, cette navigation leur occupoit trois cens navires, & près de trois mille matelots.

Cette communication qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des îles Angloises pour leurs besoins, excita les plaintes des colons insulaires. Ils demanderent au parlement la proscription d'un commerce aussi contraire, disoient-ils, au bien de la métropole & à leur prospérité, que favorable au progrès des établissemens François. Les septentrionaux de leur côté répondirent, que si cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pourroient, ni pousser leurs défrichemens, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni consommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux riches-

ses, à la considération, aux forces maritimes de la métropole.

Ce grand procès, où presque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, mit les esprits dans une grande fermentation, & fit éclore une foule d'écrits, où l'esprit de parti mêla beaucoup d'animosité. Mais c'est ainsi que la nation s'éclaire sur ses intérêts. Quand elle fut bien instruite; le parlement, pour concilier les vues de tous ses colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la liberté de continuer leur commerce avec les François; mais en faveur des îles, il assujettit les melasses étrangeres à un droit qui devoit assurer aux nationales la supériorité du débit. Ce droit a souvent varié. Les habitans des îles demandoient en 1764, qu'il fût porté à quatre deniers par galon. Ceux du continent desiroient de n'en payer que deux. Pour satisfaire les uns & les autres, il fut mis à trois. Depuis on a réduit l'impôt à un denier, qui est également levé sur les melasses de la nation & de l'étranger. Mais heureusement pour les îles Angloises, la consommation des melasses & des eaux-de-vie de sucre s'est si fort étendue dans le nord de l'Amérique, & celle des eaux-de-vie de sucre en Angleterre même, sur-tout en Irlande, qu'elles n'ont jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels sont les rapports des îles Angloises avec les colonies septentrionales. Ils sont bien plus considérables avec la métropole.

Elle fournit à ses îles leur vêtement, leurs ustensiles, leurs esclaves. C'est à peu près le vingtieme de ce qu'elle en retire. La raison de cette disproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations considérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs agens ne font & ne peuvent faire que peu de consom-

mations. Leurs affaires sont à peu de chose près, conduites comme celles des grands seigneurs le sont en Europe.

Un négociant de confiance est une espece d'intendant, qui fait passer aux îles tout ce qui est nécessaire aux habitations dont il est comme chargé. Il donne des ordres aux administrateurs ou économes qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions par le retour de ses vaisseaux d'envoi. Il paie les lettres-de-change, tirées pour l'achat des esclaves. Cette sorte de procuration lui assure le fret, l'intérêt & le remboursement de ses avances, sans compter le profit de la commission sur les ventes & sur les achats. Sa condition est plus avantageuse que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilege exclusif, il en a du moins tous les inconvéniens; puisqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs l'administration de toutes les plantations, & qu'il leur assure le transport des denrées qu'elles produisent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à peu près le même, c'est-à-dire à un prix très-haut.

L'espece de monopole qu'exercent quelques négocians dans les îles Angloises, est exercé par la capitale de la métropole à l'égard des provinces. C'est à Londres qu'arrivent presqu'uniquement les produits des colonies. C'est à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'est à Londres que sont consommées les valeurs de ces produits. Le reste de l'état n'y prend qu'un intérêt fort indirect.

Mais du moins Londres est le plus beau port de l'Angleterre; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises; Londres fournit

des matelots à la navigation & des bras au commerce : Londres est dans une province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique par sa situation locale. Ce n'est pas une tête monstrueuse, quoique cette capitale soit aussi trop grande, comme toutes les autres ; ce n'est pas une tête d'argile, qui veuille dominer sur un colosse d'or. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le rendez-vous de tous les marchands ; c'est le siege de la nation assemblée. Là le palais du prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y regne par sa présence qui vivifie. Le sénat y dicte les loix au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministere. Londres n'est pas devenue ce qu'elle est par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques ; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

L'histoire des colonies de l'archipel Américain ne sauroit être mieux être terminée, ce semble, que par une récapitulation des richesses qu'elles fournissent à l'Europe. C'est là le grand objet du commerce de nos jours ; c'est par là que les Antilles doivent tenir une place éternelle dans les fastes des nations ; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Asie mineure qui amenerent la splendeur & la chûte de la Grece. Rome qui n'aima d'abord à domter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans

sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le nouveau monde, & ne s'est depuis si souvent réveillée que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. L'histoire ne peut donc s'entretenir que de massacres ou de richesses.

Celles des îles Espagnoles ne sauroient s'apprécier avec une certaine précision. La raison en est, qu'il y vient habituellement du continent, en échange ou par commission, plusieurs especes de marchandises qui se confondent dans la masse des richesses territoriales des Antilles Espagnoles. Cependant on ne croit pas s'éloigner beaucoup de la vérité, en évaluant à dix millions de livres tournois les denrées que la métropole tire annuellement de ses îles.

Les productions des colonies Danoises ne s'élevent pas au dessus de sept millions. Soixante-dix navires & quinze cens matelots sont employés à leur extraction. Ces établissemens reçoivent en esclaves ou en marchandises pour quinze cens mille francs. On peut réduire à neuf cens mille les frais d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les assurances. Toutes dépenses prélevées, les îles Danoises doivent jouir d'un revenu net d'environ de trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ses établissemens pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y sont portées par cent cinquante bâtimens & quatre mille matelots. Les frais de cette navigation doivent monter à trois millions & demi; les droits, la commission & l'assurance à deux mil-

lions & demi ; les marchandises & les esclaves fournis à six millions. Il reste net pour les propriétaires environ douze millions.

Le produit des îles Angloises qui occupe six cens navires & douze mille matelots peut être estimé soixante-six millions. Indépendamment de ce que la métropole envoie à la Jamaïque pour ses liaisons interlopes avec le continent, elle fournit à l'usage de ses colonies pour dix-sept millions en esclaves & en marchandises. Le bénéfice des agens de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commission réunis, ne s'éloignent pas de seize millions. D'après ce calcul on trouvera net pour les possesseurs des plantations trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accusé d'exagération, en portant les denrées des îles Françoises à la valeur de cent millions. Six cens bâtimens & dix-huit mille matelots sont occupés de leur extraction. La France vend à ces grands établissemens en esclaves, en productions de son sol ou de son industrie, & en or de Portugal, pour soixante millions. Le profit de ses négocians à dix seulement pour cent doit être de six millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze ; & les droits, l'assurance, la commission, n'en peuvent pas absorber moins de sept. Les propriétaires n'auront donc de net qu'environ douze millions. Ce foible reste, comparé à celui qu'on trouve dans les autres îles, devroit frapper par le contraste, si l'on n'observoit que dans les autres colonies, les quatre-cinquiemes des propriétaires n'y résident pas ; au lieu que les colonies Françoises sont constamment habitées par les neuf dixiemes de leurs propriétaires. Ainsi la France a levé sur les soixante millions de denrées ou de marchandises qu'elle a portées dans ses établisse-

mens du nouveau monde, le même bénéfice qui revient aux autres états sur les dépenses de la consommation faites dans la métropole par les propriétaires du produit des colonies.

De cette énumération, il résulte que les productions du grand archipel de l'Amérique valent, rendues en Europe, deux cens sept millions. Ce n'est pas un don que le nouveau monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs sujets établis dans un autre hémisphere, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur sol ou leurs atteliers leur fournissent de plus précieux. Quelques-unes consomment en totalité ce qu'elles tirent de leurs îles; les autres, & sur-tout la France, font de leur superflu la base d'un commerce florissant avec leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle est vraiment industrieuse, gagne moins encore par le nombre de sujets qu'elle entretient au loin sans aucuns frais, que par la population que lui procure au dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique, il lui faut cultiver une province en Europe; & ce surcroît de culture augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Enfin au commerce des colonies tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons établis dans ces îles long-tems méprisées, sont l'unique base du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique septentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie, doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés comme la cause principale du mouvement rapide qui agite notre globe. Cette fermentation doit augmenter à mesure que la culture des îles

qui n'a pas encore atteint la moitié de son terme, approchera de sa perfection.

Rien ne seroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif que se sont réservé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux îles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui osant invoquer le genre humain, puisent leurs lumieres dans ce feu sacré; ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des sociétés fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives assurent, ont-ils dit, à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer les denrées étrangeres dont elle auroit besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce système, après avoir été jugé long-tems le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés qui lui servoient de bornes. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du nouveau monde.

Cette néceſſité met tous les peuples dans une communication du moins indirecte avec ces poſſeſſions éloignées. Ne ſeroit-il pas raiſonnable d'éviter la route tortueuſe des échanges, & de faire arriver chaque choſe à ſa deſtination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire ; des conſommations plus conſidérables ; une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fiſc ; mille avantages dédommageroient les métropoles du droit excluſif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes ſont vraies, ſolides, utiles, mais elles ne ſeront pas adoptées. En voici la raiſon. Une grande révolution ſe prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle eſt déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à ſe paſſer de l'induſtrie étrangere. La plupart y ont réuſſi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déja les Anglois & les François qui ſont les grands manufacturiers de l'Europe voient refuſer de toutes parts leurs chefs-d'œuvre. Ces deux peuples qui ſont en même tems les plus grands cultivateurs des îles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainſi dire à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront conſentir à la concurrence dans le ſeul débouché qui leur reſtera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'eſt avec ces retours qu'ils conſerveront leur avantage dans la balance du commerce, ſans craindre que l'abondance de ces denrées les faſſe tomber dans l'aviliſſement. Le progrès de l'induſtrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aiſance ; & dès-lors la conſomma-

tion & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

Mais cette partie du nouveau monde, que deviendra-t-elle ? Les établiſſemens qui la rendent floriſſante reſteront-ils aux nations qui les ont formés ? Changeront-ils de maître ? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple ſe fera-t-elle & par quels moyens ? Grande matiere aux conjectures; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les îles ſont dans une dépendance entiere de l'ancien monde pour tous leurs beſoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent ſupporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approviſionnement des vivres excite une déſolation univerſelle, une ſorte d'alarme qui fait plutôt deſirer que craindre l'approche de l'ennemi. Auſſi paſſe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une eſcadre, qui au lieu de barils de poudre à canon, armera ſes vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient en obligeant les habitans de cultiver pour leur ſubſiſtance, ce ſeroit ſapper par les fondemens l'objet de l'établiſſement, ſans utilité réelle. La métropole ſe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ſes colonies, & ne les préſerveroit pas de l'invaſion.

En vain eſpéroit-on oppoſer à l'ennemi des negres, qui nés dans un climat où la molleſſe étouffe tous les genres du courage, ſont encore avilis par la ſervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans ? A l'égard des blancs, diſperſés dans de vaſtes habitations, que peuvent-ils faire en ſi petit nombre ? Quand ils pourroient repouſſer une invaſion, le voudroient-ils ?

Tous les colons ont pour maxime qu'il faut regarder leurs îles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui ouvertes au premier occupant, changent de domination sans attaque, sans siege, & presque sans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur*, disent leurs habitans, avec les Italiens, passant & repassant d'un joug à l'autre dans une seule campagne. Qu'à la paix, la cité rentre sous ses premieres loix, ou reste sous la main qui l'a conquise, elle n'a rien perdu de sa splendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, sont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Aussi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé destructeur, l'audace d'exposer sa fortune pour sa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ses récoltes restent sur pied. C'est pour s'enrichir qu'il a passé les mers. S'il conserve ses trésors, il a rempli son but. La métropole qui l'abandonne, souvent après l'avoir tyrannisé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le sacrifice de sa vie? Sans doute il est beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la prospérité de la nation est sacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes, est l'art de façonner des sujets; où l'on veut des esclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, sans consulter, ni l'opinion; ni le vœu du public; où les mauvais desseins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débanche, ou les pratiques du monopole; où les bons projets ne sont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter: est-ce là la patrie, à qui l'on doit son sang.

Les fortifications élevées pour la défense des colonies ne les mettront pas plus à couvert que les bras des colons. Fussent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été, il faudra toujours finir par se rendre, à moins qu'on ne soit secouru. Quand la résistance des assiégés dureroit au delà de six mois, elle ne rebuteroit pas l'assaillant, qui libre de se procurer des rafraîchissemens par mer & par terre, soutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siege.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les îles, qu'une marine redoutable. C'est sur les chantiers & dans les ports d'Europe, que doivent être construits les bastions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les aîles de ses vaisseaux ; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces filles de son industrie, & de sa puissance, sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau monde porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontieres des états par des places. Mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres & des vaisseaux sur la ciconférence. Une île commerçante n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sureté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les élémens conspirent à sa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout oser, tout se promettre. Elle est maintenant la seule qui doive se confier dans ses possessions de l'Améri-

que, & qui puiſſe attaquer les colonies de ſes rivaux. Peut-être ne tardera-t-elle pas à prendre, à cet égard, conſeil de ſon courage? L'orgueil de ſes ſuccès; l'inquiétude même inſéparable de ſes proſpérités; le fardeau des conquêtes qui ſemble être le châtiment de la victoire, tout la ramene à la guerre. Le peuple Anglois eſt écraſé ſous le poids de ſes entrepriſes & de ſes dettes nationales; ſes manufactures ſont menacées d'une entiere décadence; chaque jour il échappe de ſes mains quelque branche de commerce; il ne peut calmer la fermentation des colonies ſeptentrionales qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les ſentimens qu'il a conçus de ſa valeur, & la terreur qu'il a inſpirée de ſes armes, s'affoibliroient dans une longue paix; ſes eſcadres s'anéantiroient dans l'oiſiveté; ſes amiraux perdroient le fruit d'une heureuſe expérience. Toutes ces réflexions ſont des cauſes de guerre aſſez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer; & qui prétend devenir la maîtreſſe de l'Amérique par le droit qui met les deſpotes à la tête des peuples. La premiere étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord ſur les îles Françoiſes; parce que le reſte, à la Havane près, ira de ſoi-même au devant du joug.

C'eſt donc aux François à ſe préparer les premiers à la défenſe du nouveau monde, ſeuls capables de le défendre s'il peut l'être, puiſque les Hollandois ne ſont plus rien, & que l'Eſpagne a laiſſé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de ſa puiſſance aux mains des autres nations. Oui, la France peut ſeule en ce moment élever une marine formidable. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter aujourd'hui ſa patrie à s'armer de vaiſſeaux. C'eſt

pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en souhaitant de voir établir sur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la sûreté du continent.

Presqu'au centre de l'Europe, entre l'océan & la méditerrannée, la France joint par sa position & son étendue, aux forces d'une puissance de terre, les avantages d'une puissance maritime. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Un canal préférable au pactole, verse les richesses de ses plus riantes provinces dans les deux mers, les trésors des deux mers dans ses plus belles provinces. Aucun peuple navigateur ne jouit d'une communication si prompte & si facile entre ses ports par ses terres, entre ses terres par ses ports. Elle est assez près de l'Espagne & du Portugal qui ne savent pas fournir à leur subsistance; assez près des Turcs & des Africains qui n'ont qu'un commerce purement passif. La douceur de son climat lui procure la double commodité, l'avantage inestimable & presque unique, d'expédier & de recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons de l'année. Elle doit à la profondeur de ses rades de pouvoir donner à ses navires la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

Manque-t-elle d'objets & de matieres à exporter? Le nouveau monde & le nord de l'Europe se disputent ou se partagent ses vins & ses eaux-de-vie. Que de peuples lui demandent ses sels, ses huiles, ses savons, ses fruits même & ses grains? On recherche à l'envi les denrées de ses colonies. Mais c'est encore plus par ses manufactures, ses étoffes, & ses modes, qu'elle a subjugué le goût des nations. Envain ont-elles voulu

mettre des barrieres à cette passion que ses manieres inspirent pour son luxe ; l'Europe est fascinée & n'en reviendra pas. La manie a gagné jusqu'à l'Angleterre, où les législateurs, même en dictant des loix pour la proscrire ; ne cessent de s'y livrer. Inutilement, pour s'affranchir du tribut qu'imposent ces ouvrages étrangers, on a cherché à les copier. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation, & la légéreté des goûts d'une nation qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quel devoit être le mouvement des navires d'une nation en possession de fournir ainsi aux autres peuples ce qui sert à nourrir leur vanité, leur luxe & leur volupté.

Aucun obstacle pris de la nature des choses ne devroit arrêter cette activité. Assez grande, pour n'être pas embarrassée dans sa marche par les puissances qui l'environnent, assez heureusement limitée, pour n'être pas surchargée par sa propre grandeur, la France a tous les moyens d'acquérir sur mer la puissance qui peut mettre le comble à sa prospérité. Une population nombreuse & propre à tout entreprendre, n'attend qu'un encouragement vers la marine. Le reproche même qu'on lui fait d'avoir plus de matelots sur chaque vaisseau que les autres nations, prouve qu'en France ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais plutôt l'art qui manque aux hommes. Cependant quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux ; plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le tems & les frais de la manœuvre par la simplicité, par la célérité des moyens ?

L'est

C'est dans la navigation marchande qu'une puissance apprend à devenir redoutable sur mer. Les matelots sont naturellement soldats. Ils bravent tous les jours les dangers de la mort ; ils sont endurcis par leur métier aux fatigues du travail, aux injures des climats. Ce n'est que par l'apprentissage de la mer qu'on peut former une marine militaire. La marine marchande en est l'école ; & le commerce en est la fabrique & le soutien. Envain le trésor royal d'une cour qui n'a jamais vu la mer, ni de vaisseau, voudroit lever des flottes. L'océan repousse ces êtres efféminés & rampans qui vont baisser la tête & courber le corps devant d'autres hommes. De pareils chefs d'escadres n'ont besoin des vents que pour fuir. Qu'ils restent dans la capitale, & laissent le commandement des vaisseaux de ligne à des patrons armateurs. Mais non. Que la noblesse, si elle aspire à commander sur mer, se fasse commerçante, & monte elle-même ses navires marchands avant de briguer des postes dans la marine royale.

Les états modernes ne peuvent s'agrandir que par la puissance maritime. Depuis qu'un luxe inconnu des anciens, a comme empoisonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts, les nations qui peuvent fournir ces besoins à toutes les autres, deviennent les plus considérables ; parce qu'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voisins dans l'inaction & la mollesse ; elles tiennent dans la dépendance de leur industrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, de l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'est depuis cette révolution qui, pour ainsi

dire, a ſoumis la terre à la mer que les grands coups d'état ſe ſont frappés ſur l'océan. Richelieu ne l'avoit pas entrevue dans un avenir prochain, lorſque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit preſque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaiſſeaux auroient mieux valu qu'une digue; mais la marine n'entra pour rien dans ſon plan de ſubjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le monarque dont il avoit préparé la grandeur ne la vit comme lui, que dans l'art de conquérir. Après avoir ſoulevé par ſes entrepriſes tout le continent de l'Europe, il lui fallut pour réſiſter à cette ligue, ſoudoyer des armées innombrables. Bientôt ſon royaume ne fut, pour ainſi dire qu'un camp, ſes frontieres qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant, les reſſorts de l'état furent toujours trop tendus; le gouvernement tourmenté de ſa propre vigueur, ne ſortit d'une criſe que pour tomber dans une autre. On ne ſentit le beſoin d'une marine permanente, que lorſque l'épuiſement des finances eut rendu preſqu'inutiles les efforts de la créer.

Depuis la fin d'un ſiecle, où la nation du moins ſoutenoit ſes diſgraces par le ſouvenir de ſes ſuccès, en impoſoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chériſſoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés, la France a toujours décliné de ſa proſpérité, malgré les acquiſitions dont ſon territoire s'eſt agrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, ſi l'on eût tourné vers la navigation les forces qu'on avoit trop long-tems prodiguées à la guerre. Mais ſa marine n'a pris aucune conſiſtance. L'avarice d'un miniſtre, les prodigalités d'un autre, l'indo-

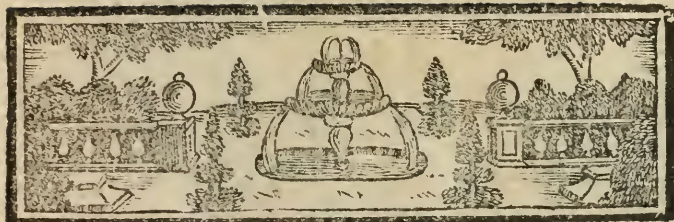
lence de plusieurs, de fausses vues, de petits intérêts, les intrigues de cour qui menent le gouvernemens, une chaîne de vices & de fautes, une foule de causes obscures & méprisables, ont empêché la nation de devenir sur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Le mal est incurable, si les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, si les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'esprit de sagesse au conseil qui la gouverne, & ramenent tous les projets, tous les efforts au systême d'une marine formidable.

L'Europe attend cette révolution avec impatience. Elle ne croira pas sa liberté assurée, jusqu'à ce qu'elle voie voguer sur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande Bretagne. Celui de la France est le seul en ce moment qui pût le balancer avec le tems. Le vœu des nations est aujourd'hui pour la prospérité de celle qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers. Le systême de l'équilibre veut que la France augmente ses forces navales d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre. Alors son influence partagée entre les deux élémens, ne sera plus redoutable sur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle-même ne demande pour aspirer à cet état de grandeur que la liberté d'y tendre. C'est au gouvernement de la laisser agir. Mais si l'autorité resserre de plus en plus l'aisance & les facultés de l'industrie nationale, par des gênes, par des entraves, par des impôts, si elle lui ôte sa vigueur, en voulant la forcer; si attirant tout à elle seule, elle tombe elle-même

dans la dépendance de ses subalternes ; si pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut passer par les circuits tortueux de la capitale ou de la cour ; si quelque ministre déja grand & puissant ne veut pas immortaliser son nom, en délivrant les colonies du joug d'une administration militaire, en allégeant l'action de la douane sur le commerce, en ouvrant aux éleves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au service de la marine royale ; si tout ne change pas, tout est perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des sacrifices amers. Ce qu'elle a conservé de richesses dans les îles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vaste contrée. C'est au nord que se prépare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'est-là le théâtre de nos guerres. Allons y chercher d'avance le secret de nos destinées.

Fin du quatorzieme Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE,

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUINZIEME.



L'ESPAGNE étoit maîtresse des riches empires du Mexique & du Pérou, de l'or du nouveau monde, & de presque toute l'Amérique méridionale. Les Portugais, après une longue suite de victoires, de défaites, d'entreprises, de fautes, de conquêtes & de pertes, avoient conservé les plus beaux établissemens dans l'Afrique, dans l'Inde & dans le Bresil. Le gouvernement de France n'avoit pas même pensé qu'on pût fonder des colonies, & qu'il fût de quelqu'utilité d'avoir des possessions dans ces régions éloignées.

Toute ſon ambition s'étoit tournée vers l'Italie. D'anciennes prétentions ſur le Milanois & les deux Siciles avoient entraîné cette puiſſance dans des guerres ruineuſes, qui l'avoient long-tems occupée. Elle avoit été encore plus détournée des grands objets d'un commerce étendu & de conquêtes dans les deux Indes, par ce qui ſe paſſoit dans ſon intérieur.

L'autorité des rois n'étoit pas formellement conteſtée; mais on lui réſiſtoit, on l'éludoit. Le gouvernement féodal avoit laiſſé des traces, & pluſieurs de ſes abus ſubſiſtoient encore. Le prince étoit ſans ceſſe occupé à contenir une nobleſſe inquiete & puiſſante. La plupart des provinces qui compoſoient la monarchie ſe gouvernoient par des loix & des formes différentes. Tous les corps, tous les ordres avoient des privileges, ou toujours attaqués, ou toujours pouſſés à l'excès. La machine du gouvernement étoit compliquée. Il falloit pour la conduire manier une multitude de reſſorts délicats. La cour étoit forcée à l'intrigue, à la ſéduction; la nation négocioit ſans ceſſe avec le prince. La cour avoit une autorité illimitée, ſans être avouée par les loix; la nation ſouvent trop indépendante n'avoit aucune ſûreté pour ſa liberté. De là on s'obſervoit, on ſe craignoit, on ſe combattoit ſans ceſſe. Le gouvernement s'occupoit uniquement, non du bien de la nation, mais de la maniere de l'aſſujettir. La nation elle-même ſe ſoupçonnoit des beſoins, & ignoroit ſes forces & ſes reſſources. Le peuple ne voyoit que ſes ſeigneurs, ſes droits bleſſés, ſa ſituation, & la cour.

La France laiſſa donc les Eſpagnols & les Portugais découvrir des mondes & donner des loix à des nations inconnues. Un ſeul homme lui ouvrit enfin les yeux. Ce fut l'amiral de Coligny,

un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illuſtré ce grand empire. Cet homme extraordinaire à qui la nature avoit donné de voir plus loin que ſa patrie & ſon ſiecle, envoya l'an 1562 Jean Ribaud dans la Floride. Cette immenſe contrée de l'Amérique ſeptentrionale, s'étendoit alors depuis le Mexique juſqu'au pays que les Anglois ont depuis cultivé, ſous le nom de Caroline. Les Eſpagnols l'avoient parcourue en 1512, mais ſans s'y établir. On ne ſait qu'admirer le plus, ou le motif de cette découverte, ou celui de ſon abandon.

Tous les Indiens des Antilles croyoient, ſur la foi d'une ancienne tradition, que la nature cachoit dans le continent une fontaine dont les eaux avoient la vertu de rajeunir tous les vieillards aſſez heureux pour en boire. La chimere de l'immortalité fut toujours la paſſion des hommes, & la conſolation du dernier âge. Cette idée enchanta l'imagination romaneſque des Eſpagnols. La perte de pluſieurs d'entr'eux qui furent victimes de leur crédulité, n'ébranla pas la confiance des autres. Plutôt que de ſoupçonner qu'ils avoient péri dans un voyage où la mort étoit ce qu'il y avoit de plus sûr, on penſa que s'ils ne reparoiſſoient plus, c'étoit parce qu'ils avoient trouvé le ſecret d'une jeuneſſe éternelle, & ce ſéjour de délices d'où l'on ne vouloit plus ſortir.

Ponce de Léon fut le plus célebre entre les navigateurs qui s'infatuerent de cette rêverie. Perſuadé qu'il exiſtoit un troiſieme monde dont la conquête étoit réſervée à ſa gloire, mais croyant que ce qui lui reſtoit de vie étoit trop court pour l'immenſe carriere qui s'ouvroit devant ſes pas, il réſolut d'aller renouveller ſes

jours & recouvrer la jeunesse dont il avoit besoin. Aussitôt il dirigea ses voiles vers les climats où la fable avoit placé la fontaine de Jouvence, & trouva la Floride, d'où il revint à Porto-Rico sensiblement plus vieux qu'il n'en étoit parti. C'est ainsi que le hasard immortalisa le nom d'un aventurier qui ne fit une véritable découverte qu'en courant après une chimere.

Presque tout ce que l'esprit humain inventa d'utile & d'important, est le fruit de la folie plutôt que de l'industrie. Le hasard, qui est le cours inapperçu de la nature, ne se repose jamais, & sert indistinctement tous les hommes. Le génie se fatigue, se rebute & n'appartient qu'à très-peu d'êtres, pour quelques momens. Ses efforts même ne le menent qu'à se trouver sur la route du hasard, pour le saisir. La différence entr'eux & le vulgaire, c'est qu'ils savent le pressentir & le chercher. Plus souvent encore le génie emploie ce que le hasard a jeté sous sa main. C'est le lapidaire qui met le prix au diamant que le paysan a déterré sans le savoir.

Les Espagnols avoient méprisé la Floride, parce qu'ils n'y avoient point trouvé ni la fontaine qui devoit les rajeunir, ni l'or qui nous fait tous vieillir. Les François y découvrirent un trésor plus réel & plus précieux : c'étoit un ciel serein, une terre abondante, un climat tempéré, des sauvages amis de la paix & de l'hospitalité ; mais ils ne connurent pas eux-mêmes la valeur de ce trésor. Si l'on eût suivi les ordres de Coligny, si l'on eût cultivé les terres qui ne demandoient que la main de l'homme pour l'enrichir ; si la subordination avoit été maintenue entre les Européens ; si les droits des naturels du pays n'avoient pas été violés, on pouvoit

fonder une colonie où le tems eût fait éclore une prospérité durable. Mais la légéreté Françoise ne permettoit pas tant de sagesse dans la conduite. On prodigua les vivres. Les champs ne furent point ensemencés. L'autorité des chefs fut méconnue par des subalternes indociles. La fureur de la chasse & de la guerre échauffa tous les esprits. On ne fit rien de ce qu'on devoit faire.

Pour comble de malheur, les troubles civils qui désoloient la France, détournerent les regards des sujets d'une entreprise où l'état n'avoit jamais arrêté ses vues. Les querelles absurdes de la théologie aliénoient tous les esprits, divisoient tous les cœurs. Le gouvernement avoit violé la loi sacrée de la nature, qui ordonne à tous les hommes de tolérer les opinions de leurs semblables, & il ne l'avoit pas même violée à propos. La religion réformée avoit fait en France les plus grands progrès, lorsqu'elle y fut persécutée. Une partie considérable de la nation se trouva enveloppée dans la proscription; & elle courut aux armes.

L'Espagne, non moins intolérante, avoit prévenu les querelles de religion, en laissant prendre au clergé cet empire, dont l'influence s'est étendue & perpétué jusqu'à nos jours. L'inquisition, toujours armée contre la moindre apparence de nouveauté, sut empêcher le culte nouveau d'entrer dans l'état, & n'eut point à les détruire. Tout occupé de l'Amérique; accoutumé à s'en attribuer la possession exclusive; instruit des tentatives de quelques François pour s'y établir & de l'abandon où les laissoit le gouvernement, Philippe II fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Menendez qui la commandoit arrive à la Floride; il y trouve les ennemis qu'il cherchoit établis au fort de la Caroline; il attaque tous leurs

retranchemens, les emporte l'épée à la main, & fait un massacre horrible. Tous ceux qui avoient échappé au carnage furent pendus à un arbre avec cette inscription : *non comme François, mais comme hérétiques.*

Loin de songer à venger cet outrage, le ministere de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet, qu'à la vérité il avoit approuvé, mais qu'il n'aimoit pas, parce qu'il avoit été imaginé par les chefs des huguenots, & qu'il pouvoit donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il étoit réservé à un particulier d'exécuter ce que l'état auroit dû faire.

Dominique de Gourgues, né au mont de Marsan en Gascogne, navigateur habile & hardi, ennemi des Espagnols, de qui il avoit reçu des outrages ; passionné pour sa patrie, pour les expéditions périlleuses & pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui ; va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyable ; les bat partout, & pour opposer dérision à dérision, les fait pendre à des arbres sur lesquels on écrit : *non comme Espagnols, mais comme assassins.*

Si les Espagnols s'étoient contentés de massacrer les François, jamais on n'auroit usé contr'eux d'une représaille si cruelle. Ce fut l'entithese de l'inscription qui fit tout le mal. On commit une atrocité effroyable, parce qu'on trouva un mot plaisant. Ce n'est pas le seul exemple où l'on soupçonneroit que ce n'est pas la chose qui a fait le mot, mais le mot qui a fait la chose.

L'expédition du brave de Gourgues n'eut pas d'autre suite, soit qu'il manquât de provisions

pour reſter dans la Floride ; ſoit qu'il prévit qu'il ne lui viendroit aucun ſecours de France ; ſoit qu'il crût que l'amitié des ſauvages finiroit avec le pouvoir de l'acheter, ou qu'il penſât que les Eſpagnols viendroient l'accabler, il fit ſauter les forts qu'il avoit conquis, & reprit la route de ſa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration qui lui étoit due, & très-mal par la cour. Deſpote & ſuperſtitieuſe, elle avoit trop à craindre de la vertu.

Depuis 1567, qu'il eut évacué la Floride, les François perdirent de vue le nouveau monde. Egarés par un cahos de dogmes inconcevables, ils perdirent la raiſon, l'eſprit, le cœur, les entrailles, le ſentiment, l'humanité. Le peuple le plus doux & le plus ſociable, devint le plus barbare, le plus ſanguinaire des peuples. Ce n'étoit pas aſſez des bûchers & des échafauds. Criminels les uns aux yeux des autres, tous furent bourreaux, tous furent victimes. Après s'être condamnés mutuellement aux flammes de l'enfer, ils s'égorgerent à la voix de leurs prêtres qui ne crioient que ſang & que vengeance. Enfin, le généreux Henri toucha l'ame de ſes ſujets. Ses larmes les firent pleurer ſur leurs maux. Il leur rendit tous les doux penchans de la vie ſociale, leur ôta les armes des mains, & les fit conſentir à vivre heureux ſous ſes loix paternelles.

Alors la nation tranquille & libre ſous un roi en qui elle avoit confiance, conçut des projets utiles. On s'occupa de la formation des colonies. Les premieres idées devoient ſe tourner naturellement vers la Floride. A l'exception du fort Saint-Auguſtin, autrefois conſtruit par les Eſpagnols à dix ou douze lieues de la colonie françoiſe, les Européens n'avoient pas un ſeul établiſſement dans ce vaſte & beau pays. On n'en craignoit pas les ha-

bitans. Tout annonçoit sa fertilité ; il passoit même pour riche en mines d'or & d'argent, parce qu'on y avoit trouvé de ces métaux, sans soupçonner qu'ils venoient de quelques vaisseaux jetés sur les côtes par le naufrage. Le souvenir des grandes actions que quelques François y avoient faites ne pouvoit pas encore être effacé. Il est vraisemblable qu'on craignit d'aigrir l'Espagne, qui n'étoit pas disposée à souffrir le moindre établissement dans le golfe du Mexique ou au voisinage. Le danger qu'il y avoit à provoquer un peuple si redoutable dans le nouveau monde, inspira la résolution de s'éloigner de lui le plus qu'il seroit possible. Les contrées plus septentrionales de l'Amérique obtinrent par cette raison, la préférence. La route en étoit déja tracée.

François I y avoit envoyé en 1523 le Florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer l'île de Terre-Neuve & quelques côtes du continent, mais sans s'y arrêter.

Onze ans après, Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, reprit les projets de Verazzani. Les deux nations qui étoient les premieres débarquées au nouveau monde, crierent à l'injustice, en voyant qu'on y couroit sur leurs traces. *Eh, quoi!* dit plaisamment François I, *le roi d'Espagne & le roi de Portugal partagent tranquillement entr'eux toute l'Amérique, sans souffrir que j'y prenne part, comme leur frere! je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam qui leur legue ce vaste héritage.* Cartier alla plus loin que son prédécesseur. Il entra dans le fleuve Saint-Laurent: mais après avoir échangé avec les sauvages quelques marchandises d'Europe contre des pelleteries, il se rembarqua pour la France, où l'on oublia par légéreté une entreprise qu'on paroissoit n'avoir formée que par imitation.

Heureusement les Normands, les Bretons, les Basques continuerent à faire la pêche de la morue sur le grand banc, le long des côtes de Terre-neuve, dans tous les parages voisins. Ces hommes intrépides & qui avoient de l'expérience, servirent de pilotes aux aventuriers, qui depuis 1598, tenterent de fonder des colonies dans ces contrées désertes. Aucun de ces premiers établissemens ne prospéra, parce qu'ils furent tous dirigés par des compagnies exclusives, qui n'avoient ni les talens qu'il falloit pour choisir les meilleures positions, ni des fonds suffisans pour attendre le retour de leurs avances. Un monopole remplaça rapidement un monopole; mais envain : c'étoit toujours avec une avidité sans vues & sans moyens. Tous ces différens corps se ruinoient l'un après l'autre, sans que l'état gagnât rien à leur perte. Tant d'expéditions avoient consommé à la France plus d'hommes, d'argent & de vaisseaux que n'en coûtoit à d'autres états la fondation de grands empires. Enfin Samuel de Champlain remonta bien avant le fleuve Saint-Laurent, & jeta sur ses bords en 1608, les fondemens de Quebec, qui devint le berceau, le centre, la capitale de la nouvelle France ou du Canada.

L'espace illimité qui s'ouvroit devant cette colonie offroit à ses premiers regards des forêts sombres, épaisses & profondes dont la seule hauteur attestoit l'ancienneté. Des rivieres sans nombre venoient de loin arroser ces immenses pays de leurs larges canaux. L'intervalle qu'elles laissoient étoit coupé d'une multitude de lacs. On en comptoit quatre dont la circonférence embrassoit depuis deux cens jusqu'à cinq cens lieues. Ces mers intérieures communiquoient entr'elles; & leurs eaux, après avoir formé le fleuve Saint-

Laurent, alloient grossir considérablement le lit de l'océan. Tout dans cette région intacte du nouveau monde, portoit l'empreinte du grand & du sublime. La nature y déployoit un luxe de fécondité, une magnificence, une majesté qui commandoit la vénération, mille graces sauvages qui surpassoient infiniment les beautés artificielles de nos climats. C'est là qu'un peintre, un poëte auroient senti leur imagination s'exalter, s'échauffer & se remplir de ces idées qui deviennent ineffaçables dans la mémoire des hommes. Toutes ces contrées exhaloient, respiroient un air de longue vie. Cette température, qui par la position du climat, devoit être délicieuse, ne perdoit rien de sa salubrité par la rigueur singuliere d'un froid long & violent. Ceux qui n'attribuent cette singularité qu'aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays est couvert; ceux-là n'ont pas tout vu. D'autres observateurs ajoutent à ces causes du froid, l'élévation du terrain, un ciel tout aérien & rarement chargé de vapeurs, la direction des vents qui viennent du nord au midi par des mers toujours glacées.

Les habitans de cet âpre climat étoient cependant peu vêtus. Un manteau de buffle ou de castor serré par une ceinture de cuir, une chaussure de peau de chevreuil; c'étoit leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis a toujours excité les lamentations de leurs vieillards sur la décadence des mœurs.

Peu de ces sauvages connoissoient la culture; encore n'étoit-ce que celle du mays, qu'ils abandonnoient aux femmes comme indignes des soins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'étoit qu'il fût réduit à labourer un champ. Quelquefois ils s'a-

baissoient jusqu'à la pêche ; mais leur vie & leur gloire étoit la chasse. Toute la nation y alloit comme à la guerre ; chaque famille, chaque cabane comme à sa subsistance. Il falloit se préparer à cette expédition par des jeûnes austeres, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandoit pas la force de terrasser les animaux, mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous se mettoient en campagne ; les hommes pour tuer le gibier, les femmes pour le porter & le sécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver étoit la belle saison de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf & l'orignal ne pouvoient fuir alors avec toute leur vitesse, à travers quatre à cinq pieds de neige. Comme on n'étoit arrêté ni par les buissons, ni par les ravines, ni par les étangs, ni par les rivieres; que tout étoit bientôt franchi par des hommes qui alloient toujours par la ligne la plus droite ; qu'on gagnoit à la course la plupart des animaux légers : rarement la chasse étoit malheureuse. Mais au défaut de gibier, on vivoit de gland. Au défaut de gland, on se nourrissoit de la seve ou de la pellicule qui naît entre le bois & la grosse écorce du tremble & du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chasse à l'autre, on faisoit, on réparoit les arcs & les fleches ; les raquettes qui servoient à courir sur la neige ; les canots sur lesquels on devoit passer les lacs & les cataractes. Ces meubles de voyage & quelques pots de terre formoient toute l'industrie & les arts de ces peuples errans. Ceux d'entr'eux qui s'étoient réunis en bourgades, ajoutoient à ces travaux les soins qu'exigeoit leur vie plus sédentaire, & la précaution de palissader, de défendre leurs cabanes contre les irruptions. Les sauvages s'abandonnoient alors dans une sécurité profonde à la

plus entiere inaction. Ce sentiment inquiet de sa propre foiblesse ; cette lassitude de tout & de soi-même qu'on appelle ennui; ce besoin de fuir la solitude & de se décharger sur autrui du fardeau de sa vie, étoient inconnus de ce peuple content de la nature & de sa destinée.

Leur stature étoit taillée en général dans les plus belles proportions : mais plus propres à supporter les fatigues de la course que les peines du travail, ils avoient moins de vigueur que d'agilité. Avec des traits réguliers, ils avoient cet air féroce que leur donnoient sans doute l'habitude de la chasse & le péril de la guerre. Leur peau étoit d'un rouge obscur & sale. Cette couleur désagréable leur venoit de la nature, qui hâle tous les hommes continuellement exposés au grand air. Elle étoit augmentée par la manie qu'ont toujours eu les peuples sauvages de se peindre le corps & le visage, soit pour se reconnoître de loin entre ennemis ou alliés, soit pour se rendre plus agréables dans l'amour, ou plus terribles à la guerre. A ce vernis, ils joignoient des frictions de graisse de quadrupede ou d'huile de poisson, usage familier & nécessaire pour se garantir de la piquure insoutenable des moucherons & des insectes qui courent tous les pays que l'homme laisse en friche. Ces onguens étoient préparés & mêlés avec des sucs ou des matieres rouges, qui peut-être étoient le poison le plus mortel pour les moustics. Ajoutez à ces enduits qui pénetrent & dénaturent la couleur de la peau, les fumigations qu'on oppose encore à tous ces insectes ou que respirent ces peuples dans leurs cabanes où ils se chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes ; c'en étoit assez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau sans doute, ou du moins supportable à leurs yeux

peu délicats. Du reste, ils avoient la vue, l'odorat, l'ouie, tous les sens d'une finesse ou d'une subtilité qui les avertissoient de loin sur leurs dangers ou leurs besoins. Ceux-ci étoient bornés; mais leurs maladies l'étoient bien davantage. Ils ne connoissoient guere que celles qui pouvoient naître de leurs exercices, quelquefois trop violens, ou de la surabondance de nourriture qu'ils prenoient après des diettes excessives.

Leur population étoit peu nombreuse; & peut-être n'étoit-ce pas un malheur. Les nations policées doivent desirer la multiplication des hommes, parce que gouvernées par des chefs ambitieux, d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles sont réduites à la nécessité de combattre pour envahir ou pour repousser, parce qu'elles n'ont jamais assez de terrain & d'espace pour leur vie entreprenante, dispendieuse & composée de mille besoins. Mais les peuples isolés, errans, gardés par les déserts qui les séparent, par les courses qui les dérobent aux irruptions, par la pauvreté qui les garantit de faire ou de souffrir des injustices, ces peuples sauvages n'ont pas besoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le soient assez pour résister aux animaux féroces, pour repousser un ennemi qui n'est jamais fort, pour se secourir mutuellement, tout est bien. Plus ils le seroient au delà, plus promptement ils auroient dévasté les lieux qu'ils habitent, plutôt ils seroient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres, le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions qui pouvoient bien ne s'être pas présentées aux sauvages du Canada d'une maniere si développée, la nature des choses suffisoit seule pour arrêter leur population. Quoiqu'ils habitassent des contrées

abondantes en gibier & en poisson, il y avoit des saisons & quelquefois des années où cette unique ressource leur manquoit : la famine faisoit alors d'horribles ravages chez des nations trop petites pour se passer de secours étranger, & trop éloignées entr'elles pour s'en donner. Leurs guerres ou leurs hostilités passageres, mais causées par des haines éternelles étoient très-destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyoit devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avoient surpris à la course; des hommes dont l'oreille étoit familiarisée aux cris de la mort, & la vue à l'effusion du sang, devoient dans les combats se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores. Enfin, malgré les éloges qu'on donne à l'éducation la plus dure, & qui séduisirent Pierre le Grand au point qu'il ordonna de ne laisser boire que de l'eau de la mer aux enfans de ses matelots, étrange épreuve qui leur coûta la vie à tous; il est certain qu'un grand nombre de jeunes sauvages périssoient par la faim, par la soif, par le froid & par les fatigues. Ceux mêmes dont le tempérament étoit assez vigoureux pour résister aux exercices communs dans ces climats, pour passer les plus grandes rivieres à la nage, pour faire des chasses de deux cens lieues, pour se défendre du sommeil durant plusieurs jours, pour se passer long-tems de nourritures : ces hommes en étoient moins propres à la génération & sentoient tarir en eux les germes de la vie. Peu parvenoient à la carriere que l'on fournit dans nos sociétés, où les habitudes sont plus uniformes & plus tranquilles.

L'austérité de l'éducation partiale, la pratique des rudes travaux & l'usage des nourritures grof-

sieres ont fait une illusion dangereuse. Les philosophes, séduits par le sentiment des maux de l'humanité, ont voulu consoler les malheureux que la fortune avoit condamnés à ce genre de vie, en leur persuadant que c'étoit le plus sain & le meilleur. Les gens riches n'ont pas manqué d'adopter un systême qui leur endurcissoit tranquillement le cœur, & les dispensoit de la compassion & de la bienfaisance. Non, il n'est pas vrai que les hommes occupés des pénibles arts de la société, vivent aussi long-tems que l'homme qui jouit du fruit de leurs sueurs. Un paysan est un vieillard à soixante ans; tandis que les citoyens de nos villes qui vivent dans l'opulence avec quelque sagesse, atteignent & passent souvent quatre-vingts ans. Les gens de lettres même dont les occupations sont peu favorables à la santé comptent dans leur classe un assez grand nombre d'octogénaires. Loin des livres modernes, ces cruels sophismes dont on berce les riches & les grands qui s'endorment sur les labeurs du pauvre, ferment leurs entrailles à ses gémissemens, & détournent leur sensibilité de dessus leurs vassaux pour la porter toute entiere sur leurs chiens & sur leurs chevaux.

On trouvera dans le Canada trois langues meres; l'algonquine, la siouse & la huronne. On jugea que ces langues étoient primitives, parce qu'elles renfermoient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs, qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivoient se multiplioient presqu'autant que les bourgades. On n'y remarquoit point des termes abstraits, parce que l'esprit enfant des sauvages ne s'écarte guere loin des objets & des tems présens, & qu'avec peu d'idées, on a rarement besoin de les généraliser, & d'en représenter plusieurs dans un seul

signe. Mais d'ailleurs le langage de ces peuples, presque toujours animés d'un sentiment prompt, unique & profond, remués par les grandes scenes de la nature, prenoit dans leur imagination sensible & forte, un caractere vivant & poétique. L'étonnement & l'admiration dont leur ignorance même les rendoit susceptibles, les entraînoient violemment à l'exagération. Leur ame s'exprimoit comme leurs yeux voyoient : c'étoient toujours des êtres physiques qu'ils retraçoient avec des couleurs sensibles, & leurs discours devenoient pittoresques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées composées ou compliquées, ils employoient des expressions figurées. Le geste, l'attitude ou l'action du corps, l'inflexion de la voix, suppléoient ou achevoient ce qui manquoit à la parole. Les métaphores étoient plus hardies, plus familieres dans leur conversation, qu'elles ne le sont dans la poésie même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les assemblées publiques étoient sur-tout remplies d'images, d'énergie & de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur Grec ou Romain ne parla avec autant de force & de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On vouloit les éloigner de leur patrie : *nous sommes*, répondit-il, *nés sur cette terre ; nos peres y sont ensevelis. Dirons-nous aux ossemens de nos peres, levez-vous, & venez avez nous dans une terre étrangere ?*

Il est aisé de penser que de pareilles nations ne pouvoient pas être aussi douces, aussi foibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva qu'elles avoient cette activité, cette énergie qu'on trouve toujours chez les peuples du nord, à moins qu'ils ne soient comme les Lapons d'une espece fort différente de la nôtre. Elles n'étoient guere parvenues qu'à ce degré de lumiere & de police

où l'instinct seul peut conduire les hommes dans un petit nombre d'années : & c'est chez ces peuples que les philosophes peuvent étudier l'homme de la nature.

Ils étoient divisés en plusieurs petites nations dont le gouvernement étoit à-peu-prés le même. Quelques-unes reconnoissoient des chefs héréditaires ; d'autres s'en donnoient d'électifs ; la plupart n'étoient dirigées que par leurs vieillards. C'étoient de simples associations, comme fortuites & toujours libres, unies sans aucun lien. La volonté générale n'y assujettissoit pas même la volonté particuliere. Les décisions étoient de simples conseils qui n'obligeoient personne, sous la moindre peine. Si dans une de ces singulieres républiques, on décernoit la mort d'un homme, c'étoit plutôt une espece de guerre contre une ennemi commun, qu'un acte judiciaire, exercé sur un sujet ou un citoyen. Au défaut de pouvoir coërcitif, les mœurs, l'exemple, l'éducation, le respect pour les anciens, l'amour des parens, maintenoient en paix ces sociétés sans loix comme sans biens. La raison qui n'avoit pas été, comme parmi nous, dénaturée par les préjugés & violée par des actes de force, leur tenoit lieu de préceptes de morale, d'ordonnances de police. La concorde & la sûreté se maintenoient sans l'entremise du gouvernement. Jamais il ne blessoit ces deux puissans instincts de la nature, l'amour de l'égalité & celui de l'indépendance.

De là ces égards que les sauvages observent réciproquement entr'eux. Ils se prodiguent des marques d'estime par un retour de celle que chacun exige pour soi-même. Prévenans & réservés ils pesent leurs paroles, ils écoutent avec attention. Leur gravité qu'on prendroit pour de la mélancolie, est sur-tout remarquable dans leurs assem-

blées nationales. Chacun y harangue à son tour, selon son âge, son expérience & ses services. Jamais on n'est interrompu, ni par un reproche indécent, ni par un applaudissement déplacé. Les affaires publiques y sont maniées avec un désintéressement inconnu dans nos gouvernemens, où le bien de l'état ne se fait presque jamais que par des vues personnelles ou par esprit de corps. Il n'est pas rare de voir un orateur sauvage qui étoit en possession des suffrages, avertir ceux qui déféroient à ses conseils, qu'un autre est plus digne de leur confiance.

Ce respect mutuel entre les habitans d'une bourgade, regne entre les peuples, dès que la guerre cesse. Les envoyés sont reçus, sont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'alliance. Ce n'est jamais pour un projet de conquête, ni pour un intérêt de domination que négocient des nations errantes qui n'ont pas même l'idée d'un domaine. Celles mêmes qui s'arrêtent à des habitations fixes, ne disputent à personne le droit de s'établir dans leur canton, pourvu qu'on ne les inquiéte pas. La terre, disent-ils, est faite pour tous les hommes; aucun n'y doit posséder la portion de deux. Toute la politique des sauvages se réduit donc à des ligues contre un ennemi trop nombreux & trop fort, à suspendre des hostilités trop meurtrieres. Est-on convenu de la treve ou de l'union; on s'en donne mutuellement le gage par des colliers de porcelaine. C'est une espece de coquillage ou de collimaçon. Les blancs sont trop communs; on en fait peu de cas. Les violets plus rares & les noirs encore davantage, sont les plus estimés. On leur donne une forme cylindrique; on les perce; on les distribue en branches & en colliers. Les branches

d'environ un pied de long, portent des grains enfilés à la suite les uns des autres. Les colliers sont de larges ceintures où les grains disposés par rangs, sont assujettis par de petites bandelettes de cuir, dont on forme un tissu assez propre. La mesure, le poids & la couleur de ces coquillages décident de l'importance des affaires. Ils servent de bijoux, de registres & d'annales C'est le lien des peuples & des individus. C'est un gage inviolable & sacré qui donne la sanction aux paroles, aux promesses, aux traités. Les chefs des bourgades sont les dépositaires de ces fastes de la nation. Ils en connoissent la signification; ils en interpretent le sens; ils transmettent avec ces caracteres de convention, l'histoire du pays à tous les jeunes gens.

Comme les sauvages n'ont point de richesses, ils sont bienfaisans. On le voit, on le sent dans le soin qu'ils prennent des orphélins, des veuves & des infirmes. Ils partagent libéralement le peu qu'ils ont de provisions avec ceux dont la chasse, la pêche ou les récoltes ont trompé les espérances. Leurs tables & leurs cabanes sont jour & nuit ouvertes aux étrangers & aux voyageurs. C'est dans les fêtes que brille sur-tout cette hospitalité généreuse qui fait un bien public des avantages d'un particulier. C'est moins par ce qu'il possede que par ce qu'il donne qu'un sauvage aspire à la considération. Ainsi la provision d'une chasse de six mois, est souvent distribuée en un jour; & celui qui régale a bien plus de plaisir que tous ceux qu'il invite.

Tous les peintres des mœurs sauvages ne placent point la bienveillance dans leurs tableaux. Mais la prévention ne leur a-t-elle pas fait confondre avec le caractere naturel, une antipathie de ressentiment? Ces peuples n'aiment, n'esti-

ment, ni n'accueillent les Européens. L'inégalité des conditions que nous croyons si nécessaire pour le maintien des sociétés, est aux yeux d'un sauvage le comble de la démence. Ils sont également scandalisés que chez nous un homme ait lui seul plus de bien que plusieurs autres, & que cette premiere injustice en entraîne une seconde, qui est plus de considération à plus de richesses. Mais ce qui leur semble une bassesse, un avilissement au dessus de la stupidité des bêtes, c'est que des hommes qui sont égaux par la nature, se dégradent jusqu'à dépendre des volontés ou des caprices d'un seul homme. Le respect que nous avons pour les titres, les dignités, & sur-tout pour la noblesse héréditaire, ils l'appellent insulte, outrage pour l'espece humaine. Quand on sait conduire un canot, battre l'ennemi, construire une cabane, vivre de peu, faire cent lieues dans les forêts, sans autre guide que le vent & le soleil, sans autres provision qu'un arc & des fleches: c'est alors qu'on est un homme, & que faut-il de plus? Cette inquiétude qui nous fait passer tant de mers, pour chercher une fortune qui fuit devant nos pas, ils la croient plutôt l'effet de notre pauvreté que de notre industrie. Ils rient de nos arts, de nos manieres, de tous ces usages qui, plus ils s'éloignent de la nature, plus ils nous inspirent de vanité. Leur franchise & leur bonne foi sont indignées des finesses & des perfidies qui ont fait la base de notre commerce avec eux. Une foule d'autres motifs appuyés quelques-uns sur le préjugé, la plupart sur la raison, ont rendu les Européens odieux aux sauvages. Ils sont devenus par représailles, durs & cruels envers nous. L'aversion & le mépris que nous leur avons fait concevoir pour nos mœurs, les ont

ont toujours éloignés de notre société. On n'a jamais pu façonner aucun d'eux aux délices de notre aisance, tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil, pour aller prendre dans les forêts l'arc & la massue de l'homme sauvage.

Une seule félicité manquoit aux libres Américains ; le bonheur d'aimer passionnément leurs femmes. Envain ont-elles reçu de la nature une taille avantageuse, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs & bien placés. Tous ces agrémens ne sont comptés que durant le tems de leur indépendance. A peine ont-elles subi le joug de l'hymen que tous les hommes semblent oublier des avantages qui ne sont destinés que pour un seul. L'époux même qu'elles chérissent uniquement devient insensible à des charmes qu'elles prodiguoient avant le mariage. A la vérité, le genre de vie où cet état les condamne, n'est pas favorable à la beauté. Leurs traits s'alterent ; elles perdent en même tems, & le desir & le pouvoir de plaire. Laborieuses, actives, infatigables, on les voit labourer la terre, jeter la semence, faire la moisson ; tandis que leurs maris dédaignant de courber la tête & le dos sous le joug de l'agriculture, s'amusent à chasser, à pêcher, à tirer de l'arc, à exercer sur la terre l'empire de l'homme.

Plusieurs de ces nations ont l'usage de la pluralité des femmes. Les peuples même qui ne pratiquent pas la polygamie se sont du moins réservé le divorce. L'idée d'un lien indissoluble n'est pas encore entrée dans l'esprit de ces hommes libres jusqu'à la mort. Quand les gens mariés ne se conviennent pas, ils se séparent de concert, & partagent entr'eux les enfans. Rien ne leur paroît plus contraire aux loix de la na-

ture & de la raison que le système opposé des chrétiens. Le grand esprit, disent-ils, nous a créés pour être heureux ; & ce seroit l'offenser que de vivre dans un état de contrainte & de chagrin. Cette morale est d'accord avec le langage que tenoit un Miamis à l'un de nos missionnaires. *Nous ne pouvions plus bien vivre ensemble, ma femme & moi. Mon voisin n'étoit pas mieux avec la sienne. Nous avons changé de femme & nous sommes tous contens.*

Un écrivain illustre, & qu'il faut encore respecter comme orateur & comme poëte, quand on n'est pas de son avis comme philosophe, pense que l'amour n'est point chez les Américains un principe d'industrie, de génie & de mœurs comme il l'est en Europe, parce que les Américains, dit-il, ont un sixieme sens plus foible que les Européens. On prétend que ces sauvages ne connoissent ni les tourmens ni les délices de la plus ardente des passions. L'air & la terre dont l'humidité contribue si fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même seve qui couvre les campagnes de forêts & les arbres de feuilles, y fait croître chez les hommes comme chez les femmes de longues chevelures, lisses, épaisses, fortes & tenaces. Des hommes qui n'ont guere plus de barbe que les eunuques, ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le sang de ces peuples est aqueux & froid. Les mâles y ont quelquefois du lait aux mamelles. De là ce penchant tardif pour les femmes ; cette vigueur lente, cette ardeur foible qui fuit le sexe dans le flux du mois, qui l'évite dans les tems de grossesse, qui ne se réveille que dans certaines saisons de l'année. De là cette vivacité d'imagination qui les rend superstitieux, peureux dans

les ténebres comme des enfans, aussi portés à la vengeance que des femmes, poëtes & figurés dans leurs discours; sensibles en un mot, mais peu passionnés. Enfin de là venoit sans doute en partie ce défaut de population qu'on a toujours remarqué chez eux; ils ont peu d'enfans; parce qu'ils n'aiment pas assez les femmes; & c'est un vice national que les vieillards ne cessoient de reprocher aux jeunes gens.

Mais ne pourroit-on pas dire que la passion pour les femmes languit moins par le tempérament des sauvages que par leur caractere moral? Les plaisirs de l'amour y sont trop faciles, pour y exciter puissamment les desirs. Parmi nous en effet, est-ce dans les siecles où le luxe favorise l'incontinence qu'on voit les hommes aimer le plus les femmes, & les femmes porter le plus d'enfans? Dans quels pays l'amour fut-il une source d'héroïsme & de vertu, quand les femmes n'y encourageoient pas leurs amans, par les refus de la pudeur, par la honte qu'elles attachoient aux foiblesses de leur sexe? C'est à Sparte, c'est à Rome, c'est en France même dans les tems de la chevalerie que l'amour a fait entreprendre & souffrir de grandes choses. C'est là que se mêlant à l'esprit public, il aidoit ou suppléoit au patriotisme. L'ame de la nature étoit alors l'ame de la nation. Comme il étoit plus difficile de plaire toujours à une femme que d'en séduire plusieurs, le regne de l'amour moral prolongeoit le pouvoir de l'amour physique, en le réprimant, en le dirigeant, en le trompant même par des espérances qui perpétuoient les desirs & conservoient les forces. Mais cet amour qui jouissoit peu, produisoit beaucoup. Aimer n'étoit pas un art; c'étoit une passion. Engendrée par l'innocence même, elle se nourrissoit de

facrifices, au lieu de s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux fauvages, s'ils aiment moins les femmes, que ne font les peuples policés ; ce n'eft pas peut-être faute de vigueur & de penchant à la population. Mais le premier befoin de l'homme arrête chez eux les cris du fecond. Le foin de leur nourriture épuife prefque toutes leurs forces. La chaffe & les courfes ne leur laiffent ni les moyens, ni le loifir de peupler. Toute nation errante ne fera jamais féconde. Que deviendroient des femmes obligées de fuivre leurs maris, à cent lieues, avec des enfans dans leur fein ou dans leurs bras ? Que deviendroient ces enfans eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tariroit en chemin ? La chaffe empêche donc, la guerre détruit la multiplication des hommes. Un fauvage guerrier réfifte aux pieges féducteurs dont les jeunes filles cherchent à l'envelopper. Quand la nature oblige ce fexe à pourfuivre celui qui le fuit, & qu'elles vont folliciter les hommes jufque dans leur lit ; ceux qui font moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté, fe laiffent aller à la tentation. Mais les vrais guerriers à qui l'on apprend de bonne heure que la fréquentation des femmes énerve le courage & la force, ne fe rendent pas. Le Canada n'eft donc point défert par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de fes habitans. Auffi propres à la génération que nos peuples du nord, ils ufent toute leur vigueur à leur confervation. La faim ne leur permet pas d'écouter l'amour. Si les peuples du midi donnent tout à cette feconde paffion, c'eft que la premiere eft promptement fatisfaite à très-peu de frais. Dans un pays où la nature produit beaucoup, & l'homme confomme peu, toute la furabondance des forces fe donne à la population, qui d'ailleurs

est secondée par la chaleur du ciel. Dans un climat où les hommes sont plus voraces que la nature n'est prodigue, le tems & les facultés de l'espece humaine sont absorbés par des fatigues qui nuisent à la multiplication.

Mais la preuve que les sauvages ne sont pas moins sensibles que nous à la passion des femmes, c'est qu'ils aiment bien plus leurs enfans. Ils sont allaités jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, & quelquefois jusqu'à six ou sept. Dès l'âge le plus tendre, on respecte en eux leur indépendance naturelle. Jamais on ne les bat, jamais on ne les gronde, pour ne pas abattre cet esprit libre & martial qui doit former un jour la base de leur caractere. On évite même d'employer des raisons trop fortes pour les persuader, parce que ce seroit une espece de violence qu'on feroit à leur volonté. Comme on ne leur apprend que ce qu'ils doivent savoir, ils sont les enfans les plus heureux de la terre. S'ils viennent à mourir, les parens les pleurent amérement. On voit quelquefois deux époux aller après six mois verser des larmes sur le tombeau d'un enfant, & la mere y faire couler du lait de ses mamelles.

Des liens presque aussi forts & plus durables encore chez les sauvages, ce sont ceux de l'amitié. Jamais elle n'y est altérée par cette foule d'intérêts opposés qui dans nos sociétés affoiblissent toutes les liaisons, sans en excepter les plus douces & les plus sacrées. C'est là que le cœur d'un homme se choisit un cœur pour y déposer ses pensées, ses sentimens, ses projets, ses peines, ses plaisirs. Tout devient commun entre deux amis. Ils s'attachent pour jamais l'un à l'autre; ils combattent à côté l'un de l'autre; ils meurent constamment l'un sur le corps de l'autre. Dans les dangers pressans, s'ils sont séparés, chacun d'eux in-

voque le nom de son ami, l'esprit de son ami. C'est là son Dieu tutélaire.

Les sauvages ont une pénétration & une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts & nos méthodes ont rendu notre esprit paresseux ; parce que nous n'avons presque jamais que la peine d'apprendre, & très-rarement le besoin de penser. S'ils n'ont cependant rien perfectionné, non plus que les animaux en qui on remarque le plus d'adresse, c'est peut-être que ces peuples n'ayant que des idées relatives aux premiers besoins, l'égalité qui regne entr'eux met chaque sauvage dans la nécessité de les acquérir, & de passer toute sa vie à faire son cours de connoissances usuelles : d'où il résulte que la somme des idées de chaque société de sauvages n'est pas plus grande que la somme des idées de chaque individu.

Au lieu de méditations profondes, les sauvages ont des chansons. Leur chant, dit-on, est monotone. Mais ceux qui l'ont jugé tel, avoient-ils une oreille propre & faite à les bien entendre? La premiere fois qu'on parle devant nous une langue étrangere ; tout nous y paroît continu, dit & prononcé du même ton, sans aucune inflexion, sans prosodie. On ne commence à distinguer les mots, les syllabes ; à s'appercevoir que les unes sont plus sourdes, les autres plus aiguës, occupent un certain espace, qu'après une assez longue expérience. Ne faudroit-il pas du moins autant de tems pour prononcer sur la mélodie d'un peuple qui doit être toujours subordonnée à sa langue ?

Leurs danses sont presque toujours une image de la guerre, & communément exécutées les armes à la main. Elles sont si variées, si vraies, si rapides, si terribles, qu'un Européen qui les voit pour la premiere fois ne peut s'empê-

cher de frémir. Il croit qu'en un instant la terre va être couverte de sang & de membres épars ; & que de tous les danseurs, de tous les spectateurs, il ne restera pas un seul homme. N'est-il pas singulier que dans les premiers âges du monde & chez les sauvages, la danse soit un art d'imitation, & qu'elle ait perdu ce caractere dans les pays policés, où elle semble réduite à un certain nombre de pas exécutés sans action, sans sujet, sans conduite ? Mais il en est des danses comme des langues : elles deviennent abstraites ainsi que les idées dont elles sont composées. Les signes en sont plus allégoriques, à proportion que l'esprit des peuples est plus rafiné. De même qu'un mot dans une langue savante exprime plusieurs idées; un pas, une attitude suffit pour rappeller plusieurs sentimens dans une danse raisonnée. C'est la faute des danseurs ou des spectateurs qui n'ont pas d'imagination, quand ils ne rendent ou ne voient point de caractere & d'expression dans une danse figurée. D'ailleurs les sauvages ne peuvent peindre que des passions fortes & des mœurs féroces ; les images en doivent être plus expressives dans leurs danses qui sont le langage des gestes le premier & le plus naïf de tous les langages. Les nations policées & paisibles ont à peindre des passions douces avec des images fines, propres à réveiller des idées subtiles. Cependant il faudroit quelquefois ramener les danses à leur origine, y retracer des mœurs simples, y faire revivre les premiers sentimens de la nature par des mouvemens qui les représentent, & s'éloigner des traces antiques & savantes des Grecs & des Romains, pour revenir aux images vigoureuses & parlantes des sauvages du Canada.

Ceux-ci toujours livrés uniquement à la passion qui les occupe, ont une sorte de fureur pour

le jeu comme tous les gens oisifs, & sur-tout pour les jeux de hazard. Ces hommes ordinairement si taciturnes, si modérés, si maîtres d'eux-mêmes, si désintéressés, deviennent au jeu forcenés, avides, turbulens; ils y perdent le repos, la raison, & tout ce qu'ils possedent. Dénués de la plupart des choses, curieux de ce qu'ils voient quand il leur plaît, pressés de l'avoir & d'en jouir; ils se livrent tout entiers aux moyens d'acquérir les plus prompts & les moins pénibles. C'est une suite de leurs mœurs; c'est encore une suite de leur caractere. L'aspect du bonheur présent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le suivre. Leur prévoyance ne va pas même du jour à la nuit. Ce sont alternativement des enfans imbéciles & des hommes terribles. Tout dépend du moment.

Le jeu seul les meneroit à la superstition; quand ils ne seroient pas sujets par leur nature à ce fléau de l'espece humaine. Mais comme ils n'ont pas beaucoup de médecins ou de charlatans en ce genre, ils souffrent moins de cette maladie que les peuples policés; ils y apportent mieux tous les tempéramens de la raison. Les Iroquois supposent confusément un premier être qui regle à son gré le cours du monde. Ils ne s'affligent pas du mal que cet être permet ou laisse faire. Quand il leur arrive un événement fâcheux: *l'homme d'en haut l'a voulu*, disent-ils; & il y a plus de philosophie dans cette soumission que dans tous les raisonnemens, toutes les déclamations de nos philosophes. La plupart des autres nations sauvages adorent ces deux principes qui ne tardent pas à naître dans l'esprit humain, dès qu'il a conçu des substances invisibles. Quelquefois c'est un fleuve, une forêt, la lune & le soleil qu'ils adorent; en un mot des êtres où ils ont remarqué

une certaine puissance & du mouvement ; parce que par tout où ils voient un mouvement dont ils ignorent la cause, ils supposent une ame.

Ils semblent avoir quelque idée d'une autre vie ; mais comme ils n'ont aucun principe de moralité, ils ne la croient pas destinée à la punition du crime, à la récompense de la vertu. Ils pensent que le chasseur infatigable, le guerrier sans peur & sans pitié ; l'homme qui aura tué ou brûlé beaucoup d'ennemis, & rendu sa bourgade victorieuse, à sa mort passera dans une terre abondante où toutes sortes d'animaux rassasieront sa faim. Mais ceux qui auront vieilli sans gloire & dans l'indolence, seront relégués à jamais dans un sol stérile où la famine & les maladies les assiégeront éternellement. Leurs dogmes sont faits pour leurs mœurs & pour leurs besoins. Ils croient à des plaisirs, & à des peines qu'ils connoissent. Ils ont plus d'espérance que de crainte ; ils sont heureux jusque dans leurs erreurs. Cependant ils sont tourmentés par des songes.

Rien n'est si naturel à l'ignorance que d'attacher du mystere aux songes ; que de les rapporter à quelque être puissant qui prend le moment où toutes nos facultés sont suspendues & liées par le sommeil, pour veiller sur nous en l'absence de nos sens. C'est comme une ame étrangere qui s'introduit en nous, pour nous avertir de ce qui se passe au loin dans l'avenir toujours présent à l'être qui l'a déja créée, quand nous ne le voyons pas encore. Ce préjugé qui ne s'éleve que dans un état de société commencée, fait chez les peuples policés, les révélations, les apparitions, les communications avec la divinité. Nul ne devient prophete, sans avoir eu des songes. C'est le premier pas du métier : celui qui ne rêve pas, ne prédit point.

Dans les climats âpres & rudes du Canada ; chez des peuples qui ne vivent que de chasse, les nerfs sont quelquefois douloureusement affectés par l'intempérie de l'air, les fatigues & les longues diettes. Alors les sauvages ont des songes ; & ces songes sont tristes & funestes. Ils rêvent qu'ils sont entourés d'ennemis ; ils voient leur bourgade surprise nager dans le sang ; ils reçoivent des outrages, des blessures ; on leur enleve leurs femmes, leurs enfans, leurs amis. A leur réveil, ils prennent ces visions pour un avis des dieux ; & la crainte qui met cette opinion dans leur ame, ajoute à leur férocité, par la mélancolie dont elle teint toutes leurs idées & leurs sombres regards. Les vieilles femmes, inutiles au monde, rêvent pour la sûreté de l'état, comme parmi nous les indolens prient & chantent. Quelques vieillards imbécilles rêvent avec elles pour les affaires publiques où ils n'ont point d'influence. Des jeunes gens inhabiles à la chasse, à la guerre, à la fatigue rêvent aussi pour avoir part à l'administration de la peuplade. On voit ainsi chez ces nations le germe du sacerdoce & des plus grands maux.

Sans ces affections mélancoliques & ces rêves, il n'y auroit rien de si rare que les querelles entre les particuliers. Des Européens qui ont vécu longtems dans ces contrées assurent qu'ils n'ont jamais vu un sauvage en colere. Sans la superstition, il n'y auroit rien de si rare que les querelles de nation à nation.

Le querelles des particuliers sont ordinairement appaisées par le corps de l'état. La considération que la nation témoigne à l'offensé, calme son amour propre, & dispose son ame à la paix. Il est plus difficile d'éviter les démêlés, & de pacifier les hostilités entre deux peuples.

La chasse est un germe de guerre. Dès que deux troupes séparées par des forêts de cent lieues, viennent à se rencontrer dans leurs cours, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contr'elles-mêmes les fleches qu'elles réservoient aux ours. Dès-lors une légere escarmouche est la semence d'une discorde éternelle. Le parti vaincu jure aux vainqueurs une vengeance implacable, une haine nationale qui vivra de leur sang & renaîtra de leurs cendres. Cependant ces querelles s'éteignent quelquefois dans les blessures des deux bandes, quand de part & d'autre ce n'est qu'une jeunesse bouillante qui dans l'impatience de son âge est allée au loin faire l'essai de ses premieres armes. Mais la rage des peuples entiers ne s'allume pas légérement.

Quand il y a sujet de guerre, ce n'est pas un homme qui en juge, qui la décide & la déclare. La nation s'assemble, & le chef parle. Il expose les griefs & les injures. On pese, on balance les dangers & les suites d'une rupture. Les orateurs vont droit à leur but, sans s'arrêter, sans s'écarter, sans prendre le change. Les intérêts sont discutés avec une force de raison & d'éloquence qui naît de l'évidence & de la simplicité des objets, avec une impartialité même dont la chaleur des passions laisse encore les esprits plus susceptibles que ne fait parmi nous la complication des idées. Si la guerre est décidée à l'unanimité des voix, à l'acclamation universelle; les alliés y sont invités. Rarement ils s'y refusent; parce qu'ils ont toujours quelque injure à venger, des morts à remplacer par des prisonniers.

Ensuite on s'occupe à choisir un chef, un capitaine de l'expédition; & on a beaucoup d'égard à la phisionomie. Ce moyen de juger des hommes seroit peut-être défectueux & ridicule chez

des peuples qui formés dès l'enfance à contraindre leur air & tous leurs mouvemens, n'ont plus de phisionomie, sont pleins de dissimulation & de passions factices. Mais le premier coup d'œil ne trompe guere les sauvages qui guidés par la nature seule en connoissent la marche. Après l'air guerrier, on cherche une voix forte; parce que dans des armées qui marchent sans tambours, sans clairons pour mieux surprendre l'ennemi, rien n'est plus propre à sonner l'alarme, à donner le signal du combat que la voix terrible d'un chef qui crie & frappe en même tems. Mais ce sont sur-tout les exploits qui nomment un général. Chacun a droit de vanter ses victoires, pour marcher le premier au péril; de dire ce qu'il a fait pour prouver ce qu'il veut faire; & les sauvages trouvent qu'il sied bien de se louer à un héros balafré qui montre ses cicatrices.

Celui qui doit guider les autres dans le chemin de la victoire, ne manque jamais de les haranguer. » Camarades, dit-il, les os de nos » freres sont encore découverts. Ils crient contre » nous; il faut les satisfaire. Jeunesse, aux ar- » mes, remplissez vos carquois; peignez-vous » des couleurs funebres qui portent la terreur. » Que les bois retentissent de nos chants de guerre. » Désennuyons nos morts par les cris de la ven- » geance. Allons nous baigner dans le sang en- » nemi, faire des prisonniers & vaincre, tant » que l'eau coulera dans les fleuves, que le » soleil & la lune resteront attachés au firma- » ment ».

A ces mots, les braves qui brûlent de courir les hasards de la guerre, vont trouver le chef & lui disent: *Je veux risquer avec toi. Je le veux bien*, répond-il, *nous risquerons ensemble*. Mais comme on n'a sollicité personne, de peur que

la honte du refus ne fît marcher des lâches ; il faut subir bien des épreuves, avant d'être reçu soldat. Si le jeune homme qui n'a pas encore vu l'ennemi, témoignoit la moindre impatience, quand après de longues diettes, on l'expose à l'ardeur du soleil, aux rudes gelées de la nuit, aux piquures sanglantes des insectes, on le déclareroit incapable, indigne de porter les armes. Est-ce ainsi que se forment les milices de nos armées ? Quelle cérémonie triste, quel présage funeste ! Des hommes qui n'ont pu se dérober par la fuite à ces levées de troupes, s'y soustraire par des privileges ou de l'argent, se traînent l'œil baissé, le visage pâle & consterné, devant un délégué dont les fonctions sont odieuses, & la probité suspecte aux peuples. Des parens désolés & tremblans semblent accompagner leurs fils à la mort. Un billet noir sort d'une urne fatale, & désigne les victimes que le prince dévoue à la guerre. Une mere dans le désespoir presse & retient vainement sur son sein le fils qu'on arrache de ses bras : maudissant le jour de son hymen, de son enfantement, elle dit à ce fils un éternel adieu. Non, ce n'est pas à ce prix qu'on fait de vrais soldats. Ce n'est pas dans cet appareil de deuil & de consternation que les sauvages se présentent à la victoire. C'est du milieu des festins, des chants, des danses qu'ils se mettent en marche. Les jeunes mariées suivent un jour ou deux leurs époux, mais sans donner aucun signe de chagrin ou de tristesse. Des femmes qui ne poussent pas un cri dans les douleurs de l'accouchement, oseroient-elles amollir par des pleurs, même de tendresse, les défenseurs, les vengeurs de la patrie ?

Ils ont pour toutes armes une espece de javelot

hérissé de pointes d'os, avec le casse-tête. Avant l'arrivée des Européens, ce n'étoit qu'une petite massue d'un bois très-dur, de figure ronde, avec un côté tranchant. Aujourd'hui, c'est une petite hache qu'ils manient avec une dextérité surprenante. La plupart n'ont aucune arme défensive; mais s'il leur arrive d'attaquer les palissades qui entourent les bourgades, ils se couvrent le corps d'une planche légere. Quelques-uns d'entr'eux qui se faisoient une maniere de cuirasse d'un tissu de jonc y renoncerent, dès qu'ils virent qu'elle n'étoit pas à l'épreuve des armes à feu.

L'armée se fait suivre dans ses expéditions par les rêveurs, qui sous le nom de jongleurs décident trop souvent des opérations. Elle marche sans étendards. Tous les guerriers, presque nus au combat pour être plus agiles, se barbouillent le corps avec du charbon, pour paroître plus terribles, ou avec de la terre pour se cacher de loin & mieux surprendre l'ennemi. Malgré leur intrépidité naturelle, leur aversion pour le déguisement, les guerres qu'ils se font se tournent en ruses. Cet art de ruser, commun à toutes les nations soit sauvages soit policées, quoiqu'il semble contraire à la bravoure, au préjugé de l'honneur, cet art est devenu nécessaire aux petites nations du Canada. Elles se seroient toutes absolument détruites, si loin de n'estimer la victoire que teinte du sang des vainqueurs, on n'eût mis la gloire des chefs à ramener tous leurs compagnons. L'honneur est donc d'accabler l'ennemi sans qu'il s'y attende. Une finesse de sens que tout cultive & rien n'émousse, apprend à ces peuples à discerner les lieux par où l'on a passé. Soit par la vue ou l'odorat, ils découvrent, dit-on, des vestiges sur l'herbe la plus courte, sur la terre seche & dure; sur la pierre même; ils voient à la maniere dont ces

traces ſont imprimées, quelle nation elles déſignent. Peut-être ne les reconnoiſſent-ils qu'aux feuilles dont les forêts jonchent continuellement la terre ?

Lorſqu'on a le bonheur d'arriver à l'improviſte près de l'ennemi, on fait une décharge générale de fleches, & l'on fond ſur lui le caſſe-tête à la main. S'il eſt ſur ſes gardes ou trop bien retranché, on ſe retire, s'il eſt poſſible ; ſinon il faut ſe battre juſqu'à la mort ou à la victoire. Celui qui l'emporte acheve les bleſſés qu'il ne pourroit emmener, arrache aux morts leur chevelure pour toute dépouille, & du reſte fait des priſonniers.

Le vainqueur laiſſe ſur le champ de bataille ſon caſſe-tête, où il a eu ſoin de tracer la marque de ſa nation, celle de ſa famille, & ſon portrait, c'eſt-à-dire un ovale avec les figures peintes ſur ſon viſage. D'autres peignent toutes ces marques d'honneur ou plutôt de victoire ſur un tronc d'arbre, ou ſur une écorce, avec du charbon broyé dans un mêlange de couleurs. On ajoute à ce trophée l'hiſtoire, non ſeulement de la bataille, mais de toute la campagne, en caracteres hiéroglyphyques. Après le portrait du général, vient le nombre de ſes exploits marqué par autant de nottes ; celui de ſes ſoldats par autant de lignes ; celui des priſonniers par autant de marmouſets ; celui des morts par des figures humaines ſans tête. Ce ſont là les ſignes parlans & téchniques qui ont précédé chez toutes les ſociétés originales, l'art de l'écriture & de l'imprimerie, & des nombreuſes bibliotheques qui ſurchargent les palais des riches oiſifs, & la tête des pauvres ſavans.

L'hiſtoire des guerres eſt courte chez les ſauvages. Ils ſe hâtent de l'écrire. Comme les fuyards pourroient revenir en force ſur leurs pas, le vain-

queur ne les attend point. Sa gloire est de marcher avec précipitation, sans jamais s'arrêter en route, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur son territoire & dans sa bourgade. C'est là qu'on le reçoit avec les transports de la plus vive joie, avec des éloges qui sont la récompense. Ensuite on s'occupe du sort des prisonniers, unique fruit de la victoire.

Les heureux sont ceux qu'on choisit pour remplacer les guerriers que la nation a perdus dans l'action qui vient de se passer, ou dans des occasions plus éloignées. Cette adoption a été sagement imaginée, pour perpétuer des peuples qu'un état de guerre continuelle auroit bientôt épuisés. Les prisonniers incorporés dans une famille y deviennent cousins, oncles, peres, freres, époux; enfin ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent; & ces tendres noms leur donnent tous ses droits, en même tems qu'ils leur imposent tous ses engagemens. Loin de se refuser aux sentimens qu'ils doivent à la famille dont ils sont faits membres, ils n'ont pas même d'éloignement à prendre les armes contre leurs compatriotes. C'est pourtant un étrange renversement des liens de la nature. Il faut qu'ils soient bien foibles, pour changer ainsi d'objet avec les vicissitudes de la fortune. C'est que la guerre en effet semble rompre tous les nœuds du sang, & n'attacher plus l'homme qu'à lui-même. De là vient chez les sauvages cette union entre les amis, plus forte que celle des parens. Ceux qui combattent & meurent ensemble, sont plus étroitement liés que ceux qui sont nés ensemble ou sous le même toit. Quand la guerre ou la mort a brisé la parenté qui est cimentée par la nature ou celle qui est formée par le choix, le sort qui donne des chaînes au sauvage prisonnier, lui donne aussi

de nouveaux parens & d'autres amis. La convention générale & l'usage ont fait cette loi singuliere, qui sans doute est née de la nécessité.

Mais quelquefois un captif refuse cette adoption; & quelquefois il en est exclu. Un prisonnier grand & bienfait avoit perdu plusieurs doigts à la guerre. On ne s'en étoit pas d'abord apperçu. *Mon ami*, lui dit la veuve à laquelle il étoit destiné, *nous t'avions choisi pour vivre avec nous; mais dans la situation où je te vois hors d'état de combattre & de nous défendre, que ferois-tu de la vie? La mort vaut mieux pour toi. Je le crois*, répondit le sauvage. *Eh bien*, répliqua la femme, *tu seras attaché ce soir au poteau du bûcher, pour ta propre gloire & pour l'honneur de notre famille qui t'avoit adopté, souviens toi de ne pas démentir ton courage.* Il le promit, & tint parole. Durant trois jours, il souffrit les plus cruels tourmens, avec une constance qui les bravoit, une gaieté qui les défioit. Sa nouvelle famille ne l'abandonna pas; elle l'encouragea même par des éloges, lui fournissant de quoi boire & de quoi fumer au milieu des supplices. Quel mêlange de vertu & de férocité! Tout est grand chez ces peuples qui ne sont pas asservis à l'homme. C'est le sublime de la nature dans ses horreurs & ses beautés.

Les captifs que personne n'adopte, sont bientôt condamnés à la mort. On y prépare les victimes par tout ce qui peut, ce semble, leur faire regretter la vie. La meilleure chere, les traitemens & les noms les plus doux, rien ne leur est épargné. On leur abandonne même quelquefois des filles jusqu'au moment de leur arrêt. Est-ce commisération ou rafinement de barbarie? Un héraut vient enfin dire au malheureux que le bûcher l'attend. *Mon frere, prends patience*,

tu vas être brûlé. Mon frere, répond le prisonnier, *c'est fort bien, je te remercie.*

Ces mots sont reçus avec un applaudissement universel. Mais les femmes l'emportent dans la commune joie. Celle à qui le prisonnier est livré, invoque aussitôt l'ombre d'un pere, d'un époux, d'un fils, de l'être le plus cher qui lui reste à venger. *Approche*, lui crie-t-elle, *je te prépare un festin. Viens boire à longs traits le bouillon que je te destine. Ce guerrier va être mis dans la chaudiere. On lui appliquera des haches ardentes sur tout le corps. On lui enlevera la chevelure. On boira dans son crâne. Tu seras vengée & satisfaite.*

Cette furie alors fond sur le patient qui est attaché à un poteau, près d'un brasier ardent; & frappant ou mutilant sa victime, elle donne le signal de toutes les cruautés. Il n'est pas une femme, il n'est pas un enfant dans la peuplade que ce spectacle assemble, qui ne veuille avoir part à la mort, aux tourmens du malheureux captif. Les uns lui sillonent la chair avec des tisons ardens; d'autres la tranchent en lambeaux; d'autres lui arrachent les ongles; d'autres lui coupent les doigts, les rôtissent & les dévorent à ses yeux. Rien n'arrête ses bourreaux que la crainte de hâter sa mort : ils s'étudient à prolonger son supplice durant des jours entiers, & quelquefois une semaine.

Au milieu de ces tourmens, le héros entonne & répete tranquillement sa chanson de mort, insulte à la foiblesse de ses ennemis, qui ne savent pas venger les parens qu'il leur a tués, les excite par ses outrages ou par ses prieres, à redoubler de cruautés. C'est un combat de la victime contre ses bourreaux; c'est un défi horrible entre la constance à souffrir & l'acharnement à torturer. Mais la

gloire l'emporte. Soit que l'ivresse de l'enthousiasme ôte ou suspende le sentiment de la douleur; soit que l'habitude & l'éducation operent ces prodiges d'héroïsme, le patient meurt, sans que le feu ni le fer aient pu lui arracher une larme, un soupir. Fanatiques de toutes les religions vaines & fausses, vantez encore la constance de vos martyrs. Le sauvage de la nature efface tous vos miracles.

Cette insensibilité vient-elle du climat ou du genre de vie? Un sang plus froid, des humeurs plus épaisses, un tempérament que l'humidité de l'air & du sol rend plus flegmatique, peuvent sans doute émousser au Canada l'irritabilité du genre nerveux. Des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à souffrir qui se change en une sorte d'impassibilité. On dit que les sauvages n'éprouvent presque point les convulsions de l'agonie; soit qu'ils meurent d'une maladie ou d'une blessure. Leur imagination n'attachant aucune crainte aux approches ni aux suites de la mort, ne leur donne pas une sensibilité factice contre laquelle la nature les a prémunis. Toute leur vie physique & morale les porte à braver cette mort que tout nous apprend à redouter; à surmonter cette douleur que notre mollesse irrite.

Mais ce qui devroit nous étonner plus encore que l'intrépidité dans les tourmens, c'est la férocité des sauvages dans la vengeance. On frémit de penser que l'homme peut devenir le plus cruel des animaux. En général, soit dans les nations, soit dans les particuliers, la vengeance n'est point atroce chez les peuples où regnent les bonnes loix, parce que ces loix qui gardent

les citoyens les préservent des offenses. La vengeance n'est pas un sentiment fort vif dans les guerres des grands peuples, parce qu'ils ont peu à craindre de leurs ennemis. Mais chez de petites nations où chaque individu tient une grande portion de l'état dans ses mains, où l'enlévement d'un seul homme menace la société de sa ruine, les guerres ne peuvent être que la vengeance de tous contre tous ; chez des hommes indépendans, qui ont une estime d'eux-mêmes que des hommes asservis ne peuvent avoir ; chez des sauvages, dont les affections sont peu étendues & fort vives, on doit venger sans mesure les outrages, parce qu'ils attaquent toujours la personne dans quelqu'endroit infiniment sensible : on doit poursuivre jusqu'à la derniere goutte de sang le meurtrier d'un ami, d'un fils, d'un frere, d'un concitoyen. Ces ombres toujours chéries crient vengeance au fond de leurs tombeaux. Elles errent dans les forêts parmi les accens lugubres des oiseaux de la nuit ; elles apparoissent dans les phosphores & les éclairs ; & la superstition parle pour elles dans les ames affligées ou courroucées.

Une réflexion se présente. Si l'on considere la haine que les sauvages se portent de horde à horde ; leur vie dure & disetteuse ; la continuité de leurs guerres ; leur peu de population ; les pieges sans nombre que nous ne cessons de leur tendre, on ne pourra s'empêcher de prévoir qu'avant qu'il se soit écoulé trois siecles, ils auront disparu de dessus la terre. Alors que pensera la postérité de cette espece d'hommes qui ne sera plus que dans l'histoire des voyageurs ? Les tems de l'homme sauvage ne seront-ils pas pour elle, ce que sont pour nous les tems fabuleux de l'antiquité ? Ne parlera-t-elle

pas de lui, comme nous parlons des Centaures & des Lapithes ? Combien ne trouvera-t-on pas de contradictions dans leurs mœurs, dans leurs usages ? Ceux de nos écrits qui auront échappé à l'oubli des tems, ne passeront-ils pas pour des romans semblables à celui que Platon nous a laissé sur l'ancienne Atlantide ? Combien nous ferons de disputes philosophiques ? De même que nous inclinons aujourd'hui, malgré l'instabilité perpétuelle dont nous sommes les témoins & le jouet, à regarder l'état actuel d'une espece de créatures, sur-tout lorsqu'il est immémorial & universel, comme l'état nécessaire & primordial : alors il y aura des esprits systématiques, qui prouveront par une infinité de raisons prises de la dignité de l'espece humaine, de ses hautes destinées, de la noblesse de son sort pendant sa vie, de l'état merveilleux qui l'attend après sa mort, de la sagesse de la providence qui ne paroît avoir que de grandes vues sur l'homme : ils prouveront qu'il n'a jamais été nu, errant, sans police, sans loix, réduit enfin à la condition animale. Selon que cette opinion sera contraire ou favorable aux opinions théologiques qui régneront alors, elle sera orthodoxe ou hétérodoxe. On sera peut-être hérétique, impie, philosophe haï, persécuté, flétri, mis aux fers, brûlé même, pour oser assurer un jour que l'homme fut tel qu'il est au Canada, d'après le témoignage même de nos missionnaires. Voilà, gens de foi, gens de loi, fanatiques ou politiques, hommes fourbes ou féroces par état ou par caractere : voilà comme vous vous mentez à vous-mêmes, contre la nature qui vous accuse, contre la terre qui vous confond, contre le Dieu même que vous invoquez pour témoin de vos impostures, pour garant de vos injustices ! Prophetes à

venir, tyrans de nos neveux, puissent ces lignes que la vérité daigne inspirer à l'homme foible, à l'écrivain qui vous parle d'avance, durer assez long-tems pour vous démentir.

Sans doute il est important aux générations futures, de ne pas perdre le tableau de la vie & des mœurs des sauvages. C'est peut-être à cette connoissance que nous devons tous les progrès que la philosophie morale a faits parmi nous. Jusqu'ici les moralistes avoient cherché l'origine & les fondemens de la société, dans les sociétés qu'ils avoient sous leurs yeux. Supposant à l'homme des crimes pour lui donner des expiateurs; le jetant dans l'aveuglement pour devenir ses guides & ses maîtres, ils appelloient mystérieux, surnaturel & céleste, ce qui n'est que l'ouvrage du tems, de l'ignorance, de la foiblesse ou de la fourberie. Mais depuis qu'on a vu que les institutions sociales ne dérivoient, ni des besoins de la nature, ni des dogmes de la religion, puisque des peuples innombrables vivoient indépendans, sans culte & sans propriété; on a découvert les vices de la morale & de la législation dans l'établissement des sociétés. On a senti que ces maux originels venoient des fondateurs & des législateurs, qui la plupart avoient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les sages vues de justice & de bien public avoient été perverties par l'ambition de leurs successeurs, & l'altération des tems & des mœurs. Cette découverte a répandu de grandes lumieres, germe de petits biens que la réforme opere. C'est donc pour ainsi dire l'ignorance des sauvages, qui a éclairé les peuples policés.

Le caractere des Américains septentrionaux, s'étoit singuliérement développé dans la guerre des Iroquois & des Algonquins. Ces deux peu-

ples, les plus nombreux du Canada, avoient formé entr'eux une espece de confédération. Les premiers, qui travailloient la terre faisoient part de leurs productions à leurs alliés, qui de leur côté devoient partager avec eux le fruit de leur chasse. La défense étoit réciproque entre ces deux nations liées par leurs besoins. Durant la saison où la neige interrompoit tous les travaux de la culture, elles vivoient ensemble. Les Algonquins chassoient, & les Iroquois se contentoient d'écorcher les bêtes, de faire sécher les viandes, de préparer les peaux.

Une année il arriva qu'un parti d'Algonquins peu adroits ou peu exercés à la chasse, y réussit fort mal. Les Iroquois qui les suivoient, demanderent la permission d'essayer s'ils seroient plus heureux. Cette complaisance, qu'on avoit eue quelquefois, leur fut refusée. Une dureté si déplacée les aigrit. Ils partirent à la dérobée pendant la nuit, & revinrent avec une chasse très-abondante. La confusion des Algonquins fut extrême. Pour en effacer jusqu'au souvenir, ils attendirent que les chasseurs Iroquois fussent endormis, & leur casserent à tous la tête. Cet assassinat fit du bruit. La nation offensée demanda justice. Elle lui fut refusée avec hauteur. On ne lui laissa pas même l'espérance de la plus légere satisfaction.

Les Iroquois outrés de ce mépris jurerent de périr ou de se venger. Mais n'étant pas assez forts pour tenir tête à leur superbe offenseur, ils allerent au loin s'essayer & s'aguerrir contre des nations moins redoutables. Quand ils eurent appris à venir en renards, à attaquer en lions, à fuir en oiseaux; c'est leur langage; alors ils ne craignirent plus de se mesurer avec l'Algonquin. Ils firent la guerre à ce peuple

avec une férocité proportionnée à leur ressentiment.

C'est dans le tems où le feu de ces haines embrasoit le Canada, que les François y parurent. Les Montagnez qui habitoient le bas du fleuve Saint-Laurent; les Algonquins qui occupoient ses rives depuis Quebec jusqu'à Montréal; les Hurons répandus autour du lac qui porte leur nom; quelques peuples moins considérables errans dans les intervalles, favoriserent l'établissement de ces étrangers. Réunis contre les Iroquois, sans pouvoir leur résister, ces diverses nations virent dans leurs nouveaux hôtes une ressource inespérée, dont ils se promirent un succès infaillible. Jugeant des François comme s'ils les avoient connus, ils se flatterent de les engager dans leur querelle; & ils ne se tromperent pas. Champlain, qui auroit dû profiter de la supériorité des lumieres que les Européens ont sur les Américains, pour chercher des moyens de pacification, ne tenta pas même de les réconcilier. Epousant avec ardeur les intérêts de ses voisins, il alla chercher avec eux leur ennemi.

Le pays des Iroquois s'étendoit près de quatre-vingts lieues en long, sur un peu plus de quarante en largeur. Ses limites étoient le lac Erié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent, & les contrées fameuses depuis sous le nom de nouvelle Yorc & de Pensylvanie. L'espace compris entre ces vastes bornes, étoit fertilisé par de belles rivieres. On y voyoit cinq nations, qui réduites de nos jours à moins de quinze cens guerriers, en comptoient alors environ vingt mille. Elles formoient une espece de ligue ou d'association, assez semblable à celle des Suisses ou de la Hollande. Leurs députés s'assembloient tous les ans pour faire le festin d'union, &

pour

pour délibérer sur les intérêts de la république.

Quoique les Iroquois ne s'attendissent pas à être provoqués par des ennemis si souvent vaincus, ils ne furent pas surpris. L'action s'engagea avec une égale confiance de part & d'autre. Les uns la fondoient sur leur supériorité habituelle; les autres sur le secours du nouvel allié, dont les armes à feu ne pouvoient manquer d'entraîner la victoire. En effet, Champlain & les deux François qui l'accompagnoient, n'eurent pas plutôt tué à coups d'arquebuse deux chefs Iroquois, & blessé mortellement le troisieme, que l'armée entiérement étonnée, & consternée, prit la fuite.

Un changement d'attaque lui fit changer de défense. Dans la campagne suivante, elle crut devoir se retrancher contre des armes qu'elle ne connoissoit pas. Mais cette précaution fut inutile. Malgré l'opiniâtreté de la résistance, les retranchemens furent emportés par les sauvages soutenus d'un feu plus vif & de plus de François que dans la premiere expédition. Presque tous les Iroquois furent tués ou pris. Ceux qui avoient échappé au combat, furent culbutés dans une riviere où ils se noyerent.

On peut conjecturer que cette nation auroit été détruite ou forcée à vivre en paix, si les Hollandois, qui en 1610, avoient fondé à son voisinage la colonie de la nouvelle Belge, ne lui eussent fourni ni fusils, ni munitions Peut-être même l'engageoient-ils sourdement à continuer les hostilités, parce que les pelleteries qu'elle enlevoit alors à ses ennemis, formoient un plus grand objet que le produit de ses propres chasses. Quoi qu'il en soit, le poids que cette liaison avoit mis dans la balance, rétablit une égalité de force

entre les deux partis. On se faisoit réciproquement beaucoup de mal, sans qu'il en résultât que de l'affoiblissement pour l'un & pour l'autre. Ce flux & reflux perpétuel de succès & de disgraces, qui dans les gouvernemens où l'intérêt est plus consulté que la vengeance, auroit infailliblement ramené la tranquillité, ne faisoit que nourrir les haines, qu'augmenter l'acharnement d'une infinité de petites peuplades, qui n'avoient d'autre but que leur mutuel anéantissement. Les plus foibles nations disparurent en effet de la face de la terre, & les autres se réduisirent insensiblement à rien.

Cependant les François ne s'élevoient pas sur tant de débris. En 1626, ils n'avoient encore que trois misérables établissemens entourés de palissades. Cinquante habitans, hommes, femmes, enfans composoient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avoit point dévoré les hommes qu'on y avoit fait passer. Il étoit rigoureux, mais sain ; & les Européens y fortifioient leur tempérament sans risquer leur vie. Cette langueur n'avoit d'autre cause que le systême d'une compagnie exclusive, qui se proposoit moins de créer une puissance nationale au Canada, que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal, il n'eût fallut que substituer à ce monopole la liberté. Mais le tems d'une théorie si simple n'étoit pas venu. Le gouvernement se contenta de substituer à cette compagnie une association plus nombreuse, & composée de gens plus riches & plus accrédités.

On lui donna la disposition des établissemens formés & à former dans le Canada ; le droit de les fortifier & de les régir à son gré, de faire la guerre ou la paix, selon ses intérêts. A l'exception de la pêche de la morue & de la baleine,

qu'on rendit libre à tous les citoyens, tout le commerce qui pouvoit se faire par terre & par mer lui fut cédé pour quinze ans. La traite du castor & des pelleteries lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragement, on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit présent de deux gros vaisseaux à la société, composée de sept cens intéressés. Douze des principaux obtinrent des lettres de noblesse. Les gentilshommes, le clergé même, déja trop riche, purent participer à ce commerce, sans déroger à la pureté de l'honneur ou du saint ministere. La compagnie pouvoit envoyer, pouvoit recevoir toutes sortes de denrées, toutes sortes de marchandises, sans être assujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque, durant six ans dans la colonie, en assuroit le libre exercice en France. Une derniere faveur, fut l'entrée franche de tous les ouvrages manufacturés dans ces contrées éloignées. Cet arrangement singulier, dont il n'est pas aisé de pénétrer les motifs, donnoit aux ouvriers de la nouvelle France un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves que l'ignorance & l'avarice y avoient multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de marques de prédilection, la compagnie qui avoit un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie dès l'an 1628, qui étoit le premier de son privilege, deux ou trois cens ouvriers des professions les plus convenables, & jusqu'à seize mille hommes avant 1643. Elle devoit les loger, les nourrir, les entretenir pendant trois ans, & leur distribuer ensuite une quantité de terres défrichées, suffisantes pour leur subsistance, avec

le bled néceſſaire pour les enſemencer la premiere fois.

La fortune ne ſeconda pas les avances que le gouvernement avoit faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaiſſeaux qu'elle expédia furent pris par les Anglois, que le ſiege de la Rochelle venoit de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingham, ennemis par jalouſie, par caractere, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux miniſtres ambitieux, ſaiſirent cette occaſion pour mettre aux priſes les deux rois qu'ils gouvernoient, les deux nations qu'ils travailloient à opprimer. La nation Angloiſe qui combattoit pour ſes intérêts, eut l'avantage ſur les François. Ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conſeil de Louis XIII connoiſſoit ſi peu l'importance de cet établiſſement qu'il opinoit à n'en pas demander la reſtitution; mais l'orgueil de ſon chef, qui regardoit l'irruption des Anglois comme ſon injure perſonnelle, parce qu'il étoit à la tête de la compagnie, fit changer d'avis. On n'éprouva pas autant de difficultés qu'on craignoit; & le traité de Saint-Germain-en-Laie rendit en 1632, le Canada avec la paix aux François.

L'adverſité ne les corrigea pas. Ce fut après le recouvrement du Canada, la même ignorance, la même négligence qu'avant ſa perte. Le monopole ne rempliſſoit aucun des engagemens qu'il avoit pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut pour ainſi dire, récompenſeée par la prolongation du privilege. Les cris que pouſſoit la colonie entiere, ſe perdoient dans l'immenſité des mers; & les députés chargés d'aller peindre l'horreur de ſa ſituation, ne pouvoient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laiſſe approcher la vérité tremblante, que pour lui

imposer silence par des menaces & des châtimens. Cette conduite, qui blessoit également l'humanité, les intérêts particuliers & la politique, eut les suites qu'elle devoit avoir naturellement. Les échanges commencerent à devenir rares, parce que les communications étoient trop dangereuses. Les sauvages mal appuyés des François leurs alliés, fuyoient continuellement devant l'ancien ennemi qu'ils étoient accoutumés à craindre. Les Iroquois reprenant leur supériorité, se vantoient hautement qu'ils forceroient l'étranger à quitter leur pays, après lui avoir enlevé ses enfans, pour remplacer ceux qu'ils avoient perdus. Les François eux-mêmes oubliés de leur métropole, hors d'état de faire leurs foibles récoltes sans risquer leur vie, étoient déterminés à abandonner un établissement si peu soutenu. Telle étoit la misere & la dégradation de cette colonie, qu'elle ne subsistoit plus que par les aumônes que les missionnaires recevoient d'Europe.

Enfin le ministere tiré de sa léthargie par un mouvement général qui changeoit alors l'esprit des nations, fit passer en 1662 quatre cens hommes de bonnes troupes dans le Canada. Ce corps fut renforcé deux ans après par le régiment de Carignan. On reprit par degrés un ascendant décidé sur les Iroquois. Trois de leurs cinq nations, effrayées de leurs pertes, proposerent un accommodement; & les deux autres y furent amenées en 1668, par les suites de leur affoiblissement. La colonie jouit alors pour la premiere fois d'une profonde paix. C'étoit le germe de la prospérité; la liberté du commerce le fit éclore. Le castor seul resta sous le monopole.

Cette révolution dans les affaires, fit fermenter l'industrie. Les anciens colons concentrés par

foibleſſe autour de leurs paliſſades, donnerent plus d'étendue à leurs plantations, & les cultiverent avec plus de ſuccès & de confiance. Tous les ſoldats qui conſentirent à ſe fixer dans le nouveau monde, obtinrent leur congé & une propriété. On accorda aux officiers un terrain proportionné à leur grade. Les établiſſemens déja formés acquirent plus de conſiſtance; on en forma de nouveaux, où l'intérêt & la ſûreté de la colonie l'exigeoient. Cet eſprit de vie & d'activité multiplia les échanges des ſauvages avec les François; & ce commerce ranima les liaiſons entre les deux mondes. Il ſembloit que ces commencemens de proſpérité devoient aller en augmentant, par l'attention qu'avoient les adminiſtrateurs de la colonie, non ſeulement de bien vivre avec les peuples voiſins, mais encore d'établir entr'eux une harmonie générale. Dans un eſpace de quatre ou cinq cens lieues, il ne ſe commettoit pas un ſeul acte d'hoſtilité; choſe peut-être inouie juſqu'alors dans l'Amérique ſeptentrionale. On eût dit que les François n'y avoient d'abord échauffé la guerre à leur arrivée, que pour l'éteindre plus promptement.

Mais cette concorde ne pouvoit pas durer chez des peuples toujours armés pour la chaſſe, à moins que la puiſſance qui l'avoit cimentée, n'employât à la maintenir une certaine ſupériorité de forces. Les Iroquois s'appercevant qu'on négligeoit ce moyen, revinrent à ce caractere remuant que leur donnoit l'amour de la vengeance & de la domination. Ils eurent pourtant l'attention de ne ſe faire que des ennemis qui ne fuſſent ni alliés, ni voiſins des François. Malgré ce ménagement, on leur ſignifia qu'il falloit mettre bas les armes, rendre tous les priſonniers qu'ils avoient faits, ou s'attendre à voir leur

pays détruit, & leurs habitations brûlées. Une sommation si fiere irrita leur orgueil. Ils répondirent qu'ils ne laisseroient jamais porter la moindre atteinte à leur indépendance; & qu'on devoit savoir qu'ils n'étoient ni des amis à négliger, ni des ennemis à mépriser. Cependant ébranlés par le ton imposant qu'on avoit pris, ils accorderent en partie ce qu'on exigeoit; & l'on ferma les yeux sur le reste.

Mais cette espece d'humiliation aigrit le ressentiment d'une nation plus accoutumée à faire qu'à souffrir des outrages. Les Anglois qui en 1664, avoient chassé les Hollandois de la nouvelle Belge, & qui étoient restés en possession de leur conquête, qu'ils avoient nommée la nouvelle Yorck, profiterent des dispositions où ils voyoient les Iroquois. Aux semences de défection qu'ils jetoient dans leur ame ulcérée, ils ajouterent des présens pour les y engager. On tâcha de débaucher également les autres alliés de la France. Ceux qui résisterent à la séduction furent attaqués. Tous furent invités & quelques-uns forcés à porter leur castor & les autres pelleteries à la nouvelle Yorck, où elles étoient beaucoup mieux vendues & payées que dans la colonie Françoise.

Denonville envoyé depuis peu dans le Canada, pour faire respecter l'autorité du plus fier des rois, souffroit impatiemment tant d'insultes. Quoiqu'il fût non seulement en état de couvrir ses frontieres, mais d'entreprendre même sur les Iroquois, comme on sentoit qu'il ne falloit point attaquer cette nation sans la détruire, il fut convenu de rester dans une inaction apparente, jusqu'à ce qu'on eût reçu d'Europe les moyens d'exécuter une si extrême résolution. Ces secours arriverent en 1687; & la colonie eut alors onze

mille deux cens quarante-neuf personnes, dont on pouvoit armer environ le tiers.

Avec cette supériorité de forces, Denonville eut pourtant recours aux armes de la foiblesse. Il déshonora le nom François chez les sauvages par une infame perfidie. Sous prétexte de vouloir terminer les différens par la négociation, il abusa de la confiance que les Iroquois avoient dans le jésuite Lambreville pour attirer leurs chefs à une conférence. A peine ils s'y étoient rendus, qu'ils furent mis aux fers, embarqués à Quebec, & conduits aux galeres.

Au premier bruit de cette trahison, les anciens des Iroquois firent appeller leur missionnaire. » Tout nous autorise à te traiter en ennemi, lui » dirent-ils, mais nous ne pouvons nous y résou- » dre. Ton cœur n'a point eu de part à l'insulte » qu'on nous a faite ; & il seroit injuste de te » punir d'un crime que tu détestes plus que » nous. Mais il faut que tu nous quittes. Une » jeunesse inconsidérée pourroit ne voir en toi » qu'un perfide qui a livré les chefs de la nation » à un indigne esclavage ». Après ce discours, ces sauvages, que les Européens ont toujours appellé barbares, donnerent au missionnaire des conducteurs qui ne le quitterent qu'après l'avoir mis hors de danger ; & des deux côtés on courut aux armes.

Les François porterent d'abord la terreur chez les Iroquois voisins des grands lacs ; mais Denonville n'avoit ni l'activité, ni la célérité propres à faire valoir ce premier succès. Tandis qu'il réfléchissoit au lieu d'agir, la campagne se trouva finie sans aucun avantage permanent. L'audace en redoubla parmi les peuplades Iroquoises qui n'étoient pas éloignées des établissemens François. Elles y firent à plusieurs reprises, les plus hor-

ribles dégâts. Les colons voyant leurs travaux ruinés par ces dévastations, qui leur ôtoient jusqu'à la ressource d'y remédier, ne soupirerent que pour la paix la plus prompte. Le caractere de Denonville secondoit ces desirs. Mais il étoit difficile d'amener à une conciliation un ennemi que l'injure devoit rendre implacable. Lamberville qui conservoit encore son premier ascendant sur des esprits effarouchés, fit des ouvertures de paix : elles furent écoutées.

Pendant qu'on négocioit, un Machiavel né dans les forêts, le Rat, le sauvage le plus brave, le plus ferme, le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique septentrionale, arriva au fort de Frontenac, avec une troupe choisie de Hurons, bien déterminé à faire des actions dignes de la réputation qu'il avoit acquise. On lui dit, qu'un traité étoit entamé, que des députés Iroquois étoient en chemin pour le conclure à Montréal, qu'ainsi ce seroit désobliger le gouverneur François que de continuer les hostilités contre une nation avec qui l'on étoit en voie d'accommodement.

Le Rat, vivement offensé de ce que les François disposoient ainsi de la guerre & de la paix, sans consulter leurs alliés, résolut de punir cet orgueil outrageant. Il dressa une embuscade aux députés ; les uns sont tués, les autres prisonniers. Quand ceux-ci lui dirent le sujet de leur voyage, il en parut d'autant plus étonné, que Denonville, leur répondit-il, l'avoit envoyé pour les surprendre. Poussant la feinte jusqu'au bout, il les relâcha tous sur l'heure, à l'exception d'un seul qu'il garda, disoit-il, pour remplacer un de ses Hurons tué dans l'attaque. Ensuite il se rend avec la plus grande diligence à Michillimakinac, où il fit présent de son prison-

nier au commandant François, qui ne sachant point que Denonville traitoit avec les Iroquois, fit casser la tête à ce malheureux sauvage. Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois depuis long-tems captif chez les Hurons, & lui donna la liberté pour aller apprendre à sa nation, que tandis que les François amusoient leurs ennemis par des négociations, ils continuoient à faire des prisonniers & les massacroient. Cet artifice, digne de la politique Européenne la plus rafinée, réussit au gré du sauvage le Rat. La guerre recommença plus vive qu'auparavant. Elle fut d'autant plus durable que l'Angleterre depuis peu brouillée avec la France, à l'occasion du détrônement de Jacques II, crut de son intérêt de s'allier avec les Iroquois.

Une flotte Angloise partie d'Europe en 1690, arriva devant Quebec au mois d'Octobre pour en former le siege. Elle avoit dû compter sur une foible résistance, par la diversion que les sauvages feroient en occupant les principales forces de la colonie. Mais elle fut obligée de renoncer honteusement à son entreprise après de grandes pertes, trompée dans son attente par des causes singulieres qui méritent quelque attention.

Le ministere de Londres, en formant le projet d'asservir le Canada, avoit décidé que ses forces de terre & celles de mer y arriveroient par des mouvemens parallelles. Cette sage combinaison fut exécutée avec une précision extrême. A mesure que les vaisseaux remontoient le fleuve Saint-Laurent, les troupes franchissoient les terres pour aboutir en même tems que la flotte au théâtre de la guerre. Elles y touchoient presque, quand les Iroquois qui leur servoient de guide & de soutien, ouvrirent les yeux sur le danger où ils couroient, en menant leurs alliés à la

conquête de Quebec. Placés, dirent-ils, dans leur conſeil entre deux nations Européennes, chacune aſſez forte pour nous exterminer, également intéreſſées à notre deſtruction lorſqu'elles n'auront plus beſoin de notre ſecours, que nous reſte-t-il ſinon d'empêcher qu'aucune ne l'emporte ſur l'autre? Alors elles ſeront forcées de briguer notre alliance ou même d'acheter notre neutralité. Ce ſyſtême qu'on eût dit imaginé par la politique profonde qui préſide à l'équilibre de l'Europe, détermina les Iroquois à reprendre tous, ſous divers prétextes, la route de leurs bourgades. Leur retraite entraîna celle des Anglois; & les François en ſûreté dans les terres, réunirent avec autant de ſuccès que de concert toutes leurs forces à la défenſe de leur capital.

Les Iroquois enchaînant par politique leur reſſentiment contre la France, reſtant attachés plutôt au nom qu'à l'intérêt de l'Angleterre, ces deux puiſſances de l'Europe, irréconciliables par rivalité, mais ſéparées par le territoire d'une nation ſauvage qui craignoit également les ſuccès de l'une & de l'autre, ne ſe cauſerent pas la moitié des maux qu'elles ſe ſouhaitoient; & la guerre ſe réduiſit à quelques ravages funeſtes aux colons, mais preſque indifférens pour toutes les nations qui la faiſoient. Au milieu des cruautés qu'elle enfanta parmi tous les petits partis combinés d'Anglois & d'Iroquois, de François & de Hurons, qui couroient faire le dégât à cent lieues de leurs habitations, on vit éclore des actions qui ſembloient élever la nature humaine au deſſus de tant de fureurs.

Des François & des ſauvages s'étoient réunis pour une expédition qui demandoit une longue marche. Les proviſions leur manquerent en chemin. Les Hurons chaſſoient, abattoient beaucoup

P 6

de gibier, & ne manquoient jamais d'en offrir aux François moins habiles chasseurs. Ceux-ci vouloient se défendre de cette générosité. *Vous partagez avec nous les fatigues de la guerre*, leur dirent les sauvages; *il est juste que nous partagions avec vous les alimens de la vie; nous ne serions pas hommes d'en agir autrement avec des hommes.* Si quelquefois des Européens ont été capables de cette grandeur d'ame, voici ce qui n'appartient qu'à des sauvages.

Un corps d'Iroquois averti qu'un parti de François & de leurs alliés, s'avançoit avec des forces supérieures se dispersa précipitamment. Onnontagué qui menoit cette troupe, âgé de cent ans, dédaigna de fuir, & préféra de tomber entre les mains des sauvages ennemis, quoiqu'il n'en pût attendre que des tourmens horribles. Quel spectacle ce fut de voir quatre cens barbares acharnés autour d'un vieillard qui loin de pousser un soupir, traitant les François avec un profond mépris, reprochoit aux Hurons de s'être rendus esclaves de ces vils Européens! Un de ces bourreaux outré de ses invectives lui donna trois coups de poignard pour mettre fin à tant d'insultes. *Tu as tort*, lui dit froidement Onnontagué, *d'abréger ma vie; tu aurois eu plus de tems pour apprendre à mourir en homme.* Et ce sont de tels hommes que les François & les Anglois conspirent à détruire depuis un siecle! Ils auroient trop à rougir sans doute de vivre au milieu de ces maîtres en héroïsme, en magnanimité. Courez, lâches nations, déshonorer la terre sous un autre hémisphere; & pour vous venger de votre bassesse, ou vous punir de votre avarice, n'y laissez que vos semblables.

La paix de Riswick fit cesser tout à la fois

les calamités de l'Europe & les hostilités de l'Amérique. A l'exemple des Anglois & des François, les Iroquois & les Hurons sentirent le besoin qu'ils avoient d'un long repos pour réparer les pertes de la guerre. Ce fut proprement la premiere fois que le Canada mit bas les armes. Les sauvages commencerent à respirer ; les Européens reprirent leurs travaux ; & le commerce des pelleteries, le premier qu'on eût pu faire avec des peuples chasseurs acquit plus de consistance.

Avant la découverte du Canada, les forêts qui le couvroient, n'étoient pour ainsi dire qu'un vaste repaire des bêtes sauvages. Elles s'y étoient prodigieusement multipliées ; parce que le peu d'hommes qui couroient dans ces déserts, sans troupeaux & sans animaux domestiques laissoient plus d'espace & de nourriture aux especes errantes & libres comme eux. Si la nature du climat ne varioit pas ces especes à l'infini ; du moins chacune y gagnoit par la multitude des individus. Mais enfin elles payoient tribut à la souveraineté de l'homme titre si cruel & si coûteux à tous les êtres vivans. Faute d'arts & de culture, le sauvage se nourrissoit & s'habilloit uniquement aux dépens des bêtes. Dès que notre luxe plutôt que nos besoins eut adopté l'usage de leurs peaux, les Américains leur firent une guerre d'autant plus vive qu'elle leur valoit une abondance & des jouissances nouvelles pour leurs sens ; d'autant plus meutriere qu'ils avoient adopté nos armes à feu. Cette industrie destructive fit passer des bois du Canada dans les ports de France, une grande quantité, une grande diversité de pelleteries, dont une partie fut consommée dans le royaume & l'autre alla dans les états voisins. La plupart de ces fourrures étoient

connues dans l'Europe ; elle les tiroit du nord de notre hémisphere ; mais en trop petit nombre pour que l'usage en fût très-étendu. Le caprice & la nouveauté leur ont donné plus ou moins de vogue, depuis que l'intérêt des colonies de l'Amérique a voulu qu'elles prissent faveur dans les métropoles. Il faut dire quelque chose de celles dont la mode existe encore.

La Loutre est un animal vorace, qui courant ou nageant sur les bords des lacs ou des rivieres, vit ordinairement de poisson, & quand il en manque, mange de l'herbe & l'écorce même des plantes aquatiques. Son séjour & son goût dominant l'ont fait ranger parmi les Amphibies qui vivent également dans l'air & dans l'eau ; mais c'est improprement, puisque la Loutre a besoin de respirer à peu près comme tous les animaux terrestres. On trouve quelquefois celui-ci dans tous les climats arrosés qui ne sont pas brûlans ; mais il est bien plus commun & plus grand dans le nord de l'Amérique. Sa fourrure y est aussi plus noire & plus belle que partout ailleurs ; mais en cela même plus nuisible, puisqu'elle y est l'objet des pieges que les hommes tendent à la Loutre.

La Fouine a le même attrait pour les chasseurs du Canada. Cet animal y est de trois especes. La premiere est la commune ; la seconde s'appelle vison ; & la troisieme est nommée puante, parce que l'urine que la peur, sans doute lui fait lâcher quand elle est poursuivie, empeste l'air à une grande distance. Leur poil est plus brun, plus lustré, plus soyeux que dans nos contrées.

Le Rat même est utile par sa peau dans l'Amérique septentrionale. Il y en a sur-tout deux especes dont la dépouille entre dans le commerce. L'un, qu'on appelle Rat de bois a deux fois

la grosseur de nos Rats. Son poil est communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. Sa femelle a sous le ventre une bourse qu'elle ouvre & ferme à son gré. Quand elle est poursuivie, elle y met ses petits & se sauve avec eux. L'autre Rat qu'on appelle musqué, parce que ses testicules renferment du musc, a toutes les inclinations du castor, dont il paroît même être un diminutif, & sa peau sert aux mêmes usages que celle du castor.

L'Hermine qui est de la grosseur de l'Ecureuil, mais un peu moins allongée, a comme lui les yeux vifs, la phisionomie fine, & les mouvemens si prompts que l'œil ne peut les suivre. L'extrêmité de sa queue longue, épaisse & bien fournie, est d'un noir de jais. Son poil roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient en hiver blanc comme la neige. Cet animal vif, léger & joli fait une des beautés du Canada; mais quoique plus petit que la Martre, il n'y est pas aussi commun.

La Martre se trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation; animal chasseur & vivant d'oiseaux. Quoiqu'elle n'ait pas un pied & demi de long, les traces qu'elle fait sur la neige, paroissent être d'un animal très-grand, parce qu'elle ne va qu'en sautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure brune & jaune est recherchée quoiqu'infiniment mois précieuse que celle de la Martre si distinguée sous le nom de Zibeline. Celle-ci est d'un noir luisant. La plus belle parmi les autres, est celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos jusqu'au bout de la queue. Les Martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables que tous les deux ou trois ans. Aussi

le commerce de leurs peaux n'est pas aussi régulier en Canada que celui des autres fourrures ; mais ils est alors abondant, parce qu'elles sortent en grandes troupes. Les naturels du pays en augurent un bon hiver ; c'est-à-dire beaucoup de neige qui doit procurer une grande chasse.

Un animal que les anciens appelloient Lynx, connu en Sibérie sous le nom de Loup-cervier, ne s'appelle que Chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y est plus petit que dans notre hémisphere. Cet animal à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux infiniment perçans, s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre ou de sentir de loin, vit du gibier qu'il peut attraper, & qu'il poursuit jusqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que sa chair est blanche & d'un goût exquis ; mais on ne le recherche à la chasse que pour sa peau dont le poil est fort long & d'un beau gris-blanc ; moins estimée pourtant que celle du Renard.

Cet animal carnivore & destructeur, est originaire des climats glacés où la nature qui fournit peu de végétaux, semble obliger tous les animaux à se manger les uns les autres. Naturalisé dans les zones tempérées, il n'y a pas gardé sa premiere beauté. Son poil y a dégénéré. Dans le nord, il l'a conservé long, doux & touffu, quelquefois blanc, quelquefois gris ; & souvent d'un rouge tirant sur le roux. Le plus beau sans comparaison est le poil tout-fait noir ; mais c'est un mérite plus rare au Canada que dans la Moscovie qui est plus septentrionale & moins humide.

On tire de l'Amérique septentrionale, outre ces mêmes pelleteries, des peaux de cerf, de Daim & de Chevreuil ; des peaux de Renne sous le nom de Caribou ; des peaux d'Elan sous le

nom d'Orignal. Les deux dernieres especes qui dans notre hémisphere ne se trouvent que vers le cercle polaire, l'Elan en deça, le Renne au-delà, se retrouvent dans le nouveau monde à de moindres latitudes; soit parce que le froid est plus vif en Amérique par des causes singulieres d'exception à la loi générale; soit peut-être aussi, parce que ces nouvelles terres sont moins habitées par l'homme dépopulateur. Leurs peaux fortes, douces & moëlleuses servent à faire d'excellens buffles qui pesent très-peu. La chasse de tous ces animaux se fait pour les Européens. Mais les sauvages en ont une par excellence qui fut de tout tems leur chasse favorite. Elle convenoit plus à leurs mœurs guerrieres, à leur force, à leur bravoure, & sur-tout à leurs besoins: c'est la chasse de l'Ours.

Sous un climat froid & rigoureux cet animal est le plus ordinairement noir. Plus farouche que féroce, au lieu de cavernes, il choisit pour retraite un tronc pourri de quelque vieux arbre mort sur pied. C'est là qu'il se loge en hiver le plus haut qu'il peut grimper. Comme il est très-gras à la fin de l'automne, qu'il est vêtu d'un poil très épais, qu'il ne se donne aucun mouvement, & qu'il dort presque continuellement, il doit perdre peu par la transpiration, & rarement sortir de son asyle, pour chercher de la nourriture. Mais on l'y force en y mettant le feu; & dès qu'il veut descendre, il est abattu sous les fleches avant d'arriver à terre. Les sauvages se nourrissent de sa chair, se frottent de sa graisse, se couvrent de sa peau. C'étoit là le but de la guerre qu'ils faisoient à l'Ours, lorsqu'un intérêt nouveau tourna leur instinct vers la chasse du Castor.

Cet animal qui possede les dons secourables de

la société, sans en éprouver comme nous les vices & les malheurs ; cet animal à qui la nature donne le besoin, inspira l'instinct de vivre avec ses semblables, pour la propagation & la conservation de son espece ; cet animal doux, touchant, plaintif, dont l'exemple & le sort arrachent des larmes d'admiration & d'attendrissement au philosophe sensible qui contemple sa vie & ses mœurs. Le castor qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'est ni carnacier, ni sanguinaire, ni guerrier, est devenu la plus furieuse passion de l'homme chasseur ; la proie où le sauvage est le plus cruellement acharné ; graces à l'implacable avidité des peuples les plus policés de l'Europe.

Long d'environ trois à quatre pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre cinquante & soixante livres de pesanteur ; qu'il doit sur-tout à la grosseur de ses muscles ; il a la tête comme un rat, & la porte baissée avec le dos arqué comme une souris. Lucrece a dit, non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en servir ; mais qu'il a eu des mains & qu'il s'en est servi. De même le Castor a des membres aux pieds de derriere, & il nage ; il a des doigts séparés aux pieds de devant, & ceux-ci lui tiennent lieu de mains ; il a la queue platte, ovale, couverte d'écailles ; & il l'emploie à traîner & à travailler ; il a quatre dents incisives & tranchantes, & il en fait des outils de charpente. Tous ces instrumens qui ne sont presque d'aucun usage, quand l'animal vit seul, ou qui ne le distinguent point alors des autres animaux, lui donnent une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans violence & sans ruse, dans l'état isolé, à peine ose-t-il se défendre. A moins qu'il ne soit pris, il ne sait pas mordre. Mais au défaut d'armes & de malice, il a dans l'état so-

cial, tous les moyens de se conserver sans guerre, & de vivre sans faire ni souffrir d'injure. Cet animal paisible & même familier est d'ailleurs indépendant, & ne s'attachant à personne, parce qu'il n'a besoin que de lui-même, il entre en communauté, mais il ne veut point servir, ni ne prétend commander. Un instinct muet au dehors, mais qui lui parle en dedans, préside à ses travaux.

C'est le besoin commun de vivre & de peupler qui rappelle les Castors & les rassemble en été pour bâtir leurs bourgades d'hiver. Dès le mois de juin & de juillet, ils viennent de tous les côtés, & se réunissent au nombre de deux ou trois cens. Mais toujours sur le bord des eaux; parce que c'est sur l'eau que doivent habiter ces républicains, à l'abri des invasions. Quelquefois ils préferent les lacs dormans au milieu des terres peu fréquentées; parce que les eaux y sont toujours à la même hauteur. Quand ils ne trouvent point d'étang; ils en forment dans les eaux courantes des fleuves ou des ruisseaux; & c'est par le moyen d'une chaussée ou d'une digue. La seule pensée de cet ouvrage, est un systême d'idées très-composées, très-compliquées, qui semble n'appartenir qu'à des êtres intelligens; & si ce n'étoit la crainte du feu dans ce monde ou dans l'autre, un Chrétien croiroit & diroit que les Castors ont une ame spirituelle ou que celle de l'homme n'est que matérielle. Il s'agit d'un pilotis de cent pieds de longueur sur une épaisseur de douze pieds à la base, qui décroît jusqu'à deux ou trois pieds par un talus, dont la pente & la hauteur répondent à la profondeur des eaux. Pour épargner ou faciliter le travail, on choisit l'endroit d'une riviere, où il y a le moins d'eau. S'il se trouve sur les bords du fleuve un gros arbre, il faut l'abattre pour qu'il tombe de lui-même en travers sur le courant. Fût-il

plus gros que le corps d'un homme, on le ſcie ou plutôt on le ronge au pied avec quatre dents tranchantes. Il eſt bientôt dépouillé de ſes branches par le peuple ouvrier, qui veut en faire une poutre. Une foule d'autres arbres plus petits ſont également abattus, dépecés & taillés pour le pilotis qu'on prépare. Les uns traînent ces arbres juſqu'au bord de la riviere, d'autres les conduiſent ſur l'eau juſqu'à l'endroit où doit ſe faire la chauſſée. Mais comment les enfoncer dans l'eau, quand on n'a que des dents, une queue & des pieds? Le voici. Avec les ongles on creuſe un trou dans la terre ou au fond de l'eau. Avec les dents on appuie le gros bout du pieu ſur le bord de la riviere ou contre le madrier qui la traverſe. Avec les pieds on dreſſe le pieu & on l'enfonce par la pointe dans le trou où il ſe plante debout. Avec la queue on fait du mortier, dont on remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches pour mâçonner le pilotis. Le talus de la digue eſt oppoſé au courant de l'eau pour mieux en rompre l'effort par degrés, & les pieux y ſont plantés obliquement à raiſon de l'inclinaiſon du plan. On les plante perpendiculairement du côté où l'eau doit tomber; & pour lui ouvrir un écoulement qui diminue l'action de ſa pente & de ſon poids, on ouvre deux ou trois iſſues au ſommet de la digue par où la riviere débouche une partie de ſes eaux.

Quand cet ouvrage eſt achevé en commun par la république, chaque citoyen ſonge à ſe loger. Chaque compagnie ſe conſtruit une cabane dans l'eau ſur le pilotis. Elles ont depuis quatre juſqu'à dix pieds de diametre, ſur une enceinte ovale ou ronde. Il y en a de deux ou trois étages, ſelon le nombre des familles ou des ménages. Une cabane en contient au moins un ou deux, & quelquefois de dix à quinze. Les murailles plus ou moins éle-

vées, ont environ deux pieds d'épaisseur & se terminent toutes en forme de voûte ou d'anse de panier, maçonnées en dedans & au dehors avec autant de propreté que de solidité. Les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc impénétrable à l'eau, même à l'air extérieur. Chaque maison a deux portes; l'une du côté de la terre pour aller faire des provisions; l'autre vers le cours des eaux pour s'enfuir si l'ennemi vient c'est-à-dire l'homme destructeur des cités & des républiques. La fenêtre de la maison est ouverte du côté de l'eau. On y prend le frais durant le jour plongé dans le bain à mi-corps. Elle sert en hiver à garantir des glaces qui se forment épaisses de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre, est appuyée sur des pieux qu'on coupe ou qu'on enfonce en pente, & qui faisant un bâtardeau devant la maison, laisse une issue pour s'échapper ou nager sous les glaces. L'intérieur du logis a pour tout ornement un plancher jonché de verdure, & tapissé de branches de sapin. On n'y voit point de meubles de propreté, même pour les ordures qu'on ne souffre point dans la maison, comme on fait dans nos palais.

Les matériaux de ces édifices sont toujours voisins de l'emplacement. Ce sont des aulnes, des peupliers, des arbres qui aiment l'eau, comme les républicains qui s'en construisent des logemens. Ces citoyens ont le plaisir en taillant ce bois de s'en nourrir pour ainsi dire. A l'exemple de certains sauvages de la mer glaciale, ils en mangent l'écorce. Il est vrai que ceux-là ne l'aiment que seche, pilée & apprêtée avec des ragoûts: au lieu que ceux-ci la mâchent & la sucent toute fraîche.

On fait des provisions d'écorce & de branches

tendres, dans des magasins particuliers à chaque cabane, & proportionnés au nombre de ses habitans. Chacun reconnoît son magasin, & personne ne va piller dans celui de ses voisins. Chaque tribu vit dans son quartier, contente de son domaine, mais jalouse de la propriété qu'elle s'en est acquise par le travail. On y ramasse, on y dépense sans querelles ni procès les provisions de la communauté. Des citoyens qui ne se sentent point la soif du sang & de l'or, n'ont jamais la guerre pour aucune espece de butin. Leur avidité se borne à des mets simples que le travail même leur prépare ; leur unique passion est l'amour conjugal qui a pour base & pour terme l'amour de sa race.

Deux êtres assortis & réunis par un goût, par un choix réciproque, après s'être éprouvés dans une association à des travaux publics pendant les beaux jours de l'été, consentent à passer ensemble la rude saison des hivers. Ils s'y préparent par l'approvisionnement qu'ils font en septembre. Les deux époux se retirent dans leur cabane dès l'automne qui n'est pas moins favorable aux amours que le printems. Si la saison des fleurs invite les oiseaux du ciel à se perpétuer dans les bois ; la saison des fruits excite peut-être aussi fortement les habitans de la terre à la repeupler. L'hiver donne au moins le loisir d'aimer ; & cette douceur vaut toutes celles de l'année. Les époux alors ne se quittent plus. Aucun travail, aucun plaisir ne fait diversion, ne dérobe du tems à l'amour. Les meres conçoivent & portent les doux gages de cette passion universelle de la nature. Si quelque beau soleil vient égayer la triste saison, le couple heureux sort de sa cabane, va se promener sur le bord de l'étang ou de la riviere, y manger de l'écorce fraîche, y respirer les salutaires exhalaisons de la terre. Cependant la mere

met au jour vers la fin de l'hiver les fruits de l'hymen conçus en automne; & tandis que le pere attiré dans les bois par les douceurs du printems, laisse à ses petits la place qu'il occupoit dans sa cabane étroite, elle les allaite, les soigne, les éleve au nombre de deux ou trois. Ensuite elle les mene dans ses promenades où le besoin de se refaire & de les nourrir, lui fait chercher des écrevices, du poisson, de l'écorce nouvelle, jusqu'à la saison du travail.

Ainsi vit cette république dans des bourgades qu'on pourroit comparer de loin à de grandes Chartreuses. Mais elles n'en ont que l'apparence; & si le bonheur habite dans ces deux sortes de communautés, il faut avouer qu'il ne se ressemble guere à lui-même dans ses moyens; puisque là c'est à suivre la nature qu'on le fait consister, & qu'ici c'est à la contrarier & à la détruire. Mais l'homme en sa folie a cru trouver la sagesse. Une foule d'êtres vivent dans une sorte de société qui sépare à jamais les deux sexes. L'un & l'autre isolés dans des cellules où pour être heureux, ils n'auroient qu'à se réunir, consument les plus beaux jours de leur vie à étouffer, à détester le penchant qui les attire à travers les prisons & les portes de fer que la peur a élevées contre des cœurs tendres & des ames innocentes. Où est l'impiété, sinon dans l'inhumanité de ces institutions sombres & féroces qui dénaturent l'homme pour le diviniser, qui le rendent stupide, imbécille & muet comme des bêtes, pour qu'il devienne semblable aux Anges? Dieu de la nature! c'est à ton tribunal qu'il faut en appeller de toutes les loix qui violent le plus beau de tes ouvrages, en le condamnant à une stérilité que ton exemple désavoue. N'est-tu pas essentiellement fécond & reproductif, toi qui as

tiré l'être du néant & du cahos, toi qui fais sans cesse sortir & renaître la vie du sein de la mort même ? Qui est-ce qui chante le mieux tes louanges, l'être solitaire qui trouble le silence de la nuit pour te célébrer parmi les tombeaux, ou le peuple heureux qui sans se vanter de l'instinct de te connoître, te glorifie dans ses amours, en perpétuant la suite & la merveille de tes créatures vivantes ?

Ce peuple républicain, architecte, industrieux, intelligent, prévoyant & systêmatique dans ses plans de police & de société, c'est le Castor dont on vient de tracer les mœurs douces & dignes d'envie. Heureux si sa dépouille n'acharnoit pas l'homme impitoyable & sauvage à la ruine de ses cabanes & de sa race ! Souvent les Américains ont détruit les établissemens des Castors, & ces animaux infatigables sont venus les réédifier plusieurs étés de suite dans l'enceinte d'où ils avoient été chassés. C'est en hiver qu'on vient les investir. L'expérience les avertit du danger. A l'approche des chasseurs, un coup de queue frappé fortement sur l'eau, sonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république & chacun cherche à se sauver sous les glaces. Mais il est bien difficile d'échapper à tous les pieges qu'on tend à ce peuple innocent.

On prend quelquefois le Castor à l'affût. Cependant comme il voit & qu'il entend de loin, on ne peut guere le tirer au fusil sur les bords de l'étang dont il ne s'éloigne jamais assez pour être surpris. L'eût-on blessé avant qu'il se fût jeté dans l'eau, il a toujours le tems de s'y plonger, & s'il meurt de sa blessure, on le perd, parce qu'il ne surnage point.

Un moyen plus sûr d'attraper les Castors, est de dresser des trappes dans les bois où ils vont se régaler

régaler d'écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trappes de coupeaux de bois fraîchement coupés ; & dès qu'ils y touchent, un poids énorme tombe & leur casse les reins. L'homme caché dans un lieu voisin accourt, se jette sur sa proie, acheve de la tuer & l'emporte.

D'autres sortes de chasse sont encore plus usitées & d'un plus grand succès. Quelquefois on attaque les cabanes pour en faire sortir les habitans, & l'on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont besoin d'y venir respirer l'air. On prend ce moment pour leur casser la tête. D'autrefois l'animal chassé de son logement, tombe dans des filets dont on l'a environné tout autour, en brisant la glace à quelques toises. Veut-on prendre la peuplade entiere, au lieu de rompre les écluses pour noyer les habitans, comme on pourroit le tenter en Hollande, on ouvre la chaussée pour laisser écouler l'eau de l'étang où les castors vivent. Restés à sec, hors d'état de s'échapper ou de se défendre, on les prend à loisir & à volonté. Mais on a soin d'en laisser toujours un certain nombre, mâles & femelles pour repeupler l'habitation : & cette générosité n'est qu'avarice. La cruelle prévoyance de l'homme ne sait conserver peu que pour avoir plus à détruire. Le Castor dont le cri plaintif semble implorer sa clémence & sa pitié, ne trouve dans le sauvage que les Européens ont rendu barbare qu'un implacable ennemi qui ne combat plus tant pour ses propres besoins, que pour les superfluités d'un monde étranger. O nature ! où est ta providence, où est ta bienfaisance d'avoir armé les animaux espece contre espece & l'homme contre tous ?

Si l'on compare maintenant les mœurs, la

police, l'induſtrie des Caſtors, avec la vie errante des ſauvages du Canada ; peut-être avouera-t-on que vû la ſupériorité des organes de l'homme ſur ceux de tous les animaux, le Caſtor s'étoit bien plus avancé dans les arts de ſociabilité que l'Américain, quand l'Européen alla étendre & porter ſes connoiſſances & ſes progrès dans l'Amérique ſeptentrionale.

Plus ancien habitant de ce nouveau monde que l'homme, tranquille poſſeſſeur de ſes contrées favorables à ſon eſpece, le Caſtor avoit mis à profit une paix de pluſieurs ſiecles, pour perfectionner l'uſage de ſes facultés. Sous notre hémiſphere, l'homme s'eſt emparé des régions les plus ſaines & les plus fertiles ; il en a chaſſé ou il y a ſubjugué tous les autres animaux. L'Abeille ſeule & la Fourmi ont dérobé par leur petiteſſe leurs loix & leur gouvernement à la jalouſe & deſtructive domination de ce tyran de la nature humaine. Ainſi voit-on quelques républiques ſans éclat & ſans vigueur ſe ſoutenir par leur foibleſſe même au milieu des vaſtes monarchies de l'Europe qui tôt ou tard les engloutiront. Mais les quadrupedes ſociables, relégués dans des climats inhabitables & contraires à leur multiplication, ſe ſont trouvés partout iſolés, incapables de ſe réunir en communauté, d'étendre leurs connoiſſances & leur perfectibilité, & l'homme qui les a réduits à cet état précaire, s'applaudit de la dégradation où il les a plongés, pour ſe croire d'une nature ſupérieure, & s'attribuer une intelligence qui forme une barriere éternelle entre ſon eſpece & toutes les autres.

Les animaux, dit-on, ne perfectionnent rien : leurs opérations ne peuvent donc être que méchaniques, & ne ſuppoſent aucun principe ſemblable à celui qui meut l'homme. Sans examiner

en quoi conſiſte la perfection ; ſi l'être le plus civiliſé ſe trouve le plus parfait ; ſi la poliſſure qui diminue la ſolidité de la matiere en releve le prix & la valeur ; ſi ce ſont des armes luiſantes ou des armes peſantes qu'il faut à l'homme robuſte ; ſi ce qu'il gagne en propriété des choſes, il ne le perd pas en propriété de ſa perſonne ; ſi tout ce qu'il ajoute à ſes jouiſſances, n'eſt pas retranché de ſa durée : le Caſtor qui parmi nous eſt errant, ſolitaire, timide, ignorant, ne connoiſſoit-il pas dans le Canada le gouvernement civil & domeſtique, les ſaiſons du travail & du repos, certaines regles d'architecture, l'art curieux & ſavant de conſtruire des digues ? Cependant il étoit parvenu à ce degré de perfectibilité avec des inſtrumens foibles & peu maniables. A peine peut-il voir le travail qu'il fait avec ſa queue. Ses dents qui lui ſervent à la place de mille outils ſont circulaires, & gênées par les levres. L'homme au contraire avec une main qui ſe plie à tout & ſe ſoumet à tout ; a dans ce ſeul organe de tact tous les inſtrumens réunis de la force & de l'adreſſe. Mais il doit à cet unique avantage de ſon organiſation la ſupériorité de ſon eſpece ſur toutes les autres. Ce n'eſt point parce qu'il leve les yeux au ciel comme tous les oiſeaux qu'il eſt le roi des animaux, c'eſt parce qu'il eſt armé d'une main ſouple, flexible, induſtrieuſe, terrible & ſecourable. Sa main eſt ſon ſceptre. Ce même bras qu'il éleve au ciel comme pour y chercher ſon origine, il l'étend & l'appeſantit ſur la terre, pour y dominer par la deſtruction, pour en bouleverſer la ſurface, & dire quand il a tout ravagé, c'eſt ici que je regne ſans ſujets mais ſans rivaux. La plus ſûre marque de la population de l'eſpece humaine, eſt la dépopulation des autres

especes. Ainsi diminue & disparoît insensiblement dans le Canada celle du Castor, depuis que les Européens ont pris goût à sa peau.

Celle-ci varie avec le climat qui en change la couleur, en modifiant l'espece. Dans le même canton où sont les peuplades de Castors civilisés, il y a pourtant des Castors sauvages & solitaires. Ces animaux rejetés, dit-on, de la société par leurs défauts vivent sans maison, sans magasin dans un boyau sous terre. On les appelle Castors terriers. Leur robe est sale ; leur poil est rongé sur le dos pas le frottement de leur corps contre la voûte qu'ils se creusent. Ce terrier qu'ils ouvrent pour l'ordinaire au bord de quelque étang ou fossé plein d'eau, s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, & va toujours en s'élevant, pour leur donner la facilité de se garantir de l'inondation dans la crue des eaux. Quelques-uns de ces Castors sont assez sauvages pour s'éloigner de toute communication avec l'élément naturel à leur espece ; ils n'aiment que la terre. Tels sont nos Lievres d'Europe. Ces Castors solitaires & terriers n'ont pas le poil aussi luisant, aussi poli que ceux qui vivent en société. Leur fourrure se ressent de leurs mœurs.

On trouve des Castors en Amérique depuis le trentieme degré de latitude septentrionale jusqu'au soixantieme. Toujours clair semés au midi, leur nombre croît & leur poil brunit en avançant au nord. Jaunes & couleur de paille chez les Illinois, châtains un peu plus haut, couleur foncée de marron au nord du Canada, on en trouve enfin de tout noirs, & ce sont les plus beaux. Cependant sous ce climat le plus froid qui soit habité par cette espece, il y en a parmi les noirs de tout à fait blancs ; d'autres d'un blanc taché de gris, & quelquefois de roux sur le chignon

& la croupe : tant la nature se plaît à marquer les nuances du chaud & du froid, & la variété de toutes ses influences, non seulement dans la figure, mais jusque sur le vêtement des animaux. De la couleur de leurs peaux, dépend le prix que les hommes attachent à leur vie. Il y en a qu'ils méprisent jusqu'à ne pas daigner les tuer. Mais ceux-là sont rares.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens au Canada. La colonie Françoise fit d'abord ce commerce à Tadoussac, port situé à trente lieues au dessous de Quebec. Vers l'an 1640, la ville des Trois Rivieres, bâtie à vingt-cinq lieues plus haut que cette capitale, devint un second entrepôt. Avec le tems Montréal attira seul toutes les pelleteries. On les voyoit arriver au mois de juin sur des canots d'écorce d'arbre. Le nombre des sauvages qui les apportoient, ne manqua pas de grossir à mesure que le nom François s'étendit au loin. Le récit de l'accueil qu'on leur avoit fait, la vue de ce qu'ils avoient reçu en échange de leurs marchandises, tout augmentoit le concours. Jamais ils ne revenoient sans conduire avec eux une nouvelle nation. C'est ainsi qu'on vit se former une espece de foire où se rendoient tous les peuples de ce vaste continent.

Les Anglois furent jaloux de cette branche de richesse ; & la colonie qu'ils avoient fondée à la nouvelle Yorck, ne tarda pas à détourner une si grande circulation. Après s'être assurés de leur subsistance en donnant leurs premiers soins à l'agriculture, ils penserent au commerce des pelleteries. Il fut borné d'abord au pays des Iroquois. Les cinq nations fieres de ce nom, ne souffroient pas qu'on traversât leurs terres, pour aller traiter avec d'autres nations sauvages qu'ils avoient

constamment pour ennemies, ni que celles-ci vinssent sur leur territoire leur disputer par la concurrence les profits d'un commerce ouvert avec les Européens. Mais le tems ayant éteint ou plutôt suspendu les hostilités nationales entre les sauvages, l'Anglois se répandit de tous côtés, & de tous côtés on accourut à lui. Ce peuple avoit des avantages infinis pour obtenir des préférences sur le François son rival. Sa navigation étoit plus facile, & dès-lors ses marchandises s'offroient à meilleur marché. Il fabriquoit seul les grosses étoffes qui convenoient le mieux au goût des sauvages. Le commerce du Castor étoit libre chez lui, tandis que chez les François il étoit & fut toujours asservi à la tyrannie de monopole. C'est avec cette liberté, cette facilité qu'il intercepta la plus grande partie des marchandises qui faisoient la célébrité de Montréal.

Alors s'étendit chez les François du Canada, un usage qu'ils avoient d'abord resserré dans des bornes assez étroites. La passion de courir les bois qui fut celle des premiers colons avoit été sagement restreinte aux limites du territoire de la colonie. Seulement on accordoit chaque année vingt-cinq permissions de franchir ces bornes pour aller faire le commerce chez les sauvages. L'ascendant que prenoit la nouvelle Yorck rendit ces congés beaucoup plus fréquens. C'étoient des especes de privileges exclusifs qu'on exerçoit par soi-même ou par d'autres. Ils duroient un an ou même au delà. On les vendoit ; & le produit en étoit distribué par le gourverneur de la colonie, aux officiers ou à leurs veuves & à leurs enfans, aux hôpitaux ou aux missionnaires, à ceux qui s'étoient signalés par une belle action ou par une entreprise utile ; quelquefois enfin aux créatures du commandant lui-même qui vendoit les permis-

fions. L'argent qu'il ne donnoit pas, ou qu'il vouloit bien ne pas garder, étoit versé dans les caisses publiques; mais il ne devoit compte à personne de cette administration.

Elle eut des suites funestes. Plusieurs de ceux qui faisoient la traite se fixoient parmi les sauvages, pour se soustraire aux associés dont ils avoient négocié les marchandises. Un plus grand nombre encore alloit s'établir chez les Anglois où les profits étoient plus considérables. Sur des lacs immenses, souvent agités de violentes tempêtes; parmi des cascades qui rendent si dangereuse la navigation des fleuves les plus larges du monde entier; sous le poids des canots, des vivres, des marchandises qu'il falloit voiturer sur les épaules dans les *portages* où la rapidité, le peu de profondeur des eaux oblige de quitter les rivieres pour aller par terre; à travers tant de dangers & de fatigues, on perdoit beaucoup de monde. il en périssoit dans les neiges ou dans les glaces; par la faim ou par le fer de l'ennemi. Ceux qui rentroient dans la colonie avec un bénéfice de six ou sept cens pour cent, ne lui devenoient pas toujours plus utiles; soit parce qu'ils s'y livroient aux plus grands excès; soit parce que leur exemple inspiroit le dégoût des travaux assidus. Leurs fortunes subitement amassées disparoissoient aussi vîte, semblables à ces montagnes mouvantes qu'un tourbillon de vent éleve & détruit tout-à-coup dans les plaines sabloneuses de l'Afrique. La plupart de ces coureurs épuisés par les fatigues excessives de leur avarice, par les débauches d'une vie errante & libertine, traînoient dans l'indigence & dans l'opprobre une veillesse prématurée. Le gouvernement ouvrit les yeux sur ces inconvéniens, & donna une nouvelle direction au commerce des pelleteries.

Depuis long-tems la France travailloit sans re-

tâche à élever une échelle de forts qu'elle croyoit néceſſaire à ſa conſervation, à ſon agrandiſſement dans l'Amérique ſeptentrionale. Ceux qu'elle avoit conſtruits, ſoit à l'oueſt, ſoit au midi du fleuve Saint-Laurent pour reſſerrer l'ambition des Anglois, avoient de la grandeur, de la ſolidité. Ceux qu'elle avoit jetés ſur les différens lacs, dans les poſitions importantes, formoient une chaîne qui s'étendoit au nord juſqu'à mille lieues de Quebec; mais ce n'étoient que de miſérables paliſſades, deſtinées à contenir les ſauvages, à s'aſſurer de leur alliance & du produit de leurs chaſſes. Il y avoit dans tous une garniſon plus ou moins nombreuſe, à la raiſon de l'importance du poſte & des ennemis qui le menaçoient. C'eſt au commandant de chacun de ces forts qu'on jugea devoir confier le droit excluſif d'acheter & de vendre dans toute l'étendue de ſa domination. Ce privilege s'achetoit; mais comme il étoit toujours une occaſion de gain, ſouvent même d'une fortune très conſidérable, il n'étoit accordé qu'aux officiers les plus favoriſés. S'il s'en rencontroit parmi eux qui n'euſſent pas les fonds néceſſaires pour l'exploitation, ils trouvoient aiſément des capitaliſtes qui s'aſſocioient à leur entrepriſe. On prétendoit que loin de contrarier le bien du ſervice, ce ſyſtême lui étoit favorable, parce qu'il mettoit les militaires dans la néceſſité d'avoir des liaiſons plus ſuivies avec les naturels du pays, de mieux éclairer leurs mouvemens; de ne rien négliger pour s'aſſurer de leur amitié. Perſonne ne voyoit ou ne vouloit voir que cette diſpoſition ne manqueroit pas d'étouffer tout autre ſentiment que celui de l'intérêt; & feroit la ſource d'une oppreſſion ſuivie.

Cette tyrannie, devenue en peu de tems univerſelle, ſe fit ſentir plus fortement à Fronténac, à

à Niagara, à Torento. Les fermiers de ces trois forts, abusant de leur privilege exclusif, estimoient si peu ce qu'on leur présentoit, donnoient une si grande valeur à ce qu'ils offroient en échange, que les sauvages perdirent peu à peu l'habitude de s'y arrêter. Ils se rendoient en foule à Chouaguen sur le lac Ontario, où les Anglois leur accordoient des conditions beaucoup plus favorables. On fit craindre à la cour de France les suites de ces nouvelles liaisons. Elle réussit à les affoiblir, en prenant elle-même le commerce de ces trois postes, & donnant un meilleur traitement aux sauvages que la nation rivale.

Qu'en arriva-t-il ? Le roi fut seul en possession des pelleteries qu'on rebutoit ailleurs ; le roi eut sans concurrence les peaux des bêtes qu'on tuoit en été ou en automne, ce qu'il y avoit de moins beau, de moins garni de poil, de plus sujet à se corrompre, fut pour le compte du roi. Toutes ces mauvaises pelleteries, achetées sans fidélité, étoient entassées sans soin dans des magasins où elles devenoient la proie des vers. Lorsque la saison de les envoyer à Quebec étoit venue, on les chargeoit sur des bateaux, abandonnées à la merci des soldats, des passagers, des matelots qui n'ayant aucun intérêt sur ces marchandises, ne portoient pas la moindre attention à les garantir de l'humidité. Arrivées sous les yeux des administrateurs de la colonie, elles étoient vendues la moitié du peu qu'elles valoient. C'est ainsi que les avances considérables faites par le gouvernement, lui retournoient presque en pure perte.

Mais si ce commerce ne produisoit rien au roi, l'on peut douter qu'il fut beaucoup plus avantageux aux sauvages, quoique l'or & l'argent n'en fussent point le signe dangereux. En échange de leurs pelleteries, ils recevoient à la vérité des

ſcies, des couteaux, des haches, des chaudieres, des hameçons, des aiguilles, du fil, des toiles communes, de groſſes étoffes de laine, premiers inſtrumens ou gages de la ſociabilité. Mais on leur vendoit auſſi ce qui leur eût été funeſte, même à titre de don & de préſent, des fuſils, de la poudre, du plomb, du tabac & ſur-tout de l'eau-de-vie.

Cette boiſſon, le préſent le plus funeſte que l'ancien monde ait fait au nouveau, n'eut pas plutôt été connue des ſauvages, qu'ils ſe prirent pour elle de la plus forte paſſion. Il leur étoit également impoſſible, & de s'en abſtenir, & d'en uſer avec modération. On ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle troubloit leur paix domeſtique; qu'elle leur ôtoit le jugement; qu'elle les rendoit furieux; qu'elle portoit les maris, les femmes, les peres, les meres, les enfans, les ſœurs, les freres à s'inſulter, à ſe mordre, à ſe déchirer. Inutilement quelques François honnêtes voulurent les faire rougir de ces excès. C'eſt vous, répondirent-ils, qui nous avez accoutumés à cette liqueur; nous ne pouvons plus nous en paſſer, & ſi vous refuſez de nous en donner, nous en irons chercher chez les Anglois. C'eſt vous qui avez fait le mal; il eſt ſans remede.

La cour de France, tantôt bien, tantôt mal informée des déſordres qu'occaſionnoit un ſi funeſte commerce, l'a tour-à-tour proſcrit, toléré, autoriſé, en raiſon des biens ou des maux qu'on y faiſoit enviſager à ſes miniſtres. Au milieu de ces variations, l'intérêt des marchands s'arrêta rarement. La vente de l'eau-de-vie ne fut guere moins vive en fraude qu'en liberté. Cependant les eſprits ſages la regardoient comme la cauſe principale de la diminution d'hommes, & par conſéquent de peaux de bêtes, diminution qui devenoit tous les jours plus ſenſible.

Cette décadence n'étoit pas encore arrivée au point où on l'a vue depuis lorsque l'élévation du duc d'Anjou sur le trône de Charles-Quint, remplit l'Europe d'inquiétudes, & la réplongea dans les horreurs d'une guerre universelle. Ce feu passa les mers. Il approchoit du Canada. Les Iroquois empêcherent qu'il ne s'y communiquât. Depuis long-tems les Anglois & les François briguoient à l'envi l'alliance de ce peuple. Ces témoignages ou d'estime ou de crainte avoient enflé son cœur naturellement haut. Il se croyoit l'arbitre des deux nations rivales, & prétendoit que ses intérêts devoient régler leur conduite. Comme la paix lui convenoit alors, il déclara fiérement qu'il prendroit les armes contre celui des deux ennemis qui commenceroit les hostilités. Cette résolution s'accordoit avec la situation de la colonie Françoise, qui n'avoit que peu de moyens pour la guerre, & n'en attendoit point de sa métropole. La nouvelle Yorck au contraire, dont les forces déja considérables augmentoient tous les jours, vouloit entraîner les Iroquois dans sa querelle. Ses insinuations, ses présens, ses négociations furent inutiles jusqu'en 1709. A cette, époque, elle réussit à séduire quatre des cinq nations; & ses troupes restées jusqu'alors dans l'inaction s'ébranlerent soutenues d'un grand nombre de guerriers sauvages.

L'armée s'avançoit fiérement vers le centre du Canada, avec l'assurance presque infaillible de le conquérir; lorsqu'un chef Iroquois qui n'avoit jamais approuvé la conduite qu'on tenoit, dit simplement aux siens: que deviendrons-nous, si nous réussissons à chasser les François? Ce peu de mots prononcés avec un air de mystere & d'inquiétude, rappella promptement à tous les esprits leur premier systême, qui étoit de tenir la balance

égale entre les deux peuples étrangers, pour assurer l'indépendance de la nation Iroquoise. Aussitôt il fut résolu d'abandonner un parti qu'on avoit pris témérairement contre l'intérêt public; mais comme il paroissoit honteux de s'en détacher ouvertement, on crut pouvoir suppléer à une défection manifeste par une trahison secrette. Les sauvages sans loix, les vertueux Spartiates, les religieux Hébreux, les Grecs & les Romains éclairés & belliqueux, tous les peuples brutes ou policés ont toujours ajouté la ruse à la force dans le droit des gens, ou la politique. La raison n'a pas encore atteint l'art d'être heureuse sans nuire.

On s'étoit arrêté sur les bords d'une petite riviere, où l'on attendoit les munitions & l'artillerie. L'Iroquois qui passoit à la chasse tout le loisir que lui laissoit la guerre, imagina de jeter dans la riviere un peu au dessus du camp, toutes les peaux des animaux qu'il écorchoit. Les eaux en furent bientôt infectées. Les Anglois qui ne se défioient pas d'une semblable perfidie, continuerent malheureusement à puiser dans cette source empestée. Il en périt subitement un si grand nombre, qu'on fut obligé de renoncer à la suite des opérations militaires.

Un danger plus grand encore menaça la colonie Françoise. Une flotte nombreuse destinée contre Quebec, & qui portoit cinq ou six mille hommes de débarquement, entra l'année suivante dans le fleuve Saint-Laurent. Elle étoit sûre d'atteindre au but de son armement, si elle fût arrivée au terme de sa destination. Mais la présomption de son amiral, & le courroux des élémens la firent périr dans la route. Ainsi le Canada tout à la fois délivré de ses inquiétudes, & du côté de la terre & du côté de la mer, eut la gloire de s'être maintenu sans secours & sans perte,

contre la force & la politique des Anglois.

Cependant la France qui pendant quarante ans avoit souteuu seule tous les efforts de l'Europe conjurée, vaincu ou repoussé toutes les nations réunies, fait avec ses propres sujets sous Louis XIV, ce que Charles-Quint n'avoit pu faire avec les troupes innombrables de ses divers royaumes; la France qui avoit produit dans son sein assez de grands hommes pour immortaliser vingt regnes, & sous un seul regne tout ce qui peut élever la grandeur de vingt peuples; la France alloit couronner tant de gloire & de succès en plaçant une branche de sa maison royale sur la monarchie des Espagnes. Elle avoit alors, & moins d'ennemis & plus d'alliés qu'elle n'en avoit eu dans le tems de ses plus éclatantes prospérités. Tout lui promettoit des avantages faciles, une supériorité prompte & décisive.

Ce ne fut pas la fortune, mais la nature même qui changea ses destinées. Fiere & vigoureuse sous un roi brillant de toutes les graces & de la force de la jeunesse, après s'être élevée avec lui par tous les degrés de la gloire & de la grandeur, elle descendit & déclina comme lui par tous les périodes de la décadence attachée à l'humanité. L'esprit de bigoterie qui étoit entré à la cour avec une prude ambitieuse, décida du choix des ministres, des généraux, des administrateurs; & ce choix fut toujours aveugle & malheureux. Les rois qui plus que les autres hommes s'attachent au ciel, quand la terre va leur manquer, semblent chercher dans leur vieillesse une nouvelle espece de flatteurs qui les bercent d'espérances, au moment où toutes les réalités leur échappent. C'est alors que l'hypocrisie toujours prête à surprendre les deux enfances de la vie humaine, réveille dans l'ame des prin-

[...]s les frayeurs qu'elle y avoit semées ; & sous prétexre de les conduire au seul bonheur qui peut leur rester, elle gouverne toutes leurs volontés. Mais comme ce dernier âge est un état de foiblesse ainsi que le premier, une variation continuelle regne dans le gouvernement. La brigue a plus d'ardeur & de pouvoir que jamais, l'intrigue espere davantage, & le mérite moins ; les talens se retirent, & les sollicitations de toute espece s'avancent ; les places tombent au hasard sur des hommes qui tous également incapables de les remplir, ont la présomption de s'en croire dignes. La nation dès-lors perd sa force avec sa confiance, & tout va comme tout est mené, sans dessein, sans vigueur & sans intelligence.

Telle fut la fin du regne de Louis XIV. Après une suite de défaites & d'humiliations, il fut trop heureux d'acheter la paix par des sacrifices plus extraordinaires encore que son abaissement. Mais il sembla les dérober aux yeux de son peuple, en les faisant sur-tout au delà des mers. On peut juger combien il en dût coûter à sa fierté de céder aux Anglois la baie d'Hudson, Terre-neuve & l'Accadie, trois possessions qui formoient avec le Canada l'immense pays connu sous le nom glorieux de nouvelle France. On verra dans le livre suivant comment une puissance accoutumée à multiplier ses conquêtes, tâcha de réparer ses pertes.

Fin du quinzieme livre.